

Université de Montréal

Représentations sociales et opérations discursives en politique : enjeux de spectacularisation

par

Mireille Lalancette

Département de communication

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)
en communication

mai 2009

© Mireille Lalancette, 2009

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Cette thèse intitulée :

Représentations sociales et opérations discursives
en politique : enjeux de spectacularisation

présentée par :

Mireille Lalancette

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

François Cooren, président-rapporteur

Carole Groleau, directrice de recherche

Line Grenier, co-directrice

Kim Sawchuk, membre du jury, Concordia University

Manon Niquette, examinatrice externe, Université Laval

Jean-Philippe Therrien, représentant du doyen de la FES

Résumé

Cette thèse porte sur les représentations sociales. Fruit d'un *bricolage* conceptuel, ces représentations s'inspirent en partie des travaux de Serge Moscovici et de certains auteurs plus contemporains qui s'inscrivent dans son prolongement, dits de l'école française des représentations sociales, ainsi que d'auteurs anglo-saxons qui travaillent à partir de ce concept. Les écrits d'autres chercheurs, dont Stuart Hall, Richard Dyer et Jean-Michel Berthelot, qui adoptent dans des perspectives plus particulièrement liées aux *Cultural Studies* et à la sociologie ont également aidé à préciser notre façon d'envisager les représentations sociales et d'appréhender leur fonctionnement. Plus précisément, à la suite de Jodelet (1989), nous envisageons les représentations comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p. 36). Ces représentations possèdent également d'autres particularités. Elles sont, d'après nous, constitutives ainsi que formées par des procédés langagiers qui rendent possibles des opérations. Ce concept nous permet d'étudier les représentations du point de vue de leur effectivité, soit de leur capacité à influencer les significations, à apporter un changement dans la manière d'interpréter une situation et, ce faisant, d'affecter les pratiques et d'induire une différence dans le monde.

Ce questionnement au sujet des représentations se déploie sur un terrain qui nous semblait particulièrement riche pour en étudier le fonctionnement, soit celui de la politique qui, par ailleurs, se déroule actuellement dans un contexte de spectacularisation. Présenté comme un brouillage des genres entre divertissement et politique, ce phénomène est également lié à l'avènement de la *celebrity politics*, à la personnalisation et à l'évaluation, à l'importance prise par le style en politique ainsi qu'à la dramatisation, la fragmentation et la normalisation.

Plus précisément, nous étudions les représentations dans un contexte de spectacularisation à partir de trois corpus documentant des événements aussi distincts que les fusions municipales en 2001, la montée en popularité de Mario Dumont et de l'ADQ en 2002 et 2003 ainsi que la série *Bunker, le cirque*, diffusée à la télévision de Radio-Canada à

l'automne 2002. Ces corpus regroupent des textes de sources et de format variés, des textes de loi aux éditoriaux en passant par des dramatiques télévisuelles et des forums électroniques. Nous y avons effectué une analyse itérative et transversale des discours afin de mieux comprendre le fonctionnement des représentations dans un contexte de spectacularisation. Nos analyses ont démontré la variété des procédés et des opérations, telles que l'incontestabilisation, la projection, la localisation, l'amplification, la réduction et l'évaluation, qui permettent de modifier le sens et les enjeux des événements discutés. Les analyses ont également permis d'illustrer que les procédés et les opérations qu'ils rendent possibles balisent les frontières de l'objet et offrent un système classificateur.

Mots-clés : représentations sociales, opérations, politique, spectacularisation, personnalisation, Mario Dumont, Action démocratique du Québec, *Bunker*, *le cirque*, fusions municipales, analyse de discours

Summary

This doctoral dissertation deals with social representations. Resulting from a conceptual *bricolage*, these representations are inspired, among others, by the work of Serge Moscovici and a number of more contemporary followers, also known as the French school of social representations, as well as some English authors exploring the same concept. The writings of other researchers, such as Stuart Hall, Richard Dyer and Jean-Michel Berthelot, which are rooted in a perspective related to Cultural Studies and to sociology, have also helped us define our own approach to social representations, and understand how they operate. More specifically, we consider representations, based on Jodelet (1989), as “socially constructed and shared forms of knowledge, having a practical goal and contributing to the production of a common reality for a social group” (p. 36). These representations also possess other characteristics. They are, according to us, constitutive, as well as shaped by language processes, which make possible a number of operations. This concept allows us to study representations from the perspective of their effectivity, meaning their capacity of influencing significations, of changing the way in which a situation is interpreted and, ultimately, of modifying practices and making a difference in the world.

These questions with regards to representations unfold in a research field, politics in a context of spectacularization, which appeared to us especially rich for studying how they work. Presented as a confusion of genre between entertainment and politics, this phenomenon is also related to the advent of celebrity politics, to personalization and to assessment, to the growing place taken by style in politics, as well as to dramatization, fragmentation and normalization.

More specifically, we have studied those representations in a context of spectacularization based on three corpuses documenting events as different from each other as city amalgamations in Quebec in 2001, the rise of Mario Dumont and the ADQ in 2002 and 2003, and the show *Bunker, le cirque* broadcasted on Radio-Canada television in the

fall of 2002. These corpuses include texts of different formats coming from various sources, such as Acts, editorials, TV dramas and websites. We have conducted an iterative, inductive and cross-corpuses discourse analysis in order to better understand how representations work in a context of spectacularization. This analysis has demonstrated the variety of processes and operations, such as incontestabilization, projection, localization, amplification, reduction and assessment, which modify the meaning and stakes of the events selected. The analysis allowed us to illustrate that processes and operations made by representations define the limits of an object and offer a system of classification.

Keywords : social representations, operations, politics, spectacularization, personalization, Mario Dumont, Action démocratique du Québec, *Bunker*, le cirque, city amalgamation, discourse analysis

Table des matières

Résumé.....	iii
Summary	v
Table des matières.....	vii
Dédicace.....	x
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Les représentations sociales.....	8
1.1 La théorie des représentations de Moscovici.....	11
1.1.1 L'organisation des représentations : le contenu et sa structure.....	12
1.1.2 Processus d'objectivation et d'ancrage.....	13
1.2 Prolongements contemporains et questions.....	15
1.2.1 À propos des significations et de leur médiatisation.....	18
1.2.2 Procédés de production des représentations.....	21
1.2.3 Effectivité des représentations : les opérations.....	26
Chapitre 2 - Contexte empirique de la recherche : spectacularisation.....	31
2.1 La spectacularisation.....	34
2.1.1 Personnalisation et évaluation des performances.....	36
2.1.2 Dramatisation, fragmentation et normalisation.....	46
2.2 Enjeux représentationnels de la spectacularisation.....	50
Chapitre 3 : Implications méthodologiques et démarche d'analyse.....	55
3.1 Approche conceptuelle et choix méthodologiques.....	55
3.2 Corpus : événements choisis.....	67
3.2.1 Les fusions municipales.....	68
3.2.2 La montée de Mario Dumont et de l'ADQ.....	70
3.2.3 La série <i>Bunker, le cirque</i>	73
3.3 Analyse de discours : méthode.....	75
3.3.1 Repérer les procédés et analyser les opérations.....	81

3.3.2 Processus d'analyse.....	85
3.3.3 Questions de validités	89
Chapitre 4 - Mais ça va de soi ! Incontestabilisation	93
4.1 Comment rendre les idées incontestables	94
4.2 Opérations d'incontestabilisation.....	101
4.2.1 Poser les enjeux : affirmer et prescrire.....	101
4.2.2 Des rapprochements : lier les enjeux	106
4.2.3 Entendons-nous bien : l'encadrement	111
4.2.4 De l'autorité des preuves ou des preuves autoritaires.....	115
Chapitre 5 - Au-delà du look de l'emploi : personnalisation et évaluation	119
5.1 Intérêt pour la personne et opérations d'évaluation	119
5.1.1 Un petit appartement qui en dit long.....	122
5.1.2 De la personnalité et des qualités nécessaires pour gouverner	124
5.1.3 Un politicien authentique ou un « vrai » politicien : dualités	126
5.1.4 Une épouse qui bouscule les conventions : un jugement par ricochet.....	133
Chapitre 6 - Des personnages et des presque humains : projection, localisation, amplification et réduction	138
6.1 Personnages : points d'ancrage.....	138
6.2 Les tropes et autres figures de discours.....	142
6.3 Les opérations rendues possibles par les discours sur les personnages	146
6.3.1 Un si sombre avenir : projection	146
6.3.2 Dénoncer Bouchardville et freiner l'ADQ : localisation	156
6.3.3 Tuer la ville : amplification et réduction.....	161
6.4 Une galerie de personnages et des opérations.....	176
Chapitre 7 - Discussion	180
7. 1 Retour sur la spectacularisation	180
7.1.1 Synthèse : variété des opérations et des procédés.....	182
7. 2 Retour sur les représentations sociales.....	185

7.2.1 Procédés langagiers, opérations et médiatisation des significations.....	185
7.2.2 Baliser les frontières de l'objet	187
Chapitre 8 – Conclusion : moments clés de la recherche et ouvertures.....	193
8.1 Ouvertures liées à la spectacularisation et à la politique.....	197
8.2 Ouvertures et pistes rattachées aux représentations sociales	202
Références bibliographiques	205
Annexe 1 – Documents Mario Dumont	I
Annexe 2 – Documents fusions municipales	X
Annexe 3 – Documents série <i>Bunker, le cirque</i>	XXXVII

*À Léric pour son amour et sa
patience*

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ma recherche. Que ce soit par des discussions, des suggestions ou simplement par leur présence, tous ont participé à faire de cette thèse ce qu'elle est aujourd'hui.

Je tiens à remercier plus particulièrement mes directrices, Line Grenier et Carole Groleau, pour leur soutien indéfectible tout au long de mon parcours doctoral. Merci également aux évaluateurs de cette thèse qui m'ont forcée à préciser certains termes et pousser la réflexion encore plus loin.

Ma famille et mes amis, dont Claudine, Julie-Marthe, Christine, Patricia C. et Patricia G., pour les nombreux dîners et cafés en ville. Mes collègues du doctorat conjoint et plus particulièrement Consuelo, ainsi que tout le personnel administratif du département de communication.

Mes collègues de l'Université du Québec à Trois-Rivières, en particulier Yvon Laplante et Stéphane Perreault, qui m'ont également encouragée et appuyée depuis l'obtention de mon poste de professeure au département de lettres et communication sociale en 2006.

Je tiens par ailleurs à souligner l'appui financier du Fonds pour les chercheurs et l'aide à la recherche (maintenant Fonds de recherche sur la société et la culture), de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, du Département de communication de l'Université de Montréal, de la Fondation J.A. de Sève ainsi que de la Banque TD.

Enfin, un merci tout spécial à Léo, mon alter ego et mon plus fidèle supporteur sans qui ce projet n'aurait probablement jamais vu d'aboutissement. Merci pour tous tes encouragements, pour ton écoute et pour ton amour qui ne compte pas.

Introduction

Cette thèse a comme objet les représentations sociales et se veut un dialogue avec ceux qui s'y intéressent. D'emblée, soulignons la richesse et la souplesse de ce concept qui se prête à l'étude de sujets variés, qui permet d'appréhender des matériaux hétérogènes et d'emprunter diverses méthodes et techniques d'analyse de données. Tel que nous le verrons dans le premier chapitre, la théorie des représentations sociales proposée par Serge Moscovici en 1961 s'est ensuite développée au fil de son usage par les chercheurs ainsi que des ajouts conceptuels qu'ils y ont apportés. Nous nous situons également dans le prolongement contemporain de ces recherches articulées autour du concept de représentations sociales, mais notre regard porte plus particulièrement sur leur fonctionnement. Pour ce faire, nous avons formulé une problématique à partir des travaux de Moscovici et d'auteurs francophones, tels que Jean-Claude Abric, Pascal Moliner, Claudine Herzlich, et d'auteurs anglo-saxons, tels que Jonathan Potter, Ian Litton, Andrew Mackinlay, Margaret Wetherell et Derek Edwards. Nous avons également puisé dans les propositions théoriques de chercheurs tels que Richard Dyer, Jean-Michel Berthelot et Stuart Hall. Ce dernier donne au concept de représentations un rôle beaucoup plus actif et créatif en lien avec la manière dont les gens réfléchissent à propos du monde et de leur place à l'intérieur de celui-ci (Hall, 1997d).

À partir de ces différents travaux, nous formulons notre propre définition du concept des représentations afin d'appréhender celles-ci du point de vue des opérations qu'elles réalisent et des procédés qui rendent ces dernières possibles. Ce travail nous amène à analyser les procédés discursifs dans la création des représentations afin d'étudier la « portée » ou l'« effectivité » des représentations, c'est-à-dire leur capacité à influencer les significations, à apporter un changement dans la manière d'interpréter une situation et, ce

faisant, d'affecter les pratiques et d'induire une différence dans le monde. Ces propositions théoriques donnent au concept une « profondeur » ainsi qu'une « couleur » particulière, la nôtre, afin d'étudier non seulement les significations des représentations, mais aussi ce qu'elles mettent en place et génèrent. Nous avons formulé ces propositions à la suite de l'observation de certaines zones grises du concept auquel il semblait important de donner un autre « souffle ». D'ailleurs, Moscovici lui-même, lors d'une conférence en 1994, ouvrait la porte à ne plus se concentrer uniquement sur les significations des représentations, mais à étudier également leur aspect pragmatique. Plusieurs chercheurs anglo-saxons, mentionnés précédemment, proposaient déjà des pistes pertinentes à ce sujet. Nous poursuivons également dans cette voie. C'est ainsi aux chercheurs qui travaillent avec les représentations sociales que nous adressons cette thèse, espérant, tout comme eux, ajouter au concept et l'enrichir.

Plus encore, le terrain choisi pour étudier le fonctionnement des représentations, soit la politique, et le contexte de spectacularisation dans laquelle elles sont actuellement produites laisse également place à un possible dialogue avec les chercheurs en communication politique. Nous pensons ici plus particulièrement à ceux et celles qui s'intéressent à la politique et à ses représentations et qui l'étudient à partir, notamment, de discours médiatiques. En effet, il nous semble que l'approche privilégiée et la problématique formulée invitent à poser un regard sur le monde politique et ses manifestations qui, cessant d'opposer politique et médias, tentent plutôt d'analyser comment les différentes formes de représentations en modifient les significations. Il s'agit ici d'essayer de comprendre à la fois de quoi est composée la politique telle que représentée et quelles opérations sont alors réalisées. Cette voie mène ainsi vers une compréhension plus riche des manifestations contemporaines des représentations et des enjeux posés par la spectacularisation. Cette recherche laisse, à ce propos, entrevoir plusieurs possibilités d'études rattachées à l'objet empirique politique.

Cette thèse est divisée en trois temps ou grandes parties. Dans la première partie, plus théorique, seront abordées les questions relatives à l'approche mobilisée, à la problématique et aux questions de recherche formulées, au contexte empirique d'étude ainsi qu'aux implications méthodologiques que cette recherche amène. Dans la seconde partie seront présentés les fruits des analyses empiriques. Enfin, dans la dernière partie, nous reviendrons sur ce que ces analyses apportent en discutant de ce qui les traverse en fonction des questions de recherche, ainsi que de la manière dont elles nous permettent de revoir le concept de représentation. Nous y présenterons également les conclusions de la thèse ainsi que ses limites et les nouvelles pistes de recherche qu'elle offre.

Plus particulièrement, dans le premier chapitre, nous jetterons les bases de notre problématique articulée autour d'un concept central, soit celui des représentations sociales. Nous débuterons en rappelant les éléments clés de la théorie des représentations sociales de Serge Moscovici et ses principales composantes. Nous aborderons l'organisation des représentations du point de vue de leur contenu et de leur structure ainsi que les processus clés, soit l'objectivation et l'ancrage. Nous poursuivrons avec les prolongements contemporains liés à cette théorie. À partir des critiques soulevées par les chercheurs ainsi que de nos propres interrogations, nous ferons ressortir les questions qui nous apparaissent importantes ainsi que les zones grises identifiées au contact d'éléments de la théorie, telles que la médiatisation des significations. Nous formulerons ensuite nos propres propositions afin de pallier ces limites. Les représentations sont alors conçues, suivant Jodelet (1989) comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p. 36). Les représentations sont envisagées comme constitutives et construites dans et à travers des procédés langagiers qui réalisent des opérations. Ces dernières sont au cœur de notre questionnement. Nous les envisageons comme des déplacements de sens et d'enjeux qui informent les façons de faire et d'être et qui affectent les pratiques. Il s'agit là de l'un des apports au concept de représentations. Dans cette thèse, nous cherchons ainsi à répondre aux questions suivantes : Quels sont les procédés de production des

représentations ? Quelles opérations réalisent ces procédés ? Comment cela modifie-t-il les possibles significations ?

Dans le second chapitre, nous présenterons le contexte empirique de la recherche, soit la spectacularisation. À partir de l'exploration de la littérature en communication politique et en science politique qui traite de ce sujet, nous proposerons en quelque sorte un état des représentations de la politique. Ce chapitre, plus descriptif, permettra de voir comment la politique est représentée discursivement dans cette littérature. Ainsi, nous verrons qu'elle est souvent abordée comme un brouillage des genres entre divertissement et politique, qu'elle est également liée à l'avènement de la *celebrity politics*, à la personnalisation et à l'évaluation, à l'importance prise par le style en politique ainsi qu'à la dramatisation, la fragmentation et la normalisation. Au sortir de ce portrait, nous ferons ressortir les enjeux représentationnels de la spectacularisation. Cela nous permettra de préciser nos questions de recherche qui deviennent : Quelles opérations sont réalisées dans le contexte particulier de la spectacularisation ? À l'aide de quels procédés ? Comment cela modifie-t-il les possibles significations attribuées à l'objet politique ? Ce faisant, quels enjeux représentationnels cela soulève-t-il ?

Le troisième chapitre abordera la question de la méthodologie ainsi que de l'analyse. Nous discuterons, dans un premier temps, de notre approche conceptuelle et de ses implications méthodologiques. Nous expliquerons comment le fait de s'inscrire dans une approche constitutive alimente les gestes d'analyse ainsi que la méthode choisie. Dans un second temps, nous présenterons et justifierons les événements sélectionnés afin de composer les trois corpus de la thèse, soit les discours à propos des fusions municipales au Québec qui ont eu lieu en 2002, les discours au sujet de la montée en popularité de Mario Dumont et de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à la suite des élections partielles du printemps 2002 et enfin, les discours entourant la série *Bunker, le cirque* présentée à la télévision de Radio-Canada à l'automne 2002. Dans un dernier temps, nous aborderons la méthode d'analyse de discours que nous avons utilisée. Nous expliquerons à la fois la

démarche ainsi que les procédures d'analyses plus concrètes. Enfin, nous terminerons en exposant les questions de validité rattachées à notre recherche.

La seconde partie de cette thèse comprend les chapitres d'analyse. Les chapitres quatre, cinq, six traiteront ainsi du fonctionnement des représentations dans un contexte de spectacularisation en lien avec les corpus choisis. Dans le quatrième chapitre, à partir de certains travaux de Cuminal *et al.* (1997) et de Boltanski (1984, 1993), nous aborderons de manière théorique les différents procédés qui permettent de dissiper le doute, d'amener à l'adhésion et de produire des évidences. Nous utiliserons leurs travaux afin d'aborder les opérations d'incontestabilisation par lesquelles les idées acquièrent un caractère difficilement contestable et semblent aller de soi. Plus exactement, dans les analyses réalisées, nous montrons que grâce à différents procédés, tels que l'affirmation, la prescription, l'encadrement ainsi que le recours aux preuves, il est possible de réaliser ces opérations d'incontestabilisation. Ce chapitre illustrera ainsi une partie du fonctionnement des représentations et de leur effectivité.

Le cinquième chapitre traitera de personnalisation. À la suite d'une brève discussion à propos des enjeux soulevés par la littérature à ce sujet, nous poserons que cet intérêt pour la personne en politique alimente une série d'opérations d'évaluation où il est question de porter un jugement, d'établir une hiérarchie et de catégoriser. Celles-ci sont rendues possibles par un procédé appelé la caractérisation, par lequel les traits distinctifs des personnes et des objets sont discutés. Ce procédé prend appui sur la description de ceux-ci et fait également appel aux dualités (par exemple, jeune/vieux, vrai/faux) qui permettent de dépeindre la présence ou l'absence de certains éléments. Nous illustrerons, à l'aide d'exemples tirés du corpus, qu'à travers les discours à propos de l'appartement de Mario Dumont, de sa personnalité, de son authenticité et de sa famille, des procédés de caractérisation sont en cours et alimentent une série d'opérations d'évaluation. Ce chapitre jette ainsi un regard différent à l'endroit de la personnalisation en abordant la façon dont cet intérêt pour la personne participe plus largement de processus d'évaluation.

Le sixième et dernier chapitre d'analyse possède une structure un peu différente des chapitres précédents. En effet, il traitera de plusieurs opérations articulées ici autour d'un grand procédé, soit celui de la création ou de la mobilisation de personnages. Ces personnages à l'image de certains tropes et figures de discours - la métaphore, la synecdoque, la métonymie, l'analogie, l'amalgame, la comparaison - rendent possibles des déplacements de sens et d'enjeux. Nous montrerons comment ils donnent aux explications une forme concrète grâce à la notoriété des personnages utilisés. Plus encore, ces personnages qu'ils soient humains (hommes et femmes politiques, chefs d'État, *leaders* et chefs de partis) ou humanisés (villes, démocratie) sont à la fois des instruments de construction du discours, des points d'ancrage, qui alimentent quatre grandes opérations, soit la projection, la localisation, l'amplification et la réduction. La projection consiste en une série de prédictions sur ce en quoi pourrait constituer l'avenir si certains événements avaient lieu, tels que l'élection de Mario Dumont à titre de premier ministre ou bien les fusions municipales. Il s'agit d'attribuer à cet avenir des propriétés particulières. La localisation permet, quant à elle, de situer dans les personnes, des projets, des actions, des pratiques et des idées autrement plus abstraites. Elle facilite ainsi l'appréhension de celles-ci et rend possibles les accusations et la création d'ennemis. L'amplification et la réduction sont des opérations opposées. Tandis que l'une grossit les traits, l'autre les ramène à des proportions plus simples. Dans les deux cas, il s'agit toutefois d'octroyer des conséquences différentes aux événements au cœur des discours.

Dans la dernière partie de la thèse, nous présenterons la discussion et la conclusion de la thèse. Le septième chapitre, soit la discussion, sera l'occasion de revenir sur les analyses réalisées, de procéder à une synthèse des opérations et des procédés. Nous aborderons également les enjeux soulevés par cette spectacularisation. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur le concept central de la thèse soit, les représentations sociales, afin de porter un regard sur ce que cette recherche permet d'illustrer empiriquement du point de vue des procédés langagiers et de la médiatisation des significations présentées conceptuellement au premier chapitre. Nous présenterons également les « découvertes »

que ces analyses apportent à propos des opérations et de comment les représentations permettent de baliser les frontières de l'objet.

Enfin, dans le huitième et dernier chapitre de la thèse nous offrirons les conclusions dégagées par cette recherche. Nous y reviendrons alors sur les éléments clés des différents chapitres ainsi que sur les chantiers théoriques et empiriques que laisse entrevoir cette thèse.

*« Toute recherche suppose une certaine “conversion du regard”, cherchant à voir des choses qui crevaient les yeux, qui aveuglaient et aussi des choses réellement cachées, non pas en profondeur, mais souvent en étendue, en mutabilité, en “caméléonismes” »
Angenot, 1993 : 97*

Chapitre 1 - Les représentations sociales

Cette thèse porte sur les représentations. D'entrée de jeu, quiconque s'intéresse à celles-ci ne peut que constater leur caractère polysémique. En effet, dans leur sens commun, les représentations sont utilisées pour discuter de plusieurs choses. Elles évoquent tantôt l'idée de re-présenter, de présenter de nouveau quelque chose qui existe déjà à l'aide d'une image, d'une figure. Dans ce prolongement se situe la notion de représentations artistiques qui désignent à la fois « l'acte créateur et les produits de la création » (Vidal, Rateau et Moliner, 2006 : 13). Un autre sens peut également être octroyé au terme représentation. En effet, ce dernier peut être envisagé pour parler de délégation, de représentation politique, c'est-à-dire considéré du point de vue de la capacité à agir à la place d'un autre, à le remplacer en acceptant des fonctions telles que celles de diplomate ou de parlementaire et d'exercer, en son nom et pour celui-ci, le pouvoir. Les représentants seront alors ceux d'un parti, d'un pays ou encore d'une entité telle qu'un syndicat.

Par ailleurs, le terme représentation est utilisé par plusieurs disciplines académiques. À titre d'exemple, dans certains travaux de science politique, la notion de représentation permet d'aborder les questions de délégation et de réfléchir à ce que signifie et ce qu'implique le fait d'être un représentant politique. Ces questions de délégation et

d'exercice du pouvoir seront examinées de différentes manières. Ainsi, la politologue Manon Tremblay et ses collaborateurs (1995, 1997, 2005) ont étudié la représentation féminine afin d'identifier, entre autres, qui sont les femmes en politique et quels sont les cheminements des candidates féminines aux élections provinciales et fédérales. Dans d'autres champs disciplinaires, les représentations sont utilisées afin d'appréhender les processus mentaux ou cognitifs. Les recherches en psychologie sociale ont, par exemple, analysé le rôle des représentations dans les relations interpersonnelles et intergroupes. Est alors abordé, notamment, leur rôle « dans la constitution, la cohésion, bref dans la dynamique des groupes » (Vidal, Rateau et Moliner, 2006 : 17). Le regard se porte, dans ces cas, sur les manières dont sont conçues, organisées ou structurées les représentations.

Ce concept est également utilisé dans des domaines tels que l'anthropologie, la sociologie et l'histoire et la communication, pour ne nommer que ceux-là. Ainsi, pour l'anthropologue Marc Abélès (2007), il faut ajouter à l'idée de délégation celle de mise en scène¹. « Les prétendants [au pouvoir] doivent prouver leur capacité à représenter, c'est-à-dire à incarner les attentes des électeurs. La campagne [politique] offre aussi à voir en représentation un spectacle unique à destination du public. Elle présente l'attrait du feuilleton où l'on suit avec passion les avatars des grands protagonistes » (Abélès, 2007 : 10).

Ces quelques exemples démontrent que le concept de représentation est utilisé de plusieurs manières. Il importe donc d'être attentif à ses usages. Pour notre part, c'est à partir des représentations sociales, telles que décrites dans la théorie du même nom développée par Serge Moscovici, que nous travaillons. Ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est de comprendre et de conceptualiser le fonctionnement des représentations, notamment grâce aux notions de procédés et d'opérations qui seront définies au cours de ce chapitre. C'est à partir de la théorie des représentations sociales et

¹ Nous aborderons, au deuxième chapitre, la question de la mise en scène de la politique.

des prolongements contemporains offerts par certains auteurs dits de l'école française des représentations sociales, tels que Jean-Claude Abric, Claude Flament, Michel-Louis Rouquette, Patrick Rateau, Pascal Moliner, Claudine Herzlich, et d'auteurs anglo-saxons, tels que Jonathan Potter, Ian Litton, Andrew Mackinlay, Margaret Wetherell et Derek Edwards, que nous développons conceptuellement ces notions.

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord les éléments clés des représentations, comme envisagées par Moscovici. Par la suite, nous aborderons les ajouts et les suites à ses recherches, ce qui nous permettra de discuter des apports de ces travaux ainsi que des questions qu'ils soulèvent. Cela nous amènera finalement à proposer notre propre manière d'envisager les représentations sociales, laquelle, bien qu'elle se situe dans le prolongement des travaux précédents, s'inspire également de ceux d'autres chercheurs, dont Stuart Hall, Richard Dyer et Jean-Michel Berthelot, qui s'inscrivent dans des perspectives liées aux *Cultural Studies* et à la sociologie. Nous reconnaissons que ces différents auteurs font partie d'écoles et de traditions de recherche différentes. Toutefois, l'exploration de certaines de leurs propositions alimentera notre *bricolage* conceptuel. Ce dernier nous permettra d'en appréhender le fonctionnement des représentations. C'est ce dernier élément qui est au cœur de nos interrogations. Comment les représentations fonctionnent-elles ? Que mettent-elles en place ? Que rendent-elles possible ? Ces questions sont centrales et guident l'ensemble de la démarche de recherche. En vue d'y répondre, nous abordons, dans ce premier chapitre, les fondements et les prolongements théoriques des représentations.

1.1 La théorie des représentations de Moscovici

De nombreux travaux s'inspirent et s'inscrivent dans le prolongement de ceux de ce chercheur français. La théorie de la représentation sociale² élaborée par Serge Moscovici a eu, et a encore, beaucoup d'influence sur la manière d'envisager ce concept. Dans son étude phare intitulée *La psychanalyse, son image et son public*, il proposait une définition de ce qu'il appela la représentation sociale. Il utilisa ce concept afin d'aborder la psychanalyse et d'en étudier l'élaboration et le contenu. Précisons que Moscovici utilisa les travaux du sociologue Émile Durkheim³ afin de proposer sa définition. Moscovici retient de cet auteur le concept de représentation collective qui devient le point de départ de sa recherche à propos de la psychanalyse, tel que le rappelle Robert Farr (1989). Moscovici (1961) proposait alors d'envisager ce qu'il nomme la représentation sociale comme des systèmes cognitifs possédant une logique et un langage particuliers, des théories, des sciences *sui generis*, destinées à la découverte du réel et à son ordination. D'emblée, soulignons la définition large de ce concept qui permet différentes appropriations, mais qui sera aussi l'objet de critiques de la part de divers chercheurs, tel que nous le verrons plus loin.

Pour cerner la représentation sociale de la psychanalyse, Moscovici a étudié non seulement ce qu'en disait la presse par le biais d'une analyse de contenu des articles de journaux et de revues qui traitaient directement ou indirectement de la psychanalyse, mais il a également interrogé la population française. Par le biais de questionnaires, il a examiné ce

² Dans ses premiers travaux, Moscovici utilisa le terme « représentation sociale » au singulier. Par la suite, il utilisa également le terme « représentations ». Pour notre part, nous estimons qu'en raison de la diversité et de la variété des formes de connaissances mobilisées par les représentations, celles-ci ne peuvent s'envisager qu'au pluriel. Nous utiliserons néanmoins le terme tel qu'il apparaît dans le texte cité.

³ « Durkheim avait, dans ses travaux, utilisé le terme de représentation collective afin d'aborder les systèmes partagés par une même collectivité, comme les religions et les mythes. Il les opposait aux représentations individuelles qui sont du domaine des psychologues. Plus sociales que ces dernières qui sont des manifestations purement cognitives, moins globales que les mythes et les phénomènes étudiés par les anthropologues et les sociologues, les représentations sociales permettent aux individus de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer », précise Farr (1989).

qu'elle en avait retenu et comment elle comprenait les nouvelles informations à propos de la psychanalyse, alors encore à ses premiers développements hors des champs distincts de la psychologie. « Son propos était de montrer comment une nouvelle théorie scientifique ou politique est diffusée dans une culture donnée, comment elle est transformée au cours de ce processus et comment elle change à son tour la vision que les gens ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent » (Farr, 1989 : 381).

1.1.1 L'organisation des représentations : le contenu et sa structure

Dans sa théorie, Moscovici s'intéressa à l'organisation de ce qu'il appelle le contenu de la représentation. Ce contenu est appréhendé par le biais de trois éléments hiérarchisés, soit (1) l'attitude (2) l'information et (3) le champ des représentations. L'attitude est définie comme « l'orientation générale, positive ou négative vis-à-vis de l'objet de la représentation » (Herzlich, 1972 : 311). L'information constitue ce que la personne sait, la somme des connaissances qu'elle possède, à propos de l'objet étudié. Puis, une fois organisée et hiérarchisée, cette information forme « le champ des représentations ». Cela suppose que la personne dispose d'un minimum d'informations, « qu'elle intègre à un niveau imageant et, qui, en retour, contribue à l'organiser », explique Claudine Herzlich (1972 : 310). En outre, le champ des représentations ainsi que le niveau d'information peuvent varier à l'intérieur d'un groupe, de même que d'un groupe ou d'un sujet à l'autre. Il est alors posé que les significations attribuées aux objets, aux choses, aux événements ont une influence sur la relation des gens face à ces objets et face aux autres groupes. Par ailleurs, le contenu des représentations possède une organisation et une hiérarchie particulières, lesquelles ont été élaborées davantage par des chercheurs tels que Jean-Claude Abric, dont les travaux seront présentés un peu plus loin.

1.1.2 Processus d'objectivation et d'ancrage

Comment, alors, les représentations sont-elles élaborées ? Moscovici fait état de deux processus conjoints qui participent à l'élaboration des représentations, soit l'*ancrage* et l'*objectivation*. Bien que pour les expliquer il faille les dissocier et ainsi les présenter tour à tour, il ne faut pas oublier que ces processus sont consubstantiels, autrement dit, qu'ils s'alimentent mutuellement.

D'après le chercheur, il y a, lors de l'objectivation, sélection d'éléments relatifs à l'objet, organisation de ceux-ci et naturalisation par l'ancrage. L'objectivation rend compte d'un « agencement particulier des connaissances concernant l'objet de la représentation sociale » (Moscovici, 1961 : 312). Moliner (2001b) ajoute que l'objectivation permet de « rendre concret et matériel ce qui est abstrait et impalpable » (p. 19). Par ce processus, « les connaissances relatives à l'objet de représentation n'apparaissent plus comme des concepts, des constructions intellectuelles destinées à rendre compte de cet objet, mais bien comme des éléments tangibles de la réalité » (Moliner, 2001b : 19). L'objectivation réduit la distance qui sépare les représentations de leurs objets, permet de mettre en commun les connaissances par le formatage de celles-ci. Par exemple, une notion abstraite telle que la mondialisation peut venir s'objectiver « dans l'image des gratte-ciel de Singapour, dans le logo d'une entreprise de messagerie internationale ou dans la figure de Bill Gates » (idem). Il y a alors simplification et réduction de la distance face à cette notion. Cela se fait « en fonction de cadres de références et de conceptions familières. On y perd en richesse informative (puisqu'il y a simplification) ce que l'on gagne en compréhension » (Bonardi et Roussiau, 1999 : 24). Ce processus contribue ainsi à la « mise en commun du savoir, car il appelle au consensus de l'évidence d'un réel que nul ne saurait nier » (Moliner, 2001b : 21). Lors de l'objectivation « [t]out ce qui appartient à notre monde sensible, objet, personne, événement, iconographie, tout ce dont nous pouvons faire l'expérience perceptive est susceptible de servir de support » (idem, p. 20).

Le second processus identifié par Moscovici est appelé l'ancrage et se situe dans le prolongement de l'objectivation. Il « intervient en amont et en aval de la formation des représentations, en assurant leur incorporation dans le social » (Jodelet, 1994 : 57). En amont, l'ancrage enracine les représentations dans les connaissances préexistantes qui servent de cadre de référence afin d'appréhender l'objet. Il intègre le nouveau dans l'ancien et insère l'objet dans un réseau de significations déjà existantes. Il permet ainsi de « rendre familier ce qui est étrange », tel que le résume Max Gigling et Patrick Rateau (1999 : 64). En aval, l'ancrage joue un rôle d'intégration et de familiarisation. L'ancrage « sert à l'instrumentalisation des connaissances en leur conférant une valeur fonctionnelle pour l'interprétation et la gestion de l'environnement » (Jodelet, 1994 : 57). Il participe à la « création d'un cadre de la conduite, constitution d'une typologie des personnes et des événements » (Moscovici, 1961 : 332). L'objectif est de rendre l'objet familier afin de pouvoir l'appréhender et se l'approprier. Par exemple, Moliner (2001b) explique que « [c]'est ce que l'on fait lorsque l'on essaie de comprendre l'Internet en utilisant ce que l'on sait du Minitel⁴. C'est ce que font certains parents lorsqu'ils tentent d'appréhender la musique Techno à partir de leur expérience de la Pop music » (p. 19). Il estime alors que « [l]es savoirs ainsi produits vont être instrumentalisés par les groupes sociaux leur permettant de légitimer leurs positions ou d'atteindre leurs objectifs » (Moliner, 2001c : 19). Ainsi, tel que Pierre Manonni (1998) le résume, l'ancrage « confère une valeur fonctionnelle au contenu représentationnel » (p. 43). Comment ? Par l'intégration dans le réseau de significations existant et par la hiérarchisation de celles-ci. Les représentations permettent l'interprétation et la « médiation entre l'individu et son environnement » (Herzlich, 1972 : 315). Les connaissances produites pourront être instrumentalisées par les individus afin de légitimer leur position ou pour atteindre certains objectifs.

⁴ « Le Minitel est une technologie de communication télématique développée par la DGT (ministère des Postes et Télécommunications) et utilisée en France, essentiellement dans les années 1980 et 1990. Le réseau grand public de Minitel pourrait être vu comme un des réseaux précurseurs - mutatis mutandis - du World Wide Web (les premiers réseaux mondiaux de l'Internet datent de la fin des années soixante, mais ne concernaient pas le grand public). Comme dans le Web, en effet, un serveur Minitel pouvait transférer un appel sur un autre service », tiré de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Minitel>, consulté le 6 août 2006.

Moliner (2001) démontre que les explications seront différentes suivant le cadre de référence choisi. Selon le point d’ancrage, le discours qui sera développé sera ainsi distinct. Par exemple, en France, l’entrée dans le Code civil, en 1999, du Pacte Civil de Solidarité (PaCS)⁵ a généré une série de discours où ce dernier est pensé et justifié « en terme de citoyenneté (droits et devoirs), en terme d’économie sociale (droit au bail, protection sociale), en termes amoureux (sentiments, sexualité), biologiques (reproduction) » (Moliner, 2001b : 19). L’ancrage varie alors en fonction du milieu d’appartenance des individus (politiciens, juristes, religieux, simples citoyens) ainsi que de leurs systèmes de valeurs.

1.2 Prolongements contemporains et questions

Dans cette partie, nous discuterons des prolongements contemporains des travaux de Moscovici. Ce faisant, nous présenterons les questions soulevées par les chercheurs ainsi que nos propres interrogations face à certaines ambiguïtés liées au concept de représentations sociales. Nous illustrerons les différents ordres de questionnements auxquels la théorie donne lieu et, par la suite, nous expliquerons comment nous allons plus particulièrement nous inscrire dans le prolongement de certains d’entre eux.

Marquante, la publication de *La psychanalyse, son image et son public* a poussé de nombreux chercheurs à étudier le rapport à divers objets de connaissance et pratiques sociales. Tel que le rappelle Farr (1989), « [Moscovici] n’a pas seulement répertorié la diffusion du savoir psychanalytique dans les différents milieux socioculturels, mais aussi isolé, ordonné et analysé les représentations sociales en circulation dans la presse » (p. 382). Moliner (2001a) estime, quant à lui, que cette théorie offre des clés pour comprendre, décrire et expliquer les significations, les prises de position, les croyances et les attentes observables dans la société. Tel que le résume Denise Jodelet (1984a), « les représentations

⁵ Le PaCS est un contrat que deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent peuvent conclure afin d’organiser leur vie commune.

ont permis d'étudier les rapports à des objets socialement valorisés, parfois situés au cœur des conflits d'idées ou de valeurs et à propos desquels les différents groupes sociaux sont amenés à définir leurs contours et leurs particularités » (p. 17). Cette dernière façon d'envisager les représentations fait en sorte que celles-ci ont parfois été étudiées en contexte expérimental, lors de recherches en psychologie sociale, afin d'aborder, entre autres, les relations interpersonnelles et intergroupes.

Par ailleurs, nous estimons que les représentations sociales, comme envisagées par Moscovici, sont fécondes en raison de ses propositions quant à la manière dont sont organisées les significations au sein des représentations. La théorie, comme le remarque Annamaria Silvana de Rosa (1994), a fait l'objet de plusieurs lectures, ce qui semble, d'après nous, un indicateur supplémentaire de sa richesse. Ainsi, dans la lignée des travaux de Moscovici, plusieurs chercheurs ont tenté de comprendre les représentations de différents objets. Ces recherches illustrent du même coup la fertilité et la versatilité de la théorie. Ont ainsi été étudiés : le corps humain (Jodelet, 1983), la maladie (Herzlich, 1969), la culture (Kaës, 1968), la justice (Robert et Faugeron, 1978, Clémence et Doise, 1995a), les droits de l'homme (Clémence et Doise, 1995b), le métier d'infirmière (Guimelli 1994, Guimelli et Reynier, 1994), les pratiques et identités professionnelles (Blin, 1997), les sages femmes (Bergeron, 2003), pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs des auteurs de ces études ont abordé les représentations en décrivant leur composition, leur contenu et parfois les effets sur les rapports sociaux.

Jean-Claude Abric (2003) s'est attardé plus particulièrement à l'organisation et à la hiérarchie des représentations sociales, raffinant ainsi les propositions de Moscovici. Abric envisage les représentations comme des « grilles de lectures » et se penche sur les contenus plus ou moins stabilisés qui les façonnent. Pour ce chercheur, les représentations sont à l'image des atomes, dont « [t]ous les éléments [...] n'ont pas la même importance. Certains sont essentiels, d'autres importants, d'autres, enfin, secondaires » (Abric, 2003 : 59).

Les éléments essentiels et importants constituent ce qu'il appelle le noyau central et les éléments secondaires sont dits périphériques. Abric estime que :

« l'existence de ce double système [...] permet de comprendre une des caractéristiques essentielles des représentations sociales qui pourrait apparaître comme contradictoire : elles sont à la fois stables et mouvantes, rigides et souples. Stables et rigides parce que déterminées par un noyau central profondément ancré dans le système de valeurs partagé par les membres du groupe, mouvantes et souples parce que nourries par des expériences individuelles, elles intègrent les données du vécu et de la situation spécifique, et l'évolution des relations et des pratiques sociales dans lesquelles s'insèrent les individus ou les groupes » (Abric, 1994b : 29).

Le noyau offre aux représentations la stabilité, les éléments périphériques, la souplesse. Les représentations peuvent ainsi changer, être modifiées au fil du temps, des événements et de l'adoption de pratiques particulières. À titre d'exemple, dans une étude à propos des représentations du travail chez les jeunes, Abric (2003) a identifié des contenus identiques, mais des noyaux différents, chez les deux groupes étudiés. Dans un cas, pour les plus qualifiés, le travail est une « valeur », alors que pour les étudiants non qualifiés, il est un « moyen ». Ce qui fait dire au chercheur qu'une approche qui n'aurait pas mis l'accent sur la hiérarchie du contenu aurait mis à plat ces différences majeures entre les deux groupes. Ainsi, pour ce chercheur, les éléments centraux et périphériques des représentations viendront donner, selon leurs agencements, des significations différentes aux représentations. En somme, pour Abric (1994b), le noyau central est « l'élément fondamental de la représentation, car c'est lui qui détermine à la fois la signification et l'organisation de la représentation » (p. 21). En fait, c'est ce noyau qui résistera le plus au changement, qui génèrera et ordonnera les significations. Autour de celui-ci s'organiseront les éléments périphériques, qui « constituent l'essentiel du contenu de la représentation, sa partie la plus accessible, mais aussi la plus vivante et la plus concrète » (p. 25). Retenons que le contenu des représentations possède une organisation et une hiérarchie particulières qui lui confèrent à la fois un caractère souple et stable.

Claude Flament (2001) a quant à lui porté son attention sur les liens unissant les pratiques sociales et la dynamique des représentations, une pratique étant pour lui un « système de comportements reconnus socialement » (p. 44). Il s'est intéressé, entre autres, aux différents types de transformation des représentations – résistante, progressive, brutale – au contact des pratiques. Pour leur part, Claudine Herzlich et Janine Pierret (1988) ont utilisé le concept afin d'étudier, à travers l'analyse des discours de la presse de 1982 à 1986, l'apparition et la « cristallisation » des significations du sida comme maladie « nouvelle » (elles indiquent que sa découverte scientifique remonte à 1981). Elles se sont plus spécifiquement penchées sur l'évolution des significations attribuées à la maladie à travers les manières dont elle était discutée au cours de cette période et comment ces significations ont tour à tour été modifiées et se sont stabilisées.

1.2.1 À propos des significations et de leur médiatisation

Ce qui ressort de ces prolongements contemporains de la théorie des représentations, c'est en outre l'importance accordée aux significations au sein des représentations. Quelle est alors la relation entre les objets et les significations ? Comment, selon les auteurs, ces significations sont-elles médiatisées ? Essayons de dégager des éléments de réponse à partir de l'examen de quelques-uns des arguments théoriques et analytiques offerts par les différents auteurs ayant travaillé avec le concept.

Denise Jodelet (1989) pose qu'« [i]l n'y a pas de représentation sans objet » (p. 37). Cette chercheuse met un accent particulier sur la relation entre le sujet – l'individu - et l'objet. Dans un ordre d'idée similaire, Abric (1994a) écrit qu'« [u]ne représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un » (p. 12). Dans cette optique, « il n'y a pas *a priori* de réalité objective ». Ainsi, « toute réalité est représentée », c'est-à-dire « appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne » (Abric, 1994a : 12).

Dans cette optique, la représentation ne peut être, selon lui, un « reflet de la réalité », elle est plutôt une « organisation signifiante », laquelle dépendra de facteurs « contingents » et « contextuels » (p. 13). Moliner (2001) croit qu'admettre l'idée que toute réalité est représentée « revient à reconnaître la différence qui peut exister entre le monde et sa représentation » (p. 20). Cette dernière citation illustre bien un certain type de positionnement adopté par les chercheurs utilisant la théorie des représentations sociales. L'objet et sa représentation étant envisagés comme deux choses distinctes, il peut donc y avoir une « distance » entre les deux. La représentation est celle DE quelque chose. Il est alors conséquent de parler de « décalages » existant entre les deux (Mannoni, 1998 : 61). Il y aurait ainsi les objets et les représentations de ceux-ci. Herzlich (1972) explique, quant à elle, qu'« [e]n tant que modalité de connaissance, la représentation sociale implique d'abord une activité de *reproduction* des propriétés d'un objet, s'effectuant à un niveau concret, fréquemment métaphorique et organisée autour d'une signification centrale » (p. 305). Pour la chercheuse, « [c]ette signification n'est pas le reflet dans l'esprit d'une réalité externe parfaitement achevée, mais un remodelage, une véritable "construction" mentale de l'objet conçu comme non séparable de l'activité symbolique d'un sujet – elle-même solidaire de son insertion dans le champ social » (idem, p. 306). Ainsi, retenons l'idée d'une construction de la réalité par la représentation. Précisons ici que les auteurs cités précédemment utilisent le terme objet pour parler de l'objet de connaissance lié aux représentations, alors que le sujet est l'individu qui les produit.

La question de la relation représentations/objets amène néanmoins à réfléchir au statut de la réalité et à la médiatisation des significations. Les significations sont-elles toujours déjà là ou produites par les représentations ? Comment sont produites ces significations ? En 1984, Moscovici propose que les significations ne résident pas « dans le monde », mais plutôt que ce monde ne devienne signifiant que lorsque les représentations lui ont donné une signification. C'est plus particulièrement par le biais de l'objectivation et de l'ancrage que sont construites ces significations. Moscovici (1993) estime que « [l]'explication de ces processus fait donc, sans discussion, partie d'une explication

générale des représentations sociales, et doit nécessairement continuer d'en faire partie » (p.167). Toutefois, selon Andrew McKinlay et Jonathan Potter (1987), il existe une ambiguïté « over the status of the 'outside' world, in relation to the world of the social representation » (p. 479).

Comment, alors, envisager la médiatisation de ces significations ? À travers les propositions théoriques de certains chercheurs, des pistes se tissent. Lorsqu'Abric (1994b) pose que « ce sont les productions discursives qui permettent d'accéder aux représentations » (p. 15) ou que c'est dans les discours que va être « formulée ou découverte une représentation » (idem), il semble poser l'existence d'un lien direct entre discours et représentations. Les représentations seraient-elles ainsi directement accessibles par les discours ? Le lien semble alors mimétique (Hall, 1997b), c'est-à-dire que les significations des personnes, des objets, des idées, des événements sont envisagées comme étant déjà présentes dans le monde réel. Dans cette optique, la médiatisation des significations se ferait par le langage, lequel est alors perçu comme le miroir ou le reflet de ces significations. Nous estimons pour notre part que ce lien doit être questionné. À ce propos, Herzlich (1972) critique la « tendance à considérer la représentation comme parfaitement transparente à elle-même » (p. 306). Elle soulève que, « méthodologiquement, l'étude d'une représentation doit reprendre, pour en rendre compte, le langage, les catégories, les métaphores des sujets chez lesquels elle s'exprime, l'on a supposé à tort que celui-ci en possédait pleinement la clé » (idem). Dans une optique similaire, Jonathan Potter et Ian Litton (1985) estiment que l'étude des représentations est trop descriptive et statique. Ils croient que les études à propos des représentations sociales devraient être plus sensibles à la souplesse du langage et au contexte dans lequel les termes sont utilisés. Ainsi, au-delà de la dimension méthodologique d'accès aux représentations, il s'agit de questions théoriques établissant des liens entre représentations et langage, lesquels méritent plus d'attention. Nous aborderons les quelques façons de les envisager au cours de la prochaine partie.

1.2.2 Procédés de production des représentations

Moscovici, lors de la théorie, ouvrait une piste sans pour autant offrir une longue réflexion à ce sujet. Il proposait alors que l'apparition d'une nouvelle représentation de certains phénomènes « appelle l'intervention d'un langage propre à répondre aux exigences du changement et de la remise en ordre de l'état des choses. L'étendue du vocabulaire, son degré d'emploi, sont autant de garanties et de moyens de consolidation d'une représentation » (Moscovici, 1961 : 334-335). Ainsi, langage et représentations sont liés, mais comment ? Plus tard, en 1993, Moscovici offre lui-même, lors du premier congrès international sur les représentations sociales, d'autres ouvertures intéressantes. À l'occasion de l'allocution inaugurale, le chercheur explique que, trente ans après la publication de *La psychanalyse, son image et son public*, sa théorie des représentations reste névralgique pour expliquer « the way in which people produce and structure knowledge » (p.163). Pour le chercheur, cela passe alors par des processus de communication. Ainsi, il écrit que :

« [L]es représentations sociales ne sont pas fondées sur les choses et les situations dont elles parlent, mais sur les communications à propos de ces choses et de ces situations. En ce sens, elles sont partagées socialement, avant d'être saisies individuellement et ceci fait clairement comprendre pourquoi les processus de communication façonnent et transforment les représentations partagées » (1993 : 167).

Cette piste présente un intérêt, car elle soulève des questions telles que : Comment les processus de communication façonnent-ils et transforment-ils les représentations sociales ? De quelles manières les significations sont-elles médiatisées lors de ces processus ? Dans la lignée de ces réflexions se trouvent plusieurs chercheurs anglo-saxons, tels que Jonathan Potter, Andrew Mackinlay et Ian Litton ainsi que Margaret Wetherell, Derek Edwards et Michael Billig. D'après de Rosa (1994), ces chercheurs formulent souvent les critiques les plus virulentes tout en étant les plus ouverts à l'adoption de méthodes et d'approches utilisées dans d'autres disciplines. Leurs travaux méritent ainsi plus d'attention, parce qu'ils

permettent d'envisager de manière plus claire la médiatisation des significations au sein des représentations sociales.

Pour Billig (1993), Moscovici ouvre la possibilité, en accordant un rôle clé aux processus de communication dans la production des connaissances, de tisser des liens entre représentations et langage. En fait, toujours pour Billig, la construction des représentations possède une dimension fondamentalement rhétorique et argumentative. Pourquoi ? Parce que, selon le chercheur, nous réfléchissons en termes rhétoriques. « Since rhetoric is involved in acts of communication, the social representation approach, by stressing the importance of communication, is implicitly recognizing the centrality of rhetoric for social psychology » (Billig, 1993 : 45). Ainsi, Billig soutient que la théorie peut être enrichie lorsque l'on tient compte de l'argumentation et de son importance sociale et psychologique. Le chercheur souligne toutefois que même si Moscovici tisse des liens entre représentations sociales et communication, il reste des enrichissements à apporter au concept. C'est à ce point de vue que les approches rhétoriques peuvent, selon lui, venir enrichir la réflexion. Billig (1993) tente ainsi de jeter des ponts entre l'aspect cognitif des représentations sociales et l'argumentation.

Dans une optique similaire, Tarso Mazzotti (2002) tisse également des liens entre argumentation, rhétorique et représentations sociales. Il considère, que « les théories de l'argumentation et de la rhétorique [...] ont beaucoup à offrir à tous ceux qui travaillent dans le champ des représentations sociales » (p. 207), entre autres parce que « l'un des présupposés de ce champ est que les représentations sociales sont constituées à partir de pratiques argumentatives et/ou conversationnelles développées par les membres d'un groupe social » (p. 207).

Pour lui :

« [p]uisque les groupes réflexifs développent leurs représentations au moyen [notamment] des conversations visant à assimiler et à accommoder les nouveaux objets qui leur sont présentés, il devient nécessaire d'examiner le processus argumentatif mis en œuvre dans les groupes tout en évaluant les représentations sociales au moyen des figures argumentatives » (Mazzotti, 2002 : 208).

Mazzotti (2002) envisage les figures argumentatives comme « un ensemble de formes d'énonciation cataloguées par les rhétoriciens classiques et par les théoriciens actuels de l'argumentation et de la rhétorique » (p. 208). Soulignant le caractère fonctionnel des figures au sein de l'argumentation, l'auteur s'intéresse plus particulièrement au rôle organisateur et persuasif de la métaphore dans le champ des représentations sociales. Pourquoi s'intéresse-t-il plus particulièrement à la métaphore ? Parce qu'elle procède par la « condensation des significations » (p. 222) ce qui permet de saisir « le système opératoire d'une représentation, son schéma ou sa structure argumentative ainsi que la genèse sociale de ce qui est valorisé dans les analogies condensées » (idem).

Tissant également des liens entre représentations et langage, Potter et Litton (1985a) proposent d'envisager les représentations comme des « répertoires linguistiques », qui peuvent être définis comme « recurrently used systems of terms for characterizing actions, events and other phenomena. They are constituted through a limited range of lexical items and particular stylistic and grammatical constructions, combined with specific metaphors and tropes » (p. 89). Selon ces deux chercheurs, cet accent mis sur le langage permet de dépasser le caractère vague de la définition des représentations et facilite l'analyse des relations entre les répertoires et le contexte d'usage. Dans un article subséquent, Litton et Potter (1985b) font l'analyse de ces propositions à partir d'une étude des explications offertes par les médias et par les participants, au sujet des causes à l'origine d'émeutes ayant eu lieu en Europe. Leur recherche ayant fait ressortir les schémas (*schemata*)

explicatifs utilisés, la flexibilité des significations ainsi que le caractère contextuel des termes utilisés, les auteurs indiquent qu'il est important de se pencher davantage sur les liens entre langage et représentations. Ils concluent leur article en expliquant que l'intégration de certains éléments des perspectives sociolinguistiques et sémiotiques d'analyse des discours et des conversations enrichirait grandement les analyses ainsi que le regard sur les représentations.

Quelques années plus tard, Potter, McKinlay et Wetherell, (1993) passent des « répertoires linguistiques » aux « répertoires interprétatifs ». Ils entrevoient ces derniers comme des « building blocks that people use for constructing mental version of actions, cognitive processes, and other phenomena in their discourse » (p. 147). Tout comme les répertoires linguistiques, c'est grâce aux métaphores, aux tropes et aux figures de discours qu'un répertoire peut être identifié. Il y a là des parentés avec les propositions offertes plus tôt par Billig et Mazzotti, car ces métaphores sont organisantes et permettent de réaliser différentes performances discursives, telles que le blâme ou l'avertissement. Elles ont également la particularité de pouvoir être étudiées au moyen des récurrences retrouvées dans les différents matériaux utilisés. Selon ces chercheurs, le concept de répertoire interprétatif permet d'expliquer le travail des représentations. Il s'agit en quelque sorte d'un concept analytique mettant en lumière « la construction des représentations dans les discours » (idem, p. 147).

Que retenir de ces différents travaux qui intègrent rhétorique, argumentation et représentations sociales ? Ce qui en ressort est que la production et la structuration des connaissances des représentations peuvent être envisagées en termes rhétoriques et argumentatifs. Ce sont ces pratiques qui permettent la médiatisation des significations et la formulation des représentations en termes concrets et tangibles. Ainsi, les représentations sociales permettant aux gens de donner un sens au monde dans lequel ils évoluent lorsqu'elles sont considérées comme des « primarily cognitive phenomena (although they are sometimes considered as cultural objects) » (Potter et Edwards, 1999 : 448-449). Elles

peuvent être envisagées comme médiatisées par des figures argumentatives permettant, notamment, de condenser les significations, qui restent au cœur de la théorie des représentations sociales. À la suite de Litton et Potter (1985), nous posons que « [s]ocial representation constitute a practical, linguistically based apparatus for making sense of the social world » (p. 372).

Ainsi, à la lumière des propos précédents, nous avançons que les processus rhétoriques et argumentatifs, abordés précédemment par les auteurs, peuvent en fait être appelés des procédés langagiers. La rhétorique et l'argumentation étant alimentées, selon nous, par le langage. Les procédés langagiers médiatisent, d'après nous, les significations. Dans cette optique, il est possible de dire que les représentations sont médiatisées par le langage. Ce dernier est alors envisagé comme étant plus qu'un simple moyen de transmission. Tel que le remarque Stuart Hall (1997a), le langage permet d'extérioriser, de rendre accessibles, de mettre à la disposition des gens, les significations octroyées au monde et aux événements.

Les représentations existent ainsi grâce au langage et peuvent être échangées par le biais de et à travers lui. Le langage permet ainsi de rendre accessibles les représentations. Néanmoins, il ne faudrait pas réduire les représentations qu'à de stricts processus langagiers de mise en forme des significations. Le langage, tel qu'envisagé ici, est mis en œuvre dans des contextes sociaux et il produit des connaissances. Cette définition se veut élargie et regroupe les différentes manières dont les significations sont produites grâce à des codes linguistiques partagés. Le langage est un système de significations. Plus encore, notre vision du langage rejoint certaines façons de concevoir le discours. Celui-ci n'est ainsi pas uniquement envisagé dans sa dimension linguistique, soit comme une étendue plus ou moins grande d'échantillons de langage écrit ou parlé (Fairclough, 1992 : 3), mais également, tel qu'envisagé par Hall (1997a), qui s'inspire lui-même de Michel Foucault, « [as] ways of referring to or constructing knowledge about a particular topic of practice : a cluster (or *formation*) of ideas, images and practices, which provide ways of talking about,

forms of knowledge and conduct associated with, a particular topic, social activity or institutional site in society» (p. 6).

1.2.3 Effectivité des représentations : les opérations

Ainsi, les procédés langagiers permettent la construction des connaissances socialement élaborées et partagées que sont les représentations sociales. Plus encore, ces représentations sont constitutives, dans la mesure où, lorsque les mots sont utilisés, les procédés langagiers mis en œuvre pour partager les représentations font plus. « Words do more than represent things; they create things and pass their properties to them » (Moscovici, 1982 : 202). Hall (1997a) explique lui aussi que :

« [i]n part, we give things meaning by how we use them, or integrate them into our everyday practices. It is our use of a pile of brick and mortar that makes a “house” a “home”. In part, we give meaning by how we *represent* them – the words we use about them, the stories we tell about them, the images of them we produce, the emotions we associate with them, the ways we classify and conceptualize them, the values we place on them » (Hall, 1997a : 3).

Les représentations constituent l’objet par le biais des significations qu’elles lui octroient, lesquelles participent à lui accorder une valeur, un statut, un rôle. Dans la lignée de cette réflexion, soulignons que Moscovici a, en 1994, ouvert la porte à l’étude de « la portée » des représentations. Il reconnaît avoir privilégié les questions des significations dans ses travaux, entre autres grâce aux notions d’objectivation et d’ancrage, pour expliquer la production de celles-ci. Il souligne toutefois l’importance de tenir compte à la fois de l’aspect sémantique ET pragmatique des représentations. Il s’agit là de pistes de recherches fécondes, selon l’auteur, spécialement en regardant les pris pour acquis ainsi que les présuppositions. Il dit cependant évoquer ce lien sans toutefois posséder toutes les réponses quant aux façons de faire et aux relations avec la théorie.

Dans la lignée de ces différentes propositions, nous envisageons donc les représentations comme étant constitutives. Qu'est-ce que cela implique ? Que les significations des objets ne peuvent être dissociées des représentations et qu'elles sont formées par les représentations. Par exemple, la politique, qui nous intéresse plus particulièrement, n'est pas distincte de ses représentations. Elle est façonnée par celles-ci. Il n'y aurait pas un objet « politique » qui existerait indépendamment de ses représentations. Cela ne signifie pas que le monde matériel n'existe pas, mais plutôt que les significations qui lui sont octroyées sont tributaires de la manière dont on parle de ce monde, etc. Autrement dit, les significations ne sont pas données d'emblée. Dans cette optique, nous proposons d'envisager la réalité comme étant façonnée par des institutions sociales, politiques, culturelles, économiques ou autres, qui donnent cependant l'impression d'une stabilité et qui produisent des discours intimement liés aux représentations, tel que nous l'avons vu précédemment.

Envisager les représentations comme étant constitutives amène à s'interroger sur leur « effectivité », c'est-à-dire leur capacité d'informer, d'affecter et de guider les pratiques, d'effectuer des changements, d'infléchir les manières d'être. Une telle approche permet de s'intéresser plus particulièrement à ce que les représentations mettent en place, génèrent, ainsi que d'étudier les différents déplacements de significations. Nous nommerons d'ailleurs désormais ces déplacements *opérations*.

Pour construire conceptuellement cette notion, nous nous sommes inspirée de celle d'opérateur discursif de Jean-Michel Berthelot (1992). Dans son article intitulé « Du corps comme opérateur discursif », ce chercheur montre que le corps est utilisé en sociologie de différentes manières et désigne un référent apparemment dépourvu d'ambiguïté. Il pose alors que « [p]arler du corps n'est pas seulement parler du corps. C'est, sous les auspices d'une évidence référentielle partagée, parler simultanément d'autre chose, de soi, de l'authentique, du concret, de la vie... c'est non seulement parler, mais *plaider* » (Berthelot, 1992 : 11-12). Il soutient ainsi que « l'essentiel n'est pas “le corps” mais ce qui, à travers

lui, peut se lire. [...] l'essentiel n'est pas ici la nature propre du corps comme langue, mais la signification (sémantique) et l'efficace (pragmatique) des énoncés qui, par lui, se disent » (idem, p. 15-16). Le corps devient alors « instrument de connaissance » et de « construction des discours » jouant un « rôle discursif de validation, d'intégration, de médiation » (idem, p. 16).

Ainsi, à l'image de cet opérateur discursif nous posons que les représentations réalisent des opérations, c'est-à-dire des déplacements de sens et d'enjeux qui modifient les façons de faire, d'être et affectent les pratiques. Nous envisageons ainsi les représentations sociales, à la suite de Jodelet (1989), comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p. 36). Ces représentations sont pour nous constitutives et construites dans et à travers des procédés langagiers qui rendent possibles les opérations. Dans cette optique, il est possible d'imaginer que les processus d'objectivation et d'ancrage puissent être envisagés comme des procédés langagiers permettant le formatage des connaissances (Moliner, 2001a). Plus encore, notre intérêt ne se situe pas seulement dans la description de ces procédés, mais également dans l'analyse de ce qu'ils mettent en place. Nous posons en effet que les procédés langagiers sont – tout comme les usages du référent corps pour Berthelot – repérables dans les discours. Les procédés réalisent également des opérations, qui ne peuvent être identifiables qu'à la suite des analyses. Il s'agit en quelque sorte d'étudier les représentations non pas uniquement du point de vue de leur construction, de l'organisation de leur contenu, mais également de se demander quelle est leur « efficace », leur « portée ». C'est étudier leur capacité à influencer – directement ou indirectement – les significations, à apporter un changement dans la manière d'interpréter une situation et, ce faisant, d'affecter les pratiques et d'induire une différence dans le monde.

Comment cela est-il possible ? Parce que, par les procédés langagiers, les significations sont temporairement fixées et que, du même coup, cela organise la manière

de concevoir les objets. Les représentations offriront alors une manière d'interpréter une situation à l'image de ce qui se passe lorsque Richard Dyer (1996) discute de stéréotypification. Il explique que celle-ci simplifie, essentialise, naturalise et fixe la différence en ne retenant que quelques caractéristiques des personnes ou objets décrits. Il est possible de croire que ces caractéristiques seront octroyées par ce que nous appelons des procédés langagiers. De cette façon, la stéréotypification « [...] maintain[s] [a] sharp boundary definition, to define clearly where the pale ends and thus who is clearly within and who is clearly beyond » (Dyer, 1996 : 16). Ainsi, il y a opération d'inclusion ou d'exclusion, c'est-à-dire que les représentations modifient les significations et que, par conséquent, elles affectent les pratiques.

Il est également possible d'imaginer que les opérations réalisées par les procédés sont à l'image de certaines manières dont le racisme fonctionne, selon Hall (1996). Ainsi, par la construction de frontières symboliques impraticables entre des catégories raciales constituées et par un système de représentations binaires qui tente constamment de marquer, de fixer et de naturaliser la différence (Hall, 1996), il est permis de délimiter, d'exclure ou de valoriser. Nous entrevoyons les représentations comme étant construites à partir de procédés, tels que les oppositions binaires⁶ décrites par Hall (1997b) lorsqu'il parle de la façon dont les représentations du sujet noir sont produites dans les discours. Ce dernier est dépeint à la fois comme un sauvage noble et un homme violent. Ce procédé permet de lui attribuer des significations précises tout en capturant « the diversity of the world within their either/or extremes », il consiste en une « crude and reductionist way of establishing meaning », d'après Hall (1997b : 235). Ce procédé permet néanmoins d'inclure ou d'exclure, de définir ce qui est normal. Cette modification des significations et des enjeux est ce que nous appelons des opérations, ici de simplification, de délimitation de l'objet, de normalisation et de naturalisation de la différence.

⁶ D'autres oppositions telles que blanc/noir, jour/nuit, masculin/féminin pourraient être utilisées pour décrire un objet ou une personne.

Ce point de vue particulier sur le fonctionnement des représentations par le biais des opérations constitue l'un des apports de la thèse. Nous croyons que l'étude conjointe des procédés et des opérations permet d'appréhender de façon inédite les représentations. Un des objectifs de la thèse vise justement, à la lumière des analyses, à revenir en discussion sur ces dimensions théoriques importantes des représentations sociales que sont leurs procédés et opérations. La problématique est ainsi alimentée par plusieurs questions qui peuvent être formulées de la manière suivante :

- Quels sont les procédés de production des représentations ?
- Quelles opérations réalisent ces procédés ?
- Comment cela modifie-t-il les possibles significations ?

Enfin, dans le prochain chapitre, nous présenterons le domaine de recherche dans lequel notre problématique s'inscrit. Il y sera question de travaux clés portant sur la communication politique, l'étude des médias et la politique. Nous y discuterons de manière plus détaillée du phénomène de spectacularisation et de ceux qui lui sont corollaires, soit la personnalisation et la dramatisation de la politique, car ceux-ci rejoignent de près nos préoccupations de recherche et alimentent nos questionnements à propos des représentations de la politique et des procédés qui les produisent et des opérations que ces derniers rendent possibles.

Chapitre 2 - Contexte empirique de la recherche : spectacularisation

« C'est une idée reçue, une théorie à la mode, une affaire entendue : les Français [et les Québécois] se détournent de la politique, prennent leurs distances avec les affaires publiques, n'accordent plus aucune confiance aux dirigeants et aux élus, ne croient plus aux idéologies, rechignent de plus en plus à accomplir les gestes les plus élémentaires du citoyen. Le divorce est acquis, la crise est ouverte » (Duhamel, 1995 : 17).

« La politique est atteinte d'une maladie de langueur : elle n'en finit plus de finir. Et au catalogue des idées reçues, son "dépérissement" occupe aujourd'hui une place très en vue : vidée de son contenu, vouée à l'impuissance, tombée en déshérence, elle n'oriente plus les conduites, elle ne cristallise plus les passions, elle ne propose plus d'idéaux. D'où la kyrielle de termes, et l'on en passe, qui qualifient le rapport subjectif que nous entretenons avec elle : déception, désintérêt, désenchantement, méfiance, discrédit... » (Revault D'Allonnes, 1999 : 7).

Ces deux citations présentent ce qui semble constituer un « état de fait » : la politique est atteinte d'une maladie, elle n'a plus la « cote », elle dépérit, elle est en crise. Ces extraits choisis parmi tant d'autres illustrent un discours qui est, aujourd'hui, régulièrement tenu à propos de la politique. Suivant les propositions du chapitre précédent, ces citations en tant que discours sur la politique pourraient être envisagées comme mobilisant des représentations sociales qui permettent de constituer la politique et, plus largement, donner un sens au monde dans lequel on vit. Ces représentations sont des formes de connaissances socialement élaborées et partagées qui, par le biais de procédés langagiers, fixent les significations. Plus encore, ces représentations ont une effectivité, elles réalisent des opérations. Ce concept permet d'appréhender comment les représentations affectent, guident, transforment les pratiques et les manières d'être des citoyens.

Aussi, ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est la politique telle qu'elle est constituée par ses représentations. Il est ainsi possible de croire que les citations précédentes mobilisent des représentations et accordent ainsi différentes significations à la politique, la constituent comme malade, discréditée, en crise. Une politique peuplée de gens désintéressés, méfiants, hésitants à aller voter et à participer à la vie démocratique. Des représentations qui affectent possiblement la manière de faire la politique et de la concevoir. Ainsi, les propositions théoriques présentées au chapitre précédent, à propos des représentations et de l'importance d'en étudier le fonctionnement, semblent particulièrement appropriées à l'étude de la politique.

La politique est l'objet de nombreux discours dans des lieux et sous des formes différentes. Qu'il soit question des conversations de vestiaires, des repas familiaux, bulletins de nouvelles, des journaux ou magazines, des émissions de variété, des films ou séries télévisées, la politique est au cœur de nos vies. Ce qui attire plus particulièrement notre attention, c'est le fait que depuis quelques années, les discours au sujet de la politique s'articulent autour d'un phénomène appelé spectacularisation. Il en est question autant dans le discours de la vie de tous les jours que dans les textes académiques. À titre d'exemple, voici deux citations, tirées respectivement d'une émission de radio dont le thème était « Qu'est-ce qu'un chef ? » et d'un ouvrage général offrant un portrait de la communication politique contemporaine. Elles illustrent assez bien le type de propos tenus au sujet de la spectacularisation qui est habituellement discutée de pair avec les phénomènes de personnalisation et de dramatisation.

« Ne trouvez-vous pas que nous sommes dans un processus de dérive. Parlons d'humanité et de qualités d'un chef, du qualitatif. Nous sommes en train de passer à la surface et à l'empire de l'image. Je veux qu'on y revienne vraiment à ça. C'est comme la télé réalité et l'instantanéité, on va sortir une vedette. C'est tout de suite et tout est magique. Et, le pouvoir de l'image semble plus [important] que le pouvoir de conviction, le pouvoir des réalisations et même d'évaluation. Parce que l'image c'est plus fort que tout » (propos de l'animateur Serge Bouchard lors de l'émission « Pensée

libre » portant sur la question « Qu'est-ce qu'un chef ? » diffusée le 11 octobre 2005, à la Première Chaîne radio de Radio-Canada).

« [t]here is, undoubtedly, something qualitatively different about a political system in which the main means of communication are the mass media. [...] The image of the leader, it is argued, counts for more than his or her abilities; the smoothness of a delivery of a political message for more than its content. The integrity of politics, in short, is undermined. Undoubtedly, image is perceived to be more important than it once was » (McNair, 2003 : 38-39).

Ainsi, ce qui est discuté par les différents chercheurs et les acteurs de la sphère publique, c'est que la culture politique contemporaine est maintenant caractérisée par une spectacularisation où il y a mise en relief et amplification d'éléments saisissants d'un phénomène de manière à susciter les émotions, les réactions ainsi que sur le travail de ses acteurs présentant celui-ci comme un jeu ou un affrontement. Tel que nous le verrons au cours de ce chapitre, celle-ci peut regrouper un ensemble de phénomènes et prendre différentes formes. Cette spectacularisation est ici envisagée comme le contexte dans lequel les représentations sont actuellement produites. Il en est question dans de nombreux ouvrages et textes académiques où les chercheurs discutent plus particulièrement de l'enchevêtrement de plus en plus grand entre les médias et la politique.

Le phénomène de la spectacularisation apparaît particulièrement pertinent afin d'étudier le fonctionnement des représentations et comment la politique est représentée. À partir des écrits académiques à ce sujet, nous en décrirons les caractéristiques ainsi que les différentes manifestations. Nous terminerons le chapitre en discutant des pistes soulevées par ces chercheurs. Nous identifierons alors les éléments sur lesquels nous allons porter notre attention dans l'analyse qui suivra et nous revisiterons les questions de recherche formulées au chapitre un à la lumière de ces enjeux. Ce chapitre amènera ainsi à spécifier notre problématique et à l'ancrer dans un contexte empirique précis.

2.1 La spectacularisation

D'après Street (2000), la spectacularisation est caractérisée par un enchevêtrement de plus en plus grand entre les mondes de la politique et de la culture populaire, lequel amène un brouillage des distinctions formelles entre les deux domaines. Nous sommes ainsi dans une « era of politics *as* entertainment and entertainment *as* politics » où « politics *is* pop culture », d'après Darrel West et John Orman (2002 : x). Dans cette optique, ces auteurs estiment que « [n]o longer does the argument of whether pop culture influences political change or vice versa matter. » (idem). À travers ce processus de popularisation de la politique, les frontières entre le monde de l'information et celui du spectacle sont redéfinies (Maarek et Wolfsfeld, 1998). À ce propos, Robert Denton et Gary Woodward (1998) avancent que « [t]hrough mediated presidential conversations, our presidents become media celebrities or personalities » (p. 59). John Corner et Dick Pels (2003) estiment, quant à eux, que la politique « has become more of a “cultural industry”, increasingly resembling a talent show or popularity contest, where polling is as relentlessly continuous as in the music and film charts, and star-gazing and infotainment have become equally central as they are to the tabloids and the celebrity magazines » (p. 2). David Marshall (1997) croit, pour sa part, que les frontières entre la culture politique et la culture populaire s'érodent peu à peu en raison de l'emprunt, par les acteurs politiques, de stratégies communicationnelles liées à l'industrie du spectacle, ce qui modifie la conception d'un leader politique. Ce dernier joue maintenant avec les dimensions affectives du pouvoir en mettant l'accent sur sa vie personnelle, sur sa vie intime ainsi que sur ses qualités individuelles.

La spectacularisation est décrite comme un état dans lequel se fait la politique et est ainsi regardée d'un point de vue très critique. Elle rendrait le citoyen apathique, affaiblirait les débats publics et n'offrirait pas un portrait varié et riche de la vie politique et de la société. Elle détruit les fondements de la politique et transforme les citoyens de spectateurs (à ce propos voir, entre autres, Neveu 2005, Blumler et Gurevitch, 1995, Gingras, 2007).

Il est ainsi souvent question de ses effets, de ses symptômes. Ces différents écrits académiques ont produit, d'après Liesbet Van Zoonen (2004), une vision apocalyptique du rôle des médias en politique. Précisons que nous ne voulons pas argumenter en ce sens. Tout comme Daniel Dayan et Elihu Katz (1995), suivis par Véronique Nguyen-Duy et Suzanne Cotte (2005), nous regrettons que la « notion de spectacle politique [ne soit] généralement invoquée que sur le registre de l'accusation [et qu'] une telle stigmatisation semble aller de soi » (p. 159). Nous croyons qu'il est important d'y regarder de plus près, parce que la spectacularisation « comes in various formats and qualities that need to be analyzed in their particular contexts, with their particular features and their particular effects on the democratic project, before they can be denounced, cheered, or blissfully ignored » (Van Zoonen, 2006 : 4). Nous estimons, tout comme cette chercheuse, qu'« [a] proper treatment of the role of entertainment in politics, therefore cannot settle for denunciation, however intricately elaborated ; nor can it advocate the isolation of politics or the abolition of entertainment, or simply to propose the education of citizens to “higher” standards » (idem, p. 3). D'autres chercheurs partagent cet avis. Ainsi, Jon Simons (2003) exhorte à ne pas condamner les formes plus populaires de la spectacularisation liées aux technologies politiques. John Street (2000) estime qu'il est nécessaire de développer une approche et des critères permettant de comprendre et de juger les usages de la culture populaire en politique. Pour sa part, Kees Brants (1998 et 2003a et 2003b) fait valoir que les peurs qu'inspire la spectacularisation reposent sur des prémisses qui peuvent être questionnées, car les données empiriques à ce sujet sont peu nombreuses.

Nous proposons dans ce chapitre de décrire les caractéristiques de cette spectacularisation. Cela nous permettra en quelque sorte d'offrir un portrait de l'état actuel de la production des représentations de la politique. Pour ce faire, nous prendrons appui sur les travaux des différents chercheurs afin d'expliquer dans quel contexte sont produites ces représentations actuellement. Ainsi, lorsqu'il est question de spectacularisation, il est souvent question de changements dans les pratiques politiques. À ce propos, selon Corner et Pels (2003), il s'agit d'une transformation de la politique où « the mass visibility that is

afforded by modern mediated politics has foregrounded issues of “style, appearance, and personality”, breaking down some of the fences that separate politics from entertainment and political leadership from media celebrity » (p. 2). Nous verrons dans les prochaines pages que la spectacularisation est discutée en fonction de plusieurs aspects. Seront discutées la personnalisation, la dramatisation, la fragmentation et la normalisation.

2.1.1 Personnalisation et évaluation des performances

La spectacularisation est souvent présentée de pair avec la personnalisation. Précisons que, dans la littérature, il existe deux grandes manières de la caractériser. La première, et celle qui retient le plus l’attention des chercheurs, est nommée de la sorte en raison de la place prépondérante prise par les personnes⁷, en l’occurrence politiques, lors du traitement de la nouvelle journalistique, c’est-à-dire dans les textes journalistiques consacrés à la vie politique et à l’actualité. L’autre consiste à la tendance qu’auraient les médias d’information à « encourager les membres de l’auditoire à appréhender les problèmes politiques en fonction de leur personne et non à réfléchir de manière proprement politique à une question » (Gingras, 1999 : 59). Il s’agit alors de voir ce que l’auditeur peut retirer de l’événement politique. Cette formation est liée à la célèbre question « what’s in it for me ? » ou « qu’est-ce que cette situation peut m’apporter », en français. Il s’agit là d’une façon particulière de présenter les questions politiques, plus particulièrement au sein des informations.

Pour Lance W. Bennett (1996), la personnalisation est une tendance journalistique mieux connue sous le nom de « human interest ». Pour ce chercheur, la personnalisation peut toucher autant les présidents, les ministres, les députés, que les gens dans la rue lors de la couverture journalistique des événements. Bennett considère qu’il y a personnalisation lorsque l’attention et les explications sont centrées sur les personnes humaines lors de la

⁷ Il est important de noter que la personnalisation n’est pas exclusive au monde politique. Elle serait aussi observable dans d’autres sphères d’activité telles que le sport, la culture, les médias.

description des événements. Ainsi, prenant l'exemple de Ronald Reagan⁸ lorsqu'il était président des États-Unis, Bennett (1996) explique qu'il était souvent présenté comme ayant personnellement gagné ou perdu ses batailles avec le Congrès américain, la bureaucratie, les gens d'affaires ou les gouvernements étrangers. Selon l'auteur, cette façon d'expliquer les événements donne l'impression que le politicien possédait un pouvoir personnel sur le cours des événements et mettait l'accent sur sa contribution dans la prise de décisions politiques (p. 49). Cela entraînerait, d'après le chercheur, une vision déformée du pouvoir et de ses conséquences politiques en ne donnant pas, notamment, un portrait réel⁹ de la manière dont le système politique fonctionne (p. 51).

La conception de la personnalisation de Gingras (1995, 1999 et 2007) est fortement influencée par les travaux de Bennett. Toutefois, alors que ce dernier envisage la personnalisation comme une tendance journalistique, la chercheuse l'envisage plutôt comme un *style* politico-médiatique. Ce style peut être utilisé tant par les acteurs publics et politiques que par les journalistes. Pour Gingras (1995), la personnalisation consiste à présenter les enjeux comme étant des conflits entre des personnalités publiques lors des comptes-rendus politiques ou économiques ou à mettre l'accent « sur les individus dans les explications sur l'État et la vie parlementaire et partisane » (p. 40). Elle donnait alors l'exemple de la question du Québec, longtemps présentée comme une série de conflits entre Pierre Elliot Trudeau¹⁰ et René Lévesque¹¹, ou entre Lucien Bouchard¹² et Jean Chrétien¹³.

⁸ Ronald Reagan fut président républicain des États-Unis de 1981 à 1989.

⁹ Tel que nous le verrons plus loin, la référence à la réalité fait écho à l'importance prise par la question de l'authenticité en politique qui sera discutée dans le chapitre cinq.

¹⁰ Comme chef libéral en 1968, Pierre Elliot Trudeau a été élu premier ministre du Canada, il se retire en 1979, mais revient en 1980 pour enfin quitter la politique en 1984. Ardent défenseur du multiculturalisme et du fédéralisme canadien, il a notamment rapatrié la Constitution canadienne, laquelle est accompagnée d'une Charte des droits et libertés et d'une formule d'amendement. Il était contre le référendum sur la souveraineté-association.

¹¹ René Lévesque, premier ministre du Québec et chef du Parti québécois, de 1976 à 1985. Il était notamment porte-étendard du projet sur la souveraineté-association et de son référendum en 1981.

¹² Lucien Bouchard est un ancien ministre du Parti progressiste-conservateur canadien. À la suite de l'échec de l'accord du Lac Meech en 1990, il fonde, avec un groupe de députés nationalistes, le Bloc québécois, un parti censé défendre les intérêts de Québécois à Ottawa. Après le référendum de 1995, il devient premier ministre du Québec jusqu'à sa démission en 2001.

La personnalisation consiste également, selon la chercheuse, à traiter les personnalités publiques comme des vedettes et à appréhender les questions d'affaires publiques comme des *shows* où la performance est primordiale.

Cette personnalisation est souvent critiquée. André Bélanger (1995) estime qu'elle amène à privilégier le porteur du message au détriment du groupe qu'il représente. Jürgen Wilke et Casten Reinemann (2001) croient qu'elle détourne l'attention des événements politiques et des partis et des enjeux politiques, alors que Roger-Gérard Schwartzberg (1998) juge qu'elle occulte le projet politique, car l'attention est concentrée sur une seule personne : la *star* politique. Celle-ci devient le centre de l'attention et doit présenter sa vie privée, sa maison, ses goûts littéraires et culinaires, ses loisirs, comme le remarque Jacques Courtine (1990).

Ian McAllister (à venir), explique que « [i]n a trend that has been shared by all the liberal democracies, politics has become increasingly personalized. It is now a commonplace for governments to be named after their leader, rather than after the party that holds office » (p. 1). D'après ce chercheur, cette tendance serait plus prononcée dans les démocraties parlementaires depuis les années 1960, mais également présente dans les sociétés post-communistes. Bien que souvent lié aux *leaders* qu'étaient Margaret Thatcher¹⁴ ou Ronald Reagan, le premier phénomène contemporain remonte à Pierre Trudeau lorsque la popularité du chef a surpassé celle de son parti et l'engouement autour de sa personne fut nommé *Trudeaumanie*.

Il semble cependant que l'accent mis sur l'acteur politique soit maintenant chose courante. Pour McAllister, la personnalisation sera « the central figure of democratic

¹³ Jean Chrétien a été tour à tour député, ministre puis chef du Parti libéral du Canada, pour enfin devenir premier ministre du Canada de 1993 à 2003.

¹⁴ Margaret Thatcher est élue chef du Parti conservateur britannique en 1975, elle deviendra la première femme première ministre du pays en 1979. Elle le restera jusqu'en 1990. Surnommée la « Dame de Fer », elle est reconnue pour ses réformes économiques et sa réputation de fermeté, entre autres, face aux grévistes irlandais et aux syndicats.

politics in the twenty-first century » (p. 12). Ce phénomène est ainsi lié à l'intérêt marqué pour les personnalités. Leur affrontement et la mise en exergue de tensions émotionnelles seraient également deux autres des caractéristiques de la spectacularisation, selon Marc Abélès (2007). L'accent sur la personne lors de l'explication des événements politiques pourrait ainsi être envisagé comme une forme empirique de cette personnalisation. Il s'agit, d'après Gingras (2007), d'un phénomène normal en politique alors que « [l]es causes s'incarnent dans des individus, et les personnages politiques symbolisent des luttes collectives » (p. 59). Elle donne l'exemple de Nelson Mandela et de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, du général de Gaulle et de la résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale, de Martin Luther King et de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis.

Dans la lignée des propos précédents, Wolfgang Donsbach et Olaf Jandura (2003) ainsi que Van Zoonen et Christina Holtz-Bacha (2000) remarquent la recrudescence de la personnalisation ainsi qu'une tendance de plus en plus grande pour des candidats évalués en termes d'authenticité. Le politicien devient un acteur « whose performance on the public stage is continuously judged in terms of authenticity, honesty and "character" » (Corner et Pels, 2003 : 10). Pour Marshall (1997), cette construction du leader politique fait en sorte que ce dernier doit « somehow embody the sentiment of the party, the people, and the state » (p. 203). Dans une optique similaire, Schwartzberg (1977), remarque que le pouvoir autrement abstrait s'incarne de plus en plus dans des personnes, s'humanise, se personnalise. « Le dirigeant *incarne* alors le pouvoir, il le revêt d'un corps charnel, il prête à cette abstraction une forme humaine, matérielle et sensible » (p. 8). Pour cet auteur, « [d]ésormais, le spectacle politique se focalise autour d'une super-vedette » (p. 13). Il s'agit pour lui d'une politique du *star-system* dans laquelle évoluent maintenant les politiciens et qui vient en modifier les règles du jeu et les façons de faire. Courtine (1990), dans le prolongement des réflexions de Schwartzberg, croit que nous vivons désormais non plus à l'ère de l'État spectacle, mais plutôt celle de l'« individu-spectacle » et du « life-style politics » qui amènent des pratiques particulières, où :

« il convient désormais de voir l'homme privé sous le personnage public. La parole politique consiste certes à dresser des bilans et tracer des programmes, mais aussi à murmurer ses goûts littéraires ou culinaires à un journaliste biographe sur le ton de la confidence. *Be yourself*. Les bonnes questions sont celles qui se posent à domicile, tandis que la caméra épiluche les objets intimes, explore les détails personnels, revient inlassablement au visage dont elle veut scruter au plus près la dimension intérieure » (Courtine, 1990 : 155).

Pour Marshall (1997), le système de la célébrité métamorphose la culture politique de différentes manières, spécialement en transformant les célébrités politiques en « human agents » qui sont alors à la fois « a proxy for someone else and an actor in the public sphere » (p. 243). Dans ce cas, « the celebrity's agency is the humanization of institutions, the simplification of complex meaning structures, and a principal site of a public voice of power and influence » (idem, p. 244).

Par ailleurs, telle que brièvement esquissée par Courtine, la personnalisation est également marquée par l'intérêt pour la vie privée des candidats qui peut être envisagé comme lié au fonctionnement du système de célébrité. On cherche alors à voir, explique Marc Lits (2003), « l'homme qui se cache derrière le politicien » et à ainsi à le rapprocher des gens (p. 1). Il s'agit, d'après le chercheur, de « logiques de proximation » (idem, p. 2). Pour Divina Frau-Meigs (2001), « [l]es cadrages des figures du pouvoir politique deviennent de véritables enjeux idéologiques » (p. 167). Selon cette chercheuse, plus de place est donnée au *character* (personnage), car il permet de condenser dans cette figure la complexité des explications politiques. En mettant l'accent sur la « personne-personnage », les explications deviennent plus concrètes. Une « mise en exergue des personnages-personnalités [qui] fait en sorte que le *character* devient inextricablement lié à la célébrité » amenant des enjeux de popularité et d'accessibilité et sujet au divertissement qui lui est associé (p. 185).

Pour Corner et Pels (2003), cette nouvelle visibilité des personnes ainsi que l'identification affective qu'elle permet consistent en un changement culturel plus vaste où « the public figures embody stylised forms of individuality » (p. 8). Les institutions sont également identifiées par les visages des individus qui les dirigent. Néanmoins, pour Gingras (1999), il faut « prendre la juste mesure du phénomène de la personnalisation ; les individus sont des symboles, c'est un fait, mais s'y limiter dans la présentation des phénomènes sociaux limite la compréhension des réalités politiques » (p. 59).

D'après Corner (2003), la spectacularisation fait en sorte que les acteurs politiques évoluent maintenant dans un contexte où ils doivent performer de façon cohérente sur trois grandes scènes, soit celles des institutions politiques, de la vie privée (souvent considérée comme hors scène) et de la vie publique et médiatique. Cela amène une nouvelle forme de portrait politique où sont interconnectées les dimensions autant privées que publiques. Cela fait émerger des débats au sein de la sphère publique à propos de l'honnêteté et de la tromperie politique (*political deceit*) ainsi que des questions d'authenticité et de cohérence de la personne politique, lesquelles sont remarquées par plusieurs chercheurs (entre autres, Parry-Giles, 2000, 2001 ainsi que Van Zoonen, 2005, 2006 et Corner, 2003).

La personnalisation est également liée à un questionnement à propos du *style*, de l'apparence et de la personnalité des acteurs politiques (Corner et Pels, 2003). Le *style* politique étant défini, par Pels (2003), comme « an heterogeneous ensemble of ways of speaking, acting, looking, displaying, and handling things, which merge into a symbolic whole that immediately fuses matter and manner, message and package, argument and ritual » (p. 45). Ce style étant une nouvelle façon de faire de la politique permettant de mêler émotions et personnalité et d'envisager un équilibre entre la raison et les sentiments (Pels, 2003). À ce propos, Courtine (1990) ainsi qu'Yves Poirmeur (1991) soulignent le passage maintenant obligé de la présentation de sa vie privée, de sa maison, de ses goûts littéraires et culinaires, de ses loisirs. Cela amène les analyses politiques à développer des méthodes afin de « lire » l'apparence des acteurs politiques, de « goûter » leur style et de

juger de leur performance en fonction de critères liés à leur langage, leur look et leur code vestimentaire (Corner et Pels, 2003). Pour Van Zoonen (2006), la performance individuelle des politiciens ainsi que leurs caractéristiques personnelles devient alors un raccourci afin de réaliser des jugements politiques. Cette chercheuse explique que, dans ce contexte, « the politician is perceived as an actor performing a relevant “persona”, a self revealed to others » (p. 72). Plus encore, « [i]n the contemporary entertainment-political complex, this persona, should be the embodiment not only of political histories, issues, interests, and communities, but also of the ingredients of celebrity culture » (idem).

Dans une optique apparentée, Catherine Lumby (1999) remarque que la politique emprunte les codes du monde des tabloïds et de la culture populaire. Elle estime que cela vient redéfinir la manière de faire de la politique et d'envisager les questions dites politiques. Il y a, d'après cette chercheuse, un élargissement de ce qui peut être aujourd'hui considéré comme faisant partie de la sphère politique, en l'occurrence la vie privée. Cette « politicisation of the private and the personal has fed into, and often legitimated, the growing media interest in the private lives and behaviours of public figures » (p. 170). Elle donne alors l'exemple des différents scandales sexuels associés au président Bill Clinton. D'après Lumby, les chercheurs doivent trouver de nouvelles façons de penser cet enchevêtrement plutôt que d'appliquer une vision conventionnelle où les médias se voient assigner uniquement une fonction démocratique d'information citoyenne.

D'après Corner et Pels (2003), l'importance du style en politique serait observable autant en Europe qu'en Amérique. Cette révolution du style amène simultanément des processus d'« aestheticisation, emotionnalisation and celebrification » (p. 8). À ce propos, Van Zoonen (2006) estime qu'il importe d'étudier davantage les processus de personnalisation et de popularisation. Pour ce faire, elle prend appui sur les récentes élections de femmes à la tête de pays afin d'étudier l'importance prise par la vie privée dans ce contexte de spectacularisation. Elle analyse les performances personnelles, politiques et populaires de deux chefs d'État, soit Angela Merkel, chancelière de l'Allemagne, et Tarja

Halonen, présidente de la Finlande, par le biais de ce qu'elles présentent sur leurs sites Internet. Elle cherchait alors à voir comment ces politiciennes performant dans ces trois lieux. Elle montre alors que la confrontation avec la culture populaire est risquée pour les femmes qui se voient évaluées négativement, spécialement en ce qui concerne leur apparence physique. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces femmes politiques n'ont pas joué la carte de la présentation de leur vie personnelle dans les sites Internet. Au contraire, les informations qui y étaient diffusées à ce sujet étaient plutôt pauvres et en révélaient peu sur les personnes. L'accent était plutôt mis sur le *persona* que sur la vie privée. Cela rejoint ses travaux précédents où la vie privée des femmes politiques n'est pas une ressource politique, mais plutôt un « possible site of trouble » (Van Zoonen, 2006 : 299).

Plusieurs autres chercheurs ont procédé à toute une série d'analyses de la personnalisation. Nous présenterons certaines d'entre elles afin de poursuivre la réflexion à propos de la spectacularisation. Notons que plusieurs de ces travaux se sont intéressés aux femmes politiques, l'intérêt pour celles-ci fait ressortir les processus en cours lors de la personnalisation qui semble souvent distincte selon le genre. Les travaux d'Elizabeth Van Acker (2003) à propos de la personnalisation rejoignent les constats soulevés précédemment, entre autres par Corner (2003), au sujet du style, de l'authenticité et de performance politique. Ces derniers éléments seraient particulièrement mis en exergue lorsqu'il est question des politiciennes. Van Acker a procédé à une analyse des discours médiatiques en Australie et en Nouvelle-Zélande afin de voir comment et quelles représentations des femmes politiques y étaient construites. Elle montre que celles-ci deviennent, tour à tour, des « sauveurs », des « pécheresses » ou des « vedettes ». Les premières sont placées sur un piédestal et ne peuvent alors pas faire d'erreurs. Les secondes, les « pécheresses », ont de la difficulté à s'intégrer au monde politique masculin. Pourquoi ? Parce que leur style n'est pas conventionnellement féminin (lié au stéréotype de la femme douce et soumise). Elles seront alors décrites comme agressives. L'auteure

illustre en outre qu'une qualité chez un homme devient un trait négatif chez la femme¹⁵. Par exemple, le fait d'être compétitive, déterminée ou ferme est dépeint négativement lorsque c'est une femme qui affiche ce comportement. Enfin, les « stars » deviennent des célébrités et se voient traitées comme telles. L'accent est alors mis sur leur personnalité, sur leur apparence physique ainsi que sur leur présentation authentique.

Van Acker montre également que, peu importe la catégorie à laquelle elles appartiennent, les erreurs des femmes politiques sont rapidement décriées et surtout, jugées sévèrement. Cela rejoint l'observation selon laquelle l'évaluation est souvent basée sur des critères tels que les performances dans la vie privée. Sa recherche illustre d'ailleurs que la vie privée des femmes prend plus d'importance que celle des hommes et que, ce faisant, les actrices politiques sont alors représentées d'une manière stéréotypée. Ce dernier constat rejoint les travaux de Van Zoonen (1998) qui a fait ressortir les contraintes auxquelles les femmes politiques doivent faire face et comment leur vie privée sert à évaluer leurs performances politiques. Autant pour Van Acker que pour Van Zoonen il est important de s'attarder à la manière dont sont façonnées les représentations, car elles modifient la manière d'envisager les pratiques politiques ainsi que de considérer l'idée de faire ou non carrière dans ce domaine. La perpétuation des représentations stéréotypées des femmes et des hommes guiderait les attentes envers ceux-ci.

Dans une optique apparentée, il est également intéressant de faire état des travaux de Karen Ross et Annabelle Sreberny (2000). Ces chercheuses se sont intéressées à la manière dont les médias parlaient des élues britanniques à la suite des élections de 1997 alors qu'elles passaient de 63 à 120. Elles ont plus particulièrement analysé le contenu de la couverture médiatique de la course au *leadership* du *British Labour Party* où la *leader* féminin, Margareth Beckett, était en lice contre ses collègues masculins, dont Tony Blair. Leurs analyses du discours médiatique montrent une utilisation distincte du vocabulaire lors

¹⁵ À ce propos, il est intéressant de noter des constats similaires dans l'ouvrage de Christine Ockrent intitulé *Madame La... Ces femmes qui nous gouvernent* publié chez Plon en 2007.

de la description des candidats. Par exemple, Blair était dépeint comme un jeune homme dans la quarantaine alors que Beckett était décrite comme une femme postménopausée. Plus encore, dans le cas de Beckett, elles remarquent qu'il était plus souvent question de son look, de son sens de l'esthétique, de son âge et de son état matrimonial. Ces éléments prenant le pas, la plupart du temps, sur les idées soulevées en chambre ou bien les politiques défendues. Pour les deux candidats, il était plus souvent question de leur apparence, que de leur capacité à diriger. Néanmoins, pour Beckett, cette personnalisation était défavorable et contribuait, selon Ross et Sreberny à sa marginalisation et, par conséquent, à celle de toutes les élues qui se voient confinées à un rôle de second plan. Aussi, Van Zoonen (1998) aborde une forme de double standard à partir de plusieurs analyses comparatives entre la manière dont la vie privée est représentée chez les hommes et les femmes politiques. La vie privée est pour les hommes un tremplin afin d'illustrer leur intégrité et leur fiabilité alors que les femmes sont plutôt présentées comme payant le prix de leur implication en politique.

Des constats similaires sont réalisés pas Sean Aday et James Devitt (2001) et par Caroline Heldman, Susan Carroll et Stéphanie Olson (2005). Ces chercheurs ont étudié la course à l'investiture républicaine américaine de 1999 en comparant ce qui a été dit dans les médias écrits à propos d'Elizabeth Dole et d'autres candidats, tous masculins. Ils relèvent que l'accent est mis sur son genre plus que sur d'autres aspects liés à sa campagne. Selon les chercheurs, cela suggère implicitement qu'elle n'était pas une concurrente sérieuse ayant de bonnes chances de gagner, mais seulement une nouveauté. À la lumière des propos de ces différents auteurs, il semble que, dans le cas des femmes, le processus de personnalisation produit un double standard réaffirmant des stéréotypes liés au genre. Il est possible d'envisager cette personnalisation comme instaurant une politique masculine. Autrement dit, ces travaux, qui mettent les femmes politiques au cœur de leur questionnement, illustrent comment la politique, telle qu'elle est représentée, est alors majoritairement peuplée d'acteurs masculins et correspond à un univers où les processus de personnalisation désavantageraient les femmes.

Enfin, Tamir Shaefer (2001) remarque que, dans le contexte de spectacularisation, « [t]he structure of a good story emphasizes drama, conflict, novelty, colourful events, fictionlike story lines, strategy and personalities. Under these requirements complicated issues and events are simplified and turned into personal stories in a process of personalization » (p. 713). Il s'agit, pour cet auteur, d'une compétition afin d'obtenir une légitimité, spécialement médiatique, laquelle sera évaluée en fonction de compétences charismatiques du candidat. Ce chercheur fait également ressortir les liens entre personnalisation et dramatisation séparées aux fins de la présentation, mais interreliées d'un point de vue empirique. Ainsi, les personnes feront partie d'explications dramatisées, tel que nous pourrions le voir dans la prochaine partie. Comme le remarquent Corner et Pels (2003), « [i]t is hardly accidental that political interest and electoral enthusiasm have generally picked up wherever politics has attained a high level of drama, offering spectacular storylines and flamboyant personalities rather than ideological standoffs or partisan bickering » (p. 2).

2.1.2 Dramatisation, fragmentation et normalisation

La personnalisation est également marquée par des mises en forme particulières des représentations où les questions d'émotions viennent jouer un rôle clé : il s'agit alors de dramatisation d'une mise en scène de la politique sous forme d'affrontements. Cela peut être envisagé comme des processus liés au sensationnalisme (Gingras, 2007). Il s'agirait de produire une vive impression par le recours au jeu, à la crise et aux symboles. Par exemple, « élever certains petits conflits à des proportions hors de l'ordinaire » amène, selon Gingras (2007 : 73), à la dramatisation.

À ce sujet, cette chercheuse estime qu'il y a actuellement adoption de styles politico-médiatiques de la part des acteurs politiques et médiatiques, lesquels participent à la spectacularisation. Ces styles sont : la personnalisation qui consiste à mettre l'accent sur les personnes (tel que nous l'avons vu précédemment), la dramatisation où l'accent est mis

sur le jeu, les affrontements et le sensationnalisme, la fragmentation où les problèmes et les événements sont présentés sans les mettre en contexte, la normalisation qui vise à rassurer la population en donnant l'impression que les autorités ont le contrôle de la situation et, enfin, le contact qui est le recours quasi systématique au direct. Nous aimerions revenir sur ces styles¹⁶ politico-médiatiques parce qu'ils peuvent être considérés comme partie prenante de la spectacularisation.

Bennett (1996) estime, pour sa part, que la dramatisation se situe dans la lignée de la personnalisation, le drame étant « the quintessential medium for representing human conflict » (p. 52). Pour cet auteur, la dramatisation fait en sorte que l'accent est mis sur « the surface appearances, the furious sounds and fiery sights of battle, the well-known or colorful personalities involved – whatever is dramatic. Underlying causes and actual impacts are little noted nor long remembered » (idem, p. 51). La description des événements s'organise alors autour du conflit. C'est particulièrement ce qui intéresse Regina Lawrence (2000) qui étudie la dramatisation par le biais de ce qu'elle appelle le *game-framing* des enjeux. Elle utilise le cas de la réforme du système d'assistance publique américaine amorcée par Bill Clinton en 1996 afin de voir dans quels contextes ce cadrage est utilisé. Elle remarque ainsi que les questions liées aux stratégies législatives afin de réussir à faire passer la loi ont pris plus de place que le contenu de la loi elle-même. Il semble alors difficile d'en comprendre les implications.

George Balandier (1992) explore, quant à lui, la dramatisation par le biais du repérage des « constructions du réel, les façons de les produire et de lui donner signification » (p. 10). Le drame serait rendu possible par la personnalisation des acteurs politiques devenant des héros. Ce processus permet de « personnifier des catégories ou des entités : ainsi, le Plan et les données économiques, le prolétariat et sa dictature, l'impérialisme et ses complices » (idem, p. 19). La dramatisation serait également liée à

¹⁶ Nous ne reviendrons cependant pas sur le contact parce qu'il relève plus particulièrement de la télévision et semble ainsi plus spécialisé et lié au travail journalistique.

l'accent mis sur le côté tragique des événements, lequel fait en l'occurrence appel au « grossissement » (idem, p. 20). Robert Denton et Gary Woodward (1998) parlent, quant à eux, de « [m]elodramatic structure » laquelle dépendrait « upon vivid characterization, including the sketches of a person's public persona and their private self » (p. 75). D'après Gingras (2007), la dramatisation et la personnalisation sont produites par l'utilisation de métaphores sportives, théâtrales ou guerrières. Par exemple, le fait de décrire les élections sous la forme d'une joute entre deux protagonistes qui gagnent ou perdent des rondes propulse la politique et ses acteurs dans une logique d'opposition entre acteurs. Karin Wahl-Jorgensen (2000) a étudié ces métaphores dans sa recherche à propos de la construction de la masculinité dans les campagnes présidentielles américaines. Elle a fait ressortir de nombreuses mises en scène de la politique mettant en vedette le sport, la fraternité masculine, le service militaire et la famille et ses valeurs. D'après elle, cela contribue à produire une représentation hégémonique masculine. La chercheuse estime alors que « [b]ecause all representations of candidates are centrally occupied with making them look presidential, statements about the candidate and his masculinity become, by extension, statements about the institution of the presidency » (Wahl-Jorgensen, 2000 : 57). Ils instaurent en quelque sorte la fonction présidentielle aux États-Unis. Elle argumente, en outre, que « [b]y using sports as a metaphor for politics, the perpetuation of male dominance in public life is rendered unproblematic » (idem, p. 59).

Pour Wahl-Jorgensen (2000), cette manière de représenter la fonction politique et d'en discuter affecte la relation des citoyens avec les acteurs politiques. Les citoyens sont alors dépossédés de tout potentiel d'agir, voire réduits au rang d'admirateurs de ces candidats-figures paternelles ou demi-dieux. Plus encore, elle estime que cela perpétue le statu quo en termes de domination masculine, figeant du même coup les hommes dans une position particulière. Elle estime que sa recherche illustre comment il est possible de problématiser la notion d'hégémonie masculine et démontre la nécessité de considérer cette notion non pas comme une catégorie naturelle ou fixe, mais bien comme quelque chose en constante réinvention et production, voire comme une notion fluide, instable et devant être

performée. Plus encore, elle discute de certains des procédés discursifs – les métaphores - à partir desquels sont produites les représentations des acteurs politiques clés tels que les présidents et les chefs politiques, tout en soulignant que cela peut infléchir les manières de faire la politique. La recherche de Wahl-Jorgensen se distingue dans la mesure où elle s'intéresse à ce que peuvent instaurer certaines formes de dramatisation, ici une politique masculinisée. Elle soulève également des questions quant au potentiel d'agir octroyé ou non aux acteurs politiques qu'ils soient politiciens ou citoyens.

Par ailleurs, la fragmentation et la normalisation, en tant que styles politico-médiatiques liés à la spectacularisation, méritent également d'être discutées. La fragmentation est, selon Gingras (2007), attachée aux contraintes médiatiques qui préconisent une grande efficacité du point de vue de la production et du temps accordé à celle-ci. Les explications présentées sont alors partielles et n'offrent pas toujours un point de vue global sur les événements. Les bulletins de nouvelles sont de plus en plus courts, les reportages également, ce qui ne laisse pas de place à la mise en perspective ou à la mise en contexte des informations. Il semble que cette tendance à la fragmentation soit également observable ailleurs. À ce propos, dans ses analyses historiques des campagnes électorales, Denis Monière (1998) a remarqué que les publicités électorales étaient de plus en plus courtes au fil du temps. Bennett (1996) estime, quant à lui, que la fragmentation donne une impression de « self-contained dramatic capsules, isolated from each other in time and place » (p. 58). Cette fragmentation fait en sorte que les gens doivent alors projeter leur propre interprétation du monde, les bulletins de nouvelles n'offrant pas de vue d'ensemble. Il serait dès lors difficile de comprendre en quoi les événements sont la résultante de tendances à long terme ou de *patterns* historiques, lesquels sont difficilement intégrables à un récit simple. Pour Bennett (1996), cela donne l'impression que le monde contemporain relève d'un chaos guidé par des forces mystérieuses.

Enfin, en réponse à ce chaos, nous retrouvons le processus de normalisation qui constitue en quelque sorte la contrepartie de la dramatisation. La normalisation consiste à

« présenter les choses d'une façon rassurante et de montrer que les autorités en place ont le contrôle de la situation » (Gingras, 2007 : 78). Il s'agit, d'après la chercheuse, d'une manière d'« harmoniser les relations sociales, d'éviter les conflits, de produire du consentement » (idem, p. 79). Bennett (1996) explique que l'apparence de confusion et de désorientation inhérentes aux processus de personnalisation, de dramatisation et de fragmentation appelle à la normalisation qui permet d'offrir un portrait rassurant et familier du fonctionnement du monde. L'apparence de normalité ressort alors lorsque les choses semblent aller de soi. Par exemple, il doit apparaître normal et naturel que les États-Unis soient gardiens de la paix dans le monde en faisant la guerre, explique Bennett (1996).

Ainsi, au terme de cette présentation des caractéristiques de la spectacularisation, nous aimerions revenir, dans la prochaine partie, sur les pistes ouvertes par ces chercheurs, pistes que nous aimerions poursuivre en lien avec notre questionnement de recherche au sujet des représentations sociales, de leurs procédés et opérations.

2.2 Enjeux représentationnels de la spectacularisation

Les travaux cités précédemment offrent plusieurs ouvertures afin d'envisager à la fois les procédés et les opérations liés à la production des représentations dans le contexte particulier de la spectacularisation. Dans cette dernière partie, nous prendrons appui sur certaines des propositions à ce sujet afin de préciser nos questions de recherche.

Ainsi, ce sont les procédés et leurs opérations liées au contexte de la spectacularisation qui nous intéressent plus particulièrement. Ceux-ci seront le fruit des analyses, néanmoins les auteurs offrent déjà la possibilité de réfléchir aux différents procédés et opérations en lien avec la personnalisation. Celle-ci a donné lieu à plusieurs travaux s'intéressant à la manière dont sont présentés, décrits, traités les acteurs politiques. Nous croyons que cet accent sur les personnes politiques mérite plus d'attention. Ainsi, lorsque Divina Frau-Meigs (2001) soulève les enjeux liés aux cadrages des figures du

pouvoir politique, nous pouvons dire que ce qu'elle appelle cadrage se réalise à travers des procédés langagiers, dans la manière de décrire l'acteur politique, de lui accorder certaines qualités et caractéristiques. Plus encore, lorsque la chercheuse explique que le *character* (personnage) permet de condenser dans cette figure la complexité des explications politiques, il y a là ce que nous pourrions appeler une opération de localisation par laquelle les enjeux sont insérés dans la personne qui devient la source des explications, des échecs et des réussites.

À plusieurs reprises, d'autres pistes sont également soulevées, lorsque les auteurs parlent de personnalisation en terme de causes s'incarnant dans des individus (Gingras, 2007, Marshall, 1997 et Schwartzberg, 1977). L'incarnation pourrait être envisagée comme un de ces procédés. Il s'agirait alors de rester vigilante à ces moments où la figure publique viendra remplacer l'institution ou la cause et ainsi donner une signification particulière aux situations, tel que le faisaient valoir Corner et Pels (2003). Il sera alors pertinent de regarder comment cela modifie les significations de la politique.

Par ailleurs, ce que Lawrence (2000) appelle le « game-framing » des enjeux pourrait amener à une opération réduisant la complexité des acteurs et des événements ainsi que posant les questions dans un rapport binaire. Celle-ci serait en quelque sorte le contraire d'une opération d'amplification rendue possible par la mobilisation de métaphores sportives, guerrières et l'adoption d'un ton dramatique. Ainsi, du point de vue de la dramatisation, plusieurs auteurs mettent l'accent sur la manière dont sont décrits les événements. Denton et Woodward (1998) parlent de « [m]elodramatic structure » et de « vivid characterization ». Gingras (2007) fait état de l'accent mis sur le jeu, les affrontements et le sensationnalisme. Wahl-Jorgensen (2000) parle, quant à elle, de ce qu'instaurent les métaphores sportives, soit une représentation de la fonction politique où les citoyens n'ont pas de potentiel d'agir. Leur intérêt pour les descriptions et les métaphores rejoint notre conception des représentations où les procédés langagiers jouent un rôle clé dans la production des significations. Il semble ainsi important de repérer ceux-

ci afin de voir quelles connaissances sont mobilisées, comment elles le sont et ce faisant, comment cela affecte les significations de la politique et modifie ses pratiques. Il s'agira ainsi d'être attentive à la mobilisation de ces procédés au cours des analyses, lesquels nous permettront d'avoir accès, grâce à l'analyse, aux opérations. À ce propos, lorsque Wahl-Jorgensen (2000) aborde les conséquences de l'utilisation des métaphores sportives, n'est-il pas possible de croire que celles-ci pourraient jouer un rôle clé pour octroyer ou enlever le potentiel d'agir à certains types d'acteurs ? Il sera alors intéressant de voir quels procédés permettent d'attribuer ou d'enlever ce pouvoir aux acteurs. Il y a alors lieu de se demander : Comment la dramatisation est-elle réalisée ? Y a-t-il d'autres procédés que ceux liés à l'utilisation d'un langage métaphorique et dit dramatique ? Si oui, quels sont-ils et à quelles opérations donnent-ils lieu ?

Nous aimerions également porter une attention toute particulière à l'accent mis sur la vie privée des acteurs politiques comme forme de personnalisation. À ce propos, lorsque Corner (2003), Corner et Pels (2003) ou Van Zoonen (2006) discutent de l'importance de plus en plus grande accordée au style, à la vie privée et à l'évaluation des performances, ces chercheurs font état du fait que le politicien se voit de plus en plus évalué en fonction de ces éléments liés à la performance privée. L'évaluation pourrait être envisagée comme une opération, cette évaluation serait alors basée autant sur la performance politique que sur la vie privée des candidats. Tel que le font ressortir Corner et Pels (2003), différents mécanismes permettent de lire l'apparence, le style, les qualités de la personne politique. Il est ainsi pertinent de s'attarder aux procédés et opérations liés à cet accent mis sur la vie intime des personnes politiques et sur les qualités de celles-ci. Par ailleurs, dans leur texte, Corner et Pels (2003) avancent que cette révolution du style amène simultanément des processus d'« aestheticisation, émotionnalisation and celebrification » (p. 8) sans pour autant pousser plus loin la réflexion à ce sujet. Il semble y avoir là des pistes du point de vue des opérations dans la mesure où ces procédés pourraient être envisagés selon leur capacité à affecter les pratiques. Il serait ainsi pertinent de poursuivre en fonction de quoi et

comment celles-ci viennent redéfinir la manière de faire et d'envisager les questions dites politiques, tel que Lumby (1999) le faisait valoir.

Par ailleurs, du point de vue des procédés donnant cours à cette opération d'évaluation, Van Zoonen (1999) remarque différentes dichotomies (sacrifice personnel/intérêt personnel, carrière/famille) utilisées pour évaluer les acteurs politiques. Il pourrait s'agir d'un procédé qui mérite d'être étudié, car il permet d'inclure ou d'exclure ce qui relève de la catégorie « politicien ». Il semble aussi important de rester sensible aux moments où il sera question d'honnêteté politique, de tromperie, d'authenticité et de cohérence de la personne politique, lesquels étaient discutés par Corner (2003) ainsi que Van Zoonen (2005) et qui semblent indiquer des moments où il y a opération d'évaluation.

De plus, des chercheurs tels que Bennett (1996), Balandier (1992) et Gingras (2007) présentent à plusieurs reprises les processus de personnalisation et de dramatisation comme enchevêtrés. Il semble alors important, lors des analyses, de ne pas nécessairement séparer les deux phénomènes afin d'être en mesure de repérer les procédés qui seraient liés à l'un ou l'autre des phénomènes. Enfin, la normalisation et la fragmentation ne sont décrites que très partiellement par Gingras (2007) et Bennett (1996). Par contre, ils font naître l'idée que, par certains procédés, les événements ou façons de faire doivent apparaître normaux, voire aller de soi. Il y a alors lieu de se demander quelles formes prendra cette normalisation ? Avec l'aide de quels procédés seront-elle rendue possible ? Donnant lieu à quelles opérations ? Il semble que ces auteurs ouvrent la porte à l'examen d'un processus plus riche et plus vaste.

En somme, ces sont les pistes offertes par ces auteurs en lien avec la spectacularisation comme contexte dans lequel sont produites les représentations que nous aimerions poursuivre. Dans cette optique, notre objectif n'est pas de décrier ou de critiquer la spectacularisation, mais de l'appréhender en tant que contexte afin d'étudier le fonctionnement des représentations. Notre visée est ainsi compréhensive. Cela n'exclut

cependant pas la possibilité, dans le chapitre « discussion » de la thèse, de revenir sur les limites et enjeux soulevés par les analyses.

Ainsi, dans le cadre de cette thèse, nous aimerions plus particulièrement répondre aux questions suivantes :

- Quelles opérations sont réalisées dans le contexte particulier de la spectacularisation ?
- À l'aide de quels procédés ?
- Comment cela modifie-t-il les possibles significations attribuées à l'objet politique ?
- Ce faisant, quels enjeux représentationnels cela soulève-t-il ?

Finalement, en bout de ligne, cette thèse espère ainsi contribuer à la littérature à propos de la spectacularisation. Empiriquement, nous espérons aussi offrir une meilleure compréhension de la manière dont la politique est instaurée dans ce contexte.

Enfin, les questions posées possèdent des implications méthodologiques qui seront discutées dans le prochain chapitre où nous présenterons et justifierons les corpus et les raisons ayant motivé ces choix. Nous décrirons également la méthode utilisée, soit l'analyse de discours, ainsi que les moyens adoptés afin de repérer les procédés et d'identifier les opérations réalisées. Nous terminerons le chapitre en abordant les questions de validité de notre recherche.

Chapitre 3 : Implications méthodologiques et démarche d'analyse

Dans de ce chapitre, nous aborderons les questions méthodologiques qui animent la démarche d'analyse adoptée afin d'étudier les représentations sociales dans un contexte de spectacularisation. Nous discuterons des implications liées à l'approche constitutive des représentations ainsi que de ses répercussions sur le choix de la méthode d'analyse, de l'opérationnalisation de nos principaux concepts ainsi que des événements que nous avons choisis afin de « faire travailler » ces concepts. Nous aborderons également les questions de validité de la démarche.

3.1 Approche conceptuelle et choix méthodologiques

Avant de présenter les éléments plus concrets rattachés à la démarche d'analyse, il importe de situer notre recherche et d'expliquer comment le fait de s'inscrire dans une approche conceptuelle où les représentations sont envisagées comme constitutives a des répercussions sur les choix méthodologiques. Tel qu'Yvonne Giordano (2003) le fait remarquer, « [o]n ne peut jamais évaluer une recherche sans prendre en considération les prémisses mêmes de celle-ci et donc son "périmètre" de validité (portée, limites, extensions) » (p. 17). Il s'agit alors, selon la chercheuse, de préciser « l'ensemble des prises de position qui guident la démarche de recherche » (idem). Autrement dit, il est ici nécessaire d'expliquer dans quel paradigme ou cadre épistémologique se situe cette recherche et de répondre ainsi aux questions suivantes : comment le chercheur envisage-t-il

la réalité (ontologie) ? Quelle sera la relation qu'il aura avec son objet de recherche (épistémologie) ? (Giordano, 2003).

Tel qu'indiqué dans le premier chapitre, cette thèse porte sur les représentations sociales. Nous avons ainsi développé une problématique autour de ce concept auquel nous avons donné des contours particuliers en nous appuyant sur les travaux de Moscovici et de ses contemporains, mais également sur les travaux d'autres chercheurs, en l'occurrence Dyer, Hall et Berthelot. Notre attention se porte plus particulièrement vers le fonctionnement des représentations, qui sont définies, rappelons-le, comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989 : 36). Plus encore, nous envisageons ces représentations comme constitutives des objets dont elles parlent ainsi que formées par des procédés langagiers qui rendent possibles ce que nous avons appelé des *opérations*. Celles-ci renvoient à ce que les représentations mettent en place, génèrent, ainsi qu'aux déplacements de sens et d'enjeux réalisés par celles-ci qui transforment les façons de faire et d'être. Les opérations sont au cœur de notre questionnement et nous permettent d'appréhender les déplacements de significations rendus possibles par ce que nous identifions comme des procédés. Plus précisément, pour nous, les opérations permettent de concevoir l'effectivité des représentations, ici entendue comme leur capacité d'influencer – directement ou indirectement – les significations, à apporter un changement dans la manière d'interpréter une situation et, ce faisant, d'affecter les pratiques et d'induire une différence dans le monde. Les procédés, quant à eux, sont reliés aux formes particulières, aux configurations que revêtent les discours et permettent d'accéder au déroulement des processus que sont les opérations. En ce sens, ils sont repérables dans les discours par la manière dont ils seront construits et nous pourrions ainsi en observer une « trace » dans les textes et documents recueillis.

Quelles sont les implications méthodologiques de ces propositions conceptuelles ? Tel que le soulèvent Egon Guba et Yvonna Lincoln (2005), la méthodologie ne peut être

réduite à une stricte question de méthodes. Aussi, l'approche dans laquelle notre questionnement s'inscrit, en l'occurrence une approche constitutive, doit se traduire dans notre démarche méthodologique. Comment cette approche alimente-t-elle alors la manière d'envisager empiriquement l'objet et les méthodes pour l'étudier ? Avant de pouvoir répondre à cette question, il importe d'explicitier davantage les particularités d'une approche constitutive. Hall (1997b) explique qu'envisager les représentations comme étant constitutives s'inscrit dans une approche constructiviste laquelle se distingue d'approches dites mimétiques et intentionnelles des représentations. Selon l'approche mimétique¹⁷, les significations sont considérées comme étant déjà là dans le monde, qu'elles sont à chercher dans les personnes, les objets, les idées, les événements qui en sont porteurs. Ceci influence fortement la manière d'envisager le langage, alors perçu comme reflétant des significations qui existent déjà dans le monde. Cette approche mimétique se distingue d'une approche où les significations sont considérées comme intentionnelles, c'est-à-dire liées à ce qu'aurait voulu dire un auteur ou un locuteur qui serait en mesure d'imposer ses significations du monde à travers le langage. Bien que les individus utilisent le langage pour communiquer, ils ne peuvent être, d'après Hall (1997b), les uniques sources de ces significations, parce que le langage a besoin de codes et de conventions partagées. Il est en ce sens un système qui implique que « our private thoughts have to negotiate with all the other meanings for words or images which have been stored in language which our use of the language system will inevitably trigger into action » (Hall, 1997b : 25). Ainsi, selon le chercheur, l'approche intentionnelle possède des limites en raison de cette façon d'appréhender le langage.

Quelle est alors la particularité d'une approche dite constitutive ? L'inscription dans une approche constitutive suppose que tout objet de connaissance ne possède pas de « vraie » nature ou d'« essence ». Il n'est alors pas question d'étudier les distorsions par rapport à des significations envisagées comme véridiques.

¹⁷ Nous avons abordé cette approche rapidement au premier chapitre afin de questionner la médiatisation des significations.

Les significations étaient pour nous produites par le discours entendu comme des « ways of referring to or constructing knowledge about a particular topic of practice : a cluster (or *formation*) of ideas, images and practices, which provide ways of talking about, forms of knowledge and conduct associated with, a particular topic, social activity or institutional site in society» (Hall, 1997b : 6), tel que nous l'avons expliqué au premier chapitre (définition offerte par Hall qui s'inspire de Foucault). Dans cette optique, Hall (1997b) explique que « [t]he idea that “discourse produces the objects of knowledge” and that nothing which is meaningful exist *outside* discourse [...]. The concept of discourse is not about whether things exist but about where meanings comes from » (p. 45). Rappelons que cela ne suppose pas de nier l'existence du monde matériel, mais implique plutôt un regard sur celui-ci. Ce sont alors les représentations qui produisent les significations. Le chercheur explique d'ailleurs que nous ne pouvons avoir des connaissances à propos des choses que si elles ont une signification et ce sont les discours – et non les choses en soi – qui produisent ces connaissances. Il donne alors l'exemple de la folie et de la sexualité étudiées par Foucault, lequel a démontré qu'elles n'existent significativement qu'à travers les discours à leur propos. C'est ainsi mettre de l'avant que c'est à travers le langage, tel que nous l'envisageons que les objets de connaissances se voient dotés de significations.

Par ailleurs, il semble nécessaire d'aborder brièvement comment une théorie constitutive des représentations se conçoit en fonction des grands paradigmes en sciences sociales, selon la typologie de Guba et Lincoln (2005). Cela permettra, entre autres, d'expliquer en quoi notre démarche et notre questionnement sont distincts de travaux, en communication et en politique, qui reposent sur une vision de la communication comme transmission ou qui adoptent une vision essentialiste de la réalité. Ainsi, il s'agit d'expliquer les grandes lignes de ce positionnement et non de brosser un portrait détaillé de ces paradigmes.

Soulignons que parmi les grands paradigmes en communication, celui qui domine, tel que le remarque, Robert Craig¹⁸ (1999), est rattaché à une vision où la communication est envisagée comme transmission, c'est-à-dire comme un processus d'émission et de réception de messages ou d'informations d'une personne à une autre ou d'une entité à une autre. Cette vision pourrait être qualifiée de positiviste ou de post-positiviste. Ses partisans s'inscrivent alors à l'intérieur d'approches qui visent à décrire et à prédire, ils privilégient les relations causales. Enfin, le chercheur est considéré comme extérieur à son objet. Dès lors, ils tentent de vérifier des hypothèses. Il est alors possible de tenter d'établir des lois ou du moins de proposer des généralisations. Par exemple, certains chercheurs aspirent à démontrer quels sont les effets des médias sur la population.

Notre façon de concevoir les représentations s'éloigne également d'une perspective plus critique; les questions relatives à la domination ainsi que les questions historiques ne faisant pas partie de nos préoccupations de recherche. Notre position de recherche n'est pas non plus celle d'un chercheur « militant ». Alors où nous situons-nous? En fait, notre approche est plus près de perspectives dites interprétatives ou constructivistes, car nous cherchons à comprendre en profondeur une vaste question (celle du fonctionnement des représentations dans un contexte de spectacularisation) et, en quelque sorte, à « reconstruire » les processus en cours lorsqu'il est question de politique. La réalité est ainsi, pour nous, construite et non donnée d'emblée, tel que déjà expliqué. Cette inscription dans une approche constitutive fait en sorte que la politique, au cœur du terrain qui nous intéresse, n'existe pas à l'extérieur des discours à son sujet. Elle existe dans et à travers ceux-ci, les discours qui la constituent activement la font exister en tant que domaine de pratiques signifiantes. Cette politique ne sera pas la même au fil du temps et selon les discours qui la font être significativement. Plus encore, le contexte de la spectacularisation,

¹⁸ Pour Craig (1999) les théories communicationnelles ne forment pas encore un champ d'études cohérent. Il propose alors un métamodèle de la communication envisagé comme constitutif afin d'ouvrir un espace conceptuel à l'intérieur duquel plusieurs modèles théoriques peuvent interagir. Ce « constitutive metamodel of communication pictures models of communication as different ways of constituting the communication process symbolically for practical purpose » (p. 127).

abordé au chapitre précédent, jouera un rôle clé dans la constitution d'une politique aux contours précis.

Par ailleurs, les recherches qui nous intéressent, tout particulièrement celles en communication politique, partagent des intérêts avec les prémisses présentées précédemment. Nous prendrons appui sur certaines d'entre elles afin de préciser certaines définitions et notre façon d'analyser les discours notamment médiatiques.

Tel que nous l'avons vu au chapitre deux, la spectacularisation est souvent liée, dans la littérature, aux changements des pratiques politiques. Comme le remarque Denis-Constant Martin (2002a), « [l]e grand spectacle du pouvoir se joue désormais à la télévision : joutes oratoires et petites phrases du dimanche ; sondages et estimations électorales ; violences et guerres aux quatre coins du monde reproduites, parfois en direct, sur les écrans cathodiques » (p. 11). Abélès (2007) souligne, quant à lui, que « la notion de mises en scène ou de spectacle politique est souvent associée au phénomène médiatique et à la surinformation qui caractérise les sociétés étatiques modernes » (p. 39). D'après ce chercheur, « le spectacle politique est inséparable du développement des grands médias » (idem, p. 54). Ainsi, les documents choisis pour la composition des corpus proviennent en grande partie des médias. Il semble ainsi primordial d'expliquer ce que nous entendons par médias et de nous positionner par rapport à ceux-ci. Dans un premier temps, suivant Norman Fairclough (1995), nous envisageons les médias comme des sites où l'on retrouve des processus discursifs. Pour lui, les discours doivent être à la fois envisagés sous leurs aspects linguistiques, mais également en tant que pratiques socioculturellement ancrées. Tel qu'il le remarque :

« [m]uch of contemporary political discourse is mediated political discourse. Its major genres are no longer just the traditional genres of politics; they are also genres of the media. Traditional political activities and their genres – parliamentary debates, party conferences, and international conferences – carry on, but they too are represented by the media. And they are represented within the formats and genres of the media – news, documentary, and so forth – so their representation is always a selective recontextualization

according to the requirements of these formats and genre » (Fairclough, 1995 : 188).

Pour ce chercheur, selon le champ et le réseau de pratiques sociales, un événement ne sera pas représenté de la même façon. Il y aura sélection, inclusion ou exclusion de certains éléments ce qui viendra affecter leur représentation, laquelle pourra être plus ou moins abstraite selon la manière dont les « événements seront évalués, expliqués, légitimés » (Fairclough, 2003 : p. 139). Précisons que les représentations dont discute l'auteur sont ici liées aux significations accordées aux activités politiques. Le pouvoir des médias est envisagé par Fairclough (1995) d'un point de vue similaire au nôtre. Il s'agit du pouvoir « to influence knowledge, beliefs, values, social relations, social identities. A signifying power (the power to represent things in particular ways) which is largely a matter of how language is used » (p. 2). Le pouvoir est alors celui d'instaurer des représentations.

« The power to shape governments and parties, to transform the suffering of the South (rooted in exploitation by the North) into the entertainment of the North, to beam the popular culture of North America and western Europe into Indian agricultural communities which still depend upon bullock-power. The power to influence knowledge, beliefs, values, social relations, social identities. A signifying power (the power to represent things in particular ways) which is largely a matter of how language is used, but not only that » (Fairclough, 1995 : 2).

Les propos de Fairclough rejoignent notre façon de concevoir les représentations sociales, telles que décrite au premier chapitre. Lorsqu'il parle de l'importance prise par l'utilisation du langage, cela se rapproche de notre conception des procédés langagiers. Plus précisément, lorsqu'il parle du pouvoir de ces usages du langage, qui permettent de transformer les conceptions d'un événement, il rejoint ce que nous appelons les opérations, ces dernières modifiant possiblement les pratiques et les significations de la politique. Notre définition des médias s'inspire également de celle de Nick Couldry (2003) qui entend par ceux-ci : « not any media, or process of mediation, but particularly those central media

(primarily television, radio and the press, but sometimes film and music, and increasingly also computer-mediated communication via the Internet) through which we imagine ourselves to be connected to the social world » (p. 2). Cet auteur s'intéresse plus particulièrement à la médiation du monde social par le système des médias et aux effets de pouvoir qu'il induit sur les actions et les croyances.

Nous retenons des travaux de Couldry la nécessité de remettre en question ce qu'il appelle le mythe du « centre médiatique », cette croyance voulant qu'il y ait un centre au monde social et que les médias parlent « au nom » de ce centre. Autrement dit, ce chercheur remet en question la conviction que la concentration du pouvoir symbolique des institutions médiatique est légitime. Il le fait par le biais des rituels médiatiques. Selon Couldry (2003), « [t]hrough media rituals, we act out, indeed naturalise, the myth of the media's social centrality » (p. 2). De plus, nous adhérons également à sa vision des rituels comme contingents et contextuels, lesquels sont différents selon les cultures. Pour le chercheur, il n'y a pas un centre, mais plusieurs centres où sont produits et distribués les messages médiatiques. Cette proposition est fort intéressante dans la mesure où elle incite à considérer le caractère non centralisé de la production des représentations. En effet, pour le chercheur, « [i]nstead of the absurd nightmare of everyone broadcasting simultaneously, our alternative image of mediation could be a non-hierarchical space in which people have some degree of choice over *whether* to broadcast *or* to receive messages and images, at least for a significant number of purposes and contexts » (idem, p. 138).

Il y a là des liens à faire avec les propos d'Abélès (2007), qui approche également la spectacularisation par le biais des rituels de toutes sortes, tels que les assermentations, les inaugurations, les cérémonies officielles, les affrontements comme les débats, les réunions, les manifestations ou bien les grands discours politiques. Ces rituels possèdent une dimension spectaculaire au sein de toutes les cultures y compris celles qui sont étrangères aux dispositifs de communication politique médiatisés. Ces rituels et ces cérémonies, qu'ils soient télévisuels ou non, instaurent la politique d'une certaine manière. Plus encore, au

sein des sociétés où les médias jouent un grand rôle, le spectacle prend parfois la forme de cérémonies médiatiques, considérées comme un rituel médiatique par Couldry (2003) et qui ont la capacité d'affecter les pratiques voire de changer le cours de l'histoire, d'après Dayan et Katz (1995). D'après eux, les cérémonies télédiffusées¹⁹ surtout en direct, telles que les visites officielles, les manifestations ou les auditions du Watergate, ont, pour ces chercheurs, un fort pouvoir symbolique. Elles produisent de nouveaux cadres de références, remettent en cause certains éléments de la mémoire collective et offrent de nouvelles perceptions du temps et de l'espace. Ces cérémonies amènent une « réécriture de l'histoire [ainsi qu'un] redéploiement de la géographie » (Dayan et Katz, 1995 : 165). Elles transforment les représentations en modifiant les significations des événements, des rapports sociaux, de l'histoire et de la géographie, selon les chercheurs. Ce qu'il importe de retenir est la capacité d'affecter qu'ont ces discours.

Certes les médias, tels que la télévision, la presse écrite, la radio, l'Internet, la téléphonie mobile, apparaissent souvent comme les lieux le plus évidents de production des représentations. Néanmoins, nous estimons qu'ils ne sont pas les seuls lieux où la politique est produite et représentée. Aussi, il est important de préciser que, pour nous, la politique n'est pas uniquement constituée à travers les discours médiatiques. En ce sens, notre vision constitutive s'inspire de celle de Martin (2002). Ce dernier fait valoir que les pratiques culturelles jouent un rôle clé dans la production des représentations. Tout comme ce chercheur, nous estimons que ces pratiques font partie des lieux où l'objet politique est constitué, lieux qui ne sont cependant pas pris en compte au même titre que d'autres, par les chercheurs en communication politique.

¹⁹ Plus dernièrement, pensons au discours de Barack Obama lors de sa victoire à l'élection présidentielle américaine en 2008 ainsi que celui de son assermentation le 20 janvier 2009, deux événements suivis en direct à la télévision et sur l'Internet qui sont des exemples de cérémonies télévisuelles. Sur une autre note, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été de Beijing en 2008 témoignait également d'un processus représentationnel par lequel la Chine entrait officiellement dans une nouvelle ère.

Martin (2002a et 2002b) appelle ces lieux des objets politiques non identifiés²⁰ (OPNI). Cette notion est, pour ce chercheur et ses collaborateurs, un moyen de contribuer aux travaux visant à documenter comment, dans et à travers les discours, il y a constitution d'une manière particulière d'envisager la politique ainsi que les rapports de pouvoir et la relation au pouvoir. Par les OPNI, ils aspirent à cerner « l'ambiguïté et la multi-dimensionnalité du politique » (Martin, 2002a : 22). Au-delà de l'appellation, ce qui retient ici l'attention, c'est la façon d'envisager la culture et les représentations ainsi que son point de vue constitutif sur les objets.

Martin (2002a) considère la culture comme un « terrain d'affrontement » mettant en jeu la société et la politique, comme elles sont représentées. Dans cette optique, « [p]ratiques et œuvres culturelles ne peuvent être comprises en dehors de la situation politique où elles existent ; elles sont conditionnées par cette situation et en rendent compte » (p. 179). Nous estimons également que toute analyse des représentations doit tenir compte du caractère contextuel et contingent de leur production, ces pratiques et œuvres culturelles produisant des représentations (Martin, 2002a). Pour ce chercheur :

« [p]our comprendre quelles sont les conceptions partagées du pouvoir et des relations de pouvoir dans un groupe humain donné, comment ces conceptions sont en permanences réajustées au fil des interactions sociales et politiques, c'est-à-dire interprétées et mises en œuvre dans des comportements observables, ce sont donc les représentations du pouvoir et les systèmes les articulant, que l'on pourra rechercher dans les pratiques et les produits culturels. Les représentations sont un “mode spécifique de connaissance du réel” (Moliner, 1996), grâce auquel la façon dont les individus pensent qu'est organisée la réalité sociale leur permet d'interpréter leur environnement, d'y qualifier la place qu'ils occupent, donc de décider, ou non, d'y agir et de définir des stratégies d'intervention. Les

²⁰ Cette notion a été élaborée afin de répondre au « sentiment d'insatisfaction, ou plus exactement d'incomplétude [...] [éprouvé] à la lecture de bien des travaux cherchant à expliquer non seulement le comportement des citoyens des États du “centre de gravité” mais surtout ce qui informait ces comportements, les attitudes » (Martin, 2002a : 14-15). Les OPNI ouvrent des champs supplémentaires d'étude grâce à l'investigation des objets et pratiques dits culturels, tels que la musique, le théâtre, le cinéma, la poésie, le roman, la bande dessinée, le sport ou la cuisine.

représentations, façonnées par les relations sociales, les régulent en retour ; elles contribuent à la construction du sentiment d’« appartenir ensemble » et participent à ses mutations ; elles pèsent sur les conduites » (Martin, 2002a : 38-39).

Notre façon de concevoir les représentations est similaire. Toutefois, précisons que le chercheur s’intéresse plus particulièrement au politique envisagé du point de vue des rapports de pouvoir. Alors que, notre intérêt porte plus particulièrement sur la politique, entendue, suivant Philippe Braud (1982), comme cette « scène où s’affrontent les individus et les groupes en compétition pour conquérir le pouvoir d’État (et ses démembrements) ou pour l’influencer directement : partis, lobbies, mouvements sociaux plus ou moins éphémères » (p. 11). La politique²¹ n’est pas la même chose que le politique qui renvoie au « champ des rapports de force, des antagonismes d’intérêts, structuré par l’État²² – celui-ci défini comme un pouvoir dont la spécificité s’affirme dans la monopolisation de la coercition légitime » (Braud, 1980 : 1). Tel que le fait remarquer Jacques Rancière (1998), la politique a « le mérite de désigner une activité » tandis que « le politique, lui, se donne comme objet l’instance de la vie commune » ainsi que comme « mode spécifique de l’agir humain » (p. 13 et 19).

En somme, la politique est, d’après nous, produite dans plusieurs « lieux ». Les productions culturelles en font partie et il importe ainsi de ne pas se limiter seulement aux discours médiatiques lors de l’étude des représentations. Cela rejoint les travaux de Van Zoonen (2007) qui estime que les émissions de fictions (*The West Wing* par exemple) ainsi que les films (*Mr. Smith goes to Washington* ou bien *Primary Colors*) donnent la possibilité aux gens de réfléchir aux dilemmes de la politique, de critiquer et de juger les politiciens pour leurs comportements et aussi d’exprimer leurs idéaux et leurs espoirs face à la

²¹ Braud (1980) définit aussi la politique comme : « le voile, opaque et chatoyant à la fois, circonscrivant une scène largement isolée, déréalisée, sur laquelle s’affrontent les acteurs de la classe politique, selon des règles singulières minutieusement codées par les usages, la loi et la Constitution » (p. 19).

²² Il est ici important d’apporter une nuance aux propos de Braud en disant que ces rapports sont structurés par l’État, mais aussi par d’autres institutions non étatiques.

politique. Pour elle, « popular culture renditions of politics are relevant and part of political sense-making and performances » (p. 545). À titre d'exemple, des séries populaires regardées partout à travers le monde, comme le thriller *24*²³ ainsi que la série *Commander in Chief*²⁴, ont récemment mis en scène un président noir ainsi qu'une femme présidente. Trevor Parry-Giles et Shawn Parry-Giles (2004) ont d'ailleurs étudié la série américaine *The West Wing* qui présentait d'une manière romancée la vie d'un président américain, de sa famille et de son équipe. Ces chercheurs envisagent l'émission comme un discours jouant un rôle clé dans la définition et l'expression de la culture politique des États-Unis et de celle de leurs leaders. Ils estiment alors que l'émission présentait à la fois un portrait humain du président, même s'il possédait beaucoup de pouvoir, mais mettait également en scène un *leadership* militarisé, masculin et blanc. *The West Wing* montrait habilement toute la complexité des dynamiques de pouvoir tout en offrant une représentation des femmes en politique. Ces chercheurs font d'ailleurs état du *priming* positif de la présidence américaine offert par la série. Lance Holbert et ses collaborateurs (2003) ont également montré que *The West Wing* amenait une représentation positive de la présidence américaine et des présidents Clinton et Bush fils. Ces travaux illustrent bien le caractère constitutif des émissions culturelles qui sont également des lieux de production de la politique et de ses représentations.

À la suite de ces propos, il est important de retenir l'idée selon laquelle les représentations sont produites par les médias et les événements médiatiques, mais également par d'autres pratiques et dans d'autres lieux. Les médias ne sont alors plus seuls dans la production de discours journalistiques qui contribuent à instaurer la politique. Les émissions de fiction, les pratiques culturelles ainsi que les rituels médiatiques en sont

²³ La série *24*, en français *24 heures chrono*, met en scène Jack Bauer dont le rôle est de sauver les États-Unis des terroristes coûte que coûte. La série est diffusée sur le réseau *Fox* en anglais et à Télé-Québec, en français.

²⁴ La série *Commander in Chief*, mettait en vedette la comédienne Geena Davis, qui y tenait le rôle de présidente des États-Unis.

également des producteurs. Nous verrons que cela aura des répercussions sur les matériaux qui composeront les corpus.

3.2 Corpus : événements choisis

De ces décisions conceptuelles dérive le choix des événements qui nous ont aidé à constituer les corpus. En effet, nous les avons sélectionnés parce qu'ils permettent d'observer et de mettre en œuvre notre questionnement à propos des représentations, de leurs opérations et procédés et qu'ils participent et sont tributaires du contexte de spectacularisation de la politique sur lequel nous avons choisi de centrer notre attention. Tel que nous l'avons expliqué plus tôt, la politique est certes très médiatisée. Toutefois, d'autres lieux et, ainsi, d'autres matériaux sont également pertinents afin d'appréhender la politique d'un point de vue constitutif.

Au moment de former les corpus, trois événements plus ou moins controversés se déroulaient au Québec ont attiré notre attention. Il s'agit des fusions municipales en 2002, de la montée en popularité de Mario Dumont et de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à la suite des élections partielles du printemps 2001 ainsi que de la série *Bunker, le cirque* présentée à la télévision de Radio-Canada à l'automne 2002 (ceux-ci seront décrits de manière plus détaillée dans la prochaine partie). Plusieurs raisons nous ont amenée à choisir ces trois événements. Dans un premier temps, ils l'ont été du fait qu'il y était question de différents aspects de la politique. Le premier en lien avec une décision législative, soit les fusions municipales. Le second avec l'apparition d'un nouvel acteur sur la scène politique québécoise, ici Mario Dumont. Le troisième, la série *Bunker, le cirque* parce qu'elle formulait, sous le mode de la parodie, une série de critiques envers la politique et le travail de ses acteurs. D'une certaine manière, ces événements sont tels des « laboratoires » permettant de « faire travailler » notre concept de représentations sociales en le confrontant à des phénomènes empiriques. Nous avons fait le pari que l'hétérogénéité des événements allait être productive en raison du contraste entre les différents thèmes. Par

ailleurs, ils ont tous été l'objet de débats importants quant à la manière de faire la politique. Le fait que les fusions aient été réalisées sans consultations préalables de la population alors qu'elles n'étaient pas une promesse électorale est venu bouleverser, pour certains, les conceptions de la démocratie. Le soudain regain de popularité de Mario Dumont perturbait l'équilibre politique établi, soit le bipartisme et l'alternance historique entre les partis au pouvoir. Enfin, la série *Bunker, le cirque* était une première du point de vue de la satire politique (les séries portant sur la politique au Québec ayant été traditionnellement plus sympathiques à la cause politique, par exemple, la série *Monsieur le Ministre*²⁵). En somme, ces événements constituent des moments privilégiés afin d'étudier la politique telle qu'elle est représentée dans un contexte de spectacularisation.

Nous posons également que la diversité des sources et des matériaux permettrait la confrontation de plusieurs points de vue, ce qui enrichirait grandement nos analyses. Nous posons que les procédés et les opérations traversent les corpus, qu'ils ne sont pas liés à un type de discours en particulier, à une catégorie d'« auteur », à des affiliations partisanes précises, ou à un « lieu » tel que les médias. On l'aura compris, notre intérêt se situe au-delà des sujets abordés lors de ces événements. Dans cette optique, la description de ces événements sera brève, car nos analyses ne visent pas une compréhension de ceux-ci, mais plutôt à étudier *à travers* ces événements comment les représentations fonctionnent. Ce sont alors plus largement les discours constituant la politique et à laquelle ils participent qui nous intéressent.

3.2.1 Les fusions municipales

Le premier événement choisi est l'un des volets de la réforme municipale réalisée par le gouvernement du Parti québécois en 2001, soit la fusion de nombreuses villes du Québec. Ce projet qui visait à regrouper autour de villes-centres plusieurs dizaines de

²⁵ *Monsieur le Ministre* était une série scénarisée par l'ancienne ministre Solange Chaput-Roland. Elle mettait en scène le comédien Michel Dumont dans le rôle du ministre.

municipalités québécoises n'était pas un phénomène nouveau. Il y avait déjà eu d'autres fusions municipales dans le passé, par exemple dans l'Outaouais (Gatineau, Templeton et Touraine en 1975), et au Saguenay (Arvida et Jonquière en 1975). Toutefois, l'ampleur de la nouvelle réforme était sans précédent. En 2000, le gouvernement du Parti québécois, sous la direction de Lucien Bouchard, puis de Bernard Landry, avait adopté la loi 170 ayant pour objectif de moderniser les structures municipales au moyen de fusions, ce qui a eu pour conséquence de faire disparaître plusieurs villes du Québec. Ce projet faisait suite au Livre blanc sur la réorganisation municipale déposé en juin 2000 par Louise Harel, alors ministre d'État aux Affaires municipales et de la métropole, qui guida également la plupart des travaux liés aux fusions. « Avant la réforme municipale de 2001, le Québec comptait 1306 municipalités locales, dont près de 85 % abritaient moins de 5 000 habitants » (Bordeleau, 2003). Ces regroupements, souvent qualifiés de « fusions forcées », ont entraîné des mobilisations importantes de la population et des élus des municipalités touchées par cette décision. Cette mobilisation a pris des formes diversifiées : manifestations, campagnes publicitaires, poursuites en justice, etc. Dans la majeure partie des cas, elles visaient à contester les fusions proposées. Le chef du Parti libéral du Québec et chef de l'opposition, Jean Charest, proposait même, s'il était élu aux élections²⁶ de 2003, de donner la possibilité à la population des villes visées par la loi 170 de déterminer elles-mêmes par référendum le fait de « revenir en arrière » ou de conserver leur statut existant de ville fusionnée.

Les fusions puis les défusions municipales ont donné lieu à de multiples études, à une commission parlementaire, à la publication de nombreux mémoires, à la formation de plusieurs coalitions de citoyens contre les fusions, de groupes pro-fusions ainsi qu'à de multiples débats dans les médias et lors d'assemblées publiques. Bref, le projet a fait l'objet d'une vive opposition, tant chez la population en général que parmi les politiciens, ce qui a généré une profusion de documents variés, dont de nombreux textes.

Pour explorer les fusions, nous avons recueilli l'énoncé de la loi sur les fusions, les rapports des commissaires chargés d'étudier les fusions, les nombreuses études et mémoires publiés à ce propos (la liste des documents analysés est présentée en annexe) ainsi que les allocutions des maires et intervenants, les communiqués des coalitions en faveur ainsi que celles opposées aux fusions de même que les sites Internet de celles-ci. Nous avons amassé les différents articles, éditoriaux, lettres d'opinion, chroniques publiés dans les médias d'information écrits à partir du dépôt des projets de loi 170 et 171 donnant le coup d'envoi aux fusions municipales (notamment sur l'île de Montréal) à la fin de l'année 2001 (les villes ont été créées le 1^{er} janvier 2002). Puis, nous avons collecté les articles et textes du 1^{er} mars 2003 au 1^{er} juillet 2003. Pourquoi ? Parce que le projet de loi 1, déposé en juin 2003, autorisait les villes à se soustraire aux fusions municipales décrétées par l'ancien gouvernement péquiste, ce qui a donné lieu à une reprise de l'événement et à une autre série de discours pertinents pour notre recherche. Ce corpus est ainsi composé de matériaux hétérogènes allant d'articles de journaux et de magazines de tous les genres (éditoriaux et commentaires éditoriaux, courrier du lecteur et caricatures, articles), à des textes de loi, des mémoires, etc.

3.2.2 La montée de Mario Dumont et de l'ADQ

Le deuxième corpus comprend divers documents et textes liés à la montée en popularité de Mario Dumont et de son parti, l'Action démocratique du Québec, au cours de la période allant des élections partielles d'avril 2002 aux élections générales d'avril 2003. Ancien président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec (1991-1992), Mario Dumont est l'un des fondateurs de l'Action démocratique du Québec²⁷ avec Jean

²⁶ Le 14 avril 2003, Jean Charest est élu premier ministre du Québec, ouvrant ainsi la porte aux défusions.

²⁷ L'ADQ fait suite à deux autres organisations soit Réflexion Québec, qui publia *Un Québec responsable* en 1993, et Action Québec. L'ADQ est officiellement reconnue comme un parti politique par le Directeur général des élections en janvier 1994 (Dumont, 2005).

Allaire²⁸ et d'autres dissidents du Parti libéral du Québec (PLQ). Il devient chef de l'ADQ puis est élu député de la circonscription de Rivière-du-Loup aux élections générales du 12 septembre 1994, puis de nouveau en 1998, 2003, 2007 et 2008. Il restera le seul élu de son parti aux élections de 1994 et de 1998. Le parti est d'ailleurs souvent décrit comme étant en marge de la joute politique en raison du fait que Dumont est le seul élu et qu'il véhicule des idées qualifiées de plus à droite. Par contre, en 2002, les choses bougent. En effet, lors d'une première élection partielle, au printemps 2002, l'ADQ remporte le comté de Saguenay, habituellement un « château fort » du Parti québécois, en y faisant élire François Corriveau. Puis, aux élections partielles de juin 2002, trois des quatre candidats adéquistes en lice remportent la victoire²⁹. L'ADQ compte alors cinq députés à l'Assemblée nationale, ce qui vient bouleverser le bipartisme installé depuis longtemps au Québec.

À partir de l'été 2002, le parti et son chef sont au sommet des sondages qui accordent à l'ADQ parfois jusqu'à 40 % des intentions de vote si des élections se tenaient à ce moment-là (Piotte, 2003). Cette nouveauté suscite son lot de débats, d'éditoriaux, de nombreuses lettres de lecteurs, attire l'attention des émissions d'affaires publiques et fait rougir les lignes des tribunes téléphoniques. Ainsi, entre juin 2002 et les élections générales d'avril 2003, Mario Dumont et l'ADQ ont été l'objet d'une forte attention médiatique faisant parfois la « une » des quotidiens québécois plusieurs fois par semaine. Le chef a également été très présent dans les médias que ce soit dans les émissions télévisées d'affaires publiques (*Les Francs tireurs*) ou de divertissement (*Les copines d'abord*, une émission matinale visant un public féminin). Des universitaires s'intéressent également au phénomène et publient coup sur coup deux ouvrages analysant le programme politique de l'ADQ. Ce dernier est ainsi décortiqué sous plusieurs angles dans *À droite toute ! Le*

²⁸ Jean Allaire est le responsable du *Rapport Allaire* (1991), intitulé *Le Québec libre de ses choix*, qui recommandait au PLQ le rapatriement au Québec de nombreuses compétences et responsabilités fédérales. Les membres du parti mettront de côté ce rapport au profit de l'entente conclue entre les différents premiers ministres à Charlottetown.

²⁹ Respectivement dans Berthier, Joliette et Vimont, le quatrième comté, Lac-Saint-Jean, allant au Parti québécois.

*programme de l'ADQ expliqué*³⁰ et *ADQ une voie sans issue*³¹. Au cours de la même période, une biographie³² intitulée *Mario Dumont*³³ est également publiée.

Dumont est souvent présenté comme étant à l'origine d'un regain d'intérêt des gens pour la politique. Nous avons personnellement remarqué que les gens conversaient à propos du phénomène Mario ou de ses propositions dans des endroits, tels que les vestiaires sportifs, où la politique n'est habituellement pas à l'ordre du jour. Cet engouement pour Mario Dumont et l'ADQ qui, nous le verrons, a d'ailleurs été décrit comme la *Dumontmanie* ou la *Mariomanie* a suscité maintes réactions. Plusieurs se sont demandés pourquoi ce parti et ce politicien marginalisés depuis huit ans récoltaient tout à coup la faveur populaire. Bref, le phénomène semblait paver la voie à la composition d'un corpus riche à propos de la politique telle que représentée.

La période couverte par le corpus s'échelonne des élections partielles de juin 2002 aux élections générales d'avril 2003. L'engouement s'est essoufflé à la suite de ces élections au cours desquelles l'ADQ a perdu les comtés remportés lors des élections partielles et a fait élire moins de députés que les sondages le prédisaient. En effet, aux élections de 2003³⁴, le parti n'a récolté que 18,18 % des votes alors que le Parti libéral du Québec récolte 45,99 % et le Parti québécois 33,24 %.

³⁰ Sous la direction de Jean-Marc Pottle (2003), Montréal, HMH.

³¹ Jean-Claude St-Onge et Pierre Mouterde (2003), Montréal, Écosociété.

³² Pour un politicien de 33 ans, cela peut être considéré comme un hommage inhabituel. Ce sont habituellement les politiciens chevronnés qui méritent de tels portraits.

³³ Jean Béliveau (2002) Montréal, Trait d'Union.

³⁴ Mario Dumont et son parti refont surface en 2007, récoltant 30,84 % des voix et formant l'opposition officielle, pour sombrer à nouveau en 2008 en ne récoltant que 16,37 % des voix. Cela a mené à la démission de Mario Dumont comme chef de parti et député. Il animera une émission de télévision à TQS à partir de l'automne 2009.

3.2.3 La série *Bunker, le cirque*

À l'automne 2002, les téléspectateurs de *Radio-Canada* ont pu suivre une série intitulée *Bunker, le cirque*³⁵. Fruit de l'imagination de Luc Dionne³⁶, *Bunker, le cirque* désirait porter « un regard satirique sur le cercle fermé que composent les plus proches collaborateurs du premier ministre. On les envie, on les déteste, mais on les craint surtout »³⁷. Dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir*, le réalisateur, Pierre Houle, expliquait que c'est la démotivation envers la politique qui avait nourri l'inspiration des instigateurs et artisans de la série (Cauchon, 2002).

Cette série³⁸ met en scène différents personnages qui évoluent dans le *bunker* (surnom donné au bureau du premier ministre du Québec qui, dans la réalité, s'inspire de l'architecture brutaliste de l'édifice H où il est situé). Elle débute par la démission forcée d'un chef de parti vieux et infirme et se termine par le départ de son successeur qui sera isolé par sa propre équipe. Il est possible d'y voir les « temps forts d'un mandat parlementaire – course au *leadership*, élections, formation du Conseil des ministres, débat sur un projet de loi controversé, chute du premier ministre - épicé d'intrigues de palais, de coucheries, d'alcoolisme et de dépressions » (Vastel, 2002 : 85-86). L'un des personnages principaux est Mathieu Prescott, directeur des communications du premier ministre, qui deviendra vite désabusé, n'arrivant pas à faire de son patron un visionnaire. La série met à la fois en scène l'entourage du premier ministre, dont un magnat financier qui contrôle à la fois les médias et le premier ministre (c'est lui qui l'a choisi comme conseiller) ainsi que

³⁵ La série comprenait 11 épisodes et était présentée le lundi à 21h00.

³⁶ Luc Dionne est également l'auteur de la série *Omertà I, II et III*, qui portait sur le crime organisé et de la mafia, et qui a été diffusée à Radio-Canada en 1996, 1997 et 1999.

³⁷ D'après le site Internet de la série : <http://radio-Canada.ca/television/bunker/emission/index.html> consulté le 18 novembre 2002.

³⁸ En 2009, cette série était rediffusée. Elle est aussi présentée lors de conférences du Comité souverainiste de l'UQA, au cours de laquelle Daniel Turp ainsi que d'autres politiciens sont venus commenter la série et discuter des rouages du milieu politique.

des journalistes qui couvrent la colline Parlementaire. Le ton a été décrit comme étant à la fois hyperréaliste et fellinien (Cousineau, 2002). Il est par exemple possible d'y voir des fonctionnaires littéralement tablettés, la rumeur personnifiée par des hommes en noir ou des membres du parti présentés comme des moutons lors de la convention politique.

Même si elle était présentée comme une caricature du monde politique, cette série a donné lieu à de nombreux débats et discussions. Plusieurs s'interrogeaient au sujet des liens entre la réalité et la fiction et certains commentateurs s'inquiétaient des possibles effets dévastateurs de la série sur la politique et ses représentations. Il est ici important de souligner que notre objectif n'est pas de déterminer si, oui ou non, *Bunker* est le reflet de la réalité politique actuelle, ce qui relèverait d'une approche mimétique. Nous avons plutôt utilisé les textes et documents produits autour de la série comme des portes d'entrée permettant d'accéder à un autre type de discours et d'étudier les représentations et ses opérations, bref comme un autre « laboratoire ».

Du point de vue des matériaux qui ont été analysés, les épisodes de la série en tant que telle n'ont pas été étudiés. Pourquoi ? Parce que ce n'était pas le discours de la série qui nous intéressait, mais bien les discours qu'elle a générés. Nous avons toutefois visionné et conservé une copie enregistrée de *Bunker* afin de pouvoir consulter, si nécessaire, les épisodes qui ont été discutés. Ce sont plus précisément les commentaires qui ont entouré la sortie de la série qui sont au cœur de l'analyse. Nous avons ainsi recueilli les textes de la presse écrite, articles de quotidiens, éditoriaux, articles d'hebdomadaires, articles de magazines. Nous avons également visionné l'émission spéciale d'*Enjeux* présentée à la suite de la série, ainsi que l'émission spéciale du *Point* où les chefs des trois grands partis politiques québécois ont discuté de *Bunker, le cirque*. Nous avons aussi inclus dans le corpus la table ronde au sujet de la série présentée à l'émission *Indicatif Présent*, animée par Marie-France Bazzo, et diffusée sur les ondes de la radio de Radio-Canada.

À l'instar de Fairclough (1992), nous estimons que « [t]he corpus should be seen not as constituted once and for all before one starts the analysis, but as open to ongoing enhancement in response to questions which arise in analysis » (p. 228). Ces événements semblent particulièrement riches pour étudier le fonctionnement des représentations dans un contexte de spectacularisation. Nous cherchions à appréhender la « portée » des représentations, pour reprendre les propos de Moscovici (1994). Ainsi, nos interrogations théoriques, qui seront discutées plus en profondeur dans la prochaine partie, et empiriques portent sur trois éléments inter-reliés, soit les procédés, les opérations et les significations. Rappelons que nos questions de recherche sont : Quelles opérations sont réalisées dans le contexte particulier de la spectacularisation ? À l'aide de quels procédés ? Comment cela modifie-t-il les possibles significations attribuées à l'objet politique ? Ce faisant, quels enjeux représentationnels cela soulève-t-il ? Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons réalisé une analyse de discours à partir des textes et documents des trois corpus décrits précédemment. Avant de présenter les raisons qui ont mené à ces choix, nous allons expliquer notre manière de concevoir l'analyse de discours et comment nous avons opérationnalisé nos concepts.

3.3 Analyse de discours : méthode

Compte tenu des postulats de base offerts par Moscovici, de nombreuses recherches à propos des représentations sociales ont tenté de déterminer quel en était son contenu ainsi que son organisation. Comme le résume, Florence Giust-Desprairies (2003) :

« la recherche sur *La psychanalyse, son image et son public* [...] a ouvert la voie à de nombreuses recherches expérimentales ou de terrain qui procèdent à un recueil extensif de données systématiques dans le but de faire apparaître, à partir de ces données, les mécanismes qui structurent et déterminent les représentations sociales » (p. 47).

Aussi, dans le prolongement des travaux de Moscovici, les chercheurs, plus particulièrement ceux de l'école française des représentations sociales, ont adopté diverses méthodes pour étudier celles-ci. Plusieurs s'intéressaient à l'organisation des représentations et à la hiérarchie des informations, ce qui les a amené à observer les dimensions pratiques des représentations. Dans cette vision plus positiviste ou post-positiviste des représentations, celles-ci deviennent des outils et sont abordées, entre autres, au sein de rapports de cause à effet. La manière de se représenter un objet, un groupe ou un événement aura alors des conséquences sur les actions et les réactions face à ceux-ci. Dans cette optique, il est important d'observer les formes et le contenu des représentations. Ces représentations pourront même avoir une valeur prédictive des comportements des individus ou des groupes, ce qui fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des différents chercheurs utilisant la théorie des représentations.

Tel que le résume Jodelet (1984a), « les représentations ont permis d'étudier les rapports à des objets socialement valorisés, parfois situés au cœur des conflits d'idées ou de valeurs et à propos desquels les différents groupes sociaux sont amenés à définir leurs contours et leurs particularités » (p. 17). Cette façon d'envisager les représentations fait en sorte que celles-ci ont parfois été étudiées en contexte expérimental, lors de recherches en psychologie sociale, afin d'aborder, entre autres, les relations interpersonnelles et intergroupes. Dans ce cadre, l'organisation de ces significations est au cœur des interrogations. Comme le résumant Potter et Litton (1985b), « [m]uch of the social psychological interest of the explanations generated derives from the status as representations, the way they are constructed and organized, and in the types of function they serve » (p. 372). Ce qui est ressort alors, c'est entre autres le rôle des représentations dans la dynamique des groupes. Différents auteurs ont ainsi tenté, grâce à des méthodologies diverses, de définir la composition des représentations de certains objets de connaissances. Par exemple, tel que déjà expliqué, Abric cherchait à identifier les éléments centraux et périphériques qui composent les représentations. Il l'a fait par exemple à l'aide

d'une méthode d'associations³⁹. Abric (2003) estime que pour comprendre les représentations et pour agir sur celles-ci, il importe de s'attarder à ses éléments de contenu et à la manière dont vont être organisées, discutées, justifiées les informations, les opinions, les croyances caractéristiques des représentations.

D'après Jodelet (1984a), deux grandes approches méthodologiques sont privilégiées lors de l'étude des représentations soit, en laboratoire à l'aide d'expérimentations ou encore sur le terrain. Les études sur le terrain privilégient l'analyse qualitative. En ce qui concerne les aspects méthodologiques, nous estimons que le recours aux méthodes qualitatives permet de rendre compte de toute la richesse des représentations sociales. Le recours à la quantification peut toutefois être utile, lorsque l'on veut comparer deux populations (ce qui n'est pas l'objectif de ce travail) et lorsque l'on adopte une posture positiviste. Par ailleurs, divers moyens ou « modalités de recueil⁴⁰ » sont utilisés selon Bonardi et Roussiau (1999) pour étudier les représentations. Ces chercheurs mentionnent l'entretien (directif ou semi-directif), le questionnaire (questions fermées, à choix multiples ou ouvertes), l'analyse documentaire à partir de différents supports (films, lettres, journaux intimes, romans, presse écrite ou audiovisuelle), l'association libre (association de termes), et enfin, l'approche monographique dans laquelle l'utilisation de plusieurs méthodes est privilégiée (observation, entretiens, analyse de documents).

Le point commun de ces méthodes se trouve à être un rapport particulier aux productions discursives. Selon le positionnement, c'est la relation avec ces productions discursives qui va varier, changer, se modifier. Lorsque les chercheurs se situent plus dans des approches positivistes ou postpositivistes, ils auront une vision mimétique ou

³⁹ La méthode d'association consiste à demander aux sujets de la recherche de créer des associations entre différents termes à partir de mots inducteurs. La spontanéité est au cœur de cette méthode qui vise à mettre de l'avant l'univers sémantique du terme ou de l'objet étudié. Les chercheurs déterminent par la suite la structure de la représentation à partir de ces associations (Vidal, Rateau et Moliner, 2006 : 27-28).

⁴⁰ La formulation est ici intéressante, car elle suppose que les représentations peuvent être cueillies, voire récoltées avec les bons outils, tels des fruits dans les arbres. La démarche semble alors relativement facile, si on est bien outillé, si on a les bonnes techniques de collecte.

transmissionniste des productions discursives, comme discuté plus tôt. Au-delà des méthodes, c'est donc la relation au langage et la manière d'envisager le « réel » qui aura une influence sur les analyses. Dans cette optique, bien que nous nous situions dans la foulée de leurs recherches sur le plan théorique, nous nous en distinguons au plan méthodologique. En fait, tel que déjà expliqué, nous n'envisageons pas les productions discursives comme étant mimétiques (Hall, 1997b). Cela amène une relation au langage et aux textes produits comme étant le miroir, le reflet de ces significations déjà existantes. Pour nous, les significations ne sont pas toujours déjà là dans le monde réel. L'approche constitutive des représentations, tel que nous l'avons discutée plus tôt, amène une autre manière d'envisager le langage, les discours et, par conséquent, l'analyse. Nous avons pour notre part privilégié l'analyse de discours afin d'étudier le fonctionnement des représentations.

Tel que l'explique Éric Landowski (1989), le texte est un matériau familier, pour les chercheurs de traditions sociologiques, politiques ou communicationnelles. Toutefois, « l'apparition récente du *discours* comme objet de connaissance ayant sa place dans une problématique des relations et des stratégies de pouvoir témoigne d'une sensibilité nouvelle et ouvre des perspectives novatrices » (p. 8). Des efforts ont été consacrés, par les chercheurs de ces traditions, à l'étude des thématiques et du vocabulaire. L'auteur estime que ces approches ont mis de côté la question du « *fonctionnement global* et de *l'efficacité sociale* de l'activité discursive en tant que telle » (idem). C'est l'aspect qui l'intéresse plus particulièrement et qui retient également notre attention. En effet, nous estimons, suivant Landowski (1999), qu'« au-delà, ou en deçà des choix, touchant à la surface lexicale et stylistique, et même indépendamment des valeurs véhiculées, il s'agira [...], de rendre compte du discours du point de vue de sa capacité à 'agir' et à 'faire agir' » (p. 9). Pour ce faire, nous procéderons à une analyse de discours à partir des textes et documents compris dans les corpus décrits précédemment.

Dans cette optique, tel que le font remarquer Cuminal *et al.* (1997) « [l']analyse du discours est à l'opposé du "procès d'intention", du commentaire psychologique, de la recherche sur les parts d'inconscient : elle prend appui sur la marque concrète des énoncés formulés » (p. 32). Ces chercheurs ont étudié ceux de Jean-Marie Le Pen, chef du Front national français, un parti considéré d'extrême droite, afin de comprendre la « prégnance des idées », qui passe par les « grandes articulations » (p. 10). Ils s'intéressent à la construction argumentaire des discours afin de voir quelles thématiques le politicien privilégie et les stratégies qu'il utilise afin de faire valoir son idéologie. Ils ont plus particulièrement procédé à l'analyse des structures argumentatives des discours du politicien à partir desquelles ils ont pu comprendre leur fonctionnement et les effets qu'ils produisent. Leur façon d'envisager l'analyse de discours est cohérente avec notre questionnement à propos des représentations et de leurs opérations. Sans qu'ils l'expriment de cette manière, ces chercheurs s'inscrivent également dans une approche constitutive où les discours participent activement à la production, la transformation, la reproduction des objets de connaissance, ce qui a des répercussions majeures sur leurs analyses. Ils estiment en effet qu'en insistant sur des thèmes, tels que la dominance du biologique sur le social, ou le droit absolu du sang et qu'en utilisant certaines stratégies discursives, Jean-Marie Le Pen crée une réalité et propose des idées qui deviennent socialement acceptables. L'analyse de discours argumentatif offre alors à ces chercheurs les moyens d'en exposer le fonctionnement et ainsi de pouvoir en contrer les idées. Nous nous inspirons de leur approche. Alors :

« [l]e discours argumentatif se définit comme la tentative d'un argumenteur de modifier ou renforcer par le biais du langage, les représentations, croyances et valeurs d'un individu ou d'un groupe (l'argumenté) en espérant qu'ensuite les comportements observables de l'argumenté seront conformes à ces croyances nouvelles ou renforcées » (Cuminal *et al.*, 1997 : 14).

Cela implique que les discours sont alors vus comme ayant « an active relation to reality, that languages signifies reality in the sense of constructing meanings for it, rather than the

discourse is in a passive relation of reality, with language merely referring to objects which are taken to be given in reality » (Fairclough, 1992 : 42). Aux fins de l'analyse, nous avons utilisé la définition opératoire du discours d'Émile Benveniste qui est, en outre, reprise par Cuminal *et al.* (1997). Le discours est alors envisagé comme : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (p. 20). À leur instar, nous estimons que les discours peuvent avoir une influence « au-delà même de l'intention du locuteur, celui qui a la parole. Pour le dire autrement, c'est ce qui produit le discours qui nous intéresse, si ou même quand son "auteur" peut dire "ne pas vouloir dire cela" » (idem, p. 20).

L'inscription dans une approche constitutive nous amène à nous intéresser aux processus qui produisent et reproduisent les significations partagées. En cela, rappelons que bien que nous nous inscrivions dans le prolongement des recherches à propos des représentations sociales, nous nous en distinguons en partie, dans la mesure où nous ne cherchons pas à décrire de quoi sont formées les représentations ou quelles sont les thématiques les plus importantes qui y sont reliées. Notre regard se dirige plutôt vers le fonctionnement des représentations, ici envisagé du point de vue des procédés et des opérations. Plus exactement, nous voulons étudier l'effectivité des représentations, c'est-à-dire de leur capacité à modifier, à affecter et à guider les pratiques, à effectuer des changements, à infléchir les manières d'être. Bref, c'est étudier ce que les représentations mettent en place, génèrent, par le biais de ce que nous avons appelé des opérations. Pour aborder ces dernières, nous estimons, à l'instar de Martin (2002b), que « [l]a prise en considération des données linguistiques se révèle [...] indispensable pour l'étude des représentations sociales » (p. 94). Hall (1997a), tient des propos apparentés lorsqu'il écrit : « [i]n part, we give things meaning by how we represent them – the words we use about them, the stories we tell about them, the images of them we produce, the emotions we associate with them, the ways we classify and conceptualize them, the values we place in them » (Hall, 1997a : 3). Il s'agit ainsi d'être attentive, lors de l'analyse, à la manière dont les discours sont construits.

Il importe alors d'expliquer comment nous avons pensé les prolongements empiriques de ces concepts afin d'être en mesure de réaliser les analyses. L'approche constitutive reconnaît le caractère public et partagé du langage. « It acknowledges that neither things in themselves nor the individual users of language can fix meaning in language. Things don't *mean* : we construct meaning » (Hall, 1997b : 25). Les significations sont contextuelles et produites par des procédés langagiers et non inhérentes aux objets.

3.3.1 Repérer les procédés et analyser les opérations

D'entrée de jeu, précisons qu'en nous inspirant de la rhétorique et de l'argumentation, lesquelles partagent un intérêt pour les procédés utilisés pour convaincre (Breton et Gauthier, 2000), nous nous intéressons aux éléments communs des procédés – du point de vue de leur fonctionnement – par rapport aux tropes et figures de discours. Nous avons abordé ceux-ci en tant que marque concrète des énoncés formulés (suivant Cuminal et al. cités précédemment).

Nous posions que les représentations étaient produites par des procédés langagiers qui permettaient d'organiser les significations. Que sont empiriquement les procédés langagiers ? Ce sont des constructions argumentatives, des instruments de construction des discours, des *building blocks*, pour reprendre les propos de Potter, McKinlay et Wetherell (1993). Ces constructions argumentaires partagent des similarités avec ce que Fairclough (1992) appelle des *rhetorical schemata* liés à la combinaison de différents énoncés dans un texte, à l'usage de la description, des définitions par exemple. Ces *schemata* peuvent varier selon le type de discours et compte tenu du caractère flexible et contextuel des termes utilisés, suivant les propositions de Potter et Litton (1985). D'après nous, l'identification des procédés nécessitait de porter une attention particulière au vocabulaire utilisé lors de la formulation des énoncés.

Aussi, le concept de « répertoire interprétatif » possède, pour Potter, McKinlay et Wetherell (1993), le statut de concept analytique permettant de mettre au jour la construction des représentations dans les discours et de donner un sens à des phénomènes souvent présentés par les psychologues sociaux comme des attitudes, des croyances. Dans une optique similaire, Mazzotti (2002) suggère que les « figures de pensée, ou de sens, organisent les représentations sociales » (p. 215). Il utilise les métaphores lors de ses analyses afin d'appréhender les interprétations des interviewés au sujet d'une situation. Il voit ce travail comme un « dialogue avec les textes » (idem, p. 216) lequel ne peut passer par un traitement mécanique des discours, la compréhension des ceux-ci requérant la « participation active » du lecteur (idem, p. 222). Pour identifier les métaphores, il propose d'examiner l'ensemble des discours et de rester attentif aux marqueurs de type : « comme si c'était tel », « ainsi que », « pareil à », « comme ». Dans un esprit similaire, nous sommes restée vigilante, lors de nos analyses, à ces marqueurs linguistiques qui viendraient nous alerter de la possible présence de procédés langagiers particuliers. Nous sommes ainsi restée attentive au fait que les procédés pouvaient avoir un fonctionnement similaire à celui des tropes et figures de discours ou bien à d'autres procédés argumentatifs tels que la qualification, la définition, les comparaisons ainsi que les dualités (en partant du principe que les significations « are often organized into sharp opposed binaries of opposites » (Hall, 1997a : 10)). Ceux-ci nous aidaient cependant à en comprendre le fonctionnement, à voir comment, à travers certains procédés langagiers, les significations étaient fixées. Précisons que les procédés langagiers sont pour nous la « porte d'entrée » pour accéder aux opérations, celles-ci étant le fruit des analyses.

Lors de l'analyse, nous avons identifié les procédés qui revenaient régulièrement. Puis nous avons analysé quelle pouvait être l'opération qui permettait cette répétition. Ici, la construction et la reconstruction des catégories d'analyses ont été nécessaires. Parce que « [q]ualitative in-depth discourse analysis – not a one-way process the analysis proceeded back and forth in order to constantly reassure the validity of the selected category » (Fairclough, 1992 : 40), nous avons procédé à de nombreux allers-retours entre la théorie et

la méthode, entre les différents corpus ainsi qu'entre les opérations qui ont émergé des analyses. Ces opérations ne sont pas dans les textes, mais sont construites par l'analyse.

Cette recherche s'inscrit également dans une approche qualitative où le chercheur est d'abord un « bricoleur qui utilise plusieurs méthodes et plusieurs matériaux empiriques » (Giordano, 2003 : 12). Nous croyons que le terme de « bricolage » s'appliquait particulièrement à notre démarche. Plus encore, tel qu'Alvaro Pirès (1997) le mentionne la recherche qualitative possède plusieurs caractéristiques qui en font sa richesse : a) une souplesse en ce qui a trait au développement de celle-ci et de la construction de l'objet de recherche; b) la possibilité d'appréhender des objets complexes (par exemple des institutions) et; c) de manipuler des données hétérogènes et d'utiliser plusieurs techniques de collecte de données; d) la capacité de rendre compte de plusieurs points de vue; et, enfin, e) une ouverture au monde empirique et la valorisation de l'exploration inductive des données. La souplesse ainsi que l'ouverture ont été particulièrement déterminantes au cours de ce processus d'analyse.

Précisons que ce n'est pas tant le dénombrement des apparitions d'un référent, c'est-à-dire du signe linguistique, qui comptait, mais plutôt la récurrence d'un procédé. Par exemple, un référent pouvait être utilisé une seule fois, mais pouvait faire partie d'un procédé utilisé souvent dans les discours. Autrement dit, notre intérêt n'était pas uniquement d'observer de quoi les discours traitaient, mais bien comment ils le faisaient. Dans cette optique, nous accordions une grande importance à la manière dont les choses étaient dites, au contexte dans lequel les référents étaient mobilisés afin de comprendre les significations. Suivant le principe de l'induction analytique, qui consiste « à partir du concret pour passer à l'abstrait en cernant les caractéristiques essentielles d'un phénomène » (Deslauriers, 1997 : 295), ce n'était pas le nombre qui importait, mais bien les qualités liées à la visée de l'étude qui permettaient de reconnaître le caractère suffisant du cas. L'induction analytique est fort utile selon ce chercheur pour étudier les processus. Suivant ce principe tout au long de nos analyses, chaque « découverte » dans un corpus

amenait un retour dans les autres corpus afin de voir si les procédés alors identifiés s’y trouvaient et si nous pouvions raffiner nos catégories et en trouver d’autres. Nous avons procédé ainsi jusqu’à ce que nous ayons la certitude d’avoir identifié les procédés et les opérations les plus importants au sein des différents corpus. Pour ce faire, les nombreux allers-retours entre les corpus ainsi que la construction et la déconstruction des catégories ont permis d’atteindre la saturation. Plus encore, nous avons vérifié que les résultats ne sont pas le fruit de circonstances accidentelles, notamment par la prise en considération systématique de l’ensemble des éléments (Laperrière, 1997). Un aperçu plus détaillé de ces processus se trouve ci-après.

Aux fins de l’analyse, nous avons mis à plat les différents discours. Cela implique que nous n’avons pas accordé d’importance à l’origine des documents (donc de répondre à la question : qui parle ?) ou à leur format (article, communiqué de presse, par exemple), parce qu’il s’agit, selon nous, de discours sur la politique et que notre regard dépasse le locuteur. En effet, il n’y a pas un centre, un chef qui dirige ou qui est aux commandes, mais plutôt ce que Marc Angenot (1989) appellerait des « dominances interdiscursives » qui donnent cette impression de stabilité au monde. Nous supposons qu’au-delà des sujets traités, des événements des corpus, il y a des procédés récurrents et partagés. C’est pourquoi nous avons procédé à une analyse transversale des corpus. Comme s’il s’agissait d’un « grand » discours sur la politique. Notre objectif n’était pas de saisir ce qui s’y passait, mais bien d’observer les représentations qui les traversaient, les procédés qui les alimentaient ainsi que les opérations auxquelles elles donnaient lieu. Plus encore, cette approche motive également la présentation entremêlée d’extraits des corpus afin d’illustrer les procédés et opérations. Quels ont alors été les processus d’analyses ? C’est ce dont il sera question dans la prochaine partie.

3.3.2 Processus d'analyse

Décrivons ici, d'un point de vue plus technique, les processus d'analyse utilisés. Tel que Pierre Paillé et Alex Muchielli (2005) l'expliquent, l'analyse comprend des :

« opérations de classification ou de regroupement, des enchaînements de procédés, du travail de validation. Toutefois, ces opérations ne peuvent définir à elles seules l'acte d'analyse qualitative. Il est certes souvent opportun, parfois inévitable, en début d'analyse ou plus tard lorsque les catégories conceptuelles se multiplient, de créer des rubriques, d'effectuer des regroupements, bref de classer, de manière à créer un ordre (temporaire) dans le désordre. Il serait néanmoins limitatif de ramener l'analyse qualitative à ces seules opérations qui sont en grande partie de nature technique » (p. 25).

Plus encore, les auteurs indiquent que « [l]e piège du réductionnisme méthodologique en cache parfois un autre : celui de la linéarité des opérations » (p. 25). Dans cette optique, bien que la description qui suit soit linéaire, les processus d'analyse ont été réalisés dans un mouvement beaucoup plus fluide et itératif.

Dans un premier temps, nous avons procédé à une série de lectures afin de comprendre les événements, leur chronologie, de situer les principaux acteurs. Bien qu'elle n'était pas l'objectif ultime de l'analyse, cette étape était importante afin de nous familiariser avec les corpus et leurs différentes dimensions. Ce premier travail d'appropriation des données a reposé sur une série de « lectures flottantes », la lecture, la relecture, et la re-relecture demeurant d'après Jean-Pierre Deslauriers (1991) le meilleur outil d'analyse⁴¹.

⁴¹ Deslauriers (1991), dans son ouvrage, parle de relecture de notes d'entrevues et d'observation. Nos corpus n'étaient pas constitués de notes de terrain ou de retranscriptions d'entrevues, mais le principe d'analyse reste sensiblement le même. Il s'agit après tout, selon nous, de construire les textes et documents du corpus en « données » qui doivent être mises en forme et analysées par la suite.

Les différents chercheurs qui expliquent le processus d'analyse s'entendent d'ailleurs pour dire, à juste titre, qu'il est primordial de développer une grande familiarité avec les matériaux (Deslauriers, 1991, Altheide, 1996, Semprini, 1996, pour ne nommer que ceux-là). Andreas Semprini (1996) explique ainsi l'aspect névralgique de cette étape dans le processus d'analyse :

« [i]l est nécessaire d'observer longuement l'objet comme s'il nous était totalement inconnu, pour mieux en saisir l'étendue, les contours, les points d'articulation, les lignes de fractures, les différentes composantes. Seule une observation de ce type permet d'inventorier tous les éléments qui pourront – ou pas – s'avérer importants par la suite » (Semprini, 1996 : 13).

Cette observation avec un regard neuf se rapproche du développement d'un « regard naïf », tel que l'expliquent James Spradley⁴² (1980) ou Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier (1999). Plus précisément, ils parlent, quant à eux, de se faire le spectateur des données. Ces différents chercheurs soulignent, chacun à leur manière, la nécessité d'approcher les données avec une ouverture et un regard neuf, ce qui ressemble de l'acte de rupture dont parlent Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (1995, 2006). En effet, alors que nous connaissions les événements choisis pour les avoir suivis comme autant d'événements médiatiques, il nous a fallu rompre avec notre conception de ces événements afin d'appréhender ceux-ci du point de vue des représentations sociales.

Nous avons entamé l'analyse des données par une série de mouvements récurifs et réflexifs marqués par la sélection et le classement des énoncés répertoriés dans les corpus. Lors de ces différentes étapes, il est important, tel que le remarque David Altheide (1996), d'être « systematic and analytic but not rigid. Categories and variables initially guide the study, but others are allowed and expected to emerge throughout the study » (p. 16). Ainsi, compte tenu des propositions retrouvées dans la littérature au sujet de la spectacularisation,

⁴² Cet auteur aborde la nécessité d'un regard naïf lors de l'observation participante. Nous croyons que ses recommandations sont transposables à tout type de matériau de recherche.

nous n'étions pas surprise de voir des processus de personnalisation à l'œuvre dans le corpus portant sur Mario Dumont. Toutefois, les procédés ainsi que les opérations d'évaluation ont émergé des analyses. Dans le même ordre d'idée, les auteurs en communication politique nous avaient alerté à certains procédés – usages des métaphores, de dualités – en ce qui concerne la dramatisation. Néanmoins, nous sommes restée ouverte aux autres possibilités et formes que pouvaient prendre celle-ci.

Lors de l'étape de familiarisation avec les données, nous avons pu identifier les procédés langagiers qui revenaient le plus régulièrement dans l'ensemble des corpus. Les différentes phases de lecture et d'analyse étaient accompagnées de prises intensives de notes à propos des éléments importants ainsi que des pistes d'analyse méthodologiques et théoriques. Le regard se rapprochait alors de celui pratiqué lors de l'observation ethnographique⁴³.

À la suite de l'exploration des données, nous avons choisi notre unité d'analyse. Rappelons ici, comme Florence Allard-Poesi (2003), qu'il existe des difficultés et des enjeux liés à la définition de l'unité d'analyse. Il importe donc que l'unité soit précise. Deux critères aident à en déterminer le choix, d'après cette chercheuse qui s'inspire de Barney Glaser et Anselm Strauss (1967). Une unité d'analyse doit d'abord être heuristique, elle doit « aider celui qui l'utilise à développer une compréhension ou à entreprendre une action » (Allard-Poesi, 2003 : 257), et doit ainsi « aider le chercheur à faire sens » (idem). Par ailleurs, « l'unité d'analyse retenue doit être la plus petite unité d'information qui fait sens en elle-même. Elle doit être interprétable (catégorisable) en l'absence d'information additionnelle (en dehors, de la connaissance du contexte dans lequel la recherche est menée) » (idem, p. 257-258). Les objectifs de recherche doivent ainsi être gardés bien en vue. Notre unité d'analyse fut alors les séries d'énoncés qui se regroupent autour de procédés donnant lieu à des opérations.

⁴³ Le travail d'observation des pratiques de travail réalisé lorsque nous étions assistante de recherche nous a alors grandement servi.

Nous avons ainsi alterné la lecture des données par document, par extrait, par corpus, par procédé. Notre objectif était alors de dépasser l'impression de cohérence propre à chacun des corpus et de rester attentive aux processus que nous recherchions. Ces différents mouvements nous ont permis de raffiner nos catégories. Tel que le remarquent Paillé et Mucchielli (2005) :

« [f]ace au matériau empirique, il faut donc chercher à dépasser la linéarité du discours en posant des questions analytiques appropriées, qu'on peut ramener à des interrogations génériques du genre : "Qu'est-ce qui se passe ici ?" "De quoi s'agit-il ?" "Je suis en face de quel phénomène ?". Ces questions génériques constituent un point de départ. Une partie de l'invention de catégories nouvelles repose également sur l'originalité du questionnement de recherche lui-même » (p. 162-163).

Nous avons ainsi dû à plusieurs reprises nous détacher « du mot à mot » afin de prendre une distance face au « contenu strict du discours » (Paillé et Mucchielli, 2005 : 164) et « lâcher prise » (idem, p. 165). « Le bon déroulement du processus de recherche suppose aussi que le chercheur accepte cette propriété inhérente aux recherches qualitatives, faites de nombreuses émergences qui émaillent la recherche » (Giordano, 2003 : 32). Ces mouvements itératifs d'analyse des données ont été alimentés par deux procédés complémentaires, soit ceux de déconstruction puis de reconstruction et de synthèse des données (Deslauriers, 1991). Dans un premier temps, il est question de découper et de réduire les informations en petites unités comparables, de maximiser les ressemblances et d'ordonner de façon sommaire les données. Ensuite, nous reconstruisons et synthétisons en maximisant les différences, en raffinant et en subdivisant les catégories. Ces deux procédés, inspirés de la démarche d'analyse par théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967), ont été utilisés, de manière complémentaire, tout au long de l'analyse. Les différentes catégories de procédés et opérations sont le fruit d'une stabilisation et d'un raffinement obtenus à la suite de ces processus de déconstruction et de reconstruction. Nous nous sommes ainsi assurée que le nom donné reflétait bien le processus en cours (par

exemple la projection ou l'évaluation) et que nous n'avions pas oublié des éléments clés lors des « rondes » de sélection des extraits.

Finalement, il y a lieu de se demander comment les opérations rendues possibles par les procédés ont-elles été identifiées ? Ces opérations résultant de l'analyse, c'est dans et à travers celle-ci que nous avons nommé et raffiné nos catégories d'opérations. Dans un premier temps, nous repérons le procédé pour ensuite nous questionner sur ce qu'il rendait possible, ce qu'il générait. Il s'agissait de se demander quel processus/opération était alors en cours. Par exemple, le recours à la catégorisation, par les dualités dans le corpus sur Mario Dumont, est pour nous un procédé, mais c'est ce qu'il rend possible, soit l'opération d'évaluation, qui nous intéresse. Lorsque la dualité vrai/faux est utilisée, il est question de porter un jugement sur la personne politique. Nous avons travaillé ainsi tout au long des analyses.

Une fois la catégorisation terminée, nous avons procédé à l'interprétation par le biais de l'écriture des chapitres d'analyse. Ceux-ci font état des découpages qui servent à organiser les données, à choisir les extraits le plus représentatifs des procédés et opérations dont nous devons faire état. Il va sans dire que de nombreux autres exemples sont restés bien sagement dans les fichiers où ils ont été classés. Nous sommes toutefois retournée à plusieurs reprises vérifier si les choix effectués étaient les plus susceptibles de montrer la complexité et la richesse des procédés et d'illustrer les opérations qui sont réalisées grâce à ceux-ci.

3.3.3 Questions de validités

Comme toute recherche comportant des enjeux de validité, la nôtre n'en est pas exempte. Il s'agit ici de discuter de la relation entre notre démarche et ces enjeux et non de proposer une réponse définitive à ces enjeux. Notre questionnement s'éloignant d'une vision positiviste où le savoir produit par le chercheur est celui d'une réalité sociale considérée comme objective et véridique. Ainsi, l'évaluation de la validité de la recherche

ne sera pas traduite par une série de processus détaillés permettant d'attester de la validité (Denzin et Lincoln, 2005). Comment alors envisager les validités ?

La validité est souvent présentée comme étant liée à la pertinence et à la cohérence des résultats issus de l'analyse ainsi que des moyens utilisés pour y parvenir. Il est alors question de validité interne. Celle-ci diffère de la validité externe, qui touche les conditions du transfert des résultats à des contextes plus larges (Giordano, 2003). Plus exactement, cette chercheuse aborde la validité du projet de recherche du point de vue de la « capacité du chercheur à restituer et justifier sa démarche pour ainsi dire pas à pas » (Giordano, 2003 : 32).

Il existe par ailleurs de nombreux débats à propos de la validité des recherches en sciences humaines et sociales. À ce propos, Paula Saukko (2003) attire l'attention sur le fait que « the theories, methods and modes of writing that underpin our research open up different and always partial and political views on reality. Instead of considering this an outrage, scholarship suggesting multiple validities ask us to be more critically aware of what drives our research » (p. 18). Cette chercheuse préfère ainsi parler de validités que de validité. Cela permet de reconnaître qu'il y a plus d'une façon d'étudier et de donner un sens aux phénomènes sociaux. Ainsi, il importe que la recherche soit authentique, qu'elle rende justice aux matériaux étudiés ainsi qu'aux perspectives proposées par les gens qui ont participé à l'étude. Pour notre part, nous n'avons pas affaire à des sujets humains, mais il importe tout de même que la recherche reste authentique. Les multiples allers et retours réalisés lors des différentes phases de l'analyse nous ont permis de prendre en considération l'ensemble des procédés et des opérations qui revenaient régulièrement. En ce sens, il est possible de croire que la recherche est en adéquation avec les discours analysés.

Par ailleurs, la réflexivité est également importante d'après Saukko (2003). Nous envisageons celle-ci comme la nécessité de se questionner sur ce qui guide le regard sur les données, sur les possibles préjugés et pris pour acquis, tout cela afin d'être en mesure de « se voir faire », afin de déconstruire le regard ou de mettre de côté les « ornières » que

nous avons sans nous en rendre compte. Nous avons certes choisi les événements en suivant notre intérêt pour la politique. Toutefois, ce ne sont pas des critères partisans qui ont guidé ceux-ci. Aussi, le fait d'avoir mis à plat les différents discours, de ne pas avoir considéré qui parle a grandement facilité ce travail. Au cours de notre recherche, le défi fut effectivement de déconstruire certains regards face aux données, de nous déplacer du « quoi » au « comment », de nous défaire d'un regard plus personnel face aux énoncés analysés afin de ne pas affecter l'interprétation. La rédaction de multiples versions de chacun des chapitres ainsi que les discussions avec les directrices de recherche ont à ce titre servi de « caisse de résonance » à cette validité, plus spécifiquement en ce qui concerne les interprétations des extraits en fonction de nos concepts. Elles ont à plusieurs reprises posé des questions pertinentes par rapport à nos résultats de recherche et à la manière de les présenter et de les argumenter.

D'une certaine manière, cela rejoint la vision de la validité de Jeasik Cho et Allen Trent (2006) qui proposent, quant à eux, que plutôt que de voir la validité comme étant liée à la vérité, elle devrait plutôt être une question de processus de recherche rattachés à la relation entre les « preuves » et les « affirmations » (p. 327). Plus encore, Saukko (2003) utilise la métaphore des méthodes comme « prisme », qui selon l'angle dans lequel il est positionné, laisse passer la lumière différemment. Les méthodes offrant un point de vue sur la « réalité » qui change selon l'angle adopté, il importe de retenir que la recherche doit être cohérente avec celui-ci. Cela rejoint les propos d'Anne Laperrière (1997) qui explique pour sa part que la validité interne des résultats de recherche « réside essentiellement dans la justesse et la pertinence du lien établi entre les observations empiriques et leur interprétation : non seulement ce lien doit-il être établi par une méthodologie adéquate, mais encore il doit faire sens » (p. 377). Par ailleurs, la validité interne est également reliée à la codification des observations empiriques comme étant « précise, constante et exhaustive » (idem, p. 378). Pour ce faire, nous avons appliqué le principe du « doute systématique » afin d'être certaine que les analyses correspondaient à ces critères de validité. Nous nous sommes assurée de la stabilité du codage en procédant à plusieurs

lectures afin d'être certaine que les énoncés étaient bien représentatifs des catégories que nous voulions illustrer. Laperrière (1997) explique qu'il est cependant nécessaire de garder une ouverture afin de laisser cette codification évoluer en fonction des découvertes du terrain. À ce propos, les nombreux allers-retours réalisés entre les différents corpus ainsi qu'entre les étapes de l'analyse laissent croire à la rigueur et à la précision des analyses réalisées. Plus encore, tel que Giordanno (2003) le rappelle, la problématique et la question de recherche sont le fruit d'une itération et sont la plupart du temps plutôt l'aboutissement que le commencement de la recherche. Celles-ci étant vouées à évoluer par la suite. Notre problématique a en effet été l'objet de plusieurs étapes d'écriture, allant du projet de thèse à la version finale de la thèse.

Les chapitres qui suivent présentent les résultats des analyses. L'organisation de ceux-ci est similaire. Dans un premier temps, nous y présentons les éléments théoriques (s'il y a lieu) qui alimentent le processus d'analyse et qui ont donné la possibilité de nommer et d'expliquer les différents procédés et opérations retrouvés dans le discours lorsqu'il est question de politique. Ceux-ci sont ensuite décrits et illustrés à l'aide d'extraits de textes sélectionnés pour leur représentativité, tel que nous l'avons expliqué au cours de ce chapitre.

*« L'évidence vous aveugle, quand elle ne vous crève
pas les yeux »*
Gustave Flaubert, Dictionnaire des idées reçues.

Chapitre 4 - Mais ça va de soi ! Incontestabilisation

Parmi les opérations rendues possibles au moyen de divers procédés langagiers, celle d'incontestabilisation a particulièrement retenu notre attention. D'emblée, soulignons que bien que le terme soit un néologisme il nous permet de décrire le travail d'une opération particulière qui émerge des analyses, soit celle par laquelle les idées acquièrent un caractère difficilement contestable et apparaissent alors impartiales semblant ainsi aller de soi, ne pas être discutables. Afin d'alimenter les réflexions au sujet des procédés qui alimentent ces opérations d'incontestabilisation et d'enrichir, par la théorie, nos analyses, nous prenons appui sur certains travaux d'Isabelle Cuminal, Maryse Souchard, Stéphane Wahnich et Virginie Wathier (1997) ainsi que de Luc Boltanski (1984, 1993). Leurs recherches nous aident à comprendre comment certaines idées sont rendues difficilement contestables et les procédés qui y participent. Ces chercheurs, chacun à leur manière, se sont intéressés à ce nous envisageons comme des procédés langagiers, leurs écrits nous servent ainsi de base pour comprendre comment il est possible de dissiper le doute afin de rendre évidentes certaines idées et ainsi de réaliser des opérations d'incontestabilisation. Dans la prochaine partie, nous nous attarderons à ces travaux, ce qui permettra d'illustrer la réappropriation que nous en faisons afin d'alimenter les analyses réalisées. Par la suite, nous présenterons les procédés langagiers les plus récurrents dans les discours sélectionnés et qui alimentent une série d'opérations d'incontestabilisation. Enfin, nous reviendrons brièvement, en conclusion, sur ces procédés et ces opérations en lien avec les corpus.

4.1 Comment rendre les idées incontestables

Afin de réaliser des opérations d'incontestabilisation, par lesquelles les idées véhiculées apparaissent incontestables, le discours doit être construit d'une certaine manière. Ces procédés langagiers qui permettent de vaincre l'opposition et d'obtenir l'adhésion sont au cœur des travaux de plusieurs chercheurs. Parmi ceux-ci, c'est plus particulièrement ceux d'Isabelle Cuminal, Maryse Souchard, Stéphane Wahnich et Virginie Wathier (1997) ainsi que ceux de Luc Boltanski (1984, 1993) qui ont retenu notre attention. Ils nous donnent des outils afin de comprendre comment, dans les corpus étudiés, les représentations, via des processus discursifs particuliers réalisent des opérations d'incontestabilisation.

Cuminal *et al.* (1997) ont réalisé une étude détaillée des discours du chef du Front National, Jean-Marie Le Pen, intitulée *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*⁴⁴. Leur recherche visait à analyser les effets de ces discours au-delà de l'intentionnalité de son auteur, de même que leurs grandes articulations afin de montrer que les thématiques abordées par le politicien constituent un danger pour les valeurs de la France. À cet égard, ils considèrent les discours prononcés par le chef du Front national comme étant représentatifs de l'idéologie de ce parti et comme des « preuves » d'un positionnement à l'extrême droite de l'échiquier politique français. Ce qui les intéressait plus particulièrement, c'était de mieux comprendre comment les idées véhiculées par Jean-Marie Le Pen dans ses discours sont difficilement contestables. Cuminal *et al.* (1997) se penchent ainsi sur la capacité d'influence, sur le pouvoir⁴⁵ des discours politiques et ce, au-

⁴⁴ Les chercheurs ont étudié les discours prononcés par Jean-Marie Le Pen entre 1980 et 1996. Au total, 310 références, dont 50 discours longs, ont été analysées.

⁴⁵ Il est important de préciser que l'influence est leur manière de concevoir le pouvoir. Elle se distinguera de la manière dont le discours peut acquérir du pouvoir tel que Boltanski (1984, 1993) l'envisage.

delà des intentions des locuteurs, car pour influencer⁴⁶, les interlocuteurs ont besoin d'organiser leurs discours de manière à exercer cette influence.

Cuminal *et al.* (1997) s'intéressent à la manière dont le politicien aborde, dans ses discours, des thèmes courants en les détournant, les déplaçant et en modifiant les enjeux. C'est là qu'entrent en piste les stratégies discursives qui attirent leur attention. Ces chercheurs font ressortir les stratégies utilisées par Le Pen, pour illustrer comment les idées défendues par ce politicien deviennent « socialement acceptables alors qu'elles mettent en cause les fondements mêmes de la société française moderne » (p. 14). De toutes les stratégies discursives qu'ils étudient, c'est l'évidence⁴⁷ qui fera l'objet d'une description plus détaillée dans les prochaines lignes. Les chercheurs expliquent qu'une des caractéristiques clés de l'évidence, à laquelle les discours de Le Pen ont largement recours, est d'aller de soi. Pourquoi ? Parce que :

« [l'évidence] inscrit les discours dans un savoir absolu, accepté par tous, toujours vrai, qui ne peut être contredit sans mettre en cause, du même coup, le plus élémentaire du bon sens, le sens commun, le savoir ordinairement partagé. Cet effet est d'autant plus important qu'il donne le discours politique comme un discours de bon sens, comme s'il était simple et facile, spontané, de concevoir l'organisation sociale. [...] Contredire le bon sens est difficile justement parce qu'il s'agit de bon sens, comme dans les déclarations du type "tout le monde sait que..." » (Cuminal *et al.*, 1997 : 22).

L'évidence semble posséder une véracité intrinsèque donc difficilement contestable. Selon Cuminal *et al.* (1997), cette incontestabilité est rendue possible grâce au fait que l'évidence

⁴⁶ Et pour, Cuminal *et al.* (1997), ultimement obtenir le pouvoir.

⁴⁷ Les autres stratégies discursives étudiées sont *l'a priori*, l'implicite et l'ambiguïté (Cuminal *et al.*, 1997 : 14). Précisons, par ailleurs, que pour ces chercheurs, « "Discours" s'oppose [...] à "texte", "phrase", "mot". Un discours est constitué de textes, lesquels sont formés de phrases dans lesquelles se trouvent des mots. On peut choisir de ne s'arrêter qu'à l'un de ces éléments : un texte, une ou des phrases, un ou des mots ou encore un certain type de textes, de phrases, de mots. On peut choisir d'en décrire les constructions, de montrer des relations, d'effectuer des comparaisons, de comprendre des rôles, de définir des sens. On peut, à partir d'un autre point de vue, s'intéresser à l'ensemble ainsi formé, le discours, c'est-à-dire l'ensemble des textes, phrases, mots qui le composent » (p. 19).

« fonctionne [...] comme un argument d'autorité qui ne peut être contredit puisqu'il est toujours vrai » (p. 14). L'évidence, pour les chercheurs, pose problème lorsqu'elle est utilisée à des fins de politique partisane, comme pour obtenir le pouvoir.

Considérons, par exemple, l'extrait suivant tiré d'un des discours de Le Pen dont ils discutent :

« Mesdames et Messieurs, les beaux esprits et les belles âmes de Paris et d'ailleurs prétendent que la politique que nous préconisons est une politique égoïste, xénophobe et raciste. Il n'en est rien, car en effet nous ne faisons qu'appliquer en politique ce qui est la règle élémentaire du bon sens et qui commence d'abord par appliquer ses propres devoirs vis-à-vis de soi-même et des siens. Je l'ai dit à plusieurs reprises, j'aime mieux mes filles que mes nièces, mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisines. Il en est de même en politique, j'aime mieux les Français » (Discours de Jean-Marie Le Pen, cité par Cuminal *et al.* 1997 : 23).

Selon Cuminal *et al.* (1997), deux usages de l'évidence sont repérables, dans cet extrait. D'une part, « l'amour prioritaire à la famille serait hiérarchiquement supérieur à tous les autres » et, d'autre part, il « serait normal d'appliquer à la vie politique, c'est-à-dire à l'espace public, les choix de la vie personnelle, ceux de l'espace privé » (p. 22). Des évidences considérées comme trompeuses par ces chercheurs qui expliquent qu'il peut certes sembler naturel de préférer sa famille à ses voisins, mais qu'il s'agit d'un « bon sens » qui est en fait, un « cliché, c'est-à-dire, dans ce cas, d'une opinion présentée comme une vérité » (idem, p. 23). D'après les chercheurs, les affirmations du chef du Front national sont souvent réalisées « sans preuve ni démonstration alors que rien de ce qui est dit n'est vrai *a priori* » (idem, p. 24). Autrement dit, Le Pen instaure des opinions en éléments de « vérités ». Un autre exemple, toujours tiré des discours de Le Pen, permet d'illustrer ce processus :

« Comme vous le savez ou comme vous le ressentez instinctivement, dans le monde dangereux de la fin du XX^e siècle, face à la menace extérieure de

l'hégémonie soviétique et de l'intégrisme révolutionnaire musulman, la France et l'Europe vont courir de grands risques » (idem).

Ici encore, les chercheurs estiment que Le Pen n'explique pas pourquoi la France et l'Europe sont en danger, mais qu'il pose néanmoins cette affirmation comme « vraie ». Les travaux de Cuminal *et al.* offrent des indices sur ce que nous envisageons comme des procédés alimentant l'opération d'objectivation. Lors de ces procédés, il s'agit de poser comme une vérité des faits ou des affirmations, sans nécessairement avancer de preuves, transformant celles-ci en arguments d'autorité.

Ainsi, en extrapolant à partir de ce qu'ils avancent, nous posons que les opérations d'objectivation nécessitent de prendre appui sur des procédés langagiers permettant de rendre les explications difficilement contestables. Ces procédés permettent la production de ce qui pourrait sembler être des certitudes. Afin de pousser plus loin la réflexion à ce propos, une partie des travaux du sociologue français Luc Boltanski est utile, car elle offre d'autres outils afin d'appréhender les procédés langagiers alimentant ce que nous appelons des opérations d'incontestabilisation. Boltanski (1984) et ses collaborateurs⁴⁸ ont tenté de déterminer, à partir d'analyses du contenu d'un corpus de lettres⁴⁹ de dénonciation envoyées au quotidien *Le Monde* dont seul un petit nombre a été publié, comment l'énonciateur pouvait surmonter l'opposition et rendre sa dénonciation acceptable. Les chercheurs ont alors pu constater qu'il est important, pour qu'une dénonciation publique s'effectue, que la « cause » soit reconnue comme « valable ».

⁴⁸ Yann Darré et Marie-Ange Schiltz.

⁴⁹ Ainsi, Boltanski ne s'intéresse pas au discours politique tel qu'envisagé par Cuminal *et al.* (1997). Néanmoins, l'objectif des discours qu'il analyse est de convaincre et de faire adhérer à une cause ou à certaines idées.

Dans cette optique, il est nécessaire de :

« convaincre d'autres personnes, les associer à sa protestation, les mobiliser... [...], non seulement les assurer [que celui qui dénonce] dit vrai, mais aussi que cette vérité est bonne à dire. [...] L'auteur d'une dénonciation publique demande, en effet, à être suivi par un nombre indéfini, mais nécessairement élevé d'individus (par "tous" ; par "tous ceux qui comptent" ; par "tous les hommes de bien", etc.) » (Boltanski, 1984 : 3).

Ici, contrairement à la « vérité » des propositions de Le Pen qui est déjà là dans l'énoncé, celle présentée dans les lettres d'opinion étudiées par Boltanski doit faire l'objet d'une démonstration. Dans ses travaux subséquents, regroupés dans *La souffrance à distance*, Boltanski tente de comprendre comment la souffrance montrée à la télévision arrive à mobiliser les spectateurs. Il s'intéresse alors aux procédés utilisés afin de convaincre et d'inciter à l'action. La question phare de cet ouvrage est : « quelle forme peut prendre cet engagement quand celui qui est sommé d'agir se trouve à des milliers de kilomètres de celui qui souffre ? » (Boltanski 1993 : 9). Pour le chercheur, cet engagement passe par la parole. Il cherche alors à voir comment celle-ci peut rejoindre l'autre de manière à ce qu'il se sente personnellement concerné. Nous décrirons donc comment l'argumentation doit être organisée de sorte à transformer l'indignation de celui qui voit la souffrance à distance. Il y a là des pistes pour développer l'opération d'objectivation.

Boltanski (1993) se demande comment le spectateur passe « de l'indignation à l'accusation, d'un concernement et d'une parole individuels à un engagement collectif » (p. 10), surtout lorsque l'unique arme dont il dispose est la parole et qu'en plus sa violence est condamnée à demeurer de l'ordre du langage. Le chercheur explique que la parole se manifeste dans une accusation qui cherchera un persécuteur. Pour étudier ce passage, le sociologue s'intéresse à trois topiques⁵⁰ (qui font l'objet d'explications détaillées dans son

⁵⁰ Il est important de préciser que Boltanski (1993) utilise le terme topique « au sens de l'ancienne rhétorique, c'est-à-dire être rapporté, indissociablement, à une dimension argumentative et à une dimension affective. La

ouvrage), soit la topique esthétique, la topique du sentiment et la topique de la dénonciation.

C'est plus particulièrement les procédés ayant trait à la topique de la dénonciation qui peuvent être reliés à l'opération d'objectivation et permettre de mettre en lumière une partie de son fonctionnement. Selon Boltanski (1993), ces topiques permettent à la parole sur la souffrance, en l'occurrence, d'être formulée de « façon à associer la description de celui qui souffre et le concernement de celui qui est informé de cette souffrance » (p. 10). En effet, l'auteur démontre que pour dénoncer il est nécessaire de freiner, de contrecarrer la résistance grâce à une argumentation, ce qu'il appelle une rhétorique du convaincre. Il ne suffit pas, pour la topique de la dénonciation, d'inscrire ses énoncés dans une « structure de controverses », car « [l]a parole de l'énonciateur ne peut se réduire à l'invective. Rencontrant une résistance, l'énoncé doit se présenter également sous une forme controversable » et ne pas « s'attarder dans l'émotion » (idem, p. 102). Comment ainsi formuler son discours de manière à ce qu'il obtienne une forme controversable, qu'il soit discutable ? Pour ce faire, l'énonciateur doit « fonder ses positions, argumenter », car « [l]a violence de l'accusation doit être justifiée au moyen de preuves » (idem). Boltanski (1993) explique alors que :

« Pour soutenir une accusation, il faut quitter le domaine de l'intériorité pour aller vers le monde extérieur et prendre appui, plus précisément sur des objets. C'est dans des objets, c'est-à-dire des êtres *objectifs*, cette fois au sens où ils sont réputés impartiaux et démunis d'intérêts propres, que peut s'inscrire durablement la trace des crimes qu'il faut dénoncer. Ces preuves doivent être établies en toute généralité et, par conséquent, ne pas dépendre d'un intérêt personnel, ni même d'une perspective ou d'un point de vue. La topique de la dénonciation abandonne donc l'indignation pour se déployer dans une enquête » (Boltanski, 1993 : 102).

parole est ici une parole affectée et c'est notamment par l'intermédiaire des émotions que peut être conçue la coordination des spectateurs – dont chacun est aussi un locuteur » (p. 10).

Boltanski dépeint donc l'argumentation comme une enquête, l'apparentant ainsi à la démarche scientifique qui a besoin d'être alimentée par des preuves, des preuves qui dissipent le doute, qui transforment les données en éléments contrôlables et évitent que les données ne deviennent subjectives. Pour ce faire, il faut, comme l'explique Boltanski, arriver à faire fondre la résistance et à rallier à sa cause, en s'appuyant sur les « informations recueillies par cette enquête » alimentée par des « pièces à conviction » et en mettant en récit l'événement en « déconstruisant » ou en « reconstruisant » ce récit en lien avec « une description de faits démontrés empiriquement » (idem). Ces preuves se situent non seulement du point de vue argumentaire, mais peuvent également prendre des formes matérielles jointes au document. Boltanski fait ainsi état des « procès verbaux, les pièces notariales, les lettres personnelles, les récépissés de lettres recommandées », qui agissent telles des « pièces à conviction » (idem, p. 103) en venant enrichir la démonstration et établir la plausibilité, la véracité de ce qui est avancé. Les preuves permettent de conserver une trace, d'où le lien avec le régime de justice, lequel repose à la fois sur une convention d'objectivité et « d'équivalence qui permet d'apaiser la dispute en rendant possible un accord sur la relation d'ordre entre des personnes différentes confrontées à une même réalité » (idem, p. 107). Il ajoute que « la convergence des jugements n'est assurée que dans la mesure où les objets sont traités comme extérieurs aux personnes » (idem). Ici, c'est l'autorité des preuves fournies qui joue un rôle clé dans l'effet recherché – l'adhésion, rendue possible par le discours.

Aux fins de notre analyse, deux propositions formulées par Boltanski semblent particulièrement pertinentes. D'une part, l'appui sur des objets, des êtres objectifs, extérieurs à la cause aide à rallier à celle-ci et d'autre part, il est nécessaire de démontrer qu'une position est valable au moyen de preuves. Nous posons que ce procédé de recours aux preuves permet de réaliser des opérations d'incontestabilisation qui donnent aux explications une plausibilité, voire une incontestabilité.

Ainsi, au-delà du mécanisme, il s'agit de quitter le domaine du particulier lors de la construction de l'argumentaire afin que les affirmations acquièrent un caractère légitime. Nous posons donc que grâce à différents procédés discursifs, les arguments peuvent freiner la résistance. Pour ce faire, les énoncés doivent prendre une forme controversable en les appuyant sur des preuves. Une fois ce caractère acquis, le discours pourra réaliser une opération d'incontestabilisation où les idées véhiculées acquièrent un caractère incontestable et semblent aller de soi. L'intérêt de notre recherche se situe ainsi dans l'étude de la façon dont il est possible de réaliser ces opérations d'incontestabilisation.

4.2 Opérations d'incontestabilisation

Ainsi, en lien avec les propos des auteurs cités précédemment, c'est par la manière d'aborder des thèmes, la mobilisation de certaines formes de connaissances, que certaines idées peuvent être rendues difficilement contestables. Lorsque ces procédés sont mobilisés il y a donc incontestabilisation, où les significations octroyées sont alors rendues indiscutables. Ainsi, dans les prochaines pages nous verrons que c'est en affirmant ou en prescrivant, en faisant appel à l'autorité des preuves, en rapprochant et en encadrant qu'il est possible de réaliser une série d'opérations d'incontestabilisation.

4.2.1 Poser les enjeux : affirmer et prescrire

Dans cette partie du chapitre, les différents extraits comprennent tous une dimension prescriptive, c'est-à-dire qu'ils incitent à l'action. Pour que celle-ci soit incontestable, le discours prend appui sur des affirmations posées comme vraies. Tout comme c'était le cas dans les discours de Le Pen, les preuves ne sont pas nécessaires et il s'agit seulement de poser les affirmations comme un savoir absolu, sans plus d'explications. Il s'agit ensuite d'inciter à l'action et d'orienter celle-ci dans une direction particulière. Mais comment est-ce possible ? Les exemples ci-dessous montrent que c'est en prenant appui sur une affirmation qui pose un regard précis sur la situation, un constat posé comme vrai, qu'il est

possible de prescrire une action, l'un découlant de l'autre et justifiant ainsi les actions à prendre. L'affirmation peut précéder ou suivre la prescription, dans les deux cas, elle participe à l'opération d'incontestabilisation. Le procédé semble parfois même mécanique, lorsqu'un énoncé/affirmation A légitime un énoncé/affirmation B. Par exemple :

« La loi-cadre de Jean Charest sur les défusions est une aberration sociale. Il faut lui barrer la route pour éviter le retour des ghettos économiques » (Léopold, Paré, 2003, « Les défusions, une aberration », *Le Soleil*, vendredi 4 avril, p. A17).

« [...] les fusions n'ont rien amené de "positif" dans son arrondissement." [...] "Le débat est clair à Westmount, il faut rendre à la population le droit de s'exprimer", précise-t-elle [La présidente de l'arrondissement de Westmount, Karen Marks] » (Rodrigue, Sébastien, 2003, « Changement de garde. Les défusionnistes sont prêts! », *La Presse*, Nouvelles générales, mercredi 16 avril, p. A9).

Dans le premier extrait, il est possible de faire un lien entre l'enchaînement de cause à effet souligné par Boltanski (1993), celui-ci se caractérisant par le non-engagement et la neutralité du dénonciateur qui expose « les faits ». De façon similaire, les prescriptions s'appuient sur des affirmations qui mènent à des conclusions/solutions, telles que : « le débat est clair » = « il faut rendre le droit à la population de s'exprimer », ou encore la « loi-cadre est une aberration sociale » = « il faut donc lui barrer la route ». Ces affirmations/constats mettent l'accent sur certaines des propriétés du projet des fusions qui justifient les différentes prescriptions offertes, lesquelles, semblent aller de soi, « être logiques ». Dans ce cas, ces affirmations ont recours à l'évidence, et comme celles de Jean-Marie Le Pen, elles ne nécessitent pas d'explications.

À d'autres moments, l'affirmation permet un recadrage. Le point de vue proposé est alors autre et inscrit les explications dans un cadre de référence différent, alimentant ainsi une opération d'incontestabilisation.

« L'élection éventuelle de Mario Dumont, à Québec, ou de Bernard Lord, à Ottawa, ne changera rien à ce que nous vivons actuellement au Québec et dans notre plus beau pays du monde, le Canada. Ce ne sont pas les partis politiques qui dirigent notre société, mais le pouvoir financier contrôlé par les multinationales. Le nerf de la guerre du régime capitaliste démocratique a toujours été l'argent. Que l'on soit péquiste, libéral, adéquiste, conservateur ou allianciste, rien ne changera. C'est la haute finance qui gère nos vies et qui décide de notre avenir. Arrêtons de penser que ces deux jeunes sauveurs [Dumont et Lord] vont changer nos vies du jour au lendemain. La politique mondiale est contrôlée par ceux qui détiennent le plus d'argent. Aussi longtemps que tous ces biens nantis n'auront que leurs propres intérêts à défendre, sans conscience sociale l'écart entre la pauvreté et la richesse ira toujours en s'élargissant. Il est bien naïf de penser que remplacer un gouvernement par un autre, réglerait tous nos problèmes. Il faut changer les mentalités, c'est notre seul espoir » (Desharnais, Jean Guy, 2002, « Changeons d'abord les mentalités », La boîte aux lettres, *La Presse*, lundi 21 octobre, p. A-11).

Ici, la popularité de Mario Dumont apparaît être le prétexte pour présenter une vision politique plus globale dans laquelle les enjeux financiers dépassent les sphères politiques provinciale et fédérale. Il n'est alors plus seulement question de politique locale, mais bien d'enjeux financiers plus larges. Dumont perd alors de son intérêt face à ce contexte mondial où les politiciens sont présentés comme n'ayant plus de pouvoir, ayant perdu leur capacité d'intervenir au profit de la haute finance. L'affirmation « Le nerf de la guerre du régime capitaliste démocratique a toujours été l'argent » participe à ce recadrage de la situation et à justifier la prescription qui est, dans ce cas, de changer les mentalités en ne considérant plus les politiciens comme étant ceux qui peuvent régler les problèmes. Ainsi, une évidence relevant du cliché, qui veut que ce soit le pouvoir de la finance et non celui des politiciens qui mène le monde, débouche sur une solution qui pourrait sembler, elle aussi, aller de soi : il faut changer la façon de considérer le et la politique.

Fait à noter, le passage au prescriptif amène un certain changement du ton de l'argumentaire. Il n'est plus seulement question de proposer une manière particulière de voir une situation, d'effectuer une série de constats apparemment indéniables, mais

également de proposer explicitement une façon d'agir face aux situations examinées. Il est par ailleurs pertinent de remarquer que les prescriptions peuvent prendre différentes formes.

Ainsi :

« Selon nous, pour mettre fin à l'incertitude que vivent les maires des grandes villes, il serait préférable que toutes les villes fusionnées par la force soient défusionnées par une loi provinciale et qu'on effectue une vraie réforme dans le respect des attentes des citoyens en leur reconnaissant le droit de reprendre le contrôle de leur vie municipale tout en assurant à chacune des régions une plus grande autonomie dans leur développement économique basé sur le modèle que nous vous soumettons. Quelle que soit la solution retenue par le gouvernement, nous encouragerons les citoyens de toutes les municipalités du Québec touchées par les fusions forcées à reconstruire leur ville d'origine en votant massivement. Nous éviterons ainsi la démesure politique et fiscale qu'annoncent déjà les premières années des fusions. Les plus grands débordements économiques restent à venir et les coûts récurrents que nous occasionneront les fusions dans les prochaines années dépasseront largement le coût de la défusion. Il faut corriger l'erreur municipale le plus rapidement possible, une action heureusement plus facile que de corriger l'erreur boréale » (Le comité des citoyennes et des citoyens de la banlieue de Québec, 2003, *Après l'erreur boréale l'erreur municipale. Comment corriger le gâchis des fusions forcées*, Mémoire déposé à la Commission de l'aménagement du territoire, p. 9-10).

Dans ce cas, la prescription est plus nuancée et ressemble à une invitation (« il serait préférable de » et « nous encourageons »). Il est néanmoins question de défusionner les villes et d'effectuer une « vraie réforme », posant implicitement la réforme discutée comme quelque chose de faux ou ne correspondant pas à la définition proprement dite de réforme. Les citoyens sont donc invités à voter contre les fusions afin de pouvoir reconstruire leurs anciennes villes. Enfin, la prescription finale est plus explicite : il s'agit de « corriger l'erreur municipale le plus rapidement possible ». Par un jeu de mots, un lien est tissé entre le documentaire de Richard Desjardins⁵¹ et de Robert Monderie, « L'erreur boréale⁵² », et

⁵¹ Richard Desjardins est un auteur, compositeur et interprète québécois originaire de l'Abitibi. Ce coin de pays sera l'inspiration pour le nom du groupe country rock qu'il forme avec des amis : Abbittibbi.

les fusions municipales. Cette façon de présenter les choses rapproche les deux situations, permet d'en amalgamer les enjeux et de poser les fusions comme étant très problématiques. Toutefois, tel que l'extrait le fait valoir, contrairement à la disparition de la forêt boréale, celle des villes peut être plus facilement réparée.

Dans les extraits suivants, on retrouve un procédé semblable où une affirmation est associée à une prescription relative à un changement d'attitude et visant à orienter les actions d'une manière précise.

« Au lieu de ridiculiser la crainte que ressentent les milliers de citoyens venus contester dans la rue dimanche, le gouvernement devrait plutôt prendre acte du message qui lui a été clairement lancé, s'appliquer davantage à comprendre les appréhensions des citoyens concernés et voir dans leur opposition une fin de non-recevoir à sa proposition de remettre tous les pouvoirs locaux aux mains d'une bureaucratie hypercentralisée » (Zampino, Frank, 2000, « sans titre », *La Presse*, jeudi 14 décembre, p. A19).

« Le premier ministre Lucien Bouchard devrait arrêter le processus des fusions municipales. Telle est l'une des conclusions que l'ex-politicien et homme d'affaires Raymond Garneau tire du résultat des élections fédérales de lundi. Le premier ministre Lucien Bouchard devrait arrêter le processus des fusions municipales. "Je ne discute pas du bien-fondé ou non des fusions municipales. Je ne considère que leur aspect politique. Le message de lundi est très clair et M. Bouchard devrait l'écouter. Les fusions forcées touchent la corde sensible de beaucoup trop de monde", explique M Garneau » (Martel, Pierre, 2000, « Fusions, Le vote est un message clair selon Garneau », *Le Soleil*, mercredi 29 novembre, p. A1).

⁵² « L'erreur boréale » est un documentaire d'une durée de 68 minutes présenté en 1999 qui aborde la question du déboisement de la forêt boréale en confrontant le discours officiel, qui stipule que le patrimoine forestier est intact, avec la pratique des coupes à blanc et de la déforestation progressive du Québec. Le film est une production de l'ACPAV (Bernadette Payeur) et de l'Office national du film du Canada (Éric Michel), source : http://www.auxarbrescitoyens.com/article.php?id_article=0091, mis à jour le 3 février 2004, consulté le 11 juillet 2005.

Au sein du premier extrait, c'est le « gouvernement », expression métonymique où la partie est prise pour le tout (le gouvernement pour ses dirigeants), qui est visé par la prescription. Ce dernier est sommé de cesser de ridiculiser les craintes des citoyens et plutôt de tenter de bien comprendre le pourquoi. Dans le second extrait, c'est au premier ministre Lucien Bouchard que l'on demande d'arrêter le processus des fusions municipales, car elles « touchent la corde sensible de beaucoup trop de monde » et que les élections envoient un message clair à ce sujet. Dans ces différents cas, il s'agit de faire, en quelques phrases, une démonstration qu'une situation X justifie une réaction Y, posée comme allant de soi, ce qui permet de relier la situation et la réaction. Il sera possible de constater, dans les prochaines lignes, que ce lien, cette proximité, peut également alimenter la production d'autres opérations d'incontestabilisation.

4.2.2 Des rapprochements : lier les enjeux

Il est également possible de réaliser des opérations d'incontestabilisation en faisant appel à la comparaison, qui permet de créer une proximité entre deux éléments. Dans la plupart des cas, peu d'explications sont offertes quant aux rapprochements qui sont faits, ils restent sous-entendus. Il y a alors transfert des échecs ou des réussites liés à l'événement ou à la situation comparée. L'incontestabilisation est alors réalisée par les liens tissés entre les deux situations qui rendent possible le transfert des enjeux de l'un à l'autre. Le rapprochement sert en quelque sorte de preuve. Comme l'événement a déjà existé, il n'a pas nécessairement besoin d'explications supplémentaires. Il est, par ailleurs, difficilement contestable, il est en quelque sorte un « fait établi ». Par exemple, des rapprochements sont réalisés entre des décisions prises antérieurement par le gouvernement.

Dans les extraits qui suivent, ces rapprochements sont mobilisés afin de rendre acceptable l'idée que les fusions ne sont pas une bonne décision :

« Les citoyens ont raison de se méfier : la réforme de la santé devait s'attaquer aux structures du système et améliorer les services. C'est le contraire qui s'est produit » (Gagné, Jean-Paul, 2000, « Des améliorations importantes s'imposent dans les fusions », *Les Affaires*, Éditorial, samedi 16 décembre, p. 10).

« Le citoyen a toutes les raisons d'être incrédule devant les bienfaits promis [des regroupements municipaux]. Il a vécu et il subit toujours les erreurs dans les scénarios de la réforme de la santé. Il paie pour les erreurs dans les prévisions de l'assurance-médicaments » (Lapierre, Jean, 2000, « Fusions: leadership et vigilance! » *Les Affaires*, Éditorial, Point de vue, samedi 2 décembre, p. 12).

Dans ces extraits, les fusions sont comparées à la réforme de la santé et à l'avènement de l'assurance-médicaments. Les écueils, ratés, dérapages de ces deux décisions politiques seraient garantes, en quelque sorte, du possible échec des fusions municipales. Cette comparaison permet d'ancrer l'argument dans quelque chose de tangible, dans une situation concrète observable et, du même coup, de justifier les doutes des citoyens ou du citoyen, de rendre vraisemblable la proposition. Il est d'ailleurs intéressant de constater que c'est au nom des citoyens, de leurs attentes et de leur mécontentement présumés, que la prise de position est justifiée et organisée.

Dans un esprit similaire, la comparaison avec les États-Unis et l'Ontario et le rapprochement avec les regroupements municipaux vécus là-bas amènent à douter des résultats attendus par les fusions au Québec.

« Les fusions sont une idée dépassée, selon laquelle les gros gouvernements sont plus performants. Il n'y en a eu aucune au XXe siècle aux États-Unis. La région de Boston compte 282 villes. L'Ontario, que l'on copie, est le seul endroit au monde où l'on force des fusions et le gouvernement Harris vient d'arrêter le processus, devant le désastre de Toronto et d'Ottawa » (Boisvert, Yves, 2001, « Disparaître », *La Presse*, Montréal Plus, lundi 12 février, p. E1).

Dans cet extrait, c'est le fait que les États-Unis n'aient pas fusionné de villes au 20^e siècle et que les fusions à Toronto et Ottawa n'aient pas eu les résultats escomptés qui permet d'annoncer l'éventuel fiasco des regroupements municipaux au Québec et, plus particulièrement, à Montréal. Toutefois, s'il y avait lieu de questionner l'équivalence entre la fusion des municipalités québécoises et celles de Boston ou de Toronto, des villes qui comptent plusieurs millions d'habitants, une telle comparaison permet néanmoins de lier les différentes situations et de possiblement transférer les enjeux, de tisser des parallèles entre elles. Cela permet de renforcer l'argument selon lequel les fusions constitueraient quelque chose de négatif. Dans le cas précédent, les rapprochements alimentent la démonstration, ils servent de preuves permettant de soutenir l'incontestabilisation. Par exemple, la réforme de la santé, ou l'introduction de l'assurance médicaments, des événements qui ont eu lieu près de chez nous remettent en question les fusions municipales. Dans ces cas, les comparaisons utilisées permettent de situer la preuve dans une situation extérieure, mais non moins comparable, qui donne de la crédibilité à l'argument. Ce dernier permet de lier et de transférer les caractéristiques d'une situation à une autre et d'ainsi de rendre difficilement contestables les interprétations offertes.

Le rapprochement est également utilisé pour discuter de la série *Bunker, le cirque* et de ses potentiels effets sur le téléspectateur. Dans les discours, les similarités sont alors tissées entre la série et le un film québécois *Parlez-nous d'amour*⁵³, un drame de mœurs

⁵³ Le film *Parlez-nous d'amour* est une comédie dramatique dont le scénario met en scène « un animateur vedette, dégoûté par son métier, décide de conscientiser son public à l'emprise que son émission de variétés exerce sur lui. Dans le cadre même de son émission, il s'attèle à révéler toute la laideur de l'envers du décor.

réalisé par Jean-Claude Lord qui traitait de façon réaliste des « désenchantements de l'animateur d'une émission de variétés à la télévision » (Poitras, 1999 : 382).

« Lundi soir, j'avais surtout une comparaison en tête. Un vieux film, qui avait été vivement dénoncé à l'époque comme racoleur et sensationnaliste: Parlez-nous d'amour de Jean-Claude Lord, sur un scénario de Michel Tremblay. Le tandem Lord et Tremblay avait concentré dans le film - sur un mode d'un réalisme cru, loin du symbolisme esthétisant - toutes les vilénies du milieu artistique et la façon dont le merveilleux public se laisse berné par ceux qu'il adule. Trop caricatural pour que le message porte, avait dit la critique. C'était faux: le message portait précisément à cause d'une scène ambiguë et mémorable. Appelées comme figurantes pour personnifier des "madames" assistant à un show de variétés, de vraies "madames" Tout-le-monde avaient accepté d'être filmées nues, avec leur cellulite, leurs varices et leurs seins tombants. L'attrait d'être dans le même film que Jacques Boulangier - vraie vedette de l'époque qui jouait la vedette cynique du film - l'avait emporté sur le reste. Cette façon, inattendue, pour la réalité de s'emboîter sur la fiction était terrifiante » (Boileau, Josée, 2002, « *Bunker/Le peuple* », *Le Devoir*, Les Actualités, Perspectives, mercredi 11 septembre, p. B3).

Dans ce cas, le film avait été jugé par les critiques comme étant « trop caricatural pour que le message porte », alors que l'effet a été tout autre, c'est-à-dire que le film a obtenu l'effet dénonciateur souhaité. La façon dont on parle du film, le parallèle réalisé entre celui-ci et la série laisse présager des effets semblables. Le film, un objet dont le format, les intentions et l'esthétique ont été apparentés à la série, donne un point de comparaison permettant d'ancrer les explications dans une situation concrète observable. Le procédé de rapprochement où un événement ou une situation similaire, en l'occurrence ici un film et la sortie d'un livre, abordée ci-après, jouent un rôle clé dans l'opération d'incontestabilisation.

Dans les loges, les régies, les salles de maquillage et les bureaux de production, le spectateur découvre ce qu'est parfois la télévision grand public : une entreprise cynique, méprisante et corrompue, qui se moque de la naïveté de son propre auditoire. [...] La révélation la plus étonnante de cette « tragédie des variétés » est le fait qu'elle soit portée par l'acteur Jacques Boulangier, qui en tient le rôle principal, et qui ne fait qu'y jouer sa propre vie. »

(<http://cinemaquebecois.telequebec.tv/#/Films/126/Clips/421/Default.aspx> le 12 mai 2009).

Ils permettent, de rassurer, de montrer qu'il n'y aura pas de répercussions dangereuses en raison du format de la série.

Dans les textes analysés, la série *Bunker, le cirque* est également comparée au livre *Le syndrome de Pinocchio* afin d'illustrer les potentiels effets sur le téléspectateur de la série, dont celui de ruiner l'image des partis politiques traditionnels. Ici, il y a rapprochement entre deux produits culturels. *Le syndrome de Pinocchio*, un essai sur le mensonge en politique écrit par le journaliste de *La Presse*, André Pratte, avait fait réagir lors de sa sortie en 1997 (particulièrement les politiciens). Tel que décrit, il sert de preuve alimentant la véracité des propos et ainsi l'opération d'incontestabilisation visant à montrer cette fois les dangers de la série.

« La télé de Radio-Canada met en ondes le 9 septembre une chronique du pouvoir en 11 épisodes dont l'effet sera dévastateur sur l'image des partis politiques traditionnels. *Bunker, le cirque*, une série coup-de-poing [...] qui fera sans doute scandale. Comme l'avait fait *Le syndrome de Pinocchio* (Boréal), de l'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte, en 1997 » (Vastel, Michel, 2002, « *Bunker, un cirque sans soleil*. L'auteur à succès Luc Dionne revient au petit écran avec une satire du monde politique. Mais ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle... », *L'Actualité*, no. Vol: 27, No: 14, p. 85).

Ce qui a été écrit sur le livre de Pratte devient la preuve sur laquelle s'appuie l'argumentation et atteste de la vraisemblance du pronostic. Dans la prochaine partie, nous verrons que l'incontestabilisation est également rendue possible par le recours à l'encadrement, un procédé qui inscrit les explications dans une série de limites bien définies, et qui propose, ce faisant, une façon précise d'appréhender les enjeux.

4.2.3 Entendons-nous bien : l'encadrement

Dans cette troisième partie, l'incontestabilisation est alimentée par un procédé que nous appelons l'encadrement. Ce dernier est réalisé, dans les discours analysés, par une définition qui permet d'inscrire l'argumentation à l'intérieur de frontières, et de fixer les significations. Comme le souligne Breton (2001), la définition: « consiste à faire accepter une clôture, une “finition” [...] Il est clair, dans tous les cas, qu'il ne s'agit pas de proposer une définition objective d'un phénomène, mais bien d'insister sur l'aspect qui semble le plus important pour le caractériser » (p. 79-80). Selon le chercheur, la définition peut par exemple venir en réponse à une question. Il utilise l'exemple suivant pour expliquer le fonctionnement de la définition :

« “Qu'est-ce que la fièvre aphteuse”, demande José Bové⁵⁴, “c'est la crise d'un système de production qui va nécessiter de la part de l'Europe une réflexion approfondie sur le système d'agriculture qui a été mise en place en Grande-Bretagne, mais qui se généralise malheureusement partout en Europe” (*le Monde*, 6 mars 2001) » (p. 79).

Plutôt que de décrire les symptômes médicaux de la fièvre aphteuse, l'activiste présente tout de suite la maladie en termes géopolitiques et économiques. La situation est ainsi définie en fonction d'un certain point de vue. Plus encore, la définition permet de « recadrer » le problème (Breton, 2001 : 81) et ainsi de lui imposer des limites. C'est dans cette optique que la définition est intéressante, non pas uniquement du point de vue de la forme, mais bien parce qu'elle permet de circonscrire les frontières de l'objet. Par ailleurs, « [e]n argumentation [...] L'usage des définitions suppose la possibilité de définitions multiples entre lesquelles il est possible de faire un choix » (Breton et Gauthier, 2000 : 43). Les définitions peuvent être distinctes de celles offertes par le dictionnaire, car il s'agit

⁵⁴ José Bové est un activiste altermondialiste réputé pour ses coups d'éclat médiatiques. Il s'attaque notamment à la malbouffe et à son symbole à la chaîne de restauration rapide McDonald. Pour plus de détails à ce sujet voir, entre autres, http://www.bbc.co.uk/bbcfour/documentaries/profile/jose_bove.shtml et <http://www.centredeformation.net/actu/bove.htm>, sites consultés le 4 novembre 2005)

avant tout de « présenter le défini sous un jour propice à l'argumentation » (Breton, 2001 : 80). En cela les définitions donnent du contrôle sur ce qui est défini et permettent également de recadrer les problèmes. Suivant cette réflexion, nous proposons d'entrevoir la définition comme une partie d'un procédé que nous nommons l'encadrement⁵⁵, qui en fonction d'enjeux précis la plupart du temps, mène à une façon spécifique d'appréhender les différentes situations ou objets discutés. Les conclusions ainsi tirées alimentent la production d'opérations d'incontestabilisation et donc, à nouveau ici, d'arguments difficilement contestables.

Dans l'extrait qui suit, l'encadrement s'appuie sur une brève définition de la qualité première d'un *leader* désireux de gouverner la province, soit d'être rassembleur.

« Cette incapacité à construire en huit ans [au pouvoir] une équipe autour de lui [Mario Dumont] permet de douter de ses capacités de leader, dont la première qualité est celle d'être un rassembleur. C'est sans doute de cette lacune qu'est née, lors de la dernière campagne électorale, l'idée d'accoler son nom au nom de son parti sur les bulletins de vote. Cette incapacité à rassembler s'explique aussi par le fait que son programme ne colle pas à la réalité québécoise d'aujourd'hui » (Paquette, Pierre, 2002, « Mario Dumont premier ministre ? Ambigu jusqu'à l'opacité », *La Presse*, Forum, 15 mai : A-23).

⁵⁵ Il est important ici de dire quelques mots sur la possible confusion entre l'utilisation que nous faisons de l'encadrement et sa traduction en anglais qui donnerait *frame* ou *framing*, un concept utilisé par différents chercheurs (dont Lakoff, 2003, 2005) pour étudier notamment les discours politiques et journalistiques. Le *framing* est alors associé à l'angle de la nouvelle (ce qui est dit), à la manière dont les médias présentent les enjeux et les événements et à l'effet de cette couverture médiatique sur le public et son interprétation de l'événement. L'accent est mis sur les occurrences de certains termes et façons de présenter les choses (à ce propos voir entre autres, Semetko et Valkenburg, 2000 ; Entman, 1991, 1993 ; Rhee, 1997 ; Lind et Salo, 2002). Leur unité d'analyse est alors le texte journalistique (la nouvelle) dont ils étudient les différentes composantes de médias à médias (ex. *Times* par rapport à *Newsweek*) ou de nouvelle à nouvelle. De notre côté, lorsque nous parlons d'encadrement, ce qui nous intéresse c'est l'aspect stratégique de ce procédé et la manière dont il participe à la production de l'évidence. Cette dimension n'est habituellement pas considérée dans les recherches sur le *framing* qui abordent son rôle dans une perspective plus sémantique. Par exemple, Lind et Salo (2002) ont étudié comment des réseaux comme ABC, CBS et CNN présentent le féminisme. Semetko et Valkenburg (2000) ont, pour leur part, étudié la présentation de la politique européenne dans la presse et les nouvelles télévisées, alors qu'Entman (1991) a observé la couverture dans les nouvelles internationales d'incidents impliquant les armées américaines et soviétiques.

Le verdict est posé clairement : Dumont est incapable de rassembler, ce qui permet d'exclure Dumont du cercle restreint des *leaders* et des « bons » politiciens. Plus encore, il semble alors aller de soi que le chef de l'Action démocratique du Québec n'a pas la stature pour devenir premier ministre. Ainsi, cette brève définition encadre les enjeux liés à son éventuelle élection.

Prenons maintenant l'exemple de la mobilisation de certaines conceptions de la démocratie, lesquelles ont été au cœur de nombreux discours au sujet des regroupements municipaux. Il est intéressant de remarquer que, selon les manières d'encadrer l'idée de démocratie, celle-ci peut être utilisée autant pour faire la promotion des fusions que pour dénoncer cette décision politique. À de nombreuses reprises, elle était posée comme l'enjeu clé des fusions, comme il est possible de le constater dans les extraits suivants :

« Que faites-vous des grands principes démocratiques qui consistent à respecter la volonté et la liberté de choix des citoyens? M. Bouchard, en démocratie, c'est le peuple qui a le dernier mot et votre gouvernement n'a jamais eu le mandat de procéder au démantèlement de nos municipalités » (Rancourt, Alain, 2000, « De l'acharnement (Lettre au premier ministre du Québec) », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, lundi 27 novembre, p. B7).

« On remarquera que j'ai complètement omis l'argument répété ad nauseam par les opposants [aux fusions municipales] (perçu probablement comme fatal), celui du déni, du viol, du coup de poignard à la démocratie. [...] Je n'ai que ceci à dire. La démocratie libérale a quatre composantes importantes : un groupe de gens élus démocratiquement pour gouverner, par des élections libres, gouvernement, selon les règles constitutionnelles et parlementaires; des élections libres justement se tiennent, à intervalles réguliers, pour permettre un jugement populaire desdits gens élus; la liberté de parole, symbole de toutes les libertés, existe pour permettre l'examen de choix éclairés, comparés à d'autres; il y a égalité des citoyens, en droit. Il me semble que la démocratie est bien vivante au Québec » (Clinton, Archibald, 2000, « Une ville, enfin! », *Le Droit*, Forum, jeudi 21 décembre, p. 23).

Ces deux définitions de la notion de démocratie possèdent chacune un « cadrage » différent de la situation, ce qui mène à des conclusions divergentes. Dans le premier extrait, la

décision de fusionner les villes est problématique, car elle va à l'encontre de la démocratie et de ses principes, alors que, dans l'autre, c'est la conclusion inverse qui est offerte : la démocratie n'a pas été bafouée, car les quatre composantes décrites sont respectées. Ainsi, le fait d'inscrire les explications dans un cadre démocratique alimente l'opération d'incontestabilisation. C'est par le procédé d'encadrement, ici sous la forme de la définition de ce qu'est la démocratie, que des significations particulières sont accordées aux regroupements municipaux. Ce faisant, il est possible d'en modifier les enjeux et, pourquoi pas, de faire taire l'opposition.

Dans l'extrait suivant, tiré du corpus de la série *Bunker, le cirque*, c'est à la fois la série et la politique qui sont encadrées par la définition.

« *Bunker, le cirque* est une caricature surlignée au fluo jaune. [...] C'est un show de télé! Pas une thèse [...] Les gens ne croient pas que la politique est un cirque depuis la mise en ondes de Bunker. Ils y croient depuis des lustres. Pour une seule et bonne raison: la politique EST un cirque. Les politiciens changent de ministère comme ils changent de chemise (le lundi à l'Éducation, le mardi au Tourisme, jeudi, c'est forcément les Travaux publics), ils font la tournée des émissions de variétés comme s'ils avaient toujours un nouveau spectacle d'humour à vendre et aiment jouer au tennis devant les caméras de télé. La classe politique n'a pas besoin d'une télésérie satirique pour se discréditer. » (Cassivi, Marc, 2002, « Le cirque autour de *Bunker* », *La Presse*, samedi 21 septembre, p. D3).

Le fait de décrire la série comme une caricature et un « show de télé » insère celui-ci dans des sphères précises. Par ailleurs, présenter la politique comme un cirque a le même effet et témoigne d'une façon particulière de concevoir à la fois la série et la politique. Un tel cadrage mène également à la conclusion que la série n'aura pas d'effets sur la politique et sur ses acteurs. Ainsi, par ce procédé de définition qui rend les explications difficilement contestables, il y a opération d'incontestabilisation.

4.2.4 De l'autorité des preuves ou des preuves autoritaires

Dans cette partie, il sera question de la variété des preuves ainsi que de la manière dont elles sont mobilisées pour alimenter l'opération d'incontestabilisation. Nous l'avons vu, le recours aux preuves permet de donner aux explications un caractère indiscutable, de rendre évidentes certaines propositions. Ces preuves peuvent prendre différentes formes. Dans la recherche de Boltanski, les preuves agissaient telles des pièces à conviction ajoutées au dossier. Nous verrons que dans les corpus étudiés, des citations ou des statistiques tirées d'études ou de recherches, des avis d'experts diversifiés - chercheurs, centres de recherche, organismes scientifiques - jouent ce rôle et alimentent à leur tour l'opération d'incontestabilisation.

Par exemple, dans l'extrait ci-après, le recours à la « littérature scientifique » permet de démontrer que les regroupements municipaux ne devraient pas avoir lieu. La littérature scientifique est en apparence neutre, extérieure au contexte des fusions, ce qui lui donne une autorité. Cette référence permet de donner un caractère difficilement contestable aux explications.

« Le gouvernement du Québec, le gouvernement de notre société distincte, s'est empressé de justifier les fusions forcées pour imiter l'Ontario. Sachez, chers députés, qu'en affaires si votre concurrent se tire dans le pied, vous vous en félicitez, vous ne faites pas comme lui. Or il n'existe aucun article publié dans la littérature scientifique sur la gestion et l'organisation urbaines qui propose ou sanctionne la création de mégacités et encore moins les fusions forcées. Pourtant, les articles décriant les multiples désavantages des regroupements municipaux sont légions. L'expérience des fusions municipales a été menée dans bien des pays, tous y ont éventuellement renoncé, certains optant même pour les défusions après plusieurs années » (Le comité des citoyennes et des citoyens de la banlieue de Québec, 2003, Après l'erreur boréale l'erreur municipale. Comment corriger le gâchis des fusions forcées, Mémoire déposé à la Commission de l'aménagement du territoire, p. 1).

Il est également à remarquer que l'extrait contient un appel au « gros bon sens » : « en affaires si votre concurrent se tire dans le pied, vous vous en félicitez, vous ne faites pas comme lui ». Il semble aller de soi qu'il n'est pas nécessaire de reproduire les erreurs des autres, bien qu'il y ait probablement lieu de se demander s'il est possible d'appliquer les principes du monde des affaires à celui de la politique. Le caractère problématique des fusions municipales est ainsi démontré grâce à l'accumulation, voire la superposition de plusieurs procédés discursifs. D'abord, la proposition d'un état de fait qui semble incontestable, ensuite la référence à la littérature scientifique qui fait ressortir les inconvénients des fusions et, enfin, l'appel à des expériences similaires qui auraient mené subséquemment à des défusions, expériences venant témoigner du bien-fondé de l'argument antifusion. Voici un autre exemple d'accumulation de procédés.

« Que vaut une réforme municipale imposée dont les arguments du gouvernement pour en faire la promotion, sont révoqués point par point par le rapport C.D. Howe, ils ne tiennent tout simplement pas la route. Même l'Institut Économique de Montréal condamne les fusions forcées [...] Au nom du « gros bon sens et de la logique » pourquoi ne pas favoriser l'information pour annuler les fusions forcées et corriger cette réforme bâclée, au lieu de favoriser l'adhésion aux mégavilles et ainsi entretenir la confusion ? [...] L'engagement solennel des libéraux, d'annuler les fusions forcées, est sage et responsable, car il s'inscrit dans la tendance mondiale constatée tant en Amérique qu'en Europe. Face à la mondialisation, on ne fusionne plus les villes, mais on les fractionne (C.D. Howe p. 32) » (Coalition pan-Québécoise des citoyens contre les fusions forcées, Ginette Durocher, Simon Wilson, Bertrand Cloutier, discours intitulé : Hier, outrage aux citoyens. Aujourd'hui, victoire de la démocratie !, site Internet : <http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html>, consulté le 2 décembre 2003).

Tout comme dans l'extrait précédent, l'évidence est ici produite grâce à différents procédés qui se superposent. D'abord, on y retrouve la référence aux études du groupe C.D. Howe et de l'Institut Économique de Montréal, deux organismes non partisans et indépendants qui réfléchissent aux questions économiques et aux politiques sociales dont l'autorité est

utilisée comme une « preuve » fiable. Le fait qu'ils établissent tous deux que les petites villes sont plus efficaces que les mégavilles confère une plausibilité à l'argument. Ensuite, l'argumentation fait également appel au « gros bon sens » et à la logique afin d'amener à la conclusion qu'il est mieux d'annuler les « fusions forcées ». Par ailleurs, l'affirmation « face à la mondialisation, on ne fusionne plus les villes, mais on les fractionne » mérite plus d'attention. La mondialisation permet de poser les enjeux autrement et d'inscrire les fusions dans un contexte plus global, celui d'une tendance mondiale qui touche autant l'Europe que l'Amérique. Ainsi, face à cet événement les fusions ne devraient pas avoir lieu.

L'appui sur les propos des différents auteurs nous a permis de paver la voie à une meilleure compréhension des procédés langagiers amenant ce que nous avons appelé des opérations d'incontestabilisation. Dans le chapitre, nous avons pu grâce à la description des différents procédés expliquer comment ces opérations sont rendues possibles, plus précisément, comment sont produites les différentes significations des événements et ce faisant, comment cela peut affecter les pratiques. Il est possible de croire que ces procédés et opérations ont contribué à orienter les débats relatifs aux événements analysés.

Les différents procédés étudiés se distinguent par leur caractère objectif, ils participent à construire un raisonnement en lien avec les différents événements qui ont organisé la composition des corpus. Il semble nécessaire de revenir quelques instants sur le fait que ce soit plus particulièrement des extraits du corpus des fusions municipales qui ressortent et viennent illustrer les opérations d'incontestabilisation et de normalisation de ce corpus. Quelques pistes d'explications sont possibles. Dans un premier temps, il est possible de croire que ce corpus, en raison de la controverse qui y est associée, soit composé de plus de prises de position visant à susciter l'adhésion. Dans cette optique, les procédés se rapprocheraient plus d'une argumentation visant à convaincre, ce qui expliquerait l'usage plus fréquent de ces procédés et l'importance prise par ces opérations

d'incontestabilisation dans le corpus. Il semblait important de réduire l'opposition en rendant les idées proposées difficilement contestables. Dans le cas de la montée en popularité de Dumont et de l'Action démocratique du Québec, ainsi que de la série *Bunker*, *le cirque*, les enjeux étaient différents, tel que nous l'avons vu, et nous le verrons, dans les autres chapitres d'analyse.

Chapitre 5 - Au-delà du look de l'emploi : personnalisation et évaluation

Ce chapitre aborde la personnalisation sous l'angle plus particulier des opérations d'évaluation. Nous avons fait ressortir, au deuxième chapitre, les différentes formes prises par la personnalisation telle que pensée par les chercheurs. Il était entre autres question de l'accent mis sur la personne, de l'intérêt pour ses loisirs et sa vie privée. Nous ne voulons pas maintenant procéder à une analyse de ces formes, mais plutôt illustrer comment, à travers un intérêt pour la personne, se trouvent des procédés de caractérisation qui alimentent une opération d'évaluation. Ainsi, dans ce chapitre, nous verrons qu'en même temps qu'il est question de la personne de Mario Dumont, chef de l'ADQ, est décrite et critiquée son apparence, que ses loisirs sont disséqués et que sa conjointe et que sa maison sont analysées, d'autres questions sont abordées et une évaluation se produit.

Dans un premier temps, nous reviendrons donc rapidement sur la personnalisation, mais en attirant ici l'attention sur l'aspect processuel de celle-ci. Nous ferons alors ressortir l'importance de l'évaluation lorsque, dans les discours, il est question de la personne. Par la suite, nous présenterons les procédés qui émergent à l'aide d'extraits tirés des corpus et illustrerons comment ils donnent lieu à différentes opérations d'évaluation.

5.1 Intérêt pour la personne et opérations d'évaluation

Nous analysons ainsi le phénomène de la personnalisation du point de vue des processus qui l'anime et non pas uniquement pour en faire la critique comme cela est souvent le cas lorsqu'il en est question dans la littérature. Rappelons rapidement quelques-uns des enjeux soulevés par la personnalisation dans le deuxième chapitre. Il était alors question des discours à propos des personnes politiques qui les constituent comme des célébrités, en s'attardant à leur personnalité, à leur vie privée et à leur *style*. Il semble que

l'étalement sur la place publique de ces éléments fasse maintenant partie des passages obligés en politique dans un contexte de spectacularisation. Corner (2000 et 2003) décrivait que la performance des acteurs politiques avait maintenant lieu sur trois grandes scènes : les institutions politiques, la vie privée (souvent considérée comme hors scène) et la vie publique et médiatique. Il faisait état de l'importance d'une performance cohérente et constante ainsi que de l'authenticité lors de l'évaluation. Les chercheurs, tels que Corner (2003) et Van Zoonen (2006) ouvraient sur la question de l'évaluation sans pour autant aller très loin dans les analyses à ce sujet. Il semble donc nécessaire de poursuivre la réflexion à ce propos. Pour ce faire, nous nous appuyons sur certains travaux de Shawn Parry-Giles (2001), car ils permettent de porter un regard sur l'opération d'évaluation et des procédés qui l'alimentent. Pour cette chercheuse, il existe au sein de la *character-driven politics*, un phénomène également remarqué par Frau-Meigs (2001), une aura d'authenticité, qui est un moyen par lequel les politiciens sont évalués. Selon elle, il faudrait des preuves à partir desquelles attester de cette authenticité. Parry-Giles (2001) a étudié comment l'image d'Hillary Rodham-Clinton a systématiquement été analysée, plus particulièrement lors de la campagne qu'elle a menée en 2000 afin d'obtenir un poste de sénatrice dans l'État de New York. À partir d'un corpus constitué des journaux télévisés, elle a fait ressortir comment les journalistes et experts politiques se sont posés en agents authenticateurs de la candidate Hillary Rodham-Clinton et comment ils ont tour à tour tentés, d'évaluer sa cohérence⁵⁶ et son authenticité. Parry-Giles explique qu'ils cherchaient alors à trouver « *the real behind the image* ». Ici, nous posons que l'opposition réel/image peut être envisagée comme le recours à une dualité. Il y a par ailleurs des liens à tisser avec les travaux de Van Zoonen (1998) qui illustrent comment les caractéristiques personnelles jouent un rôle clé dans l'évaluation des acteurs politiques. Elle remarque, dans cette recherche, l'utilisation de différentes dichotomies (sacrifice personnel/intérêt personnel, carrière/famille) qui pourraient être considérées comme un procédé de caractérisation

⁵⁶ Elle entend par cohérence, l'absence de contradictions grâce à certains indicateurs, tels que les gestes, les propos, etc.

donnant lieu à l'opération d'évaluation. Cette dernière établit si l'acteur politique est un « bon » ou un « mauvais » politicien, s'il est authentique ou non, etc.

Plus encore, Parry-Giles fait ressortir, au sein de ses analyses, différents indicateurs attestant de l'authenticité et de la cohérence de la politicienne. L'intérêt de ses propos réside alors non pas tant dans les indicateurs⁵⁷ découverts (que nous ne reprenons pas), mais bien dans une meilleure compréhension du fonctionnement de l'évaluation. Elle en fait bien ressortir l'importance en s'appuyant sur des indices qui peuvent servir de preuves. Parry-Giles (2001) remarque par exemple que « [w]ithin political authenticity, the visual discourse often serves as pictorial evidence of the journalists' contentions about a candidate's authenticity » (p. 227). Pour nous, elle fait alors référence à ce que permet ce procédé, soit l'opération d'évaluation. Lorsque Parry-Giles démontre que la manière de se présenter d'Hillary Clinton est étudiée au peigne fin afin de repérer d'éventuelles incohérences dans ses propos, il y a là, selon nous, un procédé de caractérisation qui vise à mettre en lumière les traits distinctifs de la candidate. Si certains éléments sont absents, ils seront soulignés et utilisés pour démontrer que la candidate n'est pas telle qu'elle se présente. La candidate doit alors passer le test et Parry-Giles montre que l'examen de l'apparence joue un rôle central dans ce processus. C'est à travers l'examen de l'apparence qu'il est possible de trouver des indices et de procéder à leur interprétation. Par exemple, le fait d'avoir changé de coupe de cheveux est interprété comme un manque de cohérence et la candidate sera évaluée négativement. Parry-Giles fait ainsi ressortir que certains indicateurs sont nécessaires afin de pouvoir porter un jugement à propos de la candidate, indicateurs qui servent à confirmer de la présence ou l'absence de certaines qualités, en l'occurrence, pour elle, de l'authenticité.

Comme nous avons pu le voir dans le deuxième chapitre de la présente thèse, de nombreux auteurs abordent la personnalisation. Nous aimerions, pour notre part, approcher

⁵⁷ Ces indicateurs sont l'ancrage du candidat dans le comté ou État où il se présente, l'absence de contradictions dans ses propos et prises de position, les intentions du candidat lorsqu'il brigue ce poste.

ce phénomène sous l'angle particulier des opérations et des procédés qui l'alimentent. Nous argumentons, à partir de la littérature à ce propos, que lorsqu'il est question de la personnalisation, une série de procédés de caractérisation sont en cours. La caractérisation consiste à dépeindre ou à faire ressortir les traits distincts d'une personne ou d'un objet. Ce procédé participe à définir et à mettre en exergue la nature ainsi que les qualités de cette personne ou de cet objet. Par exemple, grâce à la description de ses qualités, de ses loisirs, de sa maison, le discours fait ressortir certains éléments qui agissent, tels des indicateurs à propos de ce qu'est cette personne, de ce qui la définit, de ce qui la distingue ou non, ici, en l'occurrence, des autres acteurs politiques. Le procédé est également alimenté par l'usage de la dualité, qui démontre la présence ou l'absence de certains éléments. Elle aussi prend appui sur des indicateurs divers, tels que le corps, les objets, les actions, les propos tenus. Par l'opération d'évaluation, un jugement est porté sur la valeur de l'objet ou de la personne, une hiérarchie est établie. Plus concrètement, cette opération d'évaluation, permet en l'occurrence, d'inclure ou d'exclure Mario Dumont des « bons » politiciens, de montrer qu'il est ou non possible de lui faire confiance et souhaitable de l'élire comme premier ministre du Québec.

Nous illustrerons, dans les prochaines parties, les différents procédés de caractérisation qui alimentent les opérations d'évaluation. Il sera possible de voir que la caractérisation s'appuie autant sur la description de l'appartement de Mario Dumont, que sur sa personnalité et ses qualités. Nous montrerons que même son épouse, telle que décrite dans les discours, participe également à l'évaluation du chef de l'ADQ.

5.1.1 Un petit appartement qui en dit long

Tel que nous le verrons ci-dessous, la description de l'appartement/pied-à-terre loué par Dumont à Québec contribue à le caractériser. Ce passage par sa vie privée offre des indicateurs donnant la possibilité d'évaluer qui il est. Par exemple, à l'occasion de la visite du logement par une équipe de journalistes, il est intéressant de constater que plusieurs

éléments, tels les meubles, la décoration et la nourriture servie à l'occasion de la visite, jouent un rôle clé et sont en quelque sorte des indicateurs, lesquels à l'instar de ceux présentés par Parry-Giles (2000), de qui est ce politicien, entre autres un « être simple ». Tel que l'indiquait le sous-titre de l'article, le « petit appartement en dit long » sur le politicien Dumont (Lessard, Denis, 2003 : A6).

« Le chef de parti m'accueille dans un appartement de transition, anonyme. Comme ceux que l'on loue durant nos études, en se disant que ce n'est que pour un temps, où l'on atterrit après une rupture pour reprendre son souffle. [...] Tout paraît bien éphémère parmi les meubles visiblement achetés sans conviction, le tableau insipide au mur... Un décor convenable, mais sans aucune recherche. L'appartement est clairement un pied-à-terre, une escale. Une transition vers autre chose » (Lessard, Denis, 2003, « Mario Dumont : gérer la croissance. “Je ne pense pas avoir dit que c'était facile, mais je crois encore que c'est tout à fait possible” », *La Presse*, samedi 1^{er} mars, p. A6).

Différentes interprétations peuvent être faites de la manière dont on parle de l'appartement dans cet extrait. Dumont pourrait être vu comme étant dépassé par les événements en même temps qu'il pourrait être considéré « comme tout le monde », vivant dans un appartement sans prétention. Le signe qu'il invite les gens chez lui malgré la modestie des lieux peut être interprété comme le fait qu'il ne dissimule rien, qu'« il n'a rien à cacher », puisqu'il se laisse voir sous toutes ses coutures, en n'ayant pas peur du jugement des autres et de l'image projetée. Dumont, tel que décrit, pourrait alors être perçu comme un homme pas compliqué, ce qui transparaîtrait autant dans sa vie publique que dans sa vie privée. Il n'aurait alors pas la stature pour occuper ce poste, car il ne projette pas ce qui pourrait être considéré comme l'image d'un chef politique. Aussi, le fait que son appartement fasse davantage penser à celui d'un étudiant, qu'à celui d'un député et encore moins d'un premier ministre, pourrait peut-être concourir à juger qu'il ne possède pas le potentiel pour être premier ministre du Québec.

Dans l'extrait cité plus haut, tout comme dans ceux portant sur la présentation de la conjointe de Dumont (que nous aborderons plus loin), le passage par les objets, les

meubles, les tableaux et la voiture, permet de caractériser Dumont. Ces objets servent à établir les qualités qu'il possède ou qu'il ne possède pas. Par exemple, le manque de goût de Dumont pourrait être interprété comme un indicateur du fait qu'il n'a pas la stature pour être premier ministre. Ainsi, par transfert, les qualités ou défauts conférés aux objets peuvent devenir celles et ceux du politicien.

5.1.2 De la personnalité et des qualités nécessaires pour gouverner

L'importance accordée à la personnalité du *leader* et à ses qualités consiste, d'après nous, en un autre procédé de caractérisation. Plusieurs textes du corpus offraient des portraits de Dumont, discutaient de ses réalisations, tentaient d'établir l'identité du chef de l'Action démocratique du Québec. Nous verrons que cette caractérisation sert d'appui afin d'identifier si le politicien possède ou non les qualités pour gouverner. À ce propos, Marshall (1997) remarque d'ailleurs que « [t]he personality profile has become the primary means to assess the future actions of the candidate » (p. 231). Ce faisant, il est possible d'évaluer quel genre de premier ministre du Québec Dumont pourrait devenir.

Il s'agit, tout comme pour les objets, de prendre les qualités de la personne et d'en faire celles de son style de *leadership*.

« “Mario tient fermement à ses principes, c'est une sorte de marathonien prêt à prendre tout le temps qu'il faut, mais ce n'est pas un opportuniste ou un carriériste”, souligne Michel Bissonnette, à l'époque son mentor à la barre des jeunes du PLQ. [...] Le sénateur Jean-Claude Rivest se souvient combien l'ancien premier ministre appréciait Mario Dumont, “pour son engagement envers la politique. C'était l'univers de Bourassa⁵⁸ et il retrouvait chez Mario le même intérêt pour la chose publique en général”. Mais selon lui, le fameux “mimétisme” entre Bourassa et Dumont, “c'est un cliché qui ne correspond à rien. Mario répond là-dessus que Bourassa n'aurait pas fondé un nouveau parti et c'est vrai qu'il était moins téméraire ou audacieux que Mario”. En revanche, selon lui, Bourassa, même jeune, avait davantage de profondeur, multipliait les interventions dans les revues intellectuelles, une contribution que n'a jamais faite Mario Dumont. [...] Un trait rapproche clairement toutefois MM. Dumont et Bourassa. Ceux qui ont connu le regretté premier ministre se souviennent qu'il était lui aussi bien plus passionné par le jeu politique que par les détails des dossiers » (Lessard, Denis, 2002, « Mario Dumont. L'homme qui inquiète péquistes et libéraux », *La Presse*, samedi 14 septembre, p. B1).

Ainsi, les qualités de Dumont, telles que présentées dans cet extrait, permettent d'alimenter une opération d'évaluation. Plus encore, la comparaison avec Robert Bourassa, qui était premier ministre du Québec alors que Dumont était président des jeunes libéraux, fait ressortir les différences et les similarités entre les deux hommes politiques, entre autres du point de vue de leurs aptitudes et de leur rapport au politique. Ils se ressemblent en ce qui concerne leur passion pour la politique, mais sont cependant distincts en ce qui a trait à l'audace et à la témérité, lesquelles qualités seraient possédées seulement par Dumont.

⁵⁸ Robert Bourassa a été chef du Parti libéral du Québec et premier ministre de cette province de 1970 à 1976, puis de 1985 à 1993. Lors de son élection en 1970, il avait 36 ans, ce qui a fait de lui le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec. Économiste de formation, il est notamment connu pour avoir mis en branle le projet hydroélectrique de la baie James, et géré à la fois la crise d'Oka et la crise d'Octobre. « Au point de vue social, [...] [i]l a fait adopter la loi sur l'assurance-maladie, la loi sur la protection des consommateurs, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la première loi qui a reconnu le français comme langue officielle du Québec » (Source : <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/biographies/103.html>, le 12 mai 2009).

Ce portrait permet d'appréhender qui est Dumont. Il n'est toutefois pas explicitement dit si ses qualités font de lui un politicien apte à gouverner. Néanmoins, nous y voyons un procédé de caractérisation mettant en perspective des qualités de Bourassa et de Dumont, ce qui rend possible l'évaluation de ce dernier et concourt à prédire les actions qu'il pourrait poser.

5.1.3 Un politicien authentique ou un « vrai » politicien : dualités

Nous avons vu précédemment comment la caractérisation alimente des opérations d'évaluation. Dans la prochaine partie, il sera toujours question de caractérisation, mais par le recours aux dualités pour évaluer, entre autres, l'authenticité de Dumont. Est-il tel qu'il se présente ? À titre d'exemple, à de nombreuses reprises, des questions telles que Dumont est-il un vrai politicien ? Qui est le « vrai Mario Dumont ? » (Descôteaux, Bernard, 2002, *Le Devoir*, Éditorial, « Le vrai Mario Dumont » 25 septembre : A8) ou « Qu'y a-t-il derrière Dumont ? » (Gagnon, Lysiane, mardi 9 octobre 2002, *La Presse*, p. A-15), se retrouvaient sous différentes formes dans ce corpus. Le discours présente alors Dumont comme un être double. Il pourrait y avoir quelque chose d'autre derrière « l'image », « derrière » Dumont ou bien, il y aurait un vrai et un faux Dumont, l'évaluation l'insérant ou non dans cette catégorie.

Dans la prochaine partie, nous montrerons comment la caractérisation s'articule autour de dualités diverses : devant/derrière, vrai/faux, intériorité/extériorité, idées/actions qui alimentent l'opération d'évaluation de la personne, de l'authenticité, de la façon de Dumont d'être un politicien. Ici encore, c'est en s'appuyant sur des indicateurs qu'il est possible de l'évaluer. Par exemple, dans l'extrait suivant, le politicien sujet du discours est au cœur d'un procédé de caractérisation, sa ruralité est remise en question par l'examen minutieux de son allure vestimentaire et de son corps. Dans ce cas, ce sont les dualités rural/non rural, les incohérences entre sa manière de se présenter, c'est-à-dire comme quelqu'un qui vient de la terre et qui la cultive et l'image qu'il projette, soit celle d'un

homme propre qui a les « ongles aussi immaculés que ceux d'un dentiste » ainsi qu'une « nuque très blanche ». Le discours mettant au jour la possible tromperie alimente une remise en question de son authenticité ou du moins de l'authenticité de sa ruralité.

« [...] Dumont “fait six pieds, et il est beau; beau d'une façon terne, cependant, un peu comme un animateur de télévision. Son front est lisse. Ses cheveux sont foncés et épais, mais sa nuque, curieusement, blanchie”. Wong fait remarquer que Dumont est un rural, et “on raconte même qu'il a déjà refusé de donner des entrevues parce qu'il était sur son tracteur”. Mais après un examen minutieux, la journaliste, fin limier - pour ne pas dire fine lime -, ajoute: “Ses ongles étaient aussi immaculés que ceux d'un dentiste.” » (Robitaille, Antoine, 2002, « La presse du Canada, Dumont et merveilles », *Le Devoir*, Éditorial, samedi 28 septembre 2002, p. B4).

Parry-Giles (2001) remarquait que « [t]his “aura of authenticity” [is] an outgrowth of character-driven politics, [it] represents a notable mean by which political candidates of the twenty-first century are being measured » (p. 211). Il semble que ce soit là l'enjeu des différentes évaluations réalisées dans les extraits présentés dans cette section. Sans entrer dans de longues explications à ce sujet, il est intéressant de noter que l'authenticité est indissociable du système de création des stars. Cette question est abordée par Richard De Cordova (2001) et Marshall (1997) dans leurs analyses respectives. Aussi, cela rejoint les constats du chapitre deux où les chercheurs discutent du fait que la spectacularisation amène à traiter les acteurs politiques comme des célébrités.

Dans l'extrait qui suit, il sera question de Dumont qui serait resté le même, malgré sa popularité grandissante. Le fait qu'il n'ait pas changé de voiture, qu'il n'ait pas ajusté son *look*, peut être considéré comme un indice permettant de l'évaluer positivement. Il n'y a alors pas de dualité. Ce qui est alors intéressant, c'est que la caractérisation réalisée par la description du politicien qui n'a pas changé, qui est resté fidèle à lui-même, pourrait être envisagée comme une preuve de son authenticité.

« Tout au long de l'année bénie, Mario Dumont est demeuré le même, bien qu'il ait souffert, en septembre, de boulimie médiatique. Il était partout : au *Grand blond...* et à *Deux filles le matin*, à la télé, à *Indicatif présent*, à la radio... Sa "limousine" est demeurée une Jetta bleue. Ses allures juvéniles font toujours que, dans la rue, les gens le tutoient et lui donnent du "Mario" comme on donnait du "Ti-Poil" à René Lévesque à une autre époque » (Cayouette, Pierre, 2003, « L'effet Dumont », *L'actualité*, janvier, p.29).

Par ailleurs, cette *Jetta* bleue pourrait également être vue comme une petite voiture, une voiture sans prétention, renforçant l'image comme celle d'un homme pas compliqué. Plus encore, la comparaison avec René Lévesque, réputé pour sa simplicité et sa proximité avec la population, contribue à soutenir cette image. À ce propos, Marshall (1997) souligne d'ailleurs qu'un des défis des *leaders* politiques est celui de trouver un équilibre entre la familiarité, l'exceptionnalité et la distance hiérarchique (p. 220). Ainsi, le fait que Dumont n'ait pas changé, qu'il soit resté proche des gens comme René Lévesque, s'avère positif, car il est possible de croire que cette simplicité est garante de son authenticité. Rappelons que René Lévesque, longtemps journaliste, correspondant de guerre et présentateur d'une émission appelée *Point de mire* à Radio-Canada, était de petite taille et, surtout, reconnu pour ne pas craindre de parler aux gens dans la rue.

Par ailleurs, l'apparence, telle que présentée dans les discours, viendra tantôt voiler, déguiser, couvrir, dissimuler ou camoufler autre chose – la « vraie » nature - et c'est ce qui semble important de rechercher, comme il est possible de le voir dans cet appel :

« "Détrompons-nous. Derrière son image de gamin, il y a un homme qui appuie clairement la séparation du Québec, qui est en faveur de la médecine à deux vitesses et qui veut en finir avec un programme de garderies et un système d'impôt équitable." Eh oui, derrière ce veston, ces cheveux, ces ongles propres et ce front lisse, il y a un homme avec des opinions... » (Robitaille, Antoine, 2002, « La presse du Canada, Dumont et merveilles », *Le Devoir*, Éditorial, samedi 28 septembre, p. B-4).

Dans cet extrait, la dualité image inoffensive/idées controversées, telle que posée, sert à caractériser Dumont, un homme qui appuie la médecine à deux vitesses⁵⁹, qui est contre le programme des garderies⁶⁰ et pour un système d'impôt équitable. En énumérant des pratiques favorisées par le politicien, cela indique quel type de politique il pourrait pratiquer. Il s'agit alors d'idées controversées dans la mesure où ces décisions politiques remettent en question des acquis de la Révolution tranquille, moment à partir duquel un État dit providence a été mis en place. Dans une optique similaire, la dualité jeune/vieux construite dans le discours est illustrée par le dévoilement d'un malentendu, voire d'une méprise, en raison du fait qu'il y aurait un écart entre ce que projette Dumont, c'est-à-dire une image de jeunesse, et ce qu'il serait en « réalité », soit un vieux politicien ratoureux, hyper traditionnel et néolibéral.

« Le malentendu, c'est que Mario Dumont n'est pas du tout au début de la trentaine, même s'il fêtera ses 32 ans dimanche prochain. Politiquement, M. Dumont a environ 103 ans. C'est un vieux, très très vieux politicien. Ratoureux, qui connaît toutes les ficelles. Hyper traditionnel. Plus néolibéral que M. Charest. Et dans la plus pure tradition des élites politiques qui *savent* » (Foglia, Pierre, 2002, « Pis, Mario, c'est pour bientôt ? », *La Presse*, 14 mai, A-5).

Ainsi, en opposant l'image projetée par Dumont, soit celle d'un jeune qui fait la politique autrement, à celle des vieux politiciens, il est possible de catégoriser et d'ainsi d'évaluer le chef de l'ADQ : il n'est pas vraiment différent des autres politiciens même s'il prétend le contraire. L'extrait précédent permet d'aborder un procédé qui se retrouve à plusieurs reprises dans le corpus, soit celui de la comparaison ou de l'association, en l'occurrence avec les « vieux » politiciens, les « vrais » politiciens ou les « vieux partis ». Il est

⁵⁹ L'expression « médecine à deux vitesses » implique la participation du privé dans le domaine de la santé et ainsi la possibilité que les gens plus riches aient accès plus facilement et rapidement que les autres aux traitements médicaux.

intéressant de noter que ce qu'est un « vrai politicien », un « politicien tout court » ou un « vieux politicien », n'est jamais vraiment défini. Par contre, l'utilisation de ces expressions permet d'avancer une série de propositions en lien avec Dumont et ses pratiques politiques. Dans certains cas, il s'agira de démontrer que Dumont est un « vrai » politicien ou qu'il ne l'est pas. Il sera, par exemple, différent des « vrais » ou des « vieux » politiciens, dans la mesure où il ne partage pas leurs comportements. Ces termes permettent de caractériser le politicien en l'inscrivant implicitement dans certaines façons de faire la politique. Cela permet également de valider l'évaluation de Dumont. Être vieux ou être vrai, c'est posséder certaines caractéristiques, c'est être ou non celui qu'on prétend être. Cela permet de lui accoler une certaine étiquette, de simplifier et de réduire la personne à ces quelques caractéristiques.

Par ailleurs, soulignons l'apparition et l'utilisation à plusieurs reprises dans le corpus, des termes *Mariomanie* et *Dumontmanie*⁶¹, utilisés pour qualifier et caractériser le phénomène de popularité dont a été l'objet Dumont. Le discours sur cette popularité permet d'octroyer au politicien une place sur l'échiquier politique, alors que ces phénomènes peuvent être considérés comme désignant une popularité de courte durée, un engouement éphémère, une manie étant souvent présentée comme un goût déraisonnable pour un objet. Dans un esprit apparenté, l'utilisation du terme « flirt » avec Dumont ou de celui d'un « kick » pour ce politicien permet d'en réduire la portée, d'en souligner le caractère passager, mais surtout d'évaluer que cet intérêt n'est que momentané, provisoire, à l'image

⁶⁰ Le système des garderies québécois est subventionné par l'État et les garderies publiques sont au coût de 7\$ par semaine pour les parents. Il s'agit d'un programme unique au Québec, les autres provinces canadiennes ayant un système différent.

⁶¹ Ces expressions ont été tour à tour utilisées dans : Pratte 25 mai 2002 : A-20, Gagnon, 28 mai 2002 : A-15, Sansfaçon, 21 juin 2002, p. A8, Cloutier, 22 juin 2002, p. B3. Cette popularité n'a finalement été que circonstancielle et pourrait être interprétée en fonction de différents facteurs, dont l'insatisfaction envers les autres partis. Plusieurs facteurs agissent parfois de façon simultanée comme, par exemple, dans le cas de la *Trudeaumanie*. Celle-ci a parfois été expliquée en fonction d'une économie en croissance, du charisme et du caractère irrévérencieux de sa personnalité et aussi du fait qu'il contrastait avec les autres politiciens en place (Lester B. Pearson, entre autres).

d'une relation amoureuse entre deux adolescents. Ici, c'est par une dualité *flirt-kick*/relation sérieuse que l'évaluation est réalisée.

« C'est parce que l'emploi se porte bien que l'enrichissement du Québécois moyen est palpable que les finances de l'État sont en ordre (merci à MM. Bouchard et Landry) que l'électorat peut se permettre un flirt avec Mario Dumont » (Lisée, Jean-François, 2002, « Comment freiner l'ADQ ? » *L'actualité*, 1^{er} septembre : 40).

« Il existe bien sûr dans ce fourvoiement une part d'ignorance et d'illusion. La plupart des Québécois ne connaissent rien du programme de l'ADQ, mais ils sont sensibles à l'apparente fraîcheur, à la spontanéité joyeuse de Mario Dumont qui tranche avec l'image compassée et le style traditionnel de Bernard Landry et de Jean Charest. Autrement dit, une bonne partie des nouveaux appuis de l'ADQ proviendrait non pas d'une adhésion consciente à une pensée différente, mais d'un "kick" adolescent pour un nouveau style » (Courtemanche, Gil, 2002, « La maladie infantile de la politique », *Le Devoir*, Idées, samedi 25 mai, p. B13).

Les références au *kick* ou au *flirt* évoquées précédemment permettent de donner au phénomène Dumont dans une durée précise, voire une temporalité très courte. Ces images par ailleurs peuvent appeler des sensations, des émotions humaines ainsi qu'un rapport évoquant la séduction. Il est question de *flirter* avec l'homme et non avec le parti (quoique les deux soient étroitement liés tel que nous l'avons déjà fait ressortir). Il s'agit de réduire le phénomène à quelque chose de banal, de plus petit, quelque chose qui relève de l'éphémère inscrivant ainsi la relation entre Dumont et les électeurs dans des frontières particulières, soit celles d'une relation intime, amoureuse et non une relation rationnelle.

Cette évaluation permet de diminuer l'importance de Dumont et les possibles conséquences de sa popularité compte tenu du statut traditionnellement accordé aux émotions dans la gestion des affaires publiques. L'intérêt pour Dumont ne serait ainsi pas si grave et, de toute façon, appelé à s'éteindre rapidement, comme le sont tous les amours d'adolescents. Ce ne serait pas un intérêt authentique et véridique. Sur une autre note, il est intéressant de remarquer que, dans certains cas, ce sont les propos des différents

intervenants (journalistes, experts, amis, collègues, membres de la famille interrogés lors d’entrevues dont les extraits sont parus dans des textes journalistiques, propos de citoyens qui ont écrit une lettre d’opinion publiée dans les journaux, auteurs qui ont rédigé des essais sur Dumont) qui collaborent aux procédés de caractérisation et qui viennent valider l’évaluation. Par exemple, les proches ou les spécialistes de la politique se prononcent sur les gestes des politiciens ou sur ce qu’ils sont.

Il est ici possible de tisser des liens avec les travaux de Marshall (1997), qui explique justement que les membres de la famille possèdent le rôle de témoins lors des campagnes électorales. Ils agissent alors comme des observateurs privilégiés permettant d’attester auprès du public de ce qu’est le politicien et de ce qu’il sera s’il est élu. Il donne alors l’exemple du rôle joué par la famille de George Bush père lorsqu’il s’est porté candidat pour devenir président des États-Unis, le témoignage de ses enfants agissant telles des preuves de la nature réelle du politicien. « Another son, Jeb, reaffirms that Bush “can be very nice” and then goes to explain, “But in a competitive setting no one is going to outthrustle him or outwork him. He is just tenacious, extremely tenacious” » (Marshall, 1997 : 234). Marshall explique le rôle joué par le témoignage des pairs et de la famille dans la construction de l’image du candidat. En fait, leurs témoignages pourraient être envisagés comme participant à caractériser le politicien candidat à la présidence des États-Unis et ce faisant, contribuant à alimenter l’opération d’évaluation de l’authenticité de ce dernier. Dans le même esprit, Parry-Giles (2001) expliquait que les experts et les journalistes jouent un grand rôle dans la validation de l’authenticité politique, qu’ils permettent même de garantir de celle-ci. Ainsi, le recours à ces témoignages alimente la caractérisation et les opérations d’évaluation. Les différentes preuves permettent de valider les différentes évaluations, tel que nous avons pu le voir dans la partie à propos des qualités de Dumont (partie 5.1.2), dans laquelle le sénateur Jean-Claude Rivest ainsi que Michel Bissonnette venaient attester des qualités de Dumont. Nous verrons maintenant, dans les prochaines pages, comment la description de la conjointe de Dumont joue un rôle semblable.

5.1.4 Une épouse qui bouscule les conventions : un jugement par ricochet

Tel qu'expliqué précédemment, la personnalisation est reliée à l'incursion dans la vie privée des politiciens. Ci-après, nous verrons que le procédé de caractérisation de la vie privée fait plus. Nous illustrerons que la description de cette vie privée qui comprend, entre autres, la conjointe, les loisirs, la relation aux enfants, offre différents indices sur lesquels il est possible de s'appuyer afin de présenter le politicien et de l'évaluer. Cette caractérisation permet de faire ressortir les qualités de la personne, de définir qui elle est et comment elle est dans sa vie privée. Il est alors possible d'évaluer si ces qualités sont transposables à la vie publique.

Dans les prochaines lignes, nous montrerons comment, en passant par sa conjointe, telle que décrite dans le discours, il est possible de porter un jugement par ricochet sur le politicien. Dans les extraits qui suivent, les activités hors-politique, les goûts et le rôle de Marie-Claude Barrette dans la carrière de son mari sont discutés.

« Marie-Claude Barrette, c'est une dynamo qui accumule les projets, une femme passionnée et une organisatrice-née. Une femme qui bouscule les conventions en laissant son mari faire campagne seul pendant qu'elle supervise le travail des bénévoles de l'ADQ, depuis les bureaux de la permanence du parti dans le Vieux-Montréal » (Cayouette, Marie, 2003, « Entrevue, Travailleuse de l'ombre. Loin de l'archétype de la femme de politicien, Marie-Claude Barrette, conjointe de Mario Dumont, joue un rôle très actif au sein de l'ADQ », *Le Soleil*, Zoom, samedi 12 avril, p. D3).

« Discrète et effacée, la conjointe de Mario Dumont? C'est vrai. Mais la militante de l'ADQ, elle, est loin d'avoir envie de rester dans son coin tandis que son mari est sous les projecteurs. Dans les coulisses, Marie-Claude Barrette n'est pas que la femme du chef et la mère de leurs trois enfants, elle est surtout une organisatrice énergique » (Lachapelle, Judith, 2003, « Épouse effacée, militante engagée. Rencontre avec Marie-Claude Barrette, conjointe de Mario Dumont », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, samedi 22 mars 2003, p. A30).

Marie-Claude Barrette est décrite comme ne participant pas activement à la campagne et n'accompagnant pas systématiquement son conjoint, comme semblent le vouloir les coutumes politiques. Elle est plutôt dépeinte comme pratiquant un autre type d'implication politique, plus en retrait. Le fait que sa conjointe soit présentée comme s'éloignant de l'archétype de la femme de politicien, qu'elle soit une conjointe différente, inscrit Dumont dans une façon différente de faire la politique. Dans ces extraits, la façon dont on parle de la conjointe du chef de l'ADQ permet de la dissocier des pratiques traditionnelles des conjointes politiques et, par conséquent, de celles des « vieux politiciens ». Dumont et son épouse sont dépeints comme des acteurs politiques inscrits dans une catégorie à part, et l'évaluation est alors positive. Ainsi, la description des caractéristiques de son épouse peut être envisagée comme un procédé qui permet de mieux connaître le mari, ses choix étant des indicateurs de ce qu'il est, des valeurs qu'il a à cœur. Dans cette optique, ce procédé alimente l'évaluation du politicien. Il s'agit en quelque sorte d'une évaluation par ricochet.

Il est ici intéressant de tisser des parallèles avec les travaux de Marshall (1997) ainsi qu'avec ceux de Christiane Restier-Melleray (1999) qui se sont, chacun à leur manière, intéressés à la manière dont les conjointes des acteurs politiques étaient présentées lors des campagnes électorales et à leur rôle clé dans la construction de l'image du politicien. Marshall (1997) considère le fait de s'entourer de sa famille lors des campagnes électorales comme un acte tout à fait contemporain. Restier-Melleray (1999) estime, quant à elle, que le rôle de la famille (il peut s'agir des conjointes, mais également des mères, des sœurs et des filles du politicien) est important et contribue à mettre en scène la sphère privée de la vie politique. C'est ce que cette chercheuse a montré dans son analyse de contenu des articles de revues populaires sur une période de 30 ans (1965-1995) à propos des femmes des candidats politiques français à la présidence (qu'elle appelle des présidentiables). Dans les magazines qu'elle a étudiés, toutes les femmes de l'entourage du politicien jouaient un rôle très actif dans la construction de l'image de celui-ci. Elles ne possèdent, cependant qu'un rôle de figurantes visant à « mettent en relief la virilité guerrière des personnages

masculins » (p. 125). Dans notre lorgnette, nous envisageons la description de la famille comme jouant un rôle clé dans le procédé de caractérisation qui donne lieu à l'opération d'évaluation. Marshall (1997) cite en exemple le rôle d'Hillary Clinton lors de la campagne à la présidence des États-Unis de 1992. Il illustre que les discours sur sa force, ses ambitions et son intelligence sont venus remettre en question la légitimité de la candidature de Bill Clinton, voire qu'ils étaient, posés discursivement, comme des menaces (p. 278). Ainsi, il est possible de croire que la description des activités de la conjointe du politicien permet la caractérisation de cette actrice et, par ricochet, l'évaluation de son conjoint.

Il convient également de dire quelques mots sur l'importance prise par les écrits sur la famille et les enfants dans le procédé de caractérisation, en lien avec leur rôle fondamental au sein de l'opération d'évaluation. Ici encore, le discours sur la famille et son statut sert d'indicateur contribuant ainsi à juger le politicien. Par exemple, lorsque l'on voit que « [l]es enfants règlent sa vie, limitent son temps de lecture ou de travail dans Internet et perturbent à l'occasion ses exercices de piano » (Vastel, Michel, 2002, « Le résistant de Cacouna », *L'actualité*, 1^{er} mai, p. 20), on peut dire que le rapport à la famille de cette personne politique, tel que discursivement construit, est mis en exergue et permet ainsi un jugement de ses qualités. Plus encore, la famille est alors posée comme jouant un rôle déterminant pour Dumont, lorsque l'on lit que :

« Lui [Dumont] s'accroche à cette famille et aux petits comme à une assurance tous risques sur la politique. “Je fonce en me disant que j'ai quelque chose d'utile à faire, dit-il. Mais si ça ne marche pas, j'ai autre chose dans la vie”. Pour le chef de l'ADQ et sa conjointe, la famille, c'est ce qui restera après la politique. “L'avenir autrement”, pourrait-on dire en citant le slogan du parti » (Vastel, Michel, 2003, « La conciliation politique-famille », *Le Soleil*, vendredi 14 mars).

À ce propos, Marshall (1997) explique que: « [t]he family operates symbolically in this construction of political leadership as an acceptable feminized version of masculine power » (p. 217). Pour ce chercheur, un bon *leader* doit être entouré de sa famille et

montrer qu'il y accorde beaucoup d'attention⁶². Les descriptions précédentes mettent au jour les valeurs personnelles de Dumont tout en donnant un aperçu de ce qu'est sa vie à l'extérieur du monde public. Dans le contexte de la spectacularisation, la vie privée en tant que scène de performance (Corner, 2000, 2003) occupe une grande place au sein de l'évaluation. Aussi, le fait de dire que Dumont est présent pour sa famille et que celle-ci est importante pour lui, peut être considéré comme un indicateur qu'il possède de « bonnes » valeurs. À ce propos, Van Zoonen (1998) démontre que le discours sur la vie privée des femmes politiques joue un rôle négatif dans leur évaluation. Celle-ci étant systématiquement posées comme négligeant leur famille et se désintéressant de leur rôle de mère au profit de la politique.

Ce chapitre s'est ouvert sur une réflexion au sujet de la personnalisation que nous avons voulu poursuivre en nous penchant sur les opérations d'évaluation rendues possibles grâce à différents procédés de caractérisation. Nos analyses ont mis au jour ces différents procédés et illustré leur rôle dans l'évaluation, au cours de laquelle il est question de porter un jugement, d'établir une hiérarchie et ainsi de montrer si le politicien pouvait jouer adéquatement le rôle de premier ministre du Québec. Les procédés de caractérisation s'appuient sur des indicateurs aux formes diverses. Il peut s'agir du corps (apparence, vêtements), des objets (appartement, voiture), des fréquentations (amis, conjointe, collègues), des témoignages d'experts ou des proches, ou encore des actions passées et présentes. Le recours aux dualités joue également un rôle similaire. Ainsi, nos analyses montrent que tous ces éléments concrets relatifs à la description de la personne, à ses qualités, à son style et à sa vie privée sont souvent décrits, dans la littérature, comme participant plus largement à la personnalisation et qu'ils jouent un rôle clé dans des

⁶² Marshall (1997) montre que les entrevues des enfants, ici ceux de George Bush (père), permettent de témoigner du fait que leur père était, dans sa pratique de la politique, en accord avec ses principes et avec lui-même.

processus plus larges liés à l'évaluation. Nos analyses mettent en lumière cette opération qui n'avait été abordée que partiellement par les chercheurs cités au chapitre deux. En fait, le présent chapitre laisse entrevoir qu'il y a là un « chantier » encore en friche et qu'il serait important de poursuivre les recherches à ce sujet

Chapitre 6 - Des personnages et des presque humains : projection, localisation, amplification et réduction

Ce chapitre aborde les différentes opérations réalisées grâce au procédé de convocation ou de création de personnages. L'analyse de ces procédés met au jour une série d'opérations de projection, de localisation, d'amplification et de réduction, lesquelles seront définies et illustrées au cours de ce chapitre. Celui-ci aborde, contrairement aux autres chapitres, plusieurs opérations réalisées par un grand procédé. En cela, sa structure sera quelque peu différente dans la mesure où il est organisé autour des opérations et non des procédés. Nous avons fait ce choix afin de rendre les explications plus claires. Précisons que les personnages sont, au sein de ces analyses, des points d'ancrage qui fonctionnent de manière similaire à certains tropes et figures de discours. Nous prendrons quelques pages afin de décrire ces derniers. Par la suite, nous procéderons de la même manière que dans les autres chapitres, c'est-à-dire en nous appuyant sur des extraits tirés des corpus afin d'illustrer les procédés, de mettre en lumière les opérations qu'ils rendent possibles et de discuter de leurs implications.

6.1 Personnages : points d'ancrage

Le procédé qui retient notre attention à l'intérieur de ce chapitre est celui de la mobilisation de ce que nous avons appelé des personnages. Qu'est-ce qu'un personnage ? Le personnage possède deux formes au sein des analyses réalisées. D'une part, c'est une personne provenant du monde réel (un ancien politicien, par exemple), ou de la fiction (comme un personnage de roman), qui peut être morte (tel, Napoléon⁶³) ou toujours vivante (par exemple Thatcher) et qui n'a pas de lien direct avec l'événement discuté, qui n'y

⁶³ Général et grand conquérant, Napoléon Bonaparte est un empereur français du 18^e siècle.

participe pas activement. Ces personnages peuvent être envisagés comme des connaissances supposées partagées qui servent d'instrument de construction des discours. Ils permettent de réaliser différentes opérations qui modifient les significations et peuvent affecter les pratiques en lien avec la politique. Le lecteur pourra constater que, dans de nombreux cas, il s'agit d'acteurs politiques autres que ceux dont il est question dans l'événement discuté, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas partie prenante de celui-ci.

D'autre part, nous verrons qu'un personnage peut également être créé de toutes pièces. C'est une forme humaine donnée à une entité qui autrement n'en aurait pas, du moins pas nécessairement. Il s'agit, en quelque sorte, de façonner un personnage en humanisant une entité, c'est-à-dire en octroyant des caractéristiques et des capacités humaines à des entités – villes, partis politiques – qui ne sont habituellement pas reconnues comme telles. Suivant Lits (2000), nous pouvons dire que « la notion de personnage s'étend même à toute figure anthropomorphisée, englobant souvent les animaux, et même objets ou idées » (p. 49). Le procédé rappelle effectivement l'anthropomorphisation où on donne vie à des objets ou idées. Il ne s'agit alors pas de mobiliser une personne déjà connue et reconnue comme telle, par exemple Maurice Duplessis⁶⁴, mais bien de donner à une entité, un parti politique par exemple, un caractère humain ainsi qu'un potentiel d'agir. Dans les corpus étudiés, nous verrons que les villes ont ainsi été humanisées et ont alors pu jouer un rôle dans les événements décrits.

Parce qu'ils ancrent les explications dans une forme concrète, ces personnages mobilisés dans les discours mettent de l'avant certains enjeux, octroient des significations

⁶⁴ Maurice Duplessis a été premier ministre du Québec, sous la bannière de l'Union nationale, de 1935 à 1939, puis de nouveau de 1944 jusqu'à sa mort en 1959. « C'est le début d'un règne de seize ans pour celui qu'on surnommera le «Chef» et qui aura fait en tout plus de 32 ans à l'Assemblée législative. Ses quatre mandats sont imprégnés d'une vision conservatrice, tant sur le plan social qu'économique. Gestionnaire soucieux d'équilibre financier, il limite les interventions de l'État et encourage le développement du Québec par les entreprises privées, souvent étrangères. Farouchement autonomiste, il favorise l'adoption d'un drapeau québécois et la levée d'un impôt provincial. Dénoncée par les intellectuels, son approche autoritaire envers le mouvement syndical et son système de patronage lui attirent de nombreuses critiques » (source <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/biographies/122.html> le 12 mai 2009).

précises à certaines situations et, ce faisant, réalisent une série d'opérations de projection, de localisation, d'amplification et de réduction. Ces personnages situent les explications en terrain connu. On comprend donc que toutes les personnes mentionnées dans le corpus ne sont pas des personnages. Il s'agit d'un statut bien particulier relatif à la manière de mobiliser une personne ou de créer ces entités humanisées. Un statut « analytique » relié au contexte d'utilisation et seulement si ces personnes sont le moteur d'opérations particulières. Ainsi, quoi que plusieurs chercheurs utilisent invariablement personnalité, personne et personnage, nous tenons à distinguer ces termes. Autrement dit, ce ne sont pas toutes les personnes et les personnalités qui sont des personnages. Nous nous éloignons ainsi de l'utilisation de sens commun du terme personnage⁶⁵. Nous nous distinguons également de certains chercheurs en communication politique qui, souvent, utilisent indifféremment les termes personne et personnage⁶⁶. Pour nous, la notion de personnage est construite aux fins d'analyse. Ce n'est que sous certaines conditions qu'il est possible de dire qu'il est question d'un personnage. Tel que souligné précédemment, c'est à travers un examen du discours sur ces personnages qu'il est possible de comprendre comment ils permettent de réaliser des opérations. En effet, dans certains cas, leur utilisation suppose un certain « consensus » au sujet du personnage ou de l'entité humanisée. Ils agissent en quelque sorte comme une évidence référentielle (Berthelot, 1991). À ce propos, il est intéressant de voir qu'ils proviennent d'une réalité qui pourrait être qualifiée de familière ou bien dont la renommée n'est plus à faire.

⁶⁵ Le terme personnage fait habituellement référence à une personne humaine qui figure dans une œuvre théâtrale et qui est incarnée par un acteur (ou une actrice) ou au rôle joué par quelqu'un dans la vie.

⁶⁶ C'est le cas, notamment pour Gingras (1999), qui parle de « personnages politiques qui symbolisent des luttes collectives ». Lits (1997) utilise, quant à lui, cette notion pour parler de la construction médiatique des personnalités politiques.

Par exemple, ce sont des hommes ou des femmes étroitement liés à la situation québécoise ou canadienne, tels que Maurice Duplessis, René Lévesque ou Mike Harris⁶⁷, qui apparaissent dans l'une ou l'autre des explications. Il peut également s'agir de personnalités publiques qui ont en quelque sorte « fait » l'histoire, par exemple Joseph Staline⁶⁸ ou bien Margaret Thatcher. Autrement dit, ces personnes sont interpellées en raison de leur renommée (*fame*), tel que l'envisage Leo Braudy (1996), et parce qu'elles possèdent, dans la plupart de cas, un formidable pouvoir d'évocation. Aussi, les nommer permet de convoquer différentes choses parce qu'elles sont reconnues pour certaines pratiques, certaines actions ou qu'elles sont liées à certains événements. Plus encore, comme ces personnes sont connues, leur recours est économique : il n'est ainsi pas nécessaire d'offrir de longues explications sur les raisons qui motivent la mobilisation de ces personnages. Qu'ils soient des êtres humains ou entités humanisées, ils possèdent en quelque sorte plusieurs significations stabilisées pouvant être convoquées par leur seul recours. Ainsi, le fait de faire appel à Louis XIV⁶⁹ ou à Duplessis et leur assigner un rôle dans les explications permet d'aborder certaines questions, de faire ressortir des enjeux précis. Par exemple, Duplessis viendra incarner tantôt une attitude politique, telle l'autocratie, tantôt une époque révolue, soit la Grande noirceur.

Bref, personnes humaines ou entités humanisées, ces personnages semblent pouvoir se passer d'explications. Plus encore, à l'instar de certains tropes et figures de discours (nous reviendrons dans quelques instants sur ces notions), le discours sur les personnages permet de réaliser une série d'opérations discursives. Dans la prochaine partie, nous

⁶⁷ Mike Harris a été premier ministre conservateur de l'Ontario de 1995 à 2002. Il est notamment connu pour avoir lancé la *Common Sense Revolution* ou Révolution du bon sens par laquelle l'État a réduit considérablement ses budgets pour les programmes sociaux tout en diminuant les impôts.

⁶⁸ Joseph Staline a dirigé l'Union soviétique de 1920 jusqu'à sa mort en 1953. Staline est un pseudonyme qui signifie acier en russe. Il est reconnu pour avoir imposé un régime politique totalitaire et organisé notamment autour du culte du chef, la nationalisation de terres agricoles, l'imposition de camps de travail (*Goulag*), les purges, les déportations et l'utilisation de la propagande.

⁶⁹ Louis XIV, aussi nommé Roi-Soleil, est le souverain qui a régné le plus longtemps en Europe, de 1661 à 1715. Il a notamment mis en place un État centralisé et absolutiste qu'il dirigeait à partir du château de Versailles.

expliquerons les caractéristiques des tropes et figures de discours qui permettent de comprendre les différentes manières de mobiliser les personnages ainsi que les opérations qu'ils rendent possibles.

6.2 Les tropes et autres figures de discours

Afin de mettre en évidence et de nommer ces différentes opérations, nous nous appuyons sur les tropes et figures de discours. Le terme trope vient du grec *tropos* qui signifie détour. Cette notion est utilisée en rhétorique pour parler de certaines formes argumentaires qui servent à construire le discours. Plus précisément, les tropes sont des « procédés de substitution, plus exactement de transferts sémantiques entre un terme ou un ensemble de termes et un autre » (Robrieux, 1998 : 17). Maurice Charland (2003) explique que les débats politiques font largement usage des tropes, car ils cherchent habituellement à imposer certaines façons précises de voir les choses parmi d'autres. Ainsi, les tropes et figures de discours pourraient également être considérés comme des procédés discursifs qui permettent d'octroyer certaines significations à des objets ou à des événements et, ce faisant, de réaliser des opérations.

Kenneth Burke (1969) a regroupé les tropes en quatre grandes catégories : la métonymie, la métaphore, la synecdoque et l'ironie. Le chercheur associe chacun de ces tropes à un autre terme qui pourrait le remplacer. Ainsi, la métonymie pourrait avoir comme substitut la *réduction*, la métaphore pourrait devenir la *perspective*, la synecdoque pourrait être remplacée par la *représentation*⁷⁰ et, enfin, l'ironie par la *dialectique*. Chaque trope permet de réaliser des déplacements différents à l'intérieur des discours. Ainsi, la métonymie permet de communiquer « some incorporeal or intangible state in terms of the corporeal or tangible. E.g., to speak from “the heart” rather than “the emotions” » (Burke, 1969 : 506). La métonymie fonctionne par correspondance (Fontanier, 1968: 79). Il s'agit

⁷⁰ Bien que Burke utilise le terme représentation, il ne le fait pas dans le même sens que nous. Il l'utilise dans le sens d'évocation, alors que nous l'avons défini tout autrement au premier chapitre.

alors de désigner quelque chose par le nom d'une autre chose. Le lien est alors usuel ou familier explique Mazzotti (2002), qui donne alors l'exemple de l'utilisation du terme cabinet pour désigner le pouvoir ministériel. Dans cette optique, le procédé de la métonymie est de l'ordre de la substitution⁷¹.

« La métonymie substitue au terme que l'on veut évoquer un autre plus évocateur encore, plus près de la façon dont on le ressent. Ainsi, on dira "boire une bonne bouteille", là où il est question, en réalité, de boire ce qu'elle contient, et l'on dira "Robert sort encore avec une jeunesse" pour dire qu'il choisit toujours ses relations féminines parmi des femmes beaucoup plus jeunes que lui » (Breton et Proulx, 2002 : 64).

Parfois, la synecdoque est envisagée comme un cas particulier de métonymie qui « implique un lien plus étroit, plus logique, plus fonctionnel ou plus causal entre les deux termes, comme dans l'expression qui consiste à parler d'une "voile" pour désigner le bateau, ou dans celle qui autorise à dire qu'"on s'est payé sa tête", prenant ainsi la partie pour le tout » (Breton et Proulx, 2002 : 64). En fait, la synecdoque implique une relation d'intégration ou d'inclusion. Par exemple, la cause sera évoquée pour parler de l'effet, l'enfant pour parler de tous les enfants.

Si la métonymie fonctionne à l'aide de la correspondance, la métaphore fonctionne, quant à elle, par ressemblance (Fontanier, 1968 : 99). Pour Burke, la métaphore est un mécanisme qu'il définit ainsi :

⁷¹ Chandler (2001) illustre le processus de substitution rendu possible par la métonymie ainsi que la variété de situations où elle peut s'appliquer. Par exemple, il remarque des utilisations diverses : « effect for cause : 'Don't get hot under the collar!' for 'Don't get angry!'; object for user or associated institution: 'the Crown' for the monarchy, 'the stage' for the theatre and 'the press' for journalists; substance for form : 'plastic' for 'credit card', 'lead' for 'bullet'; place for event: 'Chernobyl changed attitudes to nuclear power'; place for person : 'No. 10' for the British prime minister; place for institution : 'Whitehall isn't saying anything'; institution for people 'The government is not backing down'. producer for product 'She owns a Picasso'; object for user 'The ham sandwich wants his check [bill]' controller for controlled ('Nixon bombed Hanoi') <http://www.aber.ac.uk/media/Documents/S4B/sem07.html>, le 2 novembre 2001.

« a device for seeing something *in terms* of something else. It brings out the thisness of a that, or the thatness of a this. If we employ the word “character” as a general term for whatever can be thought of as distinct (any thing, pattern, situation, structure, nature, person, object, act, role, process, event, etc.) then we could say that metaphor tells us something about one character as considered from the point of view of another character. And to consider A from the point of view of B is, of course, to use B as a *perspective* upon A » (Burke, 1969 : 503-504).

La métaphore permet de proposer une façon de voir une situation. Comment? En détournant « le phore⁷² grâce à un terme analogue » (Breton et Proulx, 2002 : 64). Par exemple, « Roberta est une vraie fusée » ou, mieux, dire « quelle fusée ! ». D’ailleurs, c’est souvent par l’analogie que la métaphore se construit. D’un point de vue rhétorique⁷³, la métaphore est vue comme un outil permettant de détourner le sens ou de donner un sens particulier en passant par la comparaison avec une autre entité. Enfin, le dernier des quatre tropes est l’ironie dont le fonctionnement relève d’une opposition souvent binaire entre deux situations (Burke, 1969). L’ironie est présente lorsqu’un terme est utilisé pour exprimer le contraire de ce qui est dit. Par exemple, dire qu’il y a foule alors qu’il n’y a personne, c’est utiliser l’ironie ou présenter les choses de façon ironique.

Par ailleurs, d’autres figures du discours, tel que la comparaison et l’analogie apparaissent importantes. Elles ne sont toutefois pas des tropes proprement dits tel que vus dans la tradition rhétorique. La comparaison et l’analogie ont cependant un fonctionnement apparenté, car elles misent toutes deux sur l’établissement de ressemblances/différences. Tout d’abord, l’analogie permet de comprendre la mise en rapport, la liaison entre deux éléments. Faire une analogie, c’est mettre « en rapport un thème (l’opinion défendue) et un phore (l’élément extérieur qui sert à composer l’argument) » (Breton, 2001 : 54-55).

⁷² Le phore est « l’élément extérieur qui sert à composer l’argument » (Breton, 2001 : 54-55).

⁷³ Une perspective moins rhétorique de la métaphore est offerte par Lakoff et Johnson (1980) qui conçoivent la métaphore d’un point de vue cognitif et posent que nous pensons tous en termes métaphoriques et qu’ainsi les métaphores font partie de notre système conceptuel.

Breton illustre ce qu'il entend par analogie à partir de l'exemple de la relation entre le thème de la force et le personnage littéraire d'Hercule :

« nous employons le terme “analogique” ici au sens le plus large. Il sert à désigner le fait que l'opinion que l'on veut défendre peut être mise “en rapport” avec une opinion, ou une réalité, qui, elle, est admise par l'auditoire. [...] Dans l'expression : “Il est fort comme Hercule”, le thème est la force supposée d'une personne, le phore est la force, reconnue par tous, d'Hercule. En soi, cette expression est plus littéraire qu'argumentative, car elle ne nous donne aucune raison d'associer cette personne à Hercule. Mais utilisée dans un contexte approprié, une personne tout en muscle, au physique d'athlète, qui poserait finalement comme l'antique, elle pourrait induire, nous suggérer une analogie qui n'est peut-être pas sans fondement : il y a bien un “genre Hercule” auquel cette personne appartient, et cette appartenance nous convainc de sa force » (Breton, 2001 : 97-98).

En fait, l'analogie permet de lier deux zones du réel (Breton, 2001 : 96). Plus précisément, elle permet de faire ressortir certains éléments - ressemblances, différences – sur lesquels le discours cherche à mettre l'accent. La comparaison est une figure de style qui agit par rapprochement (Fontanier, 1968). Marc Bonhomme (1998) fait toutefois ressortir que la comparaison possède trois traits qui lui sont propres. Elle doit faire appel à des outils syntaxiques, tels les adverbes (comme...), les verbes (correspondre à...) et les adjectifs (similaire à...). « La comparaison est une figure analogique par rapprochement, dans laquelle l'outil syntaxique sépare toujours le terme figuré – ou le comparant – et le terme que ce dernier affecte – ou le comparé » (p. 12). Elle repose ainsi sur une analogie immédiate.

Il est important de préciser que ce sont les déplacements de sens et d'enjeux rendus possibles par les procédés de mobilisation de personnages, rappellent les tropes et figures de discours, qui nous intéressent. Par ailleurs, il faut souligner que nous ne cherchons pas à procéder à un inventaire de ces personnages ou bien à en comptabiliser les occurrences au sein du corpus. Nous sommes plutôt intéressée à comprendre les opérations qu'ils autorisent. Aussi, nous ne cherchons pas à réduire les personnages au rang de tropes. Les

opérations alimentées par les discours sur les personnages seront décrites dans les prochaines pages du chapitre.

6.3 Les opérations rendues possibles par les discours sur les personnages

Dans les prochaines lignes, il sera question des différentes opérations liées au procédé où des personnages sont créés ou mobilisés dans les discours. Nous expliquerons comment le fait de les convoquer et de les créer rend possible des opérations de projection, de localisation, d'amplification ou de réduction, lesquelles seront décrites et définies dans chacune des parties qui suivent. En nous appuyant sur différents extraits sélectionnés à travers les corpus, nous illustrerons le fonctionnement de ces procédés et les opérations qu'ils alimentent.

6.3.1 Un si sombre avenir : projection

Parmi les opérations que les analyses ont fait ressortir, il y a ce que nous appelons la projection. Celle-ci consiste en une série de prédictions liées aux événements, l'élection possible de Mario Dumont à titre de premier ministre, ou bien la réalisation du projet des fusions municipales. Il s'agit d'attribuer à cet avenir des propriétés particulières. Ces projections sont rendues possibles grâce à la mobilisation de personnages issus du monde politique par le biais desquels est instaurée une temporalité qui permet, à son tour, de se déplacer du passé au futur grâce à la mise en relation de personnes politiques incarnées dans différentes époques politiques et contextes historiques. Cette temporalité alimente les opérations de projection où la situation passée donne la possibilité d'illustrer, les effets possibles de certaines actions ou situations politiques présentes. La projection possède des ressemblances avec les analogies historiques décrites par Jill Edy (1999) du point de vue de son fonctionnement. Cette chercheuse explique que le passé sert à prédire l'issue d'une situation présente. Par exemple, « [a] present dilemma is constructed as being similar to a

past crisis (and vice versa, for it is often the case that the present informs our understanding of the past), and the past is referred to as a kind of “lesson of history” » (idem, p. 77). Ces analogies ont également une visée prédictive. « Historical analogies can be constructed so that the outcome of certain courses of action in response to the current problem appears predictable. That is, they can be used to suggest that the course of the future will resemble the course of the past » (idem, p. 78). Selon l’auteure, le passé possède une valeur prédictive pour deux grandes raisons. En premier lieu, le passé est conçu comme ayant réellement existé contrairement aux prédictions d’un expert ou d’un porte-parole officiel. Le passé est ainsi perçu comme neutre, selon la chercheuse. En second lieu, le fait que le passé ait cette valeur prédictive s’inscrit dans l’idée que l’histoire se répète. Une idée renforcée, selon Edy (1999), par le fait que les cycles naturels sont récurrents (par exemple, les saisons). Ainsi, le passé sert de modèle pour illustrer les différences et les similarités entre deux situations.

Tout comme le recours aux analogies historiques dans les discours, les personnes, telles que présentées dans les textes analysés, jouent un rôle similaire lors de la formulation des explications et alimentent des opérations de projection. Par exemple, dans le corpus des fusions municipales, les effets potentiels dénoncés sont illustrés grâce au recours à Louis XIV, ancien roi de France, et au maire de Montréal qui pourrait en devenir la réincarnation. Les dangers des dérives possibles en raison des pouvoirs qui seront octroyés au maire sont alors illustrés et ceux-ci sont exposés par la convocation de ce personnage historique. Par le biais de la métonymie, Louis XIV incarne des pratiques politiques centralisatrices et despotiques que pourrait être tenté de reproduire le maire de Montréal, version « ville fusionnée ».

« En regardant de plus près le projet de loi 170, l'article 21 nous apprend que dans la nouvelle Ville de Montréal, 'le comité exécutif de la ville se compose du maire et des membres du conseil qu'il désigne'. Ceci est bien différent de l'article 70.2 de la Loi sur les cités et villes! Dans la nouvelle ville, les membres du comité exécutif seront 'désignés par le maire'. Rien de moins. Le maire, seul, aura les pleins pouvoirs pour choisir le comité exécutif.

L'arbitraire au pouvoir et le pouvoir de l'arbitraire! Quand on connaît l'importance du comité exécutif pour une ville de 1 800 000 habitants, il y a de quoi se poser de sérieuses questions! Ce n'est pas tout. On lit aussi dans cet article que 'le maire peut en tout temps remplacer un membre du comité exécutif'. Cela veut dire que le maire a un pouvoir discrétionnaire absolu sur les membres du comité exécutif qu'il peut, non seulement désigner, mais garder ou révoquer au gré de son bon vouloir sans avoir à demander l'approbation au conseil de ville. Le roi Louis XIV réincarné, version post-moderne, en maire de Montréal! » (Chélin, Annie, 2000, « Fusions municipales: les citoyens transformés en 'bibelots décoratifs" », *La Presse*, Forum, 29 novembre, p. A-25).

Le roi Louis XIV, tel qu'invoqué ici, permet d'illustrer quels pourraient être les effets et problèmes associés à la façon dont les pouvoirs seraient distribués à la suite des fusions municipales. Il s'agit alors d'accentuer les effets potentiels des fusions ainsi que les dangers de la centralisation des pouvoirs aux mains d'une seule personne.

Dans un esprit similaire, Maurice Duplessis est souvent mis à profit, dans les textes analysés, lorsqu'il est question de faire ressortir les effets possiblement négatifs de l'élection de Mario Dumont à titre de premier ministre du Québec. Duplessis est mobilisé de différentes manières afin de montrer à quoi pourrait ressembler l'avenir avec Dumont à la tête de la province. Par exemple :

« Ses idées rafraîchissantes, qualificatif utilisé par certains, sont plutôt rétrogrades, car elles datent de 50 ans, c'est-à-dire du temps de la grande noirceur et du règne de Duplessis. Dire qu'on croyait cette époque révolue. [...] Définitivement, l'élection de Mario Dumont fera reculer la société québécoise au temps de Maurice Duplessis où le patronage était roi et maître de la fonction publique et que tous les employés étaient congédiés au gré du parti au pouvoir. Au fait, ne trouvez-vous pas une ressemblance tant dans ses propos que dans son nom ? » (Nantel, Christian, 2002, « Un avenir sombre pour les jeunes », *La Presse*, La boîte aux lettres, 24 septembre, p. A15).

Pour cet auteur, il est alors encore question du recul éventuel de la société québécoise advenant l'élection de Mario Dumont, un recul présenté via la personne de Duplessis et le

rappel de ses pratiques politiques. Ici, un parallèle est discursivement tissé entre les deux politiciens. Ce sont les possibles ressemblances entre eux qui sont discutées. Ils ont des initiales similaires (MD) ainsi que des propos semblables, souligne-t-on. Il y a alors projection dans des pratiques qui pourraient être similaires, c'est-à-dire le patronage. Il y a ainsi amalgame des enjeux et des actions passées de Duplessis grâce à la figure de discours qu'est la comparaison.

Un procédé semblable est aussi emprunté lorsque l'ADQ est cette fois associée aux partis populistes de droite et à leurs pratiques, exposant ce qui peut être considéré comme la perspective individualiste du parti.

« Comme tous les partis populistes de droite, l'ADQ nous propose des solutions en apparence si simples à des problèmes préoccupants et complexes. Ce type de solution exploite l'individualisme et nie le principe même d'une société humaniste : "Les autres ? Bah ! Qu'ils se débrouillent !" On en retrouve des exemples nombreux dans l'histoire contemporaine, au Canada comme ailleurs : Réal Caouette voulait imprimer de l'argent pour que l'économie se porte mieux ! Le parallèle n'est pas si mal, d'ailleurs : l'ADQ, c'est le Crédit social des années 2000, avec des dents plus longues et plus blanches » (Couillard, Philippe, 2002, « Rêve éveillé ou histoire d'horreur ? L'ADQ, n'est rien d'autre que le Crédit social des années 2000 », Forum, *La Presse*, mardi le 5 novembre, p. A-17).

La discréditation de l'ADQ effectuée par l'association et la comparaison avec le Crédit social et son chef, Réal Caouette⁷⁴. Rappelons que Caouette fut le chef du Crédit social, un

⁷⁴ Réal Caouette (1917-1976) « Après avoir été élu à Ottawa sous la bannière de l'Union des électeurs (1946), une formation politique qui défend la doctrine créditiste, il participe à la fondation du Ralliement des créditistes (RC), en 1958. Son vainqueur lors de la course à la direction canadienne du Parti crédit social (PCS), l'Albertain Robert Thompson, lui donne le titre de lieutenant québécois de cette formation en 1961. Dès l'élection fédérale de 1962, les créditistes affichent leur vitalité au Québec, obtenant 26 sièges et 26 % du vote. Cette popularité demeure relativement stable au cours des années 60 et 70, particulièrement auprès des électeurs ruraux du Québec. Elle fait des députés créditistes des acteurs importants dans les gouvernements minoritaires formés en 1962, 1963 et 1972. Les discours imagés et les interventions télévisées pleines de piquant de ce personnage pittoresque en font la figure de proue du mouvement créditiste dont il devient le chef incontesté, en 1971. Il le restera jusqu'à son départ de la scène politique, en 1976. » (<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/biographies/106.html> consulté le 11 mai 2005).

parti politique reconnu pour sa « verve provocatrice » et ses querelles avec Ottawa (Huguet, 1981). En supposant que les gens connaissent Caouette et ses réalisations, ces associations permettent de décrier la façon de faire la politique de l'ADQ et d'exposer l'aspect jugé problématique, selon certains opposants, de l'approche privilégiée par Dumont. L'ADQ, tel que vu dans le discours, n'est alors plus un phénomène unique parce que d'autres partis auraient véhiculé les mêmes idées auparavant. Autrement dit, l'ADQ est, en quelque sorte, la réédition ou la réincarnation d'un parti aujourd'hui disparu, le Crédit social. Ici, c'est la logique de parti qui prime sur la logique de la personne, cela pourrait être considéré comme la personnalisation du parti qui se voit octroyer une capacité d'agir, il peut proposer des solutions. L'ADQ est alors une entité dotée d'humanité et il est possible de la discréditer comme on le fait avec une personne. Plus encore, cette manière d'en parler diabolise en quelque sorte le parti lui-même en lui donnant un côté humain. Le parti est discursivement construit comme un ennemi, ou, à tout le moins, un adversaire dont il faut se méfier, qu'il importe de combattre, instituant une relation antagoniste avec lui.

Par ailleurs, comme c'était le cas des débats sur les fusions municipales, la projection alimente l'exposition des effets possibles de l'élection de l'ADQ et la création d'un nouveau récit historique. Par exemple, l'effet pressenti peut être celui d'un recul. Celui-ci est illustré grâce à la comparaison avec d'autres partis. C'est le cas ci-dessous, alors que l'Union nationale de Maurice Duplessis est interpellée.

« L'ADQ a un autre antécédent : l'Union nationale de Maurice Duplessis. Comme ce parti, elle désire un État minimal, faisant entièrement confiance au marché. L'Église du Québec, dont le poids politique s'est considérablement réduit et qui s'est toujours préoccupée de justice, ne pourra plus gérer les institutions sociales comme cela se faisait sous Duplessis. Elle sera remplacée dans cette fonction par les entreprises de l'économie sociale, par les familles, par les régions et par les entreprises privées, qui, sauf les premières, n'ont guère, contrairement à l'Église de jadis, manifesté de compassion envers les pauvres et les démunis. Les fonctions de l'État, comme sous Duplessis, se réduiront idéalement à récolter les fonds et à redistribuer à tous ceux qui œuvrent au sein du marché. Dans (p. 21) notre système électoral majoritaire à un tour, que l'ADQ, avec le PLQ et après le

PQ⁷⁵, propose de modifier, il ne peut y avoir durablement au Québec deux partis nationalistes qui aspirent réellement au pouvoir : l'ADQ, si elle réussit remplacera le PQ, comme celui-ci s'est substitué à l'UN. On reviendrait donc au Québec, après plus de 40 ans, à un parti nationaliste de droite » (Piotte, Jean-Marc, 2003, « À droite toute ! », dans Piotte, Jean-Marc (sous la direction de), *À droite toute ! Le programme de l'ADQ expliqué*, Montréal, HMH, p. 21-22).

Parler d'antécédent, c'est d'une certaine manière, puiser dans le passé pour expliquer ce qu'est l'ADQ. Ce parti pourrait alors être considéré comme un personnage dans la mesure où, par la manière dont il est décrit, il est humanisé, on lui prête des intentions et on le compare à l'Union nationale lorsque ce parti était dirigé par Maurice Duplessis. Cette façon de parler du parti pourrait être envisagée comme une synecdoque qui permet d'incorporer le parti sous la seule autorité d'un de ses chefs, soit Duplessis. Plus encore, cela permet de dissocier les pratiques des autres chefs, mais également, de penser ce parti comme le fruit des décisions de son dirigeant présenté comme l'unique responsable de ce qui s'est passé au Québec lorsqu'il en était le premier ministre.

Dans l'extrait qui suit, il est question des répercussions positives que pourrait avoir l'élection de Dumont à titre de premier ministre du Québec (ce qui est rare dans le corpus). C'est alors la comparaison avec la « révolution de velours » et le Forum civique de Vaclav Havel⁷⁶ qui alimente l'interprétation du phénomène.

« Les Québécois, si l'on se fie aux résultats des dernières élections complémentaires, souhaitent voter pour le parti de Mario Dumont [...] Au fond, il se prépare au Québec quelque chose de plus grand qu'on n'ose se l'avouer. Les succès de l'ADQ ne sont que la pointe de l'iceberg. Les Québécois sont prêts pour une "révolution de velours", pour reprendre l'expression consacrée par les Tchèques et les Slovaques qui ont renversé le

⁷⁵ PQ est l'acronyme du Parti québécois alors que PLQ réfère au Parti libéral du Québec.

⁷⁶ Le Forum civique de Vaclav Havel est un regroupement des mouvements d'opposition et d'initiatives démocratiques. Havel a joué un rôle clé dans la Révolution de velours, nommée ainsi parce qu'elle a fait couler peu de sang. Elle s'est déroulée en Tchécoslovaquie du 16 novembre au 28 décembre 1989. Elle aurait précipité la chute du communisme et la fin des années communistes.

gouvernement communiste. L'ADQ est malgré lui, le catalyseur de toutes les forces vives de notre nation en banqueroute à l'instar du Forum civique de Vaclav Havel » (Bouchard, Gaétan, 2002, « La pointe de l'iceberg », *La Presse*, Forum, 20 juin, p. A15).

La comparaison avec la « révolution de velours » et son initiateur, Vaclav Havel, permet de poser en termes plus positifs, selon la façon de souscrire aux points de vue qu'ils incarnent, la popularité de Dumont. Ici, on prête à Mario Dumont la possibilité d'accomplir des choses aussi considérables que le chef du Forum civique et, ce faisant, de grands « espoirs » sont mis en lui. Mario Dumont devient ainsi un héros avant même d'avoir été élu comme premier ministre. Par ailleurs, le temps nécessaire à la réalisation des réformes proposées par Havel s'en trouve court-circuité. Havel, tel que décrit, sert l'opération de projection. La projection prend alors une tournure heureuse, voire positive, ce qui est en quelque sorte l'opposé du drame qui ressort habituellement des corpus, tel qu'il sera possible de le voir plus loin.

Ainsi, les personnages rendent possible la projection en instaurant une temporalité, laquelle permet de se déplacer du passé au futur grâce à la mise en relation dans les discours de politiciens évoquant des époques historiques et des contextes politiques précis. Cette temporalité alimente les opérations de projection où la situation passée donne la possibilité d'illustrer les effets possibles de certaines actions ou situations politiques présentes.

Cette anticipation et cette prédiction des effets rejoignent une caractéristique de la parole pamphlétaire telle que décrite par Angenot (1982). Ce dernier explique que le pamphlétaire :

« [p]ar un renversement de sa situation exotopique [...] en vient alors à produire une parole hypervéridique : celui qui dit le vrai non seulement sur le temps présent, mais sur l'avenir. Très explicitement, bien des pamphlets tournent à la prophétie, c'est-à-dire à l'usage le plus singulier du langage; énoncé encore dépourvu de tout référent et pourtant véridique, car il anticipe sur un futur dont seul il est le garant, énoncé non pas faux, mais plus vrai que tout autre, puisqu'il englobe le présent dans l'avenir, énoncé enfin rebelle à toute réfutation, indifférent à donner ses preuves puisque son évidence sera progressivement dévoilée par le cours même des choses » (p. 94).

D'une certaine manière, la projection observée dans les discours analysés pourrait être considérée comme une prophétie, une prédiction de l'avenir. Cette prophétie prend cependant une forme particulière, car elle tire sa force des personnes mobilisées qui donnent de la crédibilité au propos, du moins nous le supposons, et permet de prouver la force de sa prédiction. Cette dernière est rendue possible par les personnages politiques utilisés qui l'alimentent et la valident. Toutefois, les discours analysés s'appuient sur un référent. Les extraits précédents soulignent l'importance de mettre en garde face à une situation qui pourrait devenir problématique, font valoir l'importance de ne pas élire Mario Dumont à titre de premier ministre du Québec ou sont contre la mise en place des regroupements municipaux tels qu'ils sont proposés. Le passé devient alors le témoin de ce que pourrait être le futur. En d'autres termes, ces personnages – par exemple, Duplessis, Caouette, Havel - font le pont avec le passé, en offrant un retour historique, mais permettent également de se projeter dans le futur. La situation discutée est hypothétique, mais ancrée discursivement dans ce qui pourrait être considéré comme des faits réels, des personnes et des situations qui ont déjà existé et que les gens connaissent ou sont censés connaître. Autrement dit, le passé est en quelque sorte garant du futur. Il s'agit alors d'amener

l'explication en terrain connu, les personnages venant s'inscrire dans une autre histoire et rendant possible l'opération de projection.

Par ailleurs, la projection rejoint une autre partie des travaux d'Edy (2001) sur les mémoires collectives. Cette chercheuse tente plus particulièrement de comprendre comment et, surtout, quels passés sont utilisés lors d'événements commémoratifs. Elle fait ressortir que le passé est souvent utilisé pour interpréter le présent, ce qui se passe actuellement. Par exemple, une émeute sera analysée en fonction d'une autre émeute, une crise en lien avec une autre crise. Toutefois, nos analyses permettent de faire ressortir que le passé, incarné par des personnages, permet d'offrir une interprétation de ce que l'avenir pourrait réserver et également de replacer le débat dans un contexte plus large. Une histoire est en quelque sorte ré-écrite par ces discours. Il s'agit alors d'un rapport présent-passé-futur et non seulement passé-présent comme le fait remarquer Edy (2001). Plus encore, dans cette projection caractérisée par l'établissement d'un rapport présent/passé/futur, le passé se trouve à être garant d'un futur vu comme passablement sombre : un futur où les personnages dont la renommée est plutôt négative viennent se réincarner dans les politiciens actuels. Ce futur est loin du conte de fée, mais semble plutôt relever de l'histoire d'horreur. Par exemple, dans le cas suivant, la comparaison de l'ADQ avec les créditistes fait ressortir les ressemblances entre les deux partis du point de vue de leur façon d'exercer le pouvoir politique, considéré comme dogmatique, et de leur positionnement idéologique, tout en pointant les différences dans les possibilités offertes par le vote adéquiste.

« L'ADQ a-t-elle des antécédents au Québec ? Il y a bien sûr les créditistes, dont le populisme, fondé sur un sentiment légitime d'aliénation régionale, ressemblait à celui de l'ADQ dans sa révolte contre l'*establishment*. Les créditistes s'en prenaient aussi aux requins de la finance et désiraient que l'État distribue aux citoyens des dividendes, tandis que l'ADQ ne diabolise que l'État, angélisant tous les dirigeants d'entreprise. De plus, les créditistes ont pu neutraliser, voire tirer à droite les gouvernements, en détenant la balance du pouvoir, mais ils n'étaient guère plus dangereux, ne pouvant prendre le pouvoir à Ottawa. Le phénomène adéquiste, lui, ne constitue pas uniquement un vote de protestation : il peut faire davantage de dommages

que remorquer à droite tout gouvernement minoritaire. Si les adéquistes prennent le pouvoir, ils chercheront dogmatiquement à refaire le Québec à l'image de leur utopie, avec un dogmatisme qu'alimenterait vraisemblablement une inexpérience de gestion des affaires publiques et de l'exercice du pouvoir politique» (Piotte, Jean-Marc, 2003, « À droite toute! », dans Piotte, Jean-Marc (sous la direction de), *À droite toute ! Le programme de l'ADQ expliqué*, Montréal, HMH, p. 20-21).

Dans cet extrait, la comparaison donne la possibilité de discuter des répercussions d'une possible élection de l'ADQ, il s'agit alors d'une opération de projection. L'ADQ pourrait vraisemblablement, contrairement au Crédit social qui était un parti québécois évoluant sur la scène fédérale⁷⁷, prendre le pouvoir au Québec. Cette éventualité permet la conjecture et rend possible l'opération de projection. Dans l'extrait, ces opérations sont alimentées par des suppositions sur ce que pourraient faire les adéquistes – à remarquer ici la constitution d'un groupe par la synecdoque - s'ils prenaient le pouvoir. La projection est alors négative, car il est surtout question de « faire des dommages », de « remorquer à droite », de retourner en arrière, etc.

Enfin, si ce sont principalement des personnages politiques qui sont interpellés pour discuter de Dumont et des fusions municipales, d'autres individus étrangers à la sphère politique se retrouvent également dans ce corpus et jouent un rôle de personnage. Par exemple, dans l'extrait qui suit, Dumont est comparé à Don Quichotte⁷⁸.

« Si toutefois, l'on s'attarde au programme de l'ADQ sur la question nationale, on voit bien l'illogisme foncier de sa position. Fidèle au rapport Allaire⁷⁹, l'ADQ promet toujours d'aller récupérer les 22 compétences

⁷⁷ C'est-à-dire que, comme le parti n'était représenté qu'au Québec (tout comme le Bloc québécois), il ne possédait pas suffisamment de sièges afin de prendre le pouvoir à Ottawa. Dans le cas de l'ADQ, le parti pourrait prendre le pouvoir s'il obtenait suffisamment de députés élus.

⁷⁸ Don Quichotte est un personnage du roman, du même titre, écrit par Miguel de Cervantes, auteur espagnol du 17^e siècle. Don Quichotte est renommé pour ses rêveries, son idéalisme et le fait qu'il se prenait pour un justicier.

⁷⁹ « Lors du 25e congrès du Parti libéral du Québec (PLQ), Jean Allaire présente un rapport intitulé «Le Québec libre de ses choix». Ce rapport pressait « le gouvernement provincial de récupérer d'Ottawa de larges responsabilités et pouvoirs. [...] L'adoption du rapport Allaire prévoit que le gouvernement fédéral devra en

actuellement partagées par le fédéral... tout en promettant un moratoire indéfini sur tout référendum sur la souveraineté – autrement dit, en se privant à l'avance des moyens de réaliser son objectif ! Comment l'ADQ s'imagine-t-elle pouvoir forcer un pareil transfert de pouvoir sans armes de négociation? Don Quichotte du 21^e siècle, Mario Dumont s'en ira-t-il en guerre après avoir désarmé ses troupes... » (Gagnon, Lysiane, 2002, « Mario et sa formule magique », *La Presse*, Forum, 25 juin, p. A17).

L'analogie réalisée dans ce texte avec Don Quichotte, qui se battait contre des moulins à vent, pourrait être interprétée comme une stratégie visant à mettre en lumière le caractère dérisoire de l'approche politique adoptée par Dumont. Ce procédé est ainsi similaire à celui d'interpellation de Louis XIV exposé précédemment, c'est-à-dire celui de l'incarnation d'une personne politique ou fictive, ainsi que des pratiques qui ont fait sa renommée, dans une autre personne, que ce soit le futur maire de Montréal ou Mario Dumont. Dans les deux cas, ce sont des personnes, réelles ou imaginaires, d'une autre époque et jouissant d'une certaine notoriété qui mettent en exergue les actions des politiciens d'aujourd'hui et leurs effets escomptés. Plus encore, ce qui attire l'attention, c'est que ces personnages anciens sont ramenés dans le présent, comme en témoigne l'utilisation de termes tels « les années 2000 », le « 21^e siècle » et la « version post-moderne ». Il s'agit en quelque sorte d'un processus de réinscription historique de ces personnages réels ou fictifs dans l'univers politique contemporain.

6.3.2 Dénoncer Bouchardville et freiner l'ADQ : localisation

Dans la partie qui suit, il sera question de l'opération de localisation qui consiste à situer dans un « lieu » déterminé, en l'occurrence dans le corps d'une personne réelle ou créée de toutes pièces pour l'occasion, de concentrer dans ce personnage des idées, des actions, des projets ou le pouvoir. Cette opération permet de condenser dans une seule

venir à une entente constitutionnelle satisfaisante pour le Québec avant 18 mois, faute de quoi on tiendra un référendum sur la souveraineté » <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3538.html> consulté le 10 septembre 2005.

entité des pratiques ou des idées en les inscrivant dans des limites précises, soit celles du personnage, la localisation permet ainsi de créer un ennemi ou bien d'en critiquer les actions.

Il sera possible de voir, dans les pages qui suivent, que cette opération peut être réalisée de différentes manières. Par exemple, il peut s'agir de transformer le nom d'une personne pour créer une épithète qui permet de donner une autre signification aux explications en les incarnant. Le procédé est déjà utilisé dans le langage courant lorsque le nom de plusieurs personnes devient épithète et permet de désigner et de qualifier certaines pratiques ou attitudes. Ce fut entre autres le cas pour Sade⁸⁰ ou Machiavel⁸¹. On dira ainsi, pour parler d'une personne qui prend plaisir à faire souffrir ou qui est méchante et cruelle, qu'elle est sadique, ou de celle qui pose un geste perfide ou rusé, qu'elle est machiavélique. Des procédés apparentés se retrouvent dans les corpus étudiés, c'est-à-dire la création et le recours à des épithètes construits à partir des noms de certaines personnes. L'utilisation de personnages est alors métaphorique dans la mesure où elle sert à illustrer une façon de faire, à donner une vision imagée de la situation, de l'action discutée. Tout comme c'était le cas dans la partie précédente, le personnage – ici épithète – permet d'octroyer certaines significations aux événements et d'ainsi mettre en exergue des enjeux particuliers liés à la situation. Il est également possible de réaliser cette opération par la comparaison avec d'autres politiciens ou groupes politiques.

⁸⁰ Sade ou Donatien Alphonse François, marquis de Sade, est un écrivain et philosophe français réputé pour ses écrits marqués par l'érotisme et la violence (viols, torture, inceste) qui a vécu entre 1740 et 1814. Peu après sa mort est apparu le néologisme « sadisme » pour référer au plaisir lié à la souffrance.

⁸¹ Italien d'origine Nicolas Machiavel (1459-1527) est un penseur et théoricien de la politique et de l'histoire qui a notamment écrit à propos de l'art de la guerre. Il est reconnu pour son cynisme. Il a notamment écrit *Le Prince*, un manuel de politique.

Par exemple, le personnage devient, ci-après, une manière de critiquer la façon dont la réforme municipale a été adoptée.

« Nous croyons qu'il est grand temps de nous faire la place qui nous revient à titre de porte-parole de centaines de milliers de citoyens affectés par cette bavure dans l'histoire du Québec qu'est la réforme municipale bâclée, adoptée en 30 minutes et imposée à la mode stalinienne » (La coalition pan-québécoise des citoyens contre les fusions forcées, 2003, « Les citoyens doivent être entendus » *Communiqué de presse*, 7 novembre, tiré du site : [http:// www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html](http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html), consulté le 2 décembre 2003).

Dans ce cas, Staline, ancien dirigeant de la Russie, permet de qualifier la manière apparemment cavalière dont les fusions ont été réalisées. En effet, ce qu'on évoque par le biais du mode stalinien, ce sont ses pratiques, sa réputation socialement construite d'être très autoritaire. Cette personne qui a marqué l'histoire est donc évoquée afin de qualifier la manière dont le gouvernement du Québec a exercé son pouvoir dans le dossier des fusions municipales. Staline permet de condenser les enjeux.

C'est un processus semblable qui s'observe dans la comparaison avec les gouvernements Thatcher et Blair⁸². Leur manière d'aborder les relations syndicales permet en effet de réaliser une opération de localisation des idées et des propositions de Dumont et de l'ADQ.

« Côté pile, soit du côté des relations patronales-syndicales, le programme de l'ADQ joue sur l'euphémisme. On n'y voit rien d'autre que cet engagement inconditionnel à l'égard des employeurs et de la non-intervention étatique. Les relations patronales-syndicales n'existent en fait pas, elles sont occultées, ce qui est logique avec ce qui précède. On n'y trouve, notamment, des propositions visant à saper les moyens d'action traditionnels des syndicats. Qu'en penser donc ? Il serait difficile de ne pas évoquer le

⁸² Tony Blair a été premier ministre britannique de 1997 à 2007. Le parti qu'il représentait était le Parti travailliste (*Labor Party*). Il a notamment modifié la charte de ce parti en y enlevant les clauses associées aux idées socialistes.

gouvernement Thatcher au Royaume-Uni. Margaret Thatcher a gouverné à droite, mais elle a aussi été au-devant du “peuple”, des individus qui se sentaient mal représentés, dans un pays où les syndicats étaient puissants, ce qui est son côté face. [...] Côté pile, elle a cassé des grèves (mineurs, typographes...), a privatisé au maximum, aboli l’atelier fermé de même que le droit au piquetage secondaire. Les syndicats britanniques ont perdu beaucoup d’effectifs, et cela a tracé la voie au “blairisme”, qui a amené le nouveau premier ministre travailliste Tony Blair à dire en début de mandat qu’il n’allait plus gouverner avec les syndicats. Margaret Thatcher n’est-elle pas une inspiration pour l’ADQ et ses *aficionados* patronaux ? » (Gagnon, 2003, « Derrière les bons sentiments : incompétence et répression des syndicats », dans Piotte, Jean-Marc (sous la direction de), *ADQ à droite toutes !*, Montréal, HMH, p. 151).

Ci-dessus, les parentés entre les deux approches politiques sont suggérées. Une association est proposée entre les pratiques politiques prônées par l’ADQ et celles de Margaret Thatcher qui a gouverné la Grande-Bretagne d’une « main de fer » (son surnom était d’ailleurs la « Dame de fer »). C’est la « mauvaise réputation » de ce gouvernement (celui de Thatcher) au sujet de ses relations avec les syndicats qui donne la possibilité d’envisager les relations entre ceux-ci et l’ADQ. Tout comme il était question dans la section précédente, la comparaison avec une politicienne renommée, cette fois Thatcher, et l’évocation du gouvernement Thatcher (une synecdoque rassemblant tout le gouvernement sous la seule autorité de Margaret Thatcher qui en dirigeait les opérations, posant celle-ci comme puissance suprême et lui imputant toute la responsabilité et l’impliquant dans toutes les décisions et situations politiques relatives à ce gouvernement) permet d’ancrer la comparaison dans des pratiques concrètes et ainsi de donner un aspect dramatique, mais réaliste, aux propos, car une situation semblable a déjà pu être observée. Plus encore, l’épithète créée à partir du nom de Tony Blair, soit le blairisme, évoque également une série de pratiques antisyndicales ainsi que la possibilité que Dumont adopte ces mêmes façons de faire avec les syndicats québécois.

Dans un esprit similaire, la création du terme Bouchardville (de Bouchard et ville) permet d’incarner le projet des fusions municipales dans la personne de Lucien Bouchard.

Dans ce cas, le projet devient la personne, elle prend la forme de celle-ci. Ce néologisme est même devenu une expression consacrée chez certains opposants à ce projet, notamment chez les anglophones de l'Ouest-de-l'Île de Montréal⁸³. « Many of Montreal Island's antsy Anglos see the abolition of their communities as cruel payback, calling the megacity "Bouchardville."!⁸⁴ ». Il est intéressant de constater que c'est le premier ministre Lucien Bouchard lui-même qui donne son corps au projet, ce qui pourrait être envisagé comme une opération de localisation. En l'inscrivant dans la personne qu'est Bouchard, le projet est à la fois circonscrit et concrétisé, ce qui rend le premier ministre responsable de cette décision. Il n'est d'ailleurs pas question de la décision de la ministre responsable du projet, en l'occurrence Louise Harel, mais bien de Lucien Bouchard qui est pris à parti par les opposants des fusions municipales. D'ailleurs, c'est l'expression « Dire non à Bouchardville » qui est utilisée comme titre de l'extrait qui suit. C'est l'attitude et la façon de faire de Lucien Bouchard qui est remise en question en lien avec le projet des regroupements municipaux et le déroulement de ceux-ci, lequel projet s'incarne, et ce faisant, alimente l'opération de localisation.

« Selon la logique contradictoire de M. Bouchard, l'autonomie politique est seulement bonne pour les provinces. Pour les banlieues, c'est un anachronisme. Alors selon toute vraisemblance, M. Bouchard ignorera la volonté populaire exprimée par des milliers de Québécois dans le cadre des référendums municipaux. [...] Voici la logique du premier ministre : les affaires municipales sont de compétences provinciales » (*La Presse*, Forum, dimanche 26 novembre 2000, p. A16, un éditorial de *The Gazette*, non signé, paru le mardi 21 novembre intitulé « Dire Non à Bouchardville »).

Ainsi, l'incarnation, comme les autres procédés, permet d'inscrire une série d'enjeux dans une personne. Le fait de donner un corps et ainsi de réaliser une opération de localisation,

⁸³ À ce propos, les chroniques du journaliste Henry Aubin du quotidien *The Gazette* ont fait l'objet d'un ouvrage qui portait le titre : *Who's Afraid of Demergers ?*, Montréal Vehicule Press publié en 2004. Son livre résume bien les différents débats qui ont eu lieu dans la communauté anglophone. Le terme Bouchardville y est également utilisé.

permet de ramener à une échelle humaine des enjeux ou des questions qui ne le sont pas nécessairement. Cela permet en même temps parfois de donner un côté abstrait à ces enjeux en les dépersonnalisant, tel que nous le verrons ci-après. Il s'agit alors d'une opération contraire par laquelle le pouvoir est délocalisé et n'est plus possédé par personne. Enfin, nous verrons dans la prochaine partie comment il est possible d'amplifier ou de réduire la portée des événements discutés par le procédé de création de personnage et par l'incorporation.

6.3.3 Tuer la ville : amplification et réduction

Dans les différents discours analysés, nous retrouvons deux autres opérations en quelque sorte opposées l'une à l'autre, soit l'amplification et la réduction. Cette dernière consiste à simplifier, à ramener à des proportions plus petites les effets des décisions politiques ou des événements discutés. Tandis que l'amplification amène l'agrandissement, le grossissement, l'exagération de ces effets ou des actions au cœur des discours. Dans les deux cas, la portée de ceux-ci prend alors d'autres proportions.

Ces opérations sont rendues possibles de plusieurs manières. D'une part, par un procédé qui attire l'attention, soit l'humanisation ou l'incorporation par lequel certaines entités non-humaines⁸⁵, que ce soit des objets, des organisations ou des entités abstraites, prennent vie et sont dotées de potentiel d'agir (*agency*). Ils deviennent alors des personnages. L'intérêt réside dans l'examen de ce que ce procédé qu'est l'humanisation d'entités autorise. Autrement dit, qu'est-ce que l'humanisation permet de faire ? L'humanisation est le procédé par lequel la vie est donnée à une entité par ailleurs abstraite

⁸⁴ Nickerson, Colin, 2000, « Montreal expansion ripped as power grab », *Boston Globe*, 12 avril, article présenté sur le site : <http://www.vigile.net/00-12/fusions-boston-globe.html> consulté le 10 août 2003.

⁸⁵ Il est ici important de préciser que cette perspective n'aurait rien d'étonnant si on adoptait un point de vue inspiré de Bruno Latour, qui propose une symétrie généralisée des agents humains et non-humains. Toutefois, dans le contexte, des corpus et des discours qui sont analysés ici, où ce sont presque essentiellement les humains qui occupent la première place, donner vie à des entités non-humaines attire l'attention. Le processus est en effet ressorti lors des analyses.

et, ce faisant, cela permet de donner corps au pouvoir et aux enjeux qui sont habituellement diffus une fois cette entité humanisée.

D'autre part, nous observons, dans les discours au sujet de Mario Dumont et de l'ADQ, un procédé par lequel le chef incarne le parti, il en est la représentation concrète et rend plus appréhendable ce parti. Plus encore, le parti est incarné dans le chef, ce qui brouille d'autant les frontières. D'ailleurs, à plusieurs reprises le parti semble doté d'un potentiel d'agir dans la mesure où des intentions lui sont octroyées. Ce procédé permet de donner corps au parti et de pouvoir ainsi augmenter ou diminuer les attentes envers le chef ou le parti ou bien d'accroître les effets possibles de son élection à la tête de la province. Il s'agit là respectivement d'opérations d'amplification et de réduction. Il en sera question dans la dernière section de ce chapitre. Pour l'instant, nous discuterons du procédé d'humanisation.

À l'intérieur du corpus au sujet des fusions municipales, ce sont singulièrement les villes qui prennent ainsi corps et vie. Elles peuvent agir telles des personnes humaines et également avoir des intentions, ici malveillantes, intentions qui peuvent par la suite être dénoncées, tel que l'extrait ci-dessous permet de le constater :

« Voilà pourquoi La Baie veut pas être “Ville Saguenay”; ils veulent être les plus gros pour ensuite nous manger. Le chat et les souris! » (Gagnon, Julie, 2001, « Fusions: qui seront les souris? », *Progrès-dimanche*, dimanche 15 avril, p. A58).

Remarquons toutefois qu'une fois cette ville humanisée, se trouve un « ils » qui réfère, nous le soupçonnons, aux habitants de cette ville. Ce déplacement de la ville vers ses citoyens ou ses dirigeants sert l'argumentation. En fait, la ville humanisée rassemble, plus souvent qu'autrement, plusieurs autres entités. Il peut alors s'agir, par exemple, du maire, des conseillers ou des habitants de cette ville. Tel que vu auparavant, cette ville est dotée d'intentions diverses qui semblent être celles des entités condensées dans le « ils », qui fait

suite à la ville humanisée. Le fait que la ville de Saguenay se transforme alors en prédatrice alimente l'opération d'amplification des effets des regroupements municipaux. Il s'agit alors d'effets dévastateurs pouvant causer préjudice à l'autre ville, soit La Baie.

Dans certains cas, le fait d'humaniser la ville permet de parler d'elle comme d'un acteur politique au-delà de ses différents dirigeants. La ville incarne alors des entités fondues et confondues à travers elle. Il s'agit là d'une caractéristique du processus. Par exemple :

« Si on regarde en arrière, Ville de La Baie a toujours été un leader pour le développement de la région. Par ses industries, par son dynamisme, par ses projets, entre autres, la Fabuleuse histoire d'un Royaume qui, à elle seule, depuis 13 ans, attire de nombreux touristes; la Pyramide des Ha! Ha!, un des seuls projets canadiens qui a fait le tour du monde sur Internet pour l'arrivée de l'an 2000; pour sa qualité de vie, pour la beauté de ses paysages et pour les gens qui y habitent, qui sont des leaders, des batailleurs, somme toute des gens qui ne s'en laissent pas imposer. Pourquoi briser une ville qui, à elle seule, a produit des choses remarquables pour que toute la région en profite et qui va continuer encore si on ne lui impose rien? Pourquoi détruire ce moteur de la région? [...]» (Harvey, Martin, 2001, « Fusions: vibrant plaidoyer en provenance de La Baie, Me Pierre Bergeron, mandataire de Québec dans le dossier des fusions municipales », *Le Quotidien*, Commentaire, mercredi 17 janvier, p. 8).

Ici encore, un passage s'effectue entre la ville, qui est un *leader*, et les gens qui y habitent, qui sont également des *leaders*. L'humanisation repose alors, du moins en partie, sur la métonymie où le tout est pris pour la partie, ici la ville pour ses habitants. Ce processus permet de donner à cette entité abstraite des propriétés tangibles. L'entité « Ville de La Baie » se voit accorder une personnalité grâce aux qualités de *leader* qui lui sont octroyées. En fait, le procédé d'humanisation permet l'incarnation du pouvoir par ailleurs diffus. La ville est également active, elle est le « moteur de la région ». Il s'agit ainsi d'une entité ayant des propriétés positives, elle peut être un *leader*, être en tête d'un mouvement. À nouveau, l'humanisation permet de magnifier la ville, de lui donner des qualités qu'elle

n'aurait pas autrement. En modifiant son statut dans le discours, cela donne lieu à une opération d'amplification de ce qu'elle est et cela transforme du même coup la nature des fusions.

Plus encore, le fait de donner vie à ces villes permet de leur conférer une personnalité, laquelle pourra être examinée au même titre que celle des politiciens et des personnalités publiques. Il pourrait s'agir là d'une autre facette de la personnalisation. Tout comme les humains, certaines villes pourraient avoir plus de personnalité, voire une personnalité plus forte que d'autres ou être plus « vivantes » que d'autres. Par exemple, dans l'extrait qui suit, Laval et Gatineau sont utilisées pour illustrer les effets possibles des regroupements municipaux et ainsi donner lieu à une opération d'amplification ou de réduction, selon le cas, de ceux-ci. Ces deux villes n'ont apparemment pas d'âme, pas de sentiment d'appartenance. Elles n'ont pas de personnalité, de vie, contrairement aux autres villes dont il a été question dans les extraits précédents.

« Dans un deuxième temps, le gouvernement cite en exemple la structure municipale de grandes villes américaines et canadiennes. Je ne veux pas commenter la justesse du propos, mais permettez-moi de douter de sa pertinence. Les mégalo-poles américaines connaissent de sérieux problèmes sociaux qui ont des causes multiples, dont le sentiment d'aliénation qui trouve sa source dans l'anonymat des villes. Cet anonymat est exacerbé par l'isolement du pouvoir municipal de sa base. Je crois que le regroupement proposé va amplement contribuer à marginaliser tous les résidents de l'Outaouais. On va créer un autre Laval, sans âme, sans sentiment d'appartenance, où l'on passe d'un centre commercial à un autre. Gatineau, qui est née de la fusion de petites villes dispersées sur un grand territoire, a d'ailleurs déjà épousé ce modèle. » (Campeau, René, 2001, « Justice et respect, À Lucien Bouchard, premier ministre du Québec », *Le Droit*, lundi 8 janvier, p. 13).

Ainsi, non seulement les villes sont humanisées, mais également dotées d'une personnalité. Cela est rendu possible en leur accolant des caractéristiques précises : dynamisme, *leadership*, etc. Par exemple, Laval est une « ville dynamique, efficace et démocratique »

qui « vit à l'ère de l'économie moderne » (Mémoire, Ville de Saguenay, 2003 : 5). D'ailleurs, la ville de Laval est citée en exemple à plusieurs reprises, soit pour montrer que les effets des fusions peuvent être positifs ou bien, dans d'autres cas, pour en illustrer les effets négatifs, alimentant ainsi des opérations d'amplification ou de réduction des regroupements. En illustrant les effets possibles des fusions par la comparaison avec la ville de Laval⁸⁶,

il est question de faire appel à un référent qui semble facile à interpréter, tout comme c'était le cas pour les personnes historiques mobilisées dans la partie précédente du chapitre. De plus, le fait que Laval existe donne aux explications un caractère véridique. Les villes fusionnées pourraient ressembler à cette municipalité reconnue pour certains éléments. C'est ce qui est discuté. Là encore, les effets potentiellement pervers ou positifs des fusions sont grossis, la manière dont est abordée Laval venant prouver ces allégations.

Par ailleurs, nous verrons ci-après qu'en humanisant, en prêtant une existence quasi-« personnelle » aux villes, aux événements ou aux choses plus difficilement appréhendables, cela peut contribuer à créer une impression de proximité avec ces entités autrement plus abstraites. Il y a là des parentés à établir avec le traitement des personnes discuté au chapitre précédent. L'humanisation permet ici également de modifier le statut de ces événements. Dans le cas des fusions, il ne s'agit plus de décisions uniquement administratives. La décision politique posséderait alors des implications beaucoup plus grandes, de là le fait que nous y retrouvons une opération d'amplification. Autrement dit, donner vie à des entités non-humaines, telles que les villes, permet d'octroyer une autre envergure au phénomène municipal. Par exemple :

⁸⁶ Il est ici possible de faire un lien avec les travaux de Rangeon (1991) qui observait un processus semblable qu'il nommait cependant personnification des villes. Il remarquait qu'était alors vanté « "la richesse de leur patrimoine", "le dynamisme de leur équipe municipale", ou encore "leur position privilégiée de carrefour de l'Europe". Ces villes étaient également présentées comme "entreprenantes" voire "surdouées" (p. 107).

« Les maires des municipalités fusionnées contre leur gré ont déclaré la guerre au premier ministre depuis qu'il a déposé son projet de loi visant à créer une nouvelle ville de Montréal. "Génocide municipal", "urbanicide", "mort de la démocratie"... L'inflation verbale des opposants n'y changera rien: Lucien Bouchard ne reculera pas. Il fera adopter son projet avant les Fêtes. Et prédit même d'autres regroupements. Des mandataires travaillent déjà dans trois régions: Sherbrooke, Trois-Rivières et le Bas-Saguenay. Parce que ces fusions, dit le premier ministre, sont essentielles au développement du Québec, surtout à l'heure de la nouvelle économie. Il est temps d'agir. Montréal, en effet, accuse déjà un retard sur Ottawa. » (Beaulieu, Carole; Cayouette, Pierre, 2001, « Entretien, Bouchard, Le point de fusion », *L'Actualité*, Vol: 26, No: 1, 1 janvier, p. 16).

« J'en veux pour seul exemple le mot qu'a concocté Mme Boucher, la mairesse de Sainte-Foy. Urbicide. Nous en sommes rendus au meurtre pur et simple des villes. Rien de moins. Quelle belle démonstration de rationalité pour une personne qui est à la tête d'une ville de banlieue! » (Germain, Marquis, 2000, « Fusions : les vrais motifs des maires et politiciens », *Le Devoir*, Éditorial, jeudi 30 novembre, p. A6).

« La détermination de Lucien Bouchard ne l'ébranle pas davantage [...]. "Je suis très déçue (sic) des propos de M. Bouchard, confiait-elle. Il n'y a pas de raisons profondes "justifiant les fusions". On ne peut pas être d'accord avec la destruction de l'âme des municipalités." » (Roux, Martine, 2000, « Modeste manifestation d'Outremontais », *La Presse*, Actualités, dimanche 26 novembre, p. A3).

Dans ces extraits, la ville est humanisée, ce qui permet d'illustrer les répercussions possibles des fusions municipales. La qualification du geste, par l'utilisation de termes tels que « génocide municipal » ou « urbicide », permet d'imposer une certaine vision de la réorganisation municipale. Les villes ont une âme, une caractéristique habituellement accordée à un être humain, de même que possiblement un corps, une corporalité, et peuvent, par le fait même, être tuées. La création du néologisme « urbanicide », un dérivé du terme homicide, permet d'imager cette éventualité. La création de ces divers néologismes donne lieu à une opération d'amplification, où sont magnifiés les effets des fusions. Il ne s'agit plus d'une décision administrative, mais bien d'un geste criminel – un meurtre ou un génocide - puni par la loi.

Par ailleurs, dans le premier extrait, il est question de « mort de la démocratie », qui se trouve ainsi également humanisée. Nous observons que dans le corpus la démocratie peut prendre vie et mourir. Par exemple :

« Le retour à la case départ s'impose donc, comme le souhaitait d'ailleurs l'Institut économique de Montréal dans une note économique publiée en septembre 2001. Il faut (re)faire le débat sur les fusions municipales au Québec : la démocratie l'exige ». (Desbiens, Jacques, 2003, « Les fusions municipales, Débat manquant, démocratie manquée... », *Le Soleil*, Opinions, jeudi 24 avril, p. A17).

« [...] j'ai complètement omis l'argument répété *ad nauseam* par les opposants (perçu probablement comme fatal), celui du déni, du viol, du coup de poignard à la démocratie. [...] La démocratie libérale a quatre composantes importantes: un groupe de gens élus démocratiquement pour gouverner, par des élections libres, gouvernement, selon les règles constitutionnelles et parlementaires; des élections libres justement se tiennent, à intervalles réguliers, pour permettre un jugement populaire desdits gens élus; la liberté de parole, symbole de toutes les libertés, existe pour permettre l'examen de choix éclairés, comparés à d'autres; il y a égalité des citoyens, en droit. Il me semble que la démocratie est bien vivante au Québec » (Clinton, Archibald, 2000, « Une ville, enfin! », *Le Droit*, Forum, jeudi 21 décembre, p. 23).

Dans le premier extrait, cette démocratie humanisée peut exiger de refaire le débat à propos des fusions municipales. Un potentiel d'agir lui est octroyé, comme c'était le cas pour les villes. Dans le second extrait, cette démocratie qui pouvait mourir est bien vivante en raison de la manière de la définir. L'humanisation de la démocratie fait en sorte qu'elle peut être violée, poignardée, mourir, mais également être bien vivante au Québec. L'humaniser permet ainsi de lui donner un rôle clé à l'intérieur de l'événement et ainsi de déplacer les enjeux. Il s'agit alors de servir une opération de réduction ou d'amplification des fusions, lesquels effets portent alors sur la démocratie humanisée.

Plus encore, les slogans des manifestants rapportés dans les articles de journaux font état des rapprochements utilisés avec d'autres personnages et leurs façons de gouverner. Ici,

c'est la mobilisation du personnage d'Hitler qui rend possible cette opération d'amplification.

« “On bloque le Bloc, on bloque le Bloc⁸⁷”, a spontanément scandé la foule en brandissant des pancartes aux slogans très durs envers le gouvernement de Lucien Bouchard: “Adolf Bouchard”, “Gouvernement dictature”, “Fusions Oui, Dictature Non” » (Le Quotidien, Nouvelles générales Lundi 27 novembre 2000, p. 6, Contre les fusions. La manifestation attire 5000 personnes, Hébert, Michel).

Les slogans associent le prénom d'Hitler – Adolf – au nom de famille de Bouchard, ce qui donne Adolf Bouchard. Le procédé rappelle la métonymie qui instaure une relation d'équivalence ou de contiguïté entre les deux termes.

Aussi, le mélange du prénom d'Hitler et du nom de famille Bouchard donne vraisemblablement la possibilité de rapprocher les pratiques de Bouchard à celles d'Hitler. Ainsi, les slogans associent le gouvernement avec la manière de gouverner d'Hitler, soit la dictature. Cette association métaphorique et métonymique nourrit l'opération d'amplification, modifiant également la portée des regroupements municipaux, tout en donnant à la situation une dimension dramatique.

À l'opposé, dans l'extrait suivant, Lucien Bouchard explique qu'il n'a pas une vision napoléonienne de sa carrière. Cette distanciation est rendue possible par l'ancrage dans l'épithète créée à partir de Napoléon. Ce personnage donne corps à sa volonté de s'éloigner de cette façon de faire la politique et alimente sa prise de position.

⁸⁷ Il est à noter que la population était invitée, par les gens mécontents des fusions et de la manière dont elles ont été proposées, à voter contre le Bloc québécois lors des élections fédérales de 2000 afin de protester contre le projet de loi 170 sur les regroupements municipaux proposé par le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard, ce qui explique, en partie, le slogan « On bloque le Bloc ».

« Peut-on dire que les fusions auront été votre façon de marquer l'Histoire, votre œuvre politique majeure, puisque vous n'arriverez pas à faire du Québec un pays souverain ? “Il faut faire les choses qu'on peut faire au moment où on peut les faire, où on doit les faire. Je ne suis pas animé par une volonté de puissance personnelle, non plus que par une vue napoléonienne de ma carrière. C'est un peu étrange qu'on ramène le débat à des choses comme ça”. » (Beaulieu, Carole; Cayouette, Pierre, 2001, « Entretien, Bouchard, Le point de fusion », *L'Actualité*, n° Vol: 26, No: 1, 1 janvier 2001, p. 16).

Ainsi, une personnalité historique devenue épithète permet de qualifier une décision, de définir une attitude, de discuter de certaines caractéristiques du personnage qui l'incarne. Ce sont ces caractéristiques qui sont mobilisées afin de donner une interprétation particulière à une situation. Lorsque de tels qualificatifs sont inventés, ce ne sont pas tant les individus qui sont interpellés, que les qualités ou valeurs qui leurs sont généralement attribuées ou connues. Staline permet d'illustrer de façon concrète la manière forte dont les fusions ont été réalisées. L'épithète créée à partir de son nom permet de condenser les enjeux, c'est-à-dire de réduire la situation à quelques éléments. Cette condensation permet d'aborder l'aspect problématique de la situation et, dans le cas des épithètes créées à partir de personnage, d'incorporer ses pratiques ou ses qualités dans une situation ou un autre politicien (Bouchard, Dumont, par exemple). Plus encore, en inscrivant les enjeux dans cette seule personne, cela permet à Lucien Bouchard de se distancier de la situation. Cela rend possible une opération de réduction, liée aux attentes. Les multiples significations qu'on pourrait accorder à la situation sont ainsi réduites à une forme simple validant les explications.

Il est également possible d'exposer les effets des regroupements municipaux par l'utilisation d'un langage métaphorique (ou imagé) qui permet d'en accentuer les répercussions.

Ainsi,

« Le projet de loi 170, qui va devenir une loi en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, va donner un électrochoc sans précédent à notre cadre urbain. [...] Les citoyens sont transformés en bibelots décoratifs, en laissés pour compte de ce monde urbain qui est le leur et que les politiciens, entourés par leurs armadas de technocrates, s'approprient et déterminent pour eux, sans eux. » (Chélin, Annie, 2000, « Fusions municipales: les citoyens transformés en "bibelots décoratifs" », *La Presse*, Forum, 29 novembre, p. A25).

Cet extrait annonce que la réorganisation municipale vise la « transformation des citoyens en bibelots décoratifs », une manière imagée d'illustrer le rôle qu'auront les citoyens à la suite des regroupements municipaux. Ce qui retient l'attention, c'est plus particulièrement le fait que de réduire les citoyens à des bibelots décoratifs, c'est leur enlever tout potentiel d'agir (*agency*). Ici, tout comme dans certains extraits du corpus, c'est l'évocation d'un maire fort et puissant ayant plein pouvoir sur ses sujets – dénués de pouvoir – qui devient l'enjeu. Le procédé pourrait alors être relié à la dimension plaidoyer de l'opérateur discursif de Berthelot (1992). En effet, il est non seulement question de se projeter dans le futur, mais également de plaider en fonction d'une certaine manière de voir les choses, en l'occurrence en exposant et en dénonçant les répercussions anticipées des fusions municipales. Ainsi, tel que vu précédemment, le fait de mobiliser la renommée d'un personnage ou de procéder à la déshumanisation des citoyens permet de réaliser différentes opérations.

Il est pertinent de faire un lien avec le travail de William Hart et Fran Hassencahl (2002) qui, dans leurs travaux sur la guerre et le terrorisme, ont fait ressortir comment l'ennemi est systématiquement déshumanisé dans la caricature politique par l'utilisation de métaphores. La déshumanisation viendrait justifier, selon eux, le fait de tuer l'ennemi. Il est alors intéressant de constater que l'humanisation permet ainsi de faire le contraire, c'est-à-dire de donner vie à des entités abstraites afin de ne pas les éliminer. Ces chercheurs

utilisent la métaphore afin de voir comment les éditorialistes américains utilisent les métaphores visuelles au sujet d'Osama bin Laden, d'al-Qaida, et des talibans en lien avec la guerre au terrorisme menée depuis le 11 septembre 2001. « The “state is a person” metaphor, which suggests that “war is a fight between two people”, framed the war as a struggle between Bush and Saddam Hussein. The state-as-a-person metaphor brings the fairy tale of the just war with a common cast of characters: a hero (sometimes seen as law official, e.g., the police), a villain, and a victim » (Hart et Hassencahl, 2002 : 138). S'appuyant sur les propositions de Sam Keen (1986) voulant que la déshumanisation de l'ennemi justifie le fait de le tuer, il est alors intéressant de remarquer un procédé contraire à celui observé dans nos analyses. Ce procédé amène une opération opposée, la déshumanisation qui permet de réduire l'ennemi, en l'occurrence à peu de choses et du même coup, de justifier son élimination. La perte de pouvoir des citoyens, transformés en bibelots décoratifs, est également évoquée par le procédé de déshumanisation des citoyens. Dans le cas des fusions, l'humanisation amenait, la plupart du temps, l'effet inverse ; il s'agissait de grandir les villes et de modifier leur statut afin de ne pas les éliminer. Enfin, tout comme les personnages permettaient de mettre en récit les événements, les villes, en étant humanisées, peuvent devenir des protagonistes de ces récits et ainsi participer à forger l'avenir.

Avant de conclure ce chapitre, nous aimerions attirer l'attention sur le fait qu'il est possible d'observer un rapport quasi synonymique entre le chef et l'ADQ, ce qui pourrait être envisagé comme un procédé d'humanisation. Ce rapport qui donne parfois l'impression que : Dumont, c'est l'ADQ et que l'ADQ, c'est Dumont. Plus encore, que l'ADQ parle à travers Dumont. À ce propos, soulignons que le fait que Mario Dumont soit l'un des fondateurs de l'ADQ et l'unique représentant élu⁸⁸ de ce parti depuis huit ans (au moment

⁸⁸ Dumont a été le premier député élu sous la bannière de l'ADQ lors des élections générales tenues au Québec qui avait eu lieu le 12 septembre 1994. Par ailleurs, L'ADQ a d'abord eu un autre chef, Jean Allaire, cofondateur du parti, mais qui a quitté ce poste après quelques mois pour des raisons de santé. C'est alors Dumont qui lui a succédé (Dumont, 2005 : 447).

de la constitution du corpus) n'est certes pas étranger à ce rapport particulier au parti et au chef⁸⁹. Par ailleurs, l'importance de la ligne de parti dans le système politique actuel fait en sorte que le politicien doit se subordonner à celle-ci. Dans cette optique, il est dans la normale des choses que Dumont, comme il en est le chef, représente son parti. Par contre, ce rapport semble aller plus loin que celui de porte-parole. Plus encore, il y a lieu de se demander si Mario Dumont existe à l'extérieur de l'ADQ et si l'ADQ pourrait exister sans Dumont ? Il n'y a pas vraiment de traces dans le corpus qui permettent de dire que l'un peut exister en dehors de l'autre. Plus encore, le fait de vivre dans une démocratie représentative fait en sorte que les citoyens gouvernent par le biais des représentants qu'ils élisent. À l'intérieur des différents partis politiques, le même fonctionnement s'applique. Le chef élu du parti en représente tous les membres. Comme le résume Jean-Marie Denquin (1992) « une des fonctions des partis politiques est de permettre aux électeurs de choisir des tendances et non plus seulement des hommes » (p. 343).

Toutefois, cette relation entre le chef et son parti, entre Dumont et l'ADQ, instaure un lien direct entre ces deux entités qui en brouille les frontières. D'ailleurs, à plusieurs reprises, il n'est pas clair s'il faut freiner l'ADQ⁹⁰ ou son chef. Il est par exemple à la fois, demandé : « Comment freiner l'ADQ ? » et « Mario Dumont – qui peut l'arrêter ? Comment ? » (*L'Actualité* du 1^{er} septembre 2002, p. 40 et Une). Si le parti peut agir cela lui donne un caractère tangible, une existence et ne fait pas seulement de ce parti une organisation (entité) politique qui regroupe un ensemble d'humains, mais lui donne une dimension plus concrète, le ramène à une échelle plus saisissable. Ainsi, ce procédé d'humanisation ou d'incarnation pourrait être envisagé comme octroyant au parti un caractère plus facile à appréhender. Cela permet, par le fait même, de mettre en cause les

⁸⁹ D'ailleurs, sur les bulletins de vote était inscrit le nom des candidats et en dessous « Équipe Mario Dumont ». Le parti ayant joué avec cette association. Plus encore, Dumont, lui-même, dans son autobiographie intitulée : *Avoir le courage de ses convictions. 18 ans d'engagement pour le Québec*, parue en décembre 2005, semble difficilement distinguer l'un et l'autre. Pour ne citer qu'un exemple, les premiers pas de l'ADQ sont présentés dans une section portant le titre « mon engagement ». Il serait par ailleurs intéressant de vérifier quel est le rapport des autres chefs à leurs partis, dans le cas d'une autre recherche.

actions qu'on lui a imputées. Il peut ainsi être question de « gestes » posés par ce parti politique (gestes par ailleurs souvent envisagés comme étant négatifs). Par exemple :

« L'ADQ veut, de fait, supprimer la société que les Québécois ont construite et qui repose, du moins en partie, sur la défense de valeurs collectives et la recherche d'un certain bien commun, pour la remplacer par une société de type étasunien [...] » (Piotte, Jean-Marc, 2003, « Introduction », dans Piotte, Jean-Marc (sous la direction de), *À droite toute ! Le programme de l'ADQ expliqué*, Montréal, HMH, p. 20).

« L'ADQ table sur la lassitude et le mécontentement » (St-Onge, Jean-Claude, 2003, « Les subterfuges de l'ADQ ou l'art de faire passer du vieux pour du neuf », dans St-Onge, Jean-Claude, Mouterde, Pierre, *ADQ : voie sans issue*, Montréal, Écosociété, p. 23).

« L'Action démocratique peut clamer haut et fort que sa réputation n'a jamais été ternie par le pouvoir et qu'elle représente une alternative aux partis traditionnels ; il reste cependant que ses idées politiques et son attitude au cours des dernières années rendent injustifiable son attitude de vierge offensée. L'ADQ aime jouer à la victime ; nous n'avons qu'à porter attention aux discours de Mario Dumont – qui varient très peu au fil des ans – pour le constater. En fait, il me semble que l'ADQ a été le parti qui a fait de plus de “politicaillerie” depuis 1994 » (Paquin, Alexandre, 2002, « Le chevalier blanc », *La Presse*, Forum, 20 juin, p.A15).

En effet, le parti – entité abstraite – possède tout à coup un potentiel d'agir et peut se voir octroyer des intentions malveillantes, telles que celles de « supprimer », de « remplacer », de « réformer » ou de « saccager », toutes des actions particulièrement menaçantes et pouvant faire des dommages considérables à la société québécoise. Ce parti « aime jouer à la victime » ou est « le parti qui a fait de plus de “politicaillerie” depuis 1994 ». Cette façon de présenter les choses instaure encore l'impression que l'ADQ est doté d'un pouvoir et qui pourrait s'en servir à des fins possiblement dangereuses. Il y a alors là, opération d'amplification des potentiels effets d'une éventuelle élection de ce parti à la tête de la province. Parler ainsi du parti politique permet d'en dénoncer et d'en amplifier les actions.

⁹⁰ Le dessin qui accompagnait l'article et la Une montrait d'ailleurs un Mario Dumont sur une fusée.

Ici, le fait d’incarner le parti permet de valider une série de constats à son propos. Plus encore, les actions qui sont attribuées à ce parti personnalisé peuvent ensuite être dénoncées. Le parti est humanisé ce qui permet d’en faire un ennemi unique aux airs diaboliques en même temps qu’il est incarné dans la personne de Dumont. Ainsi, ce double rapport entre un parti doté d’un potentiel d’agir et son chef fait en sorte qu’il est possible de lui donner un statut d’ennemi et de le dénoncer. De plus, comme il sera possible de le voir ci-dessous, cette incarnation du parti est parfois rapidement suivie par une référence à son chef, Mario Dumont, et semble ainsi faire en sorte que le parti agit, surtout à travers lui.

« L’ADQ, a dit “vaguement” Mario Dumont, veut éliminer “toutes les structures qui étudient, qui conseillent et qui font du papier” » (Lapierre, Serge, 2002, « De la démagogie », *La Presse*, La boîte aux lettres, 24 septembre, p. A15).

« D’après L’ADQ, le Québec serait “tourné vers des dogmes et des solutions du passé”. M. Dumont répète qu’il n’y a pas de *vaches sacrées* et que les choses doivent *changer* » (St-Onge, Jean-Claude, 2003, *ADQ : voie sans issue*, Montréal, Écosociété, p. 19).

Alors que, dans les extraits présentés précédemment, l’ADQ pouvait agir à travers Dumont, ici, c’est Dumont qui peut faire parler l’ADQ, en disant que l’ADQ veut éliminer des structures administratives. Ainsi, le parti *parle* par le biais de son chef et les « idées » et les « propos » du chef sont ceux de l’ADQ. Autrement dit, Dumont s’exprime pour l’ADQ et l’ADQ parle à travers Dumont. Cette incarnation du parti dans son chef, octroie à ces deux entités une relation d’intégration et fait en sorte qu’ils peuvent être fondus l’un dans l’autre. Dans cette optique, il est possible, en évoquant l’un de convoquer l’autre sans avoir besoin d’un intermédiaire, car l’un et l’autre sont potentiellement interchangeables. Autrement dit, en dénonçant les actions de l’un ou en faisant appel à l’un, il est possible, du même coup, de faire appel à l’autre. Cette interchangeabilité rappelle la métonymie – un trope qui fonctionne par substitution - puisque le chef est pris pour le parti et le parti est pris pour le

chef. Bref, l'un semble pouvoir se substituer à l'autre ou, du moins, le passage de l'un à l'autre ne semble pas poser problème, allant jusqu'à sembler naturel.

Ainsi, il a été possible d'apprécier les différentes manières d'opérer la localisation et la condensation du pouvoir, de valeurs, du parti ou d'enjeux et ainsi de ramener des entités ou des idées abstraites à une forme plus concrète et facile à appréhender, laquelle permet, de mettre en cause les actions d'un parti qui autrement seraient difficilement accessibles. À ce propos, Fairclough (2003) discute du procédé de métaphorisation dans les discours et de sa participation à la production d'un compte rendu journalistique plus spectaculaire et dramatique. Il explique alors que, dans certains reportages journalistiques touchant la guerre du Golfe de 1991, il était possible d'observer plusieurs formulations impliquant une relation directe avec Saddam (Husseïn), qui était la cible à abattre, et non avec l'Irak ou bien le gouvernement irakien, alors que l'autre protagoniste était les Alliés (par exemple : « Allies Humble Saddam »), l'Ouest et rarement George Bush (père) qui était président des États-Unis à l'époque (p. 96). Pour Fairclough, cela a contribué à personnaliser la relation. Nous y voyons, pour notre part, le prolongement du procédé d'humanisation par lequel la personne de Saddam permet d'incarner métonymiquement tout le Proche-Orient et les ennemis des Américains. Cela permet ainsi de localiser les enjeux dans un rapport de personne à personne, d'humain à humain et de donner ainsi une dimension concrète à cette guerre. L'ennemi est réel, il est là, il s'incarne dans la personne de Saddam Hussein. L'ennemi est également diabolisé, ce qui pourrait être envisagé comme une forme de dramatisation des enjeux. En plus de l'aspect dramatique, il y a également des leçons à tirer de ces discours, car ces différents extraits recèlent une série d'enseignements. Dans plusieurs des cas, il s'agit de tirer des leçons d'un passé pour faire une projection de ce que pourrait être le futur.

6.4 Une galerie de personnages et des opérations

Ce chapitre a permis de mettre en lumière l'utilisation du procédé de création et de mobilisation de personnages dans les discours grâce auquel il est possible de réaliser plusieurs opérations, soit la projection, la localisation, l'amplification et la réduction. Lors de la projection, le futur est appréhendé. Les effets de l'élection de Mario Dumont, des regroupements municipaux ou bien de la série *Bunker, le cirque* sont alors mis en lumière. Une histoire, un nouveau récit des événements sont alors créés. Lors de l'opération de localisation alimentée par le procédé d'incarnation, le projet, le pouvoir ou le parti, par exemple, peuvent être condensés dans des personnes, ici Dumont ou Bouchard, qui pourront alors se substituer à la cause, au parti ou à la chose qu'elle représente dans les différentes explications. Cela permet, grâce au rapport d'inclusion et d'intégration, de convoquer différents enjeux ou questions sans avoir à donner plus d'explications. La capacité d'évocation offerte par le procédé d'incarnation permet de donner corps à des questions – celui de la personne politique – et permet ainsi de ramener à une échelle humaine des phénomènes, des projets qui autrement apparaissent plus abstraits.

Les personnages peuvent alors être envisagés, à l'instar de l'opérateur discursif de Berthelot (1992), comme des instruments de construction du discours permettant de parler de politique, mais également de réaliser des plaidoyers. Par exemple, en inscrivant un parti, un projet ou un phénomène dans une personne, il est possible, en parlant de cette personne ou de cette entité incarnée, de mobiliser du même coup des enjeux, des pratiques ou d'autres questions condensées dans cette seule personne. De fait, cela permet d'attribuer une responsabilité personnelle, de trouver un coupable et de mettre en cause cette personne et ce qu'elle représente. Cette opération de localisation des enjeux offre une relation de proximité avec *le* politique, ici entendu au sens de rapports de force. Ces procédés discursifs dans lesquels certaines entités ou certaines personnes incarnent le parti, le projet ou le phénomène pourraient également être considérés comme une forme de raccourci qui

tout comme le trope de la métonymie permet de remplacer un terme par un autre plus évocateur.

Plus encore, dans le cas des fusions municipales, l'humanisation d'entités abstraites telles que les villes ou la démocratie permet, en plus de donner vie à ces entités, de les doter d'un potentiel d'agir (*agency*) et ainsi leur donner ou leur enlever du pouvoir. Par ailleurs, en posant qu'une ville ou un gouvernement est habituellement une entité abstraite composée à partir de « collectifs », de plusieurs « entités », l'humanisation peut alors être vue comme un procédé de substitution qui permet de fondre plusieurs entités en une seule et de faire porter la responsabilité à une ville des actions réalisées par les citoyens ou par ses dirigeants. L'humanisation permet ainsi de réaliser des déplacements de l'entité humanisée à ses élus ou à des concepts politiques clés, comme la démocratie. Ces villes sont alors présentées et regardées comme si elles avaient une vie propre et leur personnalité, et ainsi les actions réalisées dans le passé sont présentées. Le fait d'humaniser ces villes et de mettre l'accent sur ce qu'elles sont et font pourrait être vu comme une façon de déposséder de leur pouvoir les acteurs humains qui y évoluent. Il n'est pas question d'effets sur les habitants, mais plutôt d'effets sur les villes, effets qui semblent d'ailleurs grandement amplifiés par le biais de ces procédés. Cela fait également en sorte que les citoyens sont alors relégués au second plan, ils ont moins de poids, ce qui renforce, par le fait même, le processus d'humanisation des villes et l'opération d'amplification. Plus encore, l'humanisation alimente l'opération d'amplification des effets des fusions. Par la création de néologismes, tel qu'« urbanicide », il est possible d'octroyer des répercussions beaucoup plus grandes à ces regroupements. Le geste devient alors criminel.

Dans ce chapitre, il a été possible d'observer une galerie de personnages, lesquels permettent la projection, la localisation, l'amplification et la réduction des enjeux. À l'image de celle d'une galerie, cette collection regroupe une panoplie d'entités humaines et humanisées non pas rares et exotiques, mais bien plutôt des figures emblématiques et parfois rassurantes, tels des tableaux d'artistes connus, reconnus et facilement identifiables.

Par exemple, il s'agit d'hommes et de femmes reliés à la politique partisane, peu proviennent d'autres sphères d'activité. Par ailleurs, les personnes politiques mobilisées ont marqué l'histoire du Québec, du Canada ou de la politique internationale. Sans doute sont-elles utilisées dans les discours précisément en raison de cette renommée puisque ce sont certains éléments de celles-ci qui sont utilisés pour réaliser les déplacements. Ces personnes sont reconnues pour être dogmatiques – Staline - pour avoir mis en place des politiques conservatrices - Thatcher, pour avoir été l'instigateur d'une grande révolution, pour avoir réalisé de grandes choses – Havel, pour avoir été une période particulièrement obscure ou fertile telle que la Grande noirceur ou bien la Révolution tranquille - Duplessis. Dans les différents discours analysés, il appert que ces personnages peuvent être considérés comme des points d'ancrage permettant d'aborder différentes questions et de les enraciner, de leur donner corps en passant par celui des personnes humaines et humanisées, par exemple. Cet ancrage peut être envisagé comme un procédé qui permet de donner aux significations une forme précise. En effet, à travers et grâce à ces différentes personnes politiques et entités humanisées, il est possible de rapprocher et de concrétiser les enjeux en les condensant, en leur donnant un corps. Ils ne sont ainsi plus des enjeux irréels ou abstraits, mais bien des enjeux familiers, parce qu'inscrits dans un passé récent symbolisé par une personne dont la seule évocation du nom suffit à donner aux propos une dimension facile à appréhender. Il y a alors une opération d'amplification de ses effets potentiels. Il peut s'agir alors du meurtre des villes ou de la mise à mort de la démocratie, de gestes passablement « reprochables » et venant considérablement modifier les enjeux du projet des regroupements municipaux.

Plus encore, le fait de se projeter dans des situations déjà vécues grâce aux personnages crée un nouveau récit historique, une nouvelle histoire avec son organisation propre. Les personnages jouent alors un rôle clé au sein des opérations réalisées, car ils les rendent possibles. Ils valident la projection, la localisation, la condensation. Ils sont également les médiateurs liant la situation dénoncée avec ses effets éventuels, par exemple. Ainsi, c'est grâce aux personnages inscrits dans une proximité et possédant une notoriété que les différentes opérations mentionnées précédemment peuvent être réalisées. Nous

pouvons alors supposer que la familiarité des personnes mobilisées, situées dans ce qui pourrait être considéré comme une mémoire collective (Edy, 2006), prend un sens socialement partagé et construit. Cela requiert de s'appuyer sur l'Histoire et de présumer que les « grandes histoires » sont connues. Il y a là un lien à faire avec l'aspect potentiellement partagé des représentations discuté par les chercheurs. En puisant dans le déjà connu, dans des situations déjà vécues dans le passé, des parallèles peuvent être tissés avec celles-ci. Comme le fait remarquer Anne Cauquelin (1999), « la crédibilité se joue au prix d'une limite à la fantaisie ; le récit tient son efficace d'une mémoire que partagent les citoyens » (p. 37).

Chapitre 7 - Discussion

Ce dernier chapitre vise à offrir des éléments de réponses aux questions de recherche qui sont au cœur de cette thèse et à porter un regard transversal sur les analyses réalisées. Il sera divisé en deux grandes parties. La première portera sur les questions liées au terrain politique et aux enjeux de spectacularisation. Cette réflexion nous permettra, par la suite, de revenir, en deuxième partie, à la lumière des analyses, sur ce qui caractérise le concept de représentations sociales tel que nous l'avons développé. Nous en illustrerons les spécificités et discuterons notre contribution.

7. 1 Retour sur la spectacularisation

Dans la première partie de ce chapitre, nous porterons un regard plus global, sur les représentations et sur le contexte de spectacularisation elles sont produites. Un des apports de la thèse consiste plus particulièrement dans une meilleure compréhension du fonctionnement de celle-ci. Rappelons les questions qui ont guidé les analyses : Quelles opérations sont réalisées dans le contexte particulier de la spectacularisation ? À l'aide de quels procédés ? Comment cela modifie-t-il les possibles significations attribuées à l'objet politique ? Ce faisant, quels enjeux représentationnels cela soulève-t-il ? Dans les pages qui suivent, nous allons répondre à ces questions. À cette fin, nous décrirons les opérations et procédés qui ressortent des différents chapitres d'analyse sous la forme d'une synthèse analytique.

Au chapitre deux nous avons fait ressortir, à partir de la littérature, que le phénomène de spectacularisation peut être envisagé comme le contexte dans lequel on se représente empiriquement la politique. Nous avons alors abordé ses différentes caractéristiques. Nous avons vu que la personnalisation était décrite comme l'accent mis sur les personnes afin d'expliquer les événements et de parler des causes. Elle était aussi

liée à l'intérêt de plus en plus grand pour la vie privée qui amène des analyses des performances politiques sur trois grandes scènes : privée, publique, politique et médiatique (Corner, 2003). La dramatisation était, quant à elle, abordée du point de vue des formes dramatiques accordées à certains événements ainsi que de l'accent mis sur le sport, le jeu, le théâtre lors des explications politiques. Enfin, la normalisation y était décrite comme une forme contraire à la dramatisation où il était plutôt question de présenter les choses comme allant de soi, relevant de la normalité. Elles permettent ainsi de porter un regard renouvelé sur la spectacularisation, tel que nous pourrons le voir au cours de ce chapitre.

Au premier chapitre, nous posons que le concept de représentations sociales permettrait d'offrir un point de vue riche et inédit sur la spectacularisation et sur la manière dont elle instaure la politique. Rappelons que nous envisageons les représentations sociales comme des « formes de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » suivant Jodelet (1989 : 36). Les représentations, pour nous, possèdent également des caractéristiques clés, elles sont constitutives des objets et construites dans et à travers des procédés langagiers. Ces procédés permettent le formatage des connaissances et servent d'instruments de construction des discours. Notre objectif n'était pas uniquement de décrire ces procédés, mais d'appréhender les opérations qu'ils permettent de réaliser. Ces opérations sont plus exactement les déplacements de sens et d'enjeux réalisés par les représentations, leur capacité à influencer les significations, à apporter un changement dans la manière d'interpréter une situation et pouvant affecter les pratiques et modifier les possibles significations attribuées à l'objet politique. Dans la prochaine partie, nous illustrerons la variété des opérations et des procédés liés au contexte de spectacularisation et qui ressortent de nos analyses.

7.1.1 Synthèse : variété des opérations et des procédés

Les représentations étudiées dans un contexte de spectacularisation donnent lieu à une variété d'opérations et de procédés, comme nous l'avons déjà annoncé. Il s'agit là d'une richesse qui a pu être découverte lors des analyses. Revenons donc sur les différents procédés et opérations relevés et discutés au cours des chapitres. Toutefois, avant d'aller plus loin, il importe de préciser que nous ne prétendons pas avoir réalisé un recensement exhaustif de tous les procédés discursifs relatifs au contexte de la spectacularisation. Il est fort probable qu'il existe d'autres procédés et opérations. Nous avons cependant fait état de ceux plus récurrents retrouvés dans les corpus analysés. Ainsi, qu'est-ce qui ressort de nos analyses ?

En premier lieu, dans le quatrième chapitre, l'accent a été mis sur les différents procédés permettant de fixer les significations afin de rendre évidentes ou acceptables certaines idées et d'ainsi alimenter une série d'opérations d'incontestabilisation, qui consistent à faire en sorte que les idées aillent de soi, qu'elles soient difficiles à contester. L'incontestabilisation est rendue possible par les procédés suivants : affirmer et poser les enjeux, prescrire certaines actions, utiliser des preuves autoritaires, rapprocher certaines situations afin d'en montrer les similarités, encadrer la situation en offrant une définition précise d'une situation, d'un terme afin d'offrir une vision de celle-ci. Enfin, nous retrouvons également le recours à la qualification, au recadrage ainsi qu'à la prescription. Ces procédés dissipent le doute et rendent ainsi évidentes certaines idées ou propositions.

Ensuite, dans le cinquième chapitre, nous avons abordé la personnalisation sous l'angle des opérations d'évaluation. Celles-ci consistent à porter un jugement, à établir une hiérarchie par le biais de procédés de caractérisation par lesquels il s'agit de faire ressortir les traits distinctifs d'une personne ou des objets. Le recours aux dualités est alors utile parce qu'il permet de manière économique de signaler la présence ou l'absence de certaines qualités ou attributs recherchés. La description sert également ce procédé. Elle illustre le

caractère et les propriétés de la personne au cœur de la discussion. Ainsi, en s'appuyant sur certains indicateurs trouvés dans les objets, le corps de Dumont ainsi que dans sa famille, il est possible de déterminer s'il est authentique, s'il a les capacités recherchées pour devenir premier ministre du Québec. Nous avons ainsi observé qu'il était possible de transférer les propriétés des objets à la personne, comme par exemple, son appartement à Québec, petit et mal meublé, ne lui donnant pas la stature d'un chef d'État. Par contre, Dumont n'ayant pas changé sa voiture, il est évalué positivement et présenté comme authentique. Enfin, le passage par la description de sa conjointe participe également à l'opération d'évaluation « par ricochet » du politicien.

Enfin, dans le sixième chapitre, un des procédés les plus importants consiste en la mobilisation et la création de personnages. Le fonctionnement de celui-ci est similaire à celui des tropes et figures de discours telles que la métaphore, la métonymie, la synecdoque, l'analogie et la comparaison. En quoi consiste ce procédé ? Il s'agit de faire appel à des personnes célèbres réelles ou fictives ou bien de créer de toutes pièces un être vivant afin d'octroyer une signification aux événements et ainsi de déplacer les enjeux. Ce qui attire l'attention, c'est le fait que ces personnages n'étaient pas partie prenante de l'événement discuté, qu'ils étaient plutôt utilisés afin d'illustrer différents phénomènes, tels que les effets possibles des décisions politiques de la série *Bunker, le cirque* ou bien de l'élection de Mario Dumont comme premier ministre du Québec. Grâce aux discours à propos de ces personnages, il était possible de déplacer les enjeux en donnant une autre signification aux événements discutés. Selon le contexte, les personnages, tels que mobilisés dans les discours, mettent à profit certaines caractéristiques liées à des personnes reconnues (par exemple Hitler, Duplessis, Staline, Havel, entre autres) et ce procédé permet de réaliser des opérations au sein desquelles un retour dans le passé amène la projection. Il s'agit alors de prédire l'avenir, d'imaginer de quoi celui-ci pourrait être constitué si certains événements, comme les fusions municipales, avaient lieu. Pour ce faire, l'avenir se voit attribuer des propriétés particulières.

Ce chapitre a également abordé la création de personnages dans les discours par le biais du procédé d'humanisation qui consiste à octroyer des qualités humaines à des objets ou à des entités qui autrement ne sont pas des organismes vivants. Ce procédé permettait, entre autres, de donner un corps et une âme aux villes ou à la démocratie. Grâce à ce procédé, il est ainsi possible de réaliser des opérations de localisation, où le projet ou le pouvoir sont inscrits dans un « lieu », en l'occurrence celui du corps d'une personne réelle ou créée de toutes pièces pour l'occasion. Cette opération permet de condenser dans une seule entité des pratiques ou des idées. Par exemple, nous avons vu apparaître des expressions comme « Boucharville », ou bien « à la mode stalinienne ». En inscrivant des idées ou des façons de faire dans des personnes, donc dans des limites précises, cela permet ainsi de créer un ennemi et de pouvoir en critiquer les actions. Enfin, nous avons pu voir que le procédé d'humanisation ou d'incorporation alimente également des opérations d'amplification ou de réduction dans lesquelles les effets des regroupements municipaux, de l'élection possible de Mario Dumont à la tête de la province ou bien des impacts de la série *Bunker, le cirque* sont considérablement grossis ou réduits. Dans le cas des fusions, la ville humanisée pouvait alors mourir, il était question d'« urbanicide », de « génocide municipal », bref les regroupements municipaux prenaient des proportions complètement différentes. Il était aussi possible de réduire les citoyens au rang de bibelots décoratifs en leur enlevant alors tout potentiel d'agir.

Nos analyses ont ainsi permis de mieux comprendre comment fonctionnent les représentations sociales dans un contexte de spectacularisation. Les auteurs cités au deuxième chapitre avaient ouvert la voie à ces analyses en identifiant des pistes du point de vue des procédés et des opérations – usages de métaphores et évaluation, par exemple. Nous avons, pour notre part, systématisé la démarche et fait ressortir des éléments qui n'avaient pas été abordés par ces chercheurs.

7.2 Retour sur les représentations sociales

Les propos précédents mettent en lumière les contributions de la thèse reliées plus particulièrement aux représentations et au contexte de la spectacularisation. Nous voulons maintenant revenir à notre concept central, soit les représentations sociales, afin de souligner ce que le travail empirique révèle et ainsi rendre plus explicite notre contribution. Nous aimerions aborder dans un premier temps le fonctionnement des représentations, du point de vue des opérations et des procédés. L'apport de la thèse est d'ailleurs d'alimenter cette réflexion. Pourquoi ? Notamment parce que les études à propos des représentations sociales mettent surtout l'accent sur le contenu des représentations et moins sur les procédés langagiers qui rendent possible leur élaboration ainsi que les opérations qu'ils rendent possibles. C'est ce double mouvement qui attirait plus particulièrement notre attention lors de l'élaboration conceptuelle et de la problématisation. Maintenant que la recherche a été réalisée, nous pouvons revenir sur ces conceptions théoriques afin d'illustrer ce que celles-ci font ressortir et porter un regard sur les questions qu'elles soulèvent sur le plan conceptuel.

7.2.1 Procédés langagiers, opérations et médiatisation des significations

Au premier chapitre, nous avons posé, en nous appuyant sur les suggestions de chercheurs tels que Moscovici, Potter, McKinlay, Wetherell, Billig, Edwards et Litton qu'il était nécessaire d'approfondir la réflexion au sujet des liens entre représentations et processus langagiers et de voir comment ces derniers participent à l'organisation des connaissances et viennent jouer un rôle clé dans la production des significations. Qu'est-ce que notre recherche a permis d'illustrer ? À la suite des analyses, que deviennent les représentations ? Comment ces réflexions empiriques viennent modifier notre concept ? Nous revenons sur ce qui caractérise les représentations et sur les questionnements que les analyses font émerger.

Suivant les propositions de Potter et Litton (1985), nous voulions éviter de réaliser une étude des représentations strictement descriptive et statique. Nous sommes ainsi restée sensible au caractère flexible et contextuellement dépendant des termes utilisés. Cela semble un élément primordial. En effet, nous avons pu réitérer que les significations sont contingentes et contextuelles, c'est-à-dire que c'est le jeu en contexte sur les significations qui alimente les déplacements de sens et d'enjeux. Nous avons vu par exemple que les différents procédés faisant appel au concept de démocratie ou encore que la référence à Duplessis ne produisaient pas toujours les mêmes significations. Ainsi, cela amène à souligner l'importance d'étudier les référents en contexte et non pas hors tout, ces référents n'ayant pas toujours les mêmes significations. On peut alors croire que les gens qui ne partageraient pas les mêmes codes ne pourraient être en mesure de comprendre. Les représentations possèdent ainsi une dimension éminemment culturelle. Cela laisse croire que l'objet politique constitué par ces significations socialement partagées est intimement lié à ce qui se passe dans un temps et dans un lieu donné. Il est relié aux valeurs, aux attentes d'une société, d'une culture. Les significations sont appelées à changer, à évoluer en fonction des événements et des significations qui leur seront octroyées. Cela rejoint Hall (1997a), pour qui même s'il y a des codes culturels partagés, les significations ne sont pas stabilisées pour toujours. Plus encore, ces significations produites peuvent également être contestées et négociées. Elles pourraient alors faire l'objet de rapports de pouvoir. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin. Le fait que nos analyses soulignent l'importance de la prise en compte de la dimension langagière et contextuelle des représentations afin de donner sens au monde apparaît primordial et il semble important de poursuivre les études et la réflexion à ce propos.

Ensuite, tel que déjà discuté au premier chapitre, Moscovici ouvrait la porte à l'étude de l'aspect sémantique et pragmatique des représentations. Il s'agissait là de pistes de recherches fécondes, d'après le chercheur. L'auteur avait vu juste. Nous avons mis l'accent sur les déplacements rendus possibles par les procédés, déplacements que nous avons appelés opérations. Cela nous permettait de mettre au cœur du questionnement leur

effectivité et ainsi de les aborder du point de vue de leur capacité à informer, affecter et guider les pratiques, effectuer des changements et infléchir les manières d'être. Qu'implique alors de se pencher sur l'effectivité des représentations ? C'est s'intéresser plus particulièrement à ce que les représentations mettent en place, génèrent. C'est étudier les différents déplacements de significations. À cette fin, nous sommes passée par l'étude des procédés et l'usage des termes et de mots. Ceux-ci « do more than represent things; they create things and pass their properties to them » (Moscovici, 1982 : 202). Nous avons montré, au cours de nos analyses, la variété et la diversité des procédés et des opérations. Elles ont en commun de puiser dans des connaissances existantes aux formes variées. Ainsi, partant d'intuitions théoriques, les questions de la mobilisation ainsi que de l'agencement des connaissances deviennent centrales.

En fait, nous avons abordé, par le biais des procédés, l'aspect névralgique de l'appui sur certaines connaissances, du jeu sur un référent qui semble évident. Ces procédés langagiers ordonnent et fixent temporairement les significations, offrent une interprétation d'une situation et en modifient les significations. Il est alors pertinent de se demander ce qu'il est possible de tirer des analyses réalisées au sujet de ces référents mobilisés ? Qu'ont en commun ces référents ? Ce sont tous des événements, des objets reconnus, voire indiscutables. Ces référents pourraient être qualifiés d'accessibles, de largement partagés, voire de populaires. Les explications offertes sont alors inscrites dans une proximité. Il est possible d'imaginer qu'elles apparaissent plus tangibles, justement pour cette raison.

7.2.2 Baliser les frontières de l'objet

Plus encore, à la suite de nos analyses, nous pouvons dire que les différents procédés utilisés et les opérations qu'ils réalisent ont la particularité de baliser les frontières de l'objet, d'en fixer les contours, d'en proposer les limites. Au premier chapitre, nous avons fait l'hypothèse, suivant Moliner (2001a), que c'est grâce à des procédés langagiers qui permettent le formatage des connaissances que les représentations sont produites. Nous

avons également postulé que ces procédés fonctionneraient comme des instruments de connaissances permettant de valider certains points de vue. Nous tissons des liens avec les travaux de Berthelot (1992) à propos de l'opérateur discursif. Tout comme ce qu'il avance au sujet du corps, l'essentiel n'est pas le procédé, mais les opérations qui peuvent être réalisées à travers lui. Le corps était présenté comme un « instrument de connaissance » et de « construction des discours » jouant un « rôle discursif de validation, d'intégration, de médiation » (p. 16).

Il y avait là l'intuition du processus double où le procédé/instrument rend possible autre chose, une opération qui, rappelons-le, se caractérise par sa capacité à informer et affecter les pratiques et avoir une influence dans le monde. En ce sens, nous posons que les procédés jouaient un rôle clé afin de réaliser des opérations. Nous avons vu que les procédés faisaient bien plus que valider, intégrer, qu'être des médiateurs. Ces tentatives temporaires de fixer les significations déplacent le sens et les enjeux, offrent une interprétation, définissent le(s) problème(s) (s'il y en a un) et proposent des solutions. Les procédés et opérations ordonnent. Comment ? Par la sélection de certains aspects de la réalité, ils les rendent plus saillants et font la promotion de certaines manières d'envisager les situations, les problèmes et leurs solutions. Dans cette optique, les procédés sont les instruments de validation du jugement qui lui est corollaire. Ils offrent une cohérence à l'interprétation. Les procédés et les opérations qu'ils rendent possibles sont ainsi à l'image de *l'exemplum*, c'est-à-dire l'induction rhétorique qui « procède d'un particulier à un autre particulier par le chaînon implicite du général : d'un objet on infère la classe, puis de cette classe on défère un nouvel objet », explique Souchart (1989 : 90). Celle-ci ajoute que « [l']*exemplum* peut avoir n'importe quelle dimension, ce peut être un mot, un fait, un ensemble de faits et le récit de ces faits » (idem : 90). L'*exemplum* est là pour « donner naissance à une interprétation (idem, p. 91). Cela donne un autre éclairage sur les opérations qui par le jeu sur les significations offrent des interprétations. Nous pouvons ainsi saisir l'aspect processuel des représentations.

Ainsi, nous avons démontré que ces procédés fixent les limites de l'objet et modifient ses significations, en l'occurrence celles de l'objet politique. Ils offrent une façon d'appréhender cet objet qui est balisée, délimitée. Au-delà de ce qui pourrait sembler relever de la mécanique, c'est ici encore le processus plus large qui est en cours, soit l'établissement de ce qui est acceptable. Cela se rapproche de l'hégémonie qui, pour Angenot (1989), fonctionne « comme censure et autocensure » en précisant « qui peut parler, de quoi et comment » (p. 1091). L'hégémonie pourrait être plus largement envisagée comme le fruit du travail des représentations qui légitiment certains objets, en leur octroyant certaines caractéristiques.

Nous avons donc illustré que les représentations permettent de donner sens au monde dans lequel on vit grâce à des procédés langagiers. Toutefois, les représentations ne se réduisent pas aux stricts processus langagiers qui les engendrent. Elles ne doivent pas être réduites à une question de linguistique, mais plutôt être envisagées dans une perspective plus large où le langage s'apparente au discours, tel qu'abordé par Foucault et Hall, c'est-à-dire comme lié à la construction de formes de connaissances et de conduites associées à un sujet, des activités sociales ainsi que des lieux institutionnels. Plus encore, par le biais de la superposition des représentations, par l'accumulation de plusieurs référents mobilisés pour des raisons différentes, selon les contextes, qui balisent les frontières de l'objet, cela lui confère une impression de stabilité, de fixité. Cela valide ainsi les interprétations. Dans le même esprit, dans nos corpus, le jeu sur les représentations rend ou non acceptables des projets (les fusions municipales), des acteurs (Mario Dumont), des façons de faire (regrouper les municipalités sans référendum) ou la série *Bunker, le cirque* comme regard pertinent sur la politique. Plus encore, les représentations, parce qu'elles restent ancrées dans « les faits », dans des exemples concrets, donnent aux interprétations une apparence d'irréfutabilité. Elles semblent inattaquables. S'appuyant sur des éléments en apparence neutres, elles légitiment le jugement et le point de vue proposé.

Par ailleurs, les connaissances mobilisées par les procédés langagiers semblent avoir besoin d'être concrétisées, du moins nous avons vu que les éléments qui les composent s'appréhendent mieux lorsqu'ils se matérialisent. En effet, qu'il soit question des opérations de localisation, de condensation ou d'incorporation rendues possibles par la mobilisation de personnages, ou bien du recours à des cas concrets, des « êtres objectifs », les représentations semblent nécessiter des explications aux formes « concrètes ». Ainsi, les procédés langagiers entremêlent et fondent les caractéristiques accordées aux procédés d'objectivation et d'ancrage, tels que définis par Moscovici. Ils permettent de rendre concret et matériel ce qui était abstrait et impalpable. Ils réduisent la distance face à l'objet représenté en faisant appel à des connaissances inscrites dans une proximité. Ils visent à mettre ces connaissances en commun. Plus encore, ils instrumentalisent ces connaissances et leur octroient un caractère fonctionnel. La simplification, comme nous en avons discuté dans la partie reliée à la spectacularisation, semble ainsi une caractéristique clé du fonctionnement des représentations, et elle n'est pas uniquement reliée à la spectacularisation tel que constaté dans nos analyses.

Ainsi, la mise au jour de la diversité des procédés et opérations peut être considérée comme une des contributions scientifiques de la thèse. En effet, comme nous l'avions expliqué au premier chapitre, les procédés langagiers de production des représentations sociales n'avaient pas fait l'objet de beaucoup de travaux dans ce champ de recherche. Nous avons pour notre part systématisé la démarche et mis en lumière le fonctionnement des représentations et plus précisément, des opérations et des procédés qui alimentent ces dernières. Notre recherche illustre la fertilité de ce questionnement et il semble nécessaire de poursuivre l'exploitation des représentations et de leurs opérations ainsi que des procédés qui les alimentent. Nous estimons que la description de ces caractéristiques amène un éclairage nouveau sur la souplesse des représentations telle qu'abordée au premier chapitre par le biais des travaux d'Abrieu (2003). Nous pouvons maintenant dire que les représentations tirent leur stabilité du fait qu'elles tentent, par différents moyens, de fixer les significations en s'appuyant sur le connu, sur les connaissances existantes. Moscovici

l'avait déjà évoqué dans sa théorie. Toutefois, ces connaissances étaient pour lui cognitives. Pour notre part, ces connaissances sont produites dans et par le langage. Dans cette optique, leur souplesse pourrait, quant à elle, être reliée à la variété des procédés discursifs pouvant être utilisés pour octroyer des significations. Abric discutait de cette souplesse et de cette stabilité du point de vue du noyau central et des éléments périphériques. Nous avons, pour notre part, documenté le caractère flexible des procédés reliés à la production des représentations tout en illustrant un fonctionnement possédant des composantes stables.

En terminant, la question de la configuration des représentations ainsi que leur caractère dynamique amènent à se demander en quoi ces formes de connaissances partagées peuvent-être envisagées comme autant d'articulations au sens de Stuart Hall (1986) et de Jennifer Daryl Slack (2006) ? Cette chercheuse explique que ce concept est utilisé afin d'aborder deux dynamiques : « a contingent joining of parts to make a unity or identity that constitutes a context, and the empowerment and disempowerment of certain ways of imagining and acting within that context » (p. 225). Les procédés et leurs opérations sont en effet instigatrices de liens, d'assemblages qui créent une unité à partir d'éléments différents. Ils sont des constructions plus ou moins cohérentes et contingentes. Ils partagent ainsi, avec le concept d'articulation, une dimension processuelle, l'articulation étant « un ongoing process of disconnecting, reconnecting, reinforcing, and contradicting movements » (idem, p. 226). L'objectif n'est pas de découvrir quel est leur contenu, mais bien de voir ce qu'elles produisent. Cette approche recoupe ainsi celle privilégiée lors de l'étude des représentations. Penser en ces termes nous a permis d'appréhender à la fois leurs nombreuses configurations, mais également leur pouvoir, le travail qu'elles réalisent selon les contextes. Selon Hall (1986), l'étude de l'articulation est une façon de comprendre « how ideological elements come, under certain conditions, to cohere together within a discourse, and a way of asking how they do or do not become articulated, at specific conjunctures, to certain political subjects » (p. 53). Dans cette optique, « the so-called unity; of a discourse is really the articulation of different, distinct elements which can be rearticulated in different ways because they have no necessary "belongingness" » (idem, p.

53), les différentes significations produites par les procédés et leurs opérations dans un contexte précis. Il semble qu'il s'agissait là de l'esprit de notre démarche qui ouvre sur une façon différente de concevoir les représentations.

*Vous savez ce que c'est que la recherche : on part sur
une question et on trouve en cours de route des faits
qui vous en posent une autre.*

Philippe Meyer - Les progrès du progrès

Chapitre 8 – Conclusion : moments clés de la recherche et ouvertures

En premier lieu, rappelons que notre objectif était de comprendre le fonctionnement des représentations sociales. Pour appréhender conceptuellement ces processus, nous avons, en dialogue avec des chercheurs tels que Stuart Hall, Richard Dyer et Jean-Michel Berthelot ainsi que plusieurs auteurs qui ont travaillé à partir de la théorie des représentations sociales de Serge Moscovici, et qui s'inscrivent ainsi dans le prolongement de cette recherche, élaboré une conceptualisation des représentations. Celle-ci s'est développée autour de plusieurs éléments clés. Les représentations sont pour nous constitutives, c'est-à-dire que les significations des objets ne sont pas toujours déjà là, mais bien contextuelles et contingentes. Les objets signifiants sont ainsi constitués, à certains moments précis, par la manière dont on en parle. Nous envisageons les représentations comme étant également discursives, c'est-à-dire produites dans et à travers les discours. Plus encore, nous posons que les représentations sont le fruit de procédés langagiers qui rendent possible des opérations, qui modifient les possibles significations des objets dont elles parlent. À cet effet, dans cette thèse, nous avons illustré les différentes opérations réalisées par les représentations, comment celles-ci déplacent le sens et les enjeux, comment elles informent les façons de faire et d'être et comment elles affectent les pratiques. Aussi, c'est plus particulièrement grâce au contexte empirique de la politique et de sa spectacularisation que nous avons précisé notre questionnement. Ce contexte

s'avérant particulièrement riche afin d'étudier les représentations du point de vue de leurs procédés et des opérations que ceux-ci rendent possibles.

Dans le troisième chapitre, nous avons brossé le portrait de notre démarche méthodologique et des corpus de recherche ainsi que des méthodes d'analyses utilisées afin d'y décliner empiriquement notre concept de représentations. Du point de vue analytique, nous avons expliqué que la meilleure façon d'appréhender les représentations, telles que nous les concevons, était par le biais de l'analyse des discours qui fut la méthode privilégiée. Nous nous sommes inspirée de la rhétorique et des théories de l'argumentation pour identifier et nommer les procédés discursifs afin d'être en mesure d'identifier, par la suite, les opérations. Tel que nous l'avons déjà expliqué, les procédés sont plus facilement accessibles; il est possible de les identifier à la lecture des textes. Néanmoins, ce qui nous intéressait particulièrement n'était pas de faire un portrait de ces procédés, ni d'en dénombrer les occurrences. En fait, comme le cœur de nos préoccupations est d'étudier le fonctionnement des représentations et que nous envisageons celles-ci comme étant constitutives, nous regardions comment celles-ci s'articulent et surtout quelles opérations elles rendent possibles. Les opérations sont le fruit des analyses et ne peuvent être identifiées qu'à la suite d'un examen en profondeur des procédés utilisés. C'est en regardant comment ceux-ci sont mobilisés qu'il est possible de voir les déplacements de sens et d'enjeux qu'ils créent. Il s'agit là de l'apport du concept d'opérations. Ce dernier permet de voir ce que les représentations instaurent et quels objets elles forment.

Afin d'étudier les représentations, nous avons composé trois corpus en lien avec des événements politiques distincts. Ces corpus étaient formés des discours à propos des fusions municipales qui ont eu lieu en 2002 au Québec, de ceux à propos de la montée en popularité de Mario Dumont et de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à la suite des élections partielles du printemps 2002, ainsi que des discours entourant la série *Bunker, le cirque* présentée à la télévision de Radio-Canada à l'automne 2002. Ces trois événements, qui ont fait couler beaucoup d'encre, pourraient même être qualifiés de controversés, parce

que venaient s'y affronter différentes conceptions de la politique. Ils se sont avérés de riches terrains afin d'explorer comment fonctionnent les représentations du point de vue de leurs procédés et opérations discursives. Les corpus regroupaient des textes de sources et de formats variés, du texte de loi à l'éditorial en passant par les mémoires et les forums électroniques. Nous avons effectué une analyse itérative, inductive et transversale de ces discours. Notre approche a ainsi nécessité de nombreux allers-retours entre la théorie et les analyses, lesquelles se nourrissent mutuellement. Notre but n'était pas uniquement d'observer les thématiques les plus abordées, mais plutôt de voir comment elles l'étaient. Autrement dit, ce sont les processus en cours, lorsqu'il était question de politique, qui attireraient notre attention. Le fruit de ces analyses fut détaillé dans les chapitres quatre, cinq et six de la thèse. Dans chacun de ceux-ci, nous avons mis au jour une dynamique complexe et illustré le caractère processuel des représentations.

Dans le quatrième chapitre, nous avons présenté les différents procédés donnant lieu aux opérations d'incontestabilisation, quand celles-ci rendent les idées incontestables. Nous montrons que les procédés tels que l'affirmation, la prescription, l'encadrement et le recours aux preuves, dissipent le doute et réalisent ces opérations d'incontestabilisation. Le cinquième chapitre traite de personnalisation sous l'angle des diverses opérations d'évaluation du candidat politique qu'est alors Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec. Ainsi, à travers les différents discours portant sur la personne politique, sur son apparence et sur sa vie privée, d'autres questions sont abordées en lien avec sa capacité à jouer son rôle de chef de parti, de député et ultimement à devenir premier ministre du Québec. C'est alors grâce à différents procédés de catégorisation reposant sur des dualités (jeune/vieux) ou sur la description que ces opérations d'évaluation sont réalisées. Ce chapitre permet de jeter un regard différent face aux critiques souvent portées à l'endroit de la personnalisation et, surtout, d'en documenter les processus. Nous estimons qu'il est important de poursuivre l'examen du rôle clé de l'évaluation en politique.

Enfin, le sixième et dernier chapitre d'analyse aborde une série de procédés où des personnages sont mobilisés afin de réaliser différentes opérations, telles que les opérations de projection, de localisation, d'amplification ou de réduction. Ces personnages, qu'ils soient humains (par exemple Duplessis) ou humanisés (par exemple les villes), fonctionnent à l'image de certains tropes et figures de discours et rendent possible des déplacements de sens et d'enjeux. Nous avons en outre montré comment ils donnent aux explications une forme concrète grâce, entre autres, à la notoriété des personnages. Ce chapitre est, selon nous, l'un des plus riches, car il illustre comment en même temps qu'une question est discutée, d'autres enjeux sont également abordés. Il offre une façon d'appréhender les représentations du point de vue des processus. En effet, nous avons illustré que la mobilisation de ces différents personnages était partie prenante d'une série de discours plus vastes relatifs aux événements choisis.

La discussion nous a permis de revenir sur la spectacularisation. Nous avons également proposé un retour sur les représentations en fonction de ce que les analyses ont permis de démontrer empiriquement et de découvrir. Dans le premier cas, nous avons fait ressortir l'importance d'étudier les procédés langagiers en prenant en considération leur caractère contingent et contextuel. Au même moment est ressortie l'importance de puiser dans la proximité ainsi que dans des référents qui pourraient être qualifiés d'accessibles, de largement partagés, voire de populaires est également abordée. Enfin, les représentations apparaissent jouer un rôle clé dans la délimitation des frontières de l'objet. Il appert pertinent de réfléchir aux liens possibles entre opérations et articulations afin d'appréhender l'effectivité des représentations.

Au terme de cette démarche, il y a lieu de se demander si la prépondérance d'un certain type de textes associés au monde journalistique a pu affecter les analyses. Nous n'avons ainsi pas tenu compte des questions reliées à la production médiatique (format, type d'écriture). Plus encore, le fait de ne pas tenir compte de la source du document, de son auteur, a peut-être laissé en plan des éléments qui pourraient s'avérer pertinents. Il

serait peut-être utile dans une prochaine recherche de réintégrer le locuteur dans les analyses ainsi que le type de textes afin d'ajouter ces dimensions à la recherche. Par ailleurs, l'aspect controversé des textes recueillis pour la composition des corpus a pu stimuler des propos et avis plus contestés et venir ainsi donner aux analyses un caractère marqué. Il y aurait peut-être lieu de procéder à des analyses dans des événements plus « calmes » afin de voir si les représentations dans le contexte de spectacularisation s'appuient sur des procédés et donnent lieu à des opérations autres.

8.1 Ouvertures liées à la spectacularisation et à la politique

Notre travail a permis d'offrir une compréhension riche de la diversité des procédés et opérations liés aux représentations dans un contexte de spectacularisation. Il nous a permis de revenir sur ce contexte de recherche ainsi qu'à notre concept clé de représentations sociales. Ce faisant, plusieurs pistes de recherche apparaissent en lien avec la politique comme terrain ainsi qu'avec les représentations.

Il serait intéressant d'étudier la politique telle que représentée dans le discours des citoyens. Comment entrevoient-ils les liens entre la politique et le divertissement ? En quoi ils distinguent (ou pas) ces deux lieux en matière de communication politique ? Comment se représentent-ils les politiciens ? Au moment où les chercheurs font état d'un désenchantement envers la politique, comment celui-ci se manifeste-t-il ? À quoi est-il lié ? Après avoir étudié les discours de la sphère publique, il serait intéressant d'étudier ceux de la sphère privée. À ce sujet, mentionnons les travaux de Nick Couldry et Tim Markham (2007) ainsi que ceux de Trevor Thrall *et al.* (2008) qui illustrent la complexité du phénomène. Ces derniers ont cherché à comprendre comment le contexte de spectacularisation affectait la manière d'appréhender les questions politiques ainsi que la citoyenneté.

Par ailleurs, tel que nous l'avons expliqué au deuxième chapitre, la spectacularisation est souvent discutée par les chercheurs en communication politique (à ce propos, voir, entre autres, les écrits de Bennett 1996, Blumler et Kavanagh, 1999; Cayrol, 1997 ; Gingras, 1998, 2007; Maarek et Wolfsfeld, 2003) sans pour autant faire l'objet d'études empiriques détaillées. Tel que le remarquent Nguyễn-Duy et Cotte (2005), « [l]a plupart des études consacrées aux pratiques politiques dans un contexte massmédiatique s'inquiètent de l'impact délétère que peuvent avoir sur la compétence et l'action citoyennes, la spectacularisation, la personnalisation, le recours quasi systématique aux métaphores sportives ou guerrières » (p. 158). Leurs propos rejoignent en cela ceux d'autres auteurs, tels que Van Zoonen et Holtz-Bacha (2000), qui soulignent que l'on discute souvent des répercussions, sur le processus politique, de phénomènes tels que la personnalisation, sans toutefois pouvoir faire la preuve de ces critiques. Alors que plusieurs auteurs déplorent la quasi-absence de travaux, notre objectif est de continuer de pallier cette lacune en réalisant d'autres recherches à ce sujet.

À cette fin, la première étape sera d'aborder la spectacularisation et la personnalisation de la politique d'un point de vue historique. Ces phénomènes étant souvent posés comme récents et reliés à la surmédiation des pratiques politiques, il semble en effet important de vérifier s'ils se manifestent sous des formes similaires par le passé. L'examen des formes prises par cette personnalisation et cette spectacularisation au fil des ans, plus spécialement lors des campagnes électorales ou des courses à la chefferie des partis politiques, apparaît particulièrement prometteur. En effet, ces événements donnent lieu à un foisonnement de discours à propos des acteurs politiques, de leurs actions, de leur vie privée, laissant entrevoir un terrain particulièrement riche. Par une analyse de discours des campagnes électorales et courses à la chefferie comprises entre les années 1960 et 2008, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Comment la spectacularisation et la personnalisation ont-elles évolué au cours de cette période ? Les questions personnelles adressées aux candidats et liées à la personnalisation prennent-elles plus de place, avec la médiation des pratiques politiques, que les programmes des partis

? La politique spectacle devient-elle le moyen privilégié pour communiquer avec les électeurs ? Les campagnes sont des moments où le rôle des candidats politiques est névralgique et le potentiel de spectacularisation plus important. Cette recherche permettra ultimement de voir l'évolution de la spectacularisation ainsi que la manière dont la politique y est représentée.

Par ailleurs, nous aimerions pousser plus loin la réflexion au sujet de la personnalisation et de l'évaluation des candidats politiques. Celles-ci reposent, d'après Arthur Miller, Martin Wattenberg et Oksana Malanchuk (1986), sur plusieurs critères, soit la compétence, la responsabilité, l'intégrité, le charisme ainsi que les traits de personnalité, et viennent rejoindre l'ensemble des aspects des performances de l'acteur politique. Ainsi, la suite de cette recherche pourrait consister à comparer le traitement entre autres médiatique des politiciens à celui des politiciennes, celles-ci étant de plus en plus nombreuses parmi les élus. Étant donné que plusieurs chercheurs avancent que les femmes ne bénéficieraient pas d'un traitement égalitaire (Aday et Devitt, 2001 ; Heldman, Caroll et Olson, 2005 ; Ross et Sreberny, 2000 ; entre autres), nous aimerions étudier de plus près cet aspect de la production des représentations. En étudiant les discours à propos des candidat(e)s aux élections municipales, provinciales et fédérales ainsi que les sites Internet des élu(e)s, nous pourrions répondre aux questions suivantes : L'évaluation du candidat étant faite d'après des qualités et des traits de personnalités tels que la confiance en soi, l'ambition, l'indépendance et le *leadership*, exclut-elle les candidates féminines ? Ce traitement différencié influence-t-il leur présence en politique ? Les représentations à leur sujet sont-elles alors principalement axées sur leur genre ? La dualité style/contenu est-elle systématiquement soulevée ? Cette recherche permettrait de documenter et de mieux comprendre le phénomène.

Au sujet de la spectacularisation et du processus de création de personnages, il serait intéressant, à la lumière des avancées analytiques de la thèse, de pousser plus loin la réflexion à propos des processus de personnalisation et d'humanisation des villes et

d'entités non-humaines observées dans le chapitre six. L'analyse relative à la personnalisation et à l'humanisation a, entre autres, permis de voir comment ces procédés permettaient de condenser certains enjeux et d'ainsi les rendre plus faciles à comprendre et à maîtriser. Nous avons par ailleurs illustré qu'il était possible d'amplifier les effets et les enjeux par le biais de ces personnages. Nous avons vu que selon les chercheurs, le procédé contraire, soit la déshumanisation, était également utilisé dans le cas de la justification des guerres. Il serait alors intéressant de vérifier comment les acteurs humains et non-humains – entreprises, villes, groupes et politiciens – sont présentés et comment ils sont dotés ou non d'un potentiel d'agir (*agency*) dans d'autres contextes, comme celui de la mondialisation. Autrement dit, comment les différents processus permettant de localiser et de délocaliser sont-ils mobilisés et, ce faisant qu'est-ce qu'ils permettent de faire, entre autres, du point de vue de la représentation des enjeux.

Enfin, la manière d'envisager les représentations semble pouvoir s'appliquer à une variété d'objets et de matériaux empiriques. À titre d'exemple, les représentations pourraient être utiles pour étudier les déplacements de significations et d'enjeux à travers les caricatures politiques. La caricature apparaît comme étant particulièrement riche afin d'aborder les questions politiques. Tel que le remarque Bradford Mello (1999), « political humor, specifically editorial cartooning, is an appropriate response to political situations and can help to construct political landscape » (p. 380), ou comme le font remarquer Manon Niquette et William Buxton (1997), « [o]ne way of learning more about social reality of a given period is to look at what the humorists had to say at that time. Often overlooked, cartoons offer a complex and detailed view of people's concerns, values and opinions » (p. 87). La caricature est souvent décrite comme une forme de résistance, une arme politique, une façon de montrer « la vérité ». Elle évoquerait bien les grands débats du moment, selon Annie Duprat (1992). Elles ont souvent une grande importance lors de la campagne électorale. Comme l'écrivait Richard Héту (2000), correspondant du quotidien *La Presse* aux États-Unis, dans son article *La guerre des caricatures*, « [l]a campagne à la Maison-Blanche se déroule comme si les deux principaux candidats ne luttaient pas l'un

contre l'autre, mais plutôt contre leurs propres caricatures, véhiculées dans les médias et commentées autour des fontaines » (p. 1).

Par contre, les caricatures sont souvent analysées en fonction des thématiques qu'elles abordent. En effet, beaucoup de chercheurs étudient la caricature à l'aide d'approches inspirées de la sémiotique (par exemple, Dupras, 1992 ; Morris, 1989, 1995 ; Delporte, 1993 ; de Baecque, 1988, 1989). En fait, ces recherches s'attardent principalement au message véhiculé par les dessins. Les avancées théoriques liées aux représentations pourraient être utiles ici afin de mettre en relief les opérations qu'elles rendent possibles. Étudier les caricatures du point de vue de leur capacité à modifier et affecter les pratiques apparaît ainsi comme une piste féconde. À ce sujet, mentionnons les travaux de Charlotte Templin (1999) qui s'intéressait aux caricatures d'Hillary Clinton lorsque celle-ci était première dame des États-Unis. Elle considère ces caricatures à la suite de John Fiske (1996) comme des « événements médiatiques », des sites de turbulence et de visibilité qui octroient des significations particulières à certains objets, personnes ou événements. L'étude des caricatures mettant en scène Hillary montre que cette dernière était, à de nombreuses reprises, assignée au silence grâce à toute une série d'outils. Par exemple, on lui mettait une fermeture éclair sur la bouche. Son implication politique était aussi systématiquement dénoncée. Pour l'auteure, ces attaques envers Hillary peuvent être vues comme une attaque envers toutes les femmes professionnelles et pourraient ainsi avoir des répercussions dans leurs vies. Plus encore, le fait qu'il ait eu autant de caricatures négatives à propos d'Hillary était, selon la chercheuse, une réaction culturelle. Le message ainsi véhiculé étant que l'Amérique serait bien mieux si Hillary se taisait, si elle respectait la place conventionnellement accordée aux femmes. La recherche de Templin illustre bien les procédés – ici du point de vue de l'image - par lesquels les représentations sont produites et quelles implications cela peut avoir dans la vie des femmes. Sa réflexion à propos des caricatures illustre leur capacité d'affecter les pratiques. Il serait intéressant de poursuivre dans cette voie.

Enfin, sur une autre note, notre exploration de la littérature en communication politique a permis de voir un ensemble de textes où il était beaucoup question de ce qu'était ou non la communication politique. L'analyse de ces débats semble un terrain riche afin de voir comment les représentations sociales y sont mobilisées et afin de construire quel objet. La naissance de la communication politique est par exemple souvent liée aux avancées technologiques dans ce champ de pratiques. Comment les chercheurs s'approprient-ils cet objet empirique ? Comment le transforment-ils en objet de recherche ? Quels sont les contours de ce dernier ? Sur quoi s'articulent les débats et la définition de ses frontières ? Cette piste s'avère également prometteuse.

8.2 Ouvertures et pistes rattachées aux représentations sociales

Cette thèse ouvre également des questionnements en lien avec le concept de représentations sociales. À la suite des explorations théoriques et empiriques, il y a lieu de se demander quels liens peuvent être tissés entre ce concept et celui de récit. Tel que nous l'avons vu au chapitre six, le fait de se projeter dans des situations déjà vécues grâce aux personnages permet d'imaginer que cela crée un nouveau récit historique, une nouvelle histoire avec son organisation propre. Les personnages jouent alors un rôle clé au sein des opérations réalisées, car ils les rendent possibles. Par ailleurs, il y a lieu de se demander si les procédés et opérations des représentations sociales abordées à l'intérieur de cette thèse dans un contexte de spectacularisation pourraient dépasser ce contexte. Par exemple, il semble possible de réaliser des opérations de projections autrement que par la mobilisation de personnages par exemple, en se référant à des époques comme la Révolution tranquille ou la Grande noirceur, tel que nous l'avons vu dans les corpus. Edy (2006), citée dans ce chapitre, abordait d'ailleurs la question des analogies historiques. Suivant Hayden White (1987), le récit pourrait être envisagé comme un méta-code, qui organise et régule les

significations de façon à ce qu'elles atteignent un caractère incontournable⁹¹. C'est une activité sociale et symbolique qui construit la réalité sociale et qui possède un caractère processuel. Shaul Shenhav (2006) explique, quant à lui, que « [t]he dominant role of narratives in discourse is also based on the centrality of narrative in the formulation and maintenance of worldviews » (p. 246). Ces récits ont ainsi un rôle clé dans la production des significations et de l'interprétation des événements. En effet, par la manière dont ils organisent ces dernières. Autrement dit, ils peuvent être vus comme un mode d'organisation des significations permettant différentes interprétations. Par leurs configurations souples, ces récits sont également en mesure de donner un sens à une diversité de situations. Une exploration des similarités et différences entre le concept de récit et celui de représentations sociales ainsi que des possibilités d'analyses et de théorisation qu'ils rendent possible semble à cette étape pertinente⁹².

En terminant, nous croyons que cette recherche annonce une série de projets. Les représentations telles que conceptualisées se sont révélées fort riches afin d'étudier la politique dans un contexte de spectacularisation. Nos analyses ont, quant à elles, permis d'enrichir conceptuellement le concept. Plus encore, cette thèse articulée autour des représentations, de leurs opérations et procédés nous a offert un point de vue renouvelé sur l'objet politique. Nous espérons avoir offert une contribution originale aux différentes recherches qui s'intéressent à celui-ci. Néanmoins, tel que le souligne Martin (2002b), « [l]a conceptualisation du [et de la] politique, à l'intérieur même d'une société, n'a de sens que si elle est cernée dans le pluriel et le dynamique, l'ambivalent et le contradictoire. Son analyse, son explication ne pourront donc jamais être exhaustives, se verront incapables

⁹¹ « For from being a problem, then, narrative might well be considered a solution to a problem of general human concern, namely, the problem of how to translate knowing into telling, the problem of fashioning human experience into a form assimilable to structure of meaning that are generally human rather than culture-specific » (White, 1987: 1).

d'épuiser sa richesse et son mouvement. (p. 90). Il reste donc encore du travail à faire autant du point de vue de l'étude de la politique telle que représentée que de celui des représentations de manière plus large.

⁹² Des explorations entre mémoire collective, récits et représentations ont d'ailleurs déjà abordé par Nicolas Roussiau et Élise Renard (2003) ainsi que par Jean Viaud (2003).

Références bibliographiques

-A-

- Abélès, Marc. (2007). *Le spectacle du pouvoir*, Paris, L'Herne.
- Abric, Jean-Claude. (1994a). « Introduction », dans Jean-Claude Abric (sous la direction de), *Pratique sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France : 7-9.
- Abric, Jean-Claude. (1994b). « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans Jean-Claude Abric (sous la direction de), *Pratique sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France : 11-35.
- Abric, Jean-Claude. (2003). « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », dans Jean-Claude Abric (sous la direction de), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Érès, Ramonville Saint-Agne : 59-80.
- Aday, Sean, Devitt, James. (2001). « Style over Substance : Newspaper Coverage of Elizabeth Dole's Presidential Bid », *The International Journal of Press/Politics*, Vol. 6, N° 2 : 52-73.
- Allard-Poesi, Florence. (2003). « Coder les données », dans Yvonne Giordano (sous la direction de), *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*, Paris, Éditions Management et Société : 245-290.
- Altheide, David, L. (1996). *Qualitative media analysis*, London, Sage.
- Angenot, Marc. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.
- Angenot, Marc. (1989). *1889. Un état du discours social*, Longueuil, Prémabule.
- Angenot, Marc. (1993). « Pour une théorie du discours social : problématique d'une recherche en cours », *Littérature*, N° 70 : 82-98.

Anker, Elisabeth. (2005). « Villains, Victims and Heroes : Melodrama, Media, and September 11 », *Journal of Communication*, Vol. 55, N° 1 : 22-37.

Arborio, Anne-Marie, Fournier, Pierre. (1999). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, Nathan.

-B-

Balandier, George. (1992). *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Baland.

Braud, Philippe. (1980). *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, Presses universitaires de France.

Braud, Philippe. (1982). *La science politique*, Paris, Presses universitaires de France.

Bélanger, André, J. (1995). « La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes », *Hermès*, N° 17-18 : 127-143.

Bennett, Lance W. (2005). « News as Reality TV : Election Coverage of the Democratization of Truth », *Critical Studies in Media Communication*, Vol. 22, N° 2 : 171-177.

Bennett, Lance W. (1996). *News : The Politics of Illusion (3e édition)*, New York, Longman.

Bergeron, Annie. (2003). « Les représentations de la sage-femme dans la presse francophone québécoise (1989-2002) », *Recherches féministes*, Vol. 16, N° 2, 2003 : 139-165.

Berthelot, Jean-Michel. (1992). « Du corps comme opérateur discursif ou Les apories d'une sociologie du corps », *Sociologie et Sociétés*, Vol. XXIV, N° 1 : 11-18.

Berthelot, Jean-Michel. (1996). *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses universitaires de France.

Billig, Michael. (1993). « Studying the thinking society : social representations, rhetoric, and attitudes », dans Glynis M. Breakwell et David V. Canter, (sous la direction de), *Empirical Approaches to Social Representations*, Oxford, Clarendon Press : 39-62.

- Blin, Jean-François. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris, L'Harmattan.
- Blumler, Jay G., Kavaugh, Dennis. (1999). « The Third Age of Political Communication : Influences and Feature », *Political Communication*, N°16 : 231-245.
- Blumler, Jay G., Gurevitch, Micheal. (1995). *The Crisis of Public Communication*, London, Routledge.
- Boltanski, Luc, Darré, Yann, Schiltz, Marie-Ange. (1984). « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 51, mars : 3-40.
- Boltanski, Luc. (1993). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié.
- Bonardi, Christine, Roussiau, Nicolas. (1999). *Les représentations sociales*, Paris, Dunod.
- Bonhomme, Marc. (1998) *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- Brants, Kees. (1998). « Who's Afraid of Infotainment ? », *European Journal of Communication*, Vol. 13, N° 3 : 315-335.
- Brants, Kees. (2003a). « De l'art de rendre la politique populaire... Ou "qui a peur de l'infotainment ?" », *Réseaux*, N° 118 : 137-166.
- Brants, Kees. (2003b). « N'ayez pas peur ! Une réponse à Érik Neveu », *Réseaux*, N° 118 : 183-189.
- Braudy, Leo. (1996). *The Frenzy of Renown*, New York, Vintage.
- Breton, Philippe. (2001). *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte.
- Breton, Philippe, Proulx, Serge. (2002). *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*, Montréal, Boréal.
- Brummett, Barry. (2006). *Rhetoric in Popular Culture (Second Edition)*, London, Sage.
- Burke, Kenneth. (1969). « Four master tropes », in *A Grammar of Motives*, Los Angeles, University of California Press : 503-517.

-C-

- Cauquelin, Anne. (1999). *De l'art du lieu commun. Du bon usage de la doxa*, Paris, Seuil.
- Cayrol, Roland. (1997). *Médias et démocratie : La dérive*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Charland, Maurice. (2003). « Le langage politique », dans Anne-Marie Gingras (sous la direction de), *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 69-91
- Charland, Maurice. (1987). « Constitutive Rhetoric: The Case of the "Peuple Québécois" », *Quarterly Journal of Speech*, Vol.73, N° 2 : 133-150.
- Cho, Jeasik, Trent, Allen. (2006). « Validity in qualitative research revisited », *Qualitative Research*, Vol. 6, N° 3 : 319-340.
- Clémence, Alain, Doise, Willem. (1995a). « La représentation sociale de la justice: Une approche des droits dans la pensée ordinaire », *L'année sociologique*, N° 45: 371-400.
- Clémence, Alain, Doise, Willem. (1995b). « La représentation sociale des droits de l'Homme: une recherche internationale sur l'étendue et les limites de l'universalité », *Journal international de psychologie*, N° 30: 180-212.
- Cochart, Dominique. (1991). « Le maire mis en scène : un style de communication », *La communication politique*, Les cahiers du CURAPP Paris, Presses universitaires de France.
- Couldry, Nick. (2003). *Media Rituals. A critical approach*, London, Routledge.
- Couldry, Nick, Markham, Tim. (2007). « Celebrity culture and public connection : Bridge or chasm ? », *International Journal of Cultural Studies*, Vol. 10, N° 4 : 403-421.
- Courtine, Jean-Jacques. (1990). « Les glissements du spectacle politique », *Esprit*, N° 164 : 152-164.
- Corner, John. (2000). « Mediated persona and political culture. Dimension of structure and process », *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 3, N° 3 : 386-402.

- Corner, John, (2003). « Mediated Persona and Political Culture », dans John Corner and Dick Pels (sous la direction de) *Media and the Restyling of Politics. Consumerism, Celebrity and Cynism*, London, Sage : 67-84.
- Corner, John, Pels, Dick. (2003). « Introduction. The Re-styling of Politics », dans John Corner and Dick Pels (sous la direction de) *Media and the Restyling of Politics. Consumerism, Celebrity and Cynism*, London, Sage : Sage : 1-17.
- Craig, Robert, T. (1999). « Communication Theory as a Field », *Communication Theory*, Vol. 9, N° 2 : 119-161.
- Cuminal, Isabelle, Souchard, Maryse, Wahnich, Stéphane, Wathier, Virginie. (1997). *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, La Découverte.

-D-

- Dayan, Daniel, Katz, Elihu. (1995). « Télévision d'intervention et spectacle politique, Agir par le rituel: », *Hermès*, N° 17-18 : 163-186.
- De Baecque, Antoine. (1988). *La caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS.
- De Baecque, Antoine. (1989). *La révolution à travers la caricature*, Paris, Presses du CNRS.
- DeCordova, Richard. (2001). *Picture Personalities: The Emergence of the Star System in America*, Urbana, University of Illinois Press.
- Denton, Robert E., Woodward, Gary, C. (1998). *Political Communication in America* (3^e édition), London, Praeger.
- Denqin, Jean-Marie. (1992). *Science politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Denzin, Norman, Lincoln, Yvonna S. (2005). « Introduction. The Discipline and Practice of Qualitative Research », dans Norman Denzin, Yvonna S. Lincoln, (sous la direction de), *The Sage Handbook of Qualitative Research*, London, Sage : 1-32.

- De Rosa, Annamaria Silvana. (1994). « From theory to metathoeory in social representation: the lines of argument of a theoretical-methodological debate », *Social Science Information*, Vol. 33, N° 2 : 273-304.
- Derville, Grégory. (1997). *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Deslauriers, Jean-Pierre. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.
- Deslauriers, Jean.-Pierre, Kérisit, Michelle. (1997). « Le devis de recherche qualitative » dans Jean. Poupar *et al.* (sous la direction de), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur : 85-111.
- Deslauriers, Jean.-Pierre. (1997). « L'induction analytique », dans Jean Poupart *et al.* (sous la direction de). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur : 293-308.
- Donsbach, Wolfgang, Jandura, Olaf. (2003). « Chances and Effects of Authenticity. Candidates of the German Federal Election in TV News », *Harvard Journal of Press and Politics*, Vol. 8, N° 1 : 46-65.
- Duhamel, Alain. (1995). *La politique imaginaire*, Paris, Folio.
- Ducrot, Oswald. (1982). « Notes sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistique française*, N° 4 : 142-163.
- Dupras, Annie. (1992). *Le roi décapité, Essai sur les imaginaires politiques*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- Dumont, Mario. (2005). *Avoir le courage de ses convictions. 18 ans d'engagement politique pour le Québec*, Montmagny, Les Sociétaires.
- Dyer, Richard. (1993). « Seen to be believed : some problems in the representation of gay people as typical », dans Richard, Dyer, *The Matter of Images. Essays on Representations*, London, Routledge : 19-51.

-E-

- Edy, Jill A. (1999). « Journalistic Uses of Collective Memory », *Journal of Communication*, Vol. 49, N° 2 : 71-85.
- Edy, Jill A. (2001). « The Presence of the Past in Public Discourse » dans Roderick P. Hart and Bortholomew H Sparrow (sous la direction de). *Politics, Discourse, and American Society. New Agendas*, New York, Rowman and Littlefield Publishers : 53-70.
- Entman, Robert M. (1991). « Framing U.S. Coverage of International News : contrasts in Narratives of the KAL and Iran Air Incidents », *Journal of Communication*, Vol. 41, N° 4 : 6-27.
- Entman, Robert M. (1993). « Framing: Toward clarification of a fractured paradigm », *Journal of Communication*, Vol. 43, N° 4 : 51-58.

- F -

- Fairclough, Norman. (1992). *Discourse and social change*, Cambridge, Polity Press.
- Fairclough, Norman. (1995). *Media Discourse*, London, Edward Arnold.
- Fairclough, Norman. (2003). *Analysing Discourses*, London, Routledge.
- Farr, Robert, M. (1989). « Les représentations sociales », dans Serge Moscovici (sous la direction de), *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France : 378-389.
- Flament, Claude. (2001). « Pratiques sociales et dynamique des représentations », dans Pascal Moliner (sous la direction de). *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 43-58.
- Fontanier, Pierre. (1968). *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Frau-Meigs, Divina. (2001). *Mediamorphoes américaines dans un espace privé unique au monde*, Paris, Économica.

-G-

- Gauthier, Gilles. (1994). « La métaphore guerrière dans la communication politique », *Recherches en communication*, N° 1 : 131-146.
- Geka, Maria. (2000). « Valeurs et représentations sociales du politique pendant la jeunesse : analyse de la construction sociale et individuelle d'un objet », Cinquième conférence internationale sur les représentations sociales Montréal 29 août au 2 septembre, monographie électronique, geirso.uqam.ca/publications/pdf/Section1/Politique/geka.pdf page consultée le 16 novembre 2007.
- Gestlé, Jacques. (1992). *La communication politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Gestlé, Jacques. (1999). « Effets des médias et transformations de l'espace public », dans Ioan Dragan (sous la direction de). *La communication du politique. Regards croisés Est-Ouest*, Paris, L'Harmattan : 21-39.
- Gestlé, Jacques. (2004). *La communication politique*, Paris, Armand Colin.
- Gigling, Max, Rateau, Patrick. (1999). « Les six épreuves de Gopa. Une étude expérimentale du processus d'ancrage », dans Michel-Louis, Rouquette, Catherine, Garnier (sous la direction de). *La genèse des représentations sociales*, Montréal, Nouvelles AMS : 63-85.
- Gingras, Anne-Marie. (1995). « L'impact des communications sur les pratiques politiques », *Hermès*, N° 17-18 : 37-47.
- Gingras, Anne-Marie. (1999). *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, Anne-Marie. (2007). *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, 2^e édition revue et augmentée, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- Giordano, Yvonne. (2003). « Les spécificités des recherches qualitatives », dans Yvonne Giordano (sous la direction de). *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*, Paris, Éditions Management et Société : 1-32.
- Glaser, Barney, Strauss, Anselm. (1967). *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago : Aldine Publishing.
- Guba, Egon G., Lincoln, Yvonna S. (2005). « Competing Paradigms in Qualitative Research », dans Denzin, Yvonna S. Lincoln, (sous la direction de). *The Sage Handbook of Qualitative Research*, Norman London, Sage : 105-117.
- Guimelli, Christian. (1994). « La fonction d'infirmière. Pratiques et représentations sociales », dans Jean-Claude, Abric, (sous la direction de). *Pratiques sociales et représentations*, Paris : Presses universitaires de France : 83-108.
- Guimelli, Christian, Reynier, Jérôme. (1999). « Structuration progressive d'une représentation sociale : la représentation de l'infirmière », dans Michel-Louis, Rouquette, Catherine, Garnier (sous la direction de). *La genèse des représentations sociales*, Montréal, Nouvelles AMS : 171-181.
- Giust-Desprairies, Florence. (2003). *L'imaginaire collectif*, Ramonville Saint-Agne : Érès

-H-

- Hall, Stuart. (1986). « On Postmodernism and Articulation. An Interview with Stuart Hall Edited by Lawrence Grossberg », *Journal of Communication Inquiry*, Vol. 10, N° 2, 45-60.
- Hall, Stuart. (1996). « New ethnicities », dans *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies*, London, Routledge : 441-449.
- Hall, Stuart. (1997a). « Introduction », dans Stuart Hall (sous la direction de). *Representation : cultural representations and signifying practices*, Thousand Oaks, Sage : 1-11.

- Hall, Stuart. (1997b). « The spectacle of the Other », dans Stuart Hall (sous la direction de). *Representation : cultural representations and signifying practices*, Thousand Oaks, Sage : 223-279.
- Hall, Stuart. (1997c). *Representation & The Media*, Media Education Foundation Transcript, 22 pages.
- Hall, Stuart. (1997d). *Stuart Hall on Representation & The Media*, video produit et réalisé par Sut Jhally, Media Education Foundation, 54 minutes.
- Hart, William, Hassencahl, Fran. (2002). « Dehumanizing the Enemy in Editorial Cartoons », dans Bradley S. Greenberg (sous la direction de). *Communication and terrorism : public and media responses to 9/11*, Hampton Press, Cresskill : 137-151.
- Heldman, Caroline, Carroll, Susan J., Olson, Stephanie. (2005). « “She Brought Only a Skirt”: Print Media Coverage of Elizabeth Dole’s Bid for the Republican Presidential Nomination », *Political Communication*, Vol. 22, N° 33 : 315-335.
- Herzlich, Claudine. (1969). *Santé et maladie. Analyse d’une représentation sociale*, Paris, Mouton.
- Herzlich, Claudine, Pierret, Janine. (1988). « Une maladie dans l’espace public. Le SIDA dans six quotidiens français », *Annales ESC*, N° 5 : 1109-1134.
- Herzlich, Claudine. (1972). « La représentation sociale », dans Serge Moscovici, (sous la direction de). *Introduction à la psychologie sociale*, Tome I, Paris, Larousse : 303-325.
- Héту, Richard. (2000). *La guerre des caricatures*, *La Presse*, dimanche le 15 octobre 2000, p. A1-A2.
- Holbert, Lance R. (2005). « A typology for the Study of Entertainment Television and Politics », *American Behavioral Scientist*, Vol. 49, N° 3 : 436-453.
- Huguet, Marcel. (1981). *Réal Caouette. L’homme et le phénomène*, Montréal, Éditions de l’Homme.

-J-

- Jodelet, Denise. (1983). « Les représentations du corps, ses enjeux privés et sociaux », dans J. Hainars, et R. Kaehr, (sous la direction de). *Le corps en jeu*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie.
- Jodelet, Denise. (1984 a). « Réflexion sur le traitement de la notion de représentation sociales en psychologie sociale », *Revue Communication Information, Les représentations*, Vol. 6, N° 2-3 : 15-41.
- Jodelet, Denise. (1989). *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Jodelet, Denise. (1994). « Représentations sociales, pratiques, société et individu sous l'enquête des représentations sociales », dans Denise Jodelet (sous la direction de). *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France: 36-57.

-K-

- Kaës, René. (1968). *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Dunod.
- Keen, Sam. (1986). *Faces of the Enemy: Reflections of the Hostile Imagination : The Psychology of Enmity*, New York, Harper Collins.

-L-

- Laforest, Marty, Vincent, Diane, Turbide, Olivier. (2008). « Dire du mal de l'autre : un sport extrême (qui se pratique à deux) » dans Diane Vincent, Olivier, Turbide, Marty, Laforest, *La Radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*, Québec, Nota bene : 49-74.
- Lakoff, George. (2005). *Framing : It's About Values and Ideas*, tiré de : www.rockridgeinstitute.org/research/lakoff/valuesideas page consultée le 3 août 2005.

- Lakoff, George. (2005). *Simple framing. An introduction to framing and its uses in politics*, tiré de : www.rockridgeinstitute.org/projects/strategic/simple_framing page consultée le 25 avril 2005.
- Landowski, Éric. (1989). *La société réfléchie essais de socio-sémiotique*, Paris, Seuil.
- Laperrière, Anne. (1997). « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », dans Jean Poupart et al. (sous la direction de), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur : 365-387.
- Lawrence, Regina G. (2000). « Game-Framing the Issues : Tracking the Strategy Frame in Public Policy News », *Political Communication*, N° 17 : 93-114.
- Lind, Rebecca Ann, Salo, Colleen. (2002). « The Framing of Feminists and Feminism in News and Public Affairs Programs in U.S. Electronic Media », *Journal of Communication*, Vol. 51, N° 1 : 211-228.
- Lits, Marc. (2000). *Récit, médias et société*, Louvain-la-Neuve, Brylant-Academia.
- Lits, Marc. (2003). « Le déplacement médiatique du débat politique », Communication CIFSIC, Bucarest, [http : archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents).
- Lumby, Catherine. (1999). *Gotcha. Life in a Tabloid World*, St-Leonards, Allen & Unwin.

-M-

- Maarek, Philippe J. et Wolfsfeld, Gadi. (1998). « Introduction », dans Philippe J. Maarek et Gadi Wolfsfeld (sous la direction de). *Political communication in a new era. A cross-national perspective*, London, Routledge : 1-7.
- Mannoni, Pierre. (1998). *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Marshall, David P. (1997). *Celebrity and Power*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

- Martin, Constant-Denis. (2002a). « Introduction. Les OPNI l'essence du pouvoir et le pouvoir des sens », dans Constant-Denis Martin (sous la direction de). *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Paris, Karthala : 11-45.
- Martin, Constant-Denis. (2002b). « À la quête des OPNI (objets politiques non identifiés) », dans Constant-Denis Martin (sous la direction de). *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Paris, Karthala : 75-103.
- Mazzoleni, Gianpietro. (1999). « Political Communication and Television. Between old and new influences », dans Philippe J. Maarek et Gadi Wolfsfeld (sous la direction de). *Political communication in a new era. A cross-national perspective*, London, Routledge : 32-40.
- McGuigan, Jim. (2000). « British identity and the 'people's princess' », *The Sociological Review*, Vol. 48, N° 1 : 1-18.
- McNair, Brian. (2003) *An Introduction to Political Communication*, London, Routledge.
- McAllister, Ian. (à venir). « The Personalization of Politics », dans Russell J. Dalton et Hans-Dieter (sous la direction de). *Handbook of Political Behavior*, Klingemann, London, Oxford.
- McKinlay, Andy, Potter, Jonathan, Wetherell, Margaret. (1993). « Discourse analysis and social representations », dans Glynis M. Breakwell et David V. Canter (sous la direction de). *Empirical Approaches to Social Representations*, Oxford, Clarendon Press : 134-156.
- Manonni, Pierre. (1998). *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mazzotti, Tarso, B. (2002). « L'analyse des métaphores : Une approche pour la recherche sur les représentations sociales », dans Catherine, Garnier, Willem, Doise (sous la direction de). *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'étude*. Montréal, Nouvelles AMS : 207-223.
- Mello, Bradford, W. (1999). « Quick Communicators : Editorial Cartoonists in Communication Overdrive », *Communication Yearbook*, N° 21 : 379-403.

- Merskin, Debra. (2004). « The construction of Arabs as Enemies: Post-September 11 Discourse of George W. Bush », *Mass Communication & Society*, Vol. 7, N° 2 : 157-175.
- Miller, Arthur, Wattenberg, Martin P., Malanchuk, Oksana. (1986). « Schematic Assessments of Presidential Candidates », *American Political Science Review*, Vol. 80, N° 2 : 521-540.
- Moliner, Pascal. (2001a). « Introduction », dans Pascal Moliner (sous la direction de). *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 7-14.
- Moliner, Pascal. (2001b). « Formation et stabilisation des représentations sociales », dans Pascal Moliner (sous la direction de). *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 15-41.
- Monière, Denis. (1998). *Votez pour moi. Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale*, Montréal, Fidès.
- Monière, Denis. (1999). *Démocratie médiatique et représentation politique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Morris, Raymond, N. (1989). *Behind the Jester's Mask*, Toronto, University of Toronto Press.
- Morris, Raymond, N. (1995). *The Carnivalization of Politics*, Montréal, Toronto, McGill-Queen's University Press.
- Moscovici, Serge. (1961). *La psychanalyse, son image et son public. Études des représentations sociales de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France.
- Moscovici, Serge. (1984). « The phenomenon of social representation », dans Robert M. Farr, Serge Moscovici (sous la direction de). *Social Representations*, Cambridge, Cambridge University Press : 3-69.
- Moscovici, Serge. (1993). « Introductory Address », *Papers on Social Representations*, Vol. 2, N° 3 : 160-170.

- Moscovici, Serge. (1994). « Social representations and pragmatic communication », *Social Science Information*, Vol. 33, N° 2 : 163-177.
- Mungy, Gabriel, Quiamzade, Alain et Éric Tafani. (2001). « Dynamique représentationnelle et influence sociale », dans Pascal, Moliner (sous la direction de). *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 123-169.
- Mussolf, Andreas. (2006). « Metaphor Scenarios in Public Discourse », *Metaphor and Symbol*, Vol. 21, N° 1 : 23 – 38.
- N-
- Neveu, Érik. (2003). « Le chercheur et l'*infotainment* : sans peur, mais pas sans reproche. Quelques objections à la critique d'un imaginaire orthodoxie critique », *Réseaux*, N° 118 : 191-197.
- Neveu, Érik. (2005). « Politicians without Politics, a Polity without Citizens : The Politics of the Chat Show in Contemporary France », *Modern & Contemporary France*, Vol. 13, N° 3 : 323-335.
- Nguyên-Duy, Véronique, Cotte, Suzanne. (2005). « Le discours politique dans les émissions d'information et de variétés : la campagne électorale provinciale de 2003 », dans Marcel Burger, Guylaine Martel (sous la direction de). *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Nota bene : 157-191.
- Niquette, Manon, Buxton, William, J. (1997). « Meet me at the Fair : Sociability and Reflexivity in Nineteenth-Century World Expositions », *Canadian Journal of Communication*, Vol. 22 : 81-113.

-O-

- Oberhuber, Florian, Bärenreuter, Christoph, Krzysaniwsky, Michal, Shönbauer, Heinz et Ruth Wodak. (2005). « Debating the European Constitution. On representation of Europe/EU in the Press », *Journal of Language and Politics*, Vol. 4, N° 2 : 227-271.
- Ockrent, Christine. (2007). *Madame La... Ces femmes qui nous gouvernent*, Paris, Plon.

-P-

- Paillé, Pierre, Mucchielli, Alex. (2005). *L'analyse qualitative en science humaines et sociales*, Paris, Armand-Colin.
- Parry-Giles, Shawn. (2000). « Mediating Hillary Rodham Clinton: Television News Practices and Image-Making in the Postmodern Age », *Critical Studies in Media Communication*, Vol. 17, N° 2 : 205-226.
- Parry-Giles, Shawn. (2001). « Political Authenticity, Television News, and Hillary Rodham Clinton », dans Roderick P. Hart and Bortholomew H Sparrow (sous la direction de). *Politics, Discourse, and American Society. New Agendas*, New York, Rowman and Littlefield Publishers : 193-210.
- Pels, Dick. (2003). « Aesthetic Representation and Political Style. Re-balancing Identity and Difference in Media Democracy », dans John Corner, Dick Pels (sous la direction de). *Media and the Restyling of Politics. Consumerism, Celebrity and Cynism.*, London, Sage : 41-66.
- Pirès, Alvaro P. (1997). « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences humaines », dans Jean Poupart *et al.* (sous la direction de). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur : 3-54.

- Poirmeur, Yves. (1991). « Marche de la communication et mutation de la vie politique », *La communication politique*, Les cahiers du CURAPP Paris, Presses universitaires de France.
- Potter, Jonathan, Edwards, Derek. (1999). « Social Representations and Discursive Psychology : From Cognition to Action », *Culture & Psychology*, Vol. 5, N° 4 : 447-458.
- Potter, Jonathan, Litton, Ian. (1985a). « Some problems underlying the theory of social representations », *British Journal of Social Psychology*, N° 24 : 81-90.
- Potter, Jonathan, Litton, Ian. (1985b). « Social representations in the ordinary explanation of a 'riot' », *European Journal of Social Psychology*, N° 15 : 371-388.

-Q-

- Quivy, Raymond, Van Campenhoudt, Luc. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

-R-

- Rahat, Gideon, Sheaffer, Tamir. (2007). « The Personalization(s) of Politics : Israel, 1949-2003 », *Political Communication*, Vol. 24. N° 1 : 65-80.
- Rancière, Jacques. (1998). *Aux bords du politique*, Paris, Folio Essai.
- Restier-Melleray, Christiane. (1999). « La femme du présidentiable. Une figure engagée » dans Yves Poirmeur et Pierre Mazet, (sous la direction de). *Le métier politique en représentations*, Paris, L'Harmattan : 89-159.
- Revault d'Allonnes, Myriam. (1999). *Le dépérissement de la politique. Généalogie d'un lieu commun*, Paris, Aubier-Flammarion.

- Rhee, June Woong. (1997). « Strategy and Issue Frames in Election. Campaign Coverage: A Social Cognitive Account of Framing Effects », *Journal of Communication*, Vol. 47, N° 3 : 26-48.
- Robert, Philippe, Faugeron, Claude. (1978). *La justice et son public : les représentations sociales du système pénal*, Paris, Masson.
- Robireux, Jean-Jacques. (1998) *Les figures de styles et de rhétorique*, Paris, Dunod.
- Rouquette, Michel-Louis, Rateau, Patrick. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ross, Karen, Sreberny, Annabelle. (2000). « Women in the House : Media Representation of British Politicians », dans Annabelle, Sreberny, Liesbet, Van Zoonen (sous la direction de). *Gender, Politics and Communication*, Cresskill, Hampton Press : 79-99.
- Roussiau, Nicolas, Renard, Élise (2003). « Des représentation sociales à l'institutionnalisation de la mémoire sociale », *Connexions*, Vol. 80, N° 2 : 31-41.
- Roussiau, Nicolas, Bonardi, Christine. (2001). « Structure et dynamique représentationnelle. La représentation sociale de la politique », *Bulletin de Psychologie*, Vol. 54, N° 1 : 63-79.

-S-

- Salomon, Christian. (2007). *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.
- Saukko, Paula. (2003). *Doing research in cultural studies: an introduction to classical and new methodological approaches*, London, Sage.
- Schwartzberg, Roger-Gérard. (1977). *L'État spectacle*, Paris, Flammarion.
- Schwartzberg, Roger-Gérard. (1998). *La politique mensonge*, Paris, Odile Jacob.

- Semetko, Holli A., Valkenburg, Patti, M. (2000). « Framing European Politics: A Content Analysis of Press and Television News », *Journal of Communication*; Vol. 50, N° 2 : 93-109.
- Semprini, Andréa. (1996). *Analyser la communication*, Paris, L'Harmattan.
- Sheafer, Tamir. (2001). « Charismatic Skill and Media Legitimacy: An Actor-Centered Approach to Understanding the Political Communication Competition », *Communication Research*, Vol. 28, N° 6 : 711-726.
- Shenhav, Shaul R. (2006). « Political Narratives and Political Reality », *International Political Science Review*, Vol. 27, N° 3 : 245-262.
- Simons, Jon. (2003). « Popular Culture and Mediated Politics: Intellectuals, Elites and Democracy », dans John Corner, Dick Pels (sous la direction de). *Media and the Restyling of Politics. Consumerism, Celebrity and Cynicism* London, Sage : 171-189.
- Slack, Jennifer Daryl. (2006). « Communication as Articulation », dans Gregory J. Shepherd, Jeffrey St-John, Ted Striphas (sous la direction de). *Communication as... Perspective on Theory*, London, Sage : 223-231.
- Souchard, Maryse. (1989). *Le discours de presse. L'image des syndicats du Québec (1982-1983)*, Montréal, Préambule.
- Spradley, James. (1980). *Participant Observation*. New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Sreberny, Annabelle, Van Zoonen, Liesbet. (2000) « Gender, Politics and Communication : An Introduction », dans Annabelle, Sreberny, Liesbet, Van Zoonen (sous la direction de). *Gender, Politics and Communication*, Cresskill, Hampton Press : 1-19.
- Street, John. (2000). « Prime Time Politics: Popular Culture and Politicians in the UK », *The Public*, Vol. 7, N° 2 : 75-90.

-T-

- Templin, Charlotte. (1999). « Hillary Clinton as a Threat to Gender Norms: Cartoon Images of the First Lady », *Journal of Communication Inquiry*, Vol. 23, N° 1 : 20-36.
- Thrall, Trevor et al. (2008). « Star Power: Celebrity Advocacy and the Evolution of the Public Sphere », *The International Journal of Press/Politics*, Vol. 13, N° 4 : 362-385.
- Tremblay, Manon, Pelletier, Réjean. (1995). *Que font-elles en politique ?* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Manon, Tardy, Évelyne, Legault, Ginette. (1997). *Maires et mairesses. Les femmes et la politique municipale*, Montréal, Liber.
- Tremblay, Manon. (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

-V-

- Van Acker, Elizabeth (2003). « Portrayals of Politicians and Women's Interests : Saviour, Sinners, and Stars », *Refereed paper presented to the Australasia Political Studies Association Conference, University of Tasmania, Hobart, 29 September - 1 octobre 2003*, 24 pages.
- Van Zoonen, Liesbet. (1998). « Women and the Media. Finally I Have my Mother Back! Politicians and Their Families in Popular Culture », *Press/Politics*, Vol. 3, N° 1: 48-64.
- Van Zoonen, Liesbet. (2004). « Imagining the Fan Democracy », *European Journal of Communication*, Vol. 19, N° 1 : 39-52.
- Van Zoonen, Liesbet. (2005). *Entertaining the citizen: politics in the fan democracy*. Boulder, CO: Rowman and Littlefield.

- Van Zoonen, Liesbet. (2006). « The personal, the political and the popular. A women's guide to celebrity politics », *European Journal of Cultural Studies*, Vol. 9, N° 3 : 287-301.
- Van Zoonen, Liesbet. (2007). « Audience reactions to Hollywood politics », *Media, Culture & Society*, Vol. 29, N° 4 : 531-547.
- Van Zoonen, Liesbet, Holtz-Bacha, Christina. (2000). « Personalisation in Dutch and German Politics : The Case of the Talk-Show », *The Public*, Vol. 7, N° 2 : 45-56.
- Viau, Jean. (2003). « Mémoire collective, représentations sociales et pratiques collectives », *Connexions*, Vol. 80, N° 2 : 13-30.
- Vidal, Julien, Rateau, Patrick et Pascal Moliner. (2006). « Les représentations en psychologie sociale », dans Nathalie Blanc (sous la direction de). *Le concept de représentation en psychologie*, Paris, In Press éditions : 11-42.

-W-

- Wahl-Jorgensen, Karin. (2000). « Constructed Masculinities in U.S. Presidential Campaigns: The Case of 1992 », dans Annabelle, Sreberny, Liesbet, Van Zoonen (sous la direction de). *Gender, Politics and Communication*, Cresskill, Hampton Press : 53-77.
- West, Darell M., Orman, John. (2002). *Celebrity Politics*, Upper Saddle River, Prentice Hall.
- White, Hayden. (1987). *The Content and the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Wilke, Jürgen, Reinemann, Carsten. (2001). « Do the Candidates Matter? Long-Term Trends of Campaign Coverage – A Study of the German Press since 1949 », *European Journal of Communication*, Vol. 16, N° 3 : 291–314.

Wodak, Ruth, de Cillia, Rudolf. (2007). « Commemorating the past: the discursive construction of official narratives about the ‘Rebirth of the Second Austrian Republic’ », *Discourse & Communication*, Vol. 1, N° 3 : 337-363.

Annexe 1 – Documents Mario Dumont

Textes médiatiques au sujet de Mario Dumont et de l'ADQ :

- Anonyme (2002, 1^{er} juin). « Sondage Léger Marketing-Le Devoir-The Globe and Mail : 51 % des Québécois veulent l'ADQ au pouvoir », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Anonyme, (2002, 15 juin). « Élections partielles - Dumont marquera des points. Landry pourrait recevoir un prix de consolation et Charest risque d'être inconsolable », *Le Devoir*, Perspectives, p. B1.
- Beaudoin, Jerry (2002, 13 juin). « Pas d'ADQ pour moi » (À titre d'étudiant en enseignement à l'Université Laval), *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Beaupré, Maxime (2002, 19 juin). « Un feu de paille? », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A16.
- Bérubé, Pascal (2002, 6 juin). « Réplique à Alexis Cossette-Trudel - Changer pour revenir en arrière » (À titre de Président du Comité national des jeunes du Parti québécois), *Le Devoir*, Idées, p. A7.
- Boenck, Richard U. (2002, 10 juin). « Le prix citron au Parti québécois », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Boileau, Josée (2002, 6 septembre). « Sondage Léger Marketing-Le Devoir-TVA-The Globe and Mail : La foi en Super Mario. L'ADQ n'a pas d'équipe pour prendre les commandes de l'État. Les électeurs n'y voient pas de problème. Pour l'instant! », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Boileau, Josée (2002, 6 septembre). « Sondage Léger Marketing - Le Devoir - TVA - The Globe and Mail : Dumont, chef rêvé - Charest, chef largué », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Boileau, Josée (2002, 17 août). « Dumont ne parle pas trop, donc il plaît à tous. La montée de l'ADQ ne reflète pas un changement profond. Le PQ et le PLQ veulent leur part des retombées du nouveau discours politique », *Le Devoir*, Perspectives, p. B2.

- Boileau, Josée (2002, 27 juin). « Faire son lit en habitation », *Le Devoir*, Les Actualités, Perspectives, p. A4.
- Boileau, Patrice (2002, 15 mai). « La lâcheté de Mario Dumont », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A8.
- Bouchard, Gaétan (2002, 20 juin). « La pointe de l'iceberg », *La Presse*, Forum, p. A15.
- Boucher, Guylaine (2002, 22 juin). « Tournés vers l'avenir - Aller plus loin que le rappel historique des origines », *Le Devoir*, Cahier spécial, Bonne fête Québec, Entrevue, p. F2.
- Caouette, Marie (2003, 12 avril). « Travailleuse de l'ombre - Loin de l'archétype de la femme de politicien, Marie-Claude Barrette, conjointe de Mario Dumont, joue un rôle très actif au sein de l'ADQ », *Le Soleil*, Zoom, Entrevue, p. D3.
- Cardinal, François (2002, 25 mai). « Élections partielles- Landry fustige le programme de l'ADQ. Le premier ministre ignore le PLQ et se concentre sur le parti de Mario Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A7.
- Caron, Catherine (2002, 1^{er} juin). ADQ : un vote aberrant, *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. B10.
- Choquette, Pierre (2002, 28 septembre) [25 septembre 2002]. « Dumont, le porte-parole » (À titre de Membre de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec), *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. B4.
- Clairoux, Benoît (2002, 7 juin) [4 juin 2002]. « Équipe Dumont: quelle équipe, au juste ? », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A8.
- Cloutier, Mario (2002, 14 septembre). « Barbecue et Adécue », *La Presse*, Plus, Sur la colline (Québec), p. B4.
- Cloutier, Mario (2002, 22 juin). « La déception et une légère frustration sont de mise. Pas de panique chez les rouges. Le chef est là pour rester et poursuivre son travail de terrain », *Le Devoir*, Perspectives, p. B3.
- Cloutier, Mario (2002, 19 juin). « Des lendemains d'élections : Plus qu'un vote de protestation - Mario Dumont estime que les électeurs ont démontré leur intérêt pour les idées que défend l'ADQ », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.

- Cloutier, Mario (2002, 18 juin). « Élections partielles Berthier : L'ADQ chasse Levine - "Les gens en ont assez des vieux partis", dit Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Cloutier, Mario (2002, 3 juin). « Le succès de l'ADQ dans les sondages - Les baby-boomers passent le flambeau à leurs enfants, croit Christian Dufour », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Cloutier, Mario (2002, 3 juin). « Élections partielles du 17 juin L'ADQ rêve d'un balayage Après Berthier et Joliette, les adéquistes croient à leurs chances dans Vimont et, qui sait, dans Lac-Saint Jean », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A(?).
- Cloutier, Mario (2002, 1^{er} juin). « Conseil général de l'ADQ - Le parti de Dumont recentre son message. Les adéquistes remettent en question le soutien aux compagnies pharmaceutiques et le dégel des frais de scolarité », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Cloutier, Mario (2002, 1^{er} juin). « Dumont au Devoir: "Arrêtons de mentir". Qu'est-ce qu'un adéquiste? Hors de la question nationale, le membre de l'ADQ est un militant pour la jeunesse et le changement », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Cloutier, Mario (2002, 31 mai). « ADQ-Mario Dumont - Des élus péquistes forcés de s'excuser », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Cloutier, Mario (2002, 28 mai). « Élections dans Berthier et Joliette - Le temps des récoltes est-il venu pour l'ADQ ? Péquistes et libéraux sont ébranlés par la percée du parti de Mario Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Cloutier, Mario (2002, 27 avril). « Le charme du chef. La niche adéquiste - À droite ou au centre, peu importe, Mario Dumont répond à tous les besoins », *Le Devoir*, Perspectives, p. B3.
- Cornellier, Éric et David, Sophie (2002, 12 juin). « Popularité de l'Action démocratique. L'héritage de la Révolution tranquille est menacé. Les changements que propose Mario Dumont nous ramèneraient 40 ans en arrière », *Le Devoir*, Idées, p. A7.
- Corriveau, Jeanne (2002, 25 septembre). « Mario Dumont a montré son vrai visage, selon Bernard Landry : À la droite de Harris. Que le chef adéquiste plaise aux financiers sourit au chef péquiste », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A5.

- Cossette-Trudel, Alexis (2002, 30 septembre). « Mario Dumont - Le changement qui nuit » (À titre de candidat à la maîtrise en science politique), *Le Devoir*, Idées, p. A7.
- Cossette-Trudel, Alexis (2002, 4 juin). « Pourquoi je voterai ADQ (et non PQ). Les gens de ma génération en ont assez des promesses de changement qui ne se réalisent jamais » (À titre d'ex-président du Comité national des jeunes du PQ et de candidat à la maîtrise en sciences politiques à l'UQAM), *Le Devoir*, Idées, p. A7.
- Courtemanche, Gil (2002, 25 mai). « La maladie infantile de la politique », *Le Devoir*, Idées, p. B13.
- David, Michel (2002, 12 septembre). « La valse des neurones », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- David, Michel (2002, 29 juin). « Croyez-le sur parole », *Le Devoir*, Perspectives, p. B2.
- David, Michel (2002, 13 juin). « Le bulletin de l'opposition », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- David, Michel (2002, 1^{er} juin). « L'ADQ, le chien et l'auto », *Le Devoir*, Perspectives, p. B2.
- David, Michel (2002, 30 mai). « Dumont n'est pas Bourassa », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- David, Michel (2002, 14 mai). « Le troisième joueur », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- David, Michel (2002, 27 avril). « Haro sur l'ADQ », *Le Devoir*, Perspectives, p. B3.
- Delisle, Norman (2002, 23 août). « L'objectif de Bernard Landry - Mario Dumont: le plein emploi, une recette dépassée », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Delisle, Norman (2002, 23 août). « Lucien Bouchard "conseille" Dumont à l'occasion », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Delisle, Norman (2002, 16 août). « Action démocratique - Dumont prêche la vertu de la cohérence », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Descôteaux, Bernard (2002, 25 septembre). « Le vrai Mario Dumont », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- Descôteaux, Bernard (2002, 19 juin). « Prendre son temps », *Le Devoir*, Éditorial, p. A6.

- Descôteaux, Bernard (2002, 15 juin). « Un moment de vérité », *Le Devoir*, Éditorial, p. B10.
- Descôteaux, Bernard (2002, 21 mai). « Le premier tour », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- Dutrisac, Robert (2002, 7 septembre). « La brebis égarée », *Le Devoir*, Les Actualités, Perspectives, p. A1.
- Dutrisac, Robert (2002, 28 août). « Charest prend exemple sur le Nouveau-Brunswick », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Dutrisac, Robert (2002, 3 juin). « Conseil général du PLQ - Jean Charest tire à boulets rouges sur le parti de Mario Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Dutrisac, Robert (2002, 1^{er} juin). « Sondage Léger Marketing-Le Devoir-The Globe and Mail - La moitié des Québécois veulent un gouvernement adéquate. Mais plus encore croient que le PLQ remportera les prochaines élections générales », *Le Devoir*, Perspectives, p. B3.
- Dutrisac, Robert (2002, 31 mai). « Sondage Léger Marketing-Le Devoir-The Globe and Mail - 73 % des Québécois veulent un changement de gouvernement. Le PLQ et l'ADQ sont à égalité dans les intentions de vote », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Dutrisac, Robert (2002, 25 avril). « Les suites de l'élection partielle dans Saguenay - Landry ne ménagera plus l'ADQ », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- des Rivières, Paule (2002, 14 juin). « Jeunes et moins jeunes », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- Dumais, Michel (2002, 25 juin). « Pour une véritable société branchée : Lettre ouverte à Mario Dumont », *Le Devoir*, Convergence, Technologie, p. B7.
- Gagnon, Lysiane (2002, 20 juin). « Deux poids, deux mesures », *La Presse*, Forum, p. A15.
- Gagnon, Lysiane (2002, 28 mai). « ADQ: le vent dans les voiles », *La Presse*, Forum, p. A15.
- Gendron, Pierre (2002, 7 octobre). « Pourquoi la Dumontmanie ? (Suivi des commentaires de l'éditorialiste André Pratte) », *La Presse*, Forum, Dialogue, p. A8.
- Graton, Yves (2002, 28 septembre) [25 septembre 2002]. « Le discours rafraîchissant », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. B4.
- Hébert, Chantal (2002, 30 septembre). « Les copains de Bay Street », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.

- Hébert, Chantal (2002, 23 septembre). « Lettre ouverte à Mario Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Hébert, Chantal (2002, 3 septembre). « Le Mario Dumont des conservateurs ? », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Hébert, Jules (2002, 29 juin) [19 juin 2002]. « Égoïstes, les jeunes ? (À titre d'étudiant en science politique à l'Université de Montréal) », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. B8.
- Hébert, Chantal (2002, 13 mai). « Broadbent, Rae et Mario Dumont », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Hébert, Chantal (2002, 29 avril). « Dumont, Charest et l'avenir du Bloc », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Julien, Suzanne et Julien, Pierre-André (2002, 11 juin). « Popularité montante de l'Action démocratique. Lettre à la génération de l'individualisme. Nous en avons "not voyage" et nous voulons garder notre droit de le crier très haut », *Le Devoir*, Idées, p. A6.
- Lachapelle, Judith (2003, 22 mars). « Épouse effacée, militante engagée - Rencontre avec Marie-Claude Barrette, conjointe de Mario Dumont », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, p. A30.
- Lazure, Pierre (2002, 29 mai). « Un feu de paille ? », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A16.
- LeBlanc, Benoît (2002, 12 juillet) [juillet 2002]. « Un populisme inquiétant », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Lessard, Denis (2002, 14 septembre). « "JE NE SUIS PAS UN RADICAL" - Les Québécois l'appellent par son prénom et seraient prêts, selon les sondages, à l'élire premier ministre. Pourtant, on connaît peu Mario Dumont, l'homme. La Presse retrace la carrière du chef de l'ADQ », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Lessard, Denis (2002, 14 septembre). « Mario Dumont - L'homme qui inquiète péquistes et libéraux », *La Presse*, Plus, p. B1.
- Lessard, Denis (2003, 1^{er} mars). « Mario Dumont : gérer la croissance - "Je ne pense pas avoir dit que c'était facile, mais je crois encore que c'est tout à fait possible" », *La Presse*, Québec, p. A6.

- Lévesque, Kathleen (2002, 28 septembre). « L'épouvantail Dumont - L'attaque contre l'Action démocratique du Québec est proportionnelle à l'inquiétude que ce parti suscite dans les centres de la petite enfance », *Le Devoir*, Perspectives, p. B1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 25 septembre). « La presse au Canada anglais - L'ADQ soulève enthousiasme et méfiance », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A5.
- Lévesque, Kathleen (2002, 6 septembre). « *Bunker, le cirque*: la SRC tente de racheter sa bourde. Landry et Charest refusent toutefois de participer à l'émission spéciale de la rentrée », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 31 août). « La SRC déroule le tapis rouge devant Dumont, » *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 29 juin). « Claudette Carrier : Celle qui administre l'ADQ et gère sa croissance », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Lévesque, Kathleen (2002, 1^{er} juin). « Porte-étendard de l'autonomie québécoise - Mario Dumont voit son parti comme le nouveau défenseur du Québec », *Le Devoir*, Perspectives, p. B2.
- Lévesque, Kathleen (2002, 1^{er} juin). « Le chef de l'ADQ au Devoir - L'heure de vérité : Dumont n'entend pas changer son discours à des fins électorales », *Le Devoir*, Perspectives, p. B1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 16 avril). « L'ADQ conquiert Saguenay - Le PQ bon dernier dans Saguenay;Anjou et Viger demeurent aux libéraux », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 4 mai). « Action démocratique - Vingt comtés? Peut-être plus! La victoire récente dans Saguenay fait rêver les militants », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Lévesque, Lia (2002, 28 septembre). « Ligne ouverte à CJAD - Dumont refuse toute étiquette. Québécois ou Canadien? Souverainiste ou fédéraliste? Les anglophones n'ont pas eu réponse à leurs questions », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- La Presse Canadienne (2002, 24 août). « Le PQ touche le fond, l'ADQ s'envole : Un nouveau sondage donne le PQ troisième même parmi les Francophones », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A10.

- La Presse Canadienne (2002, 24 août). « Vexé, Bouchard nie conseiller Dumont - "L'ADQ est devenue la formule allégée du PQ", affirme Jean Charest », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- La Presse Canadienne (2003, 4 avril). « Charest a une légère avance sur Malavoy à Sherbrooke, selon un sondage CROP », La Presse Canadienne, Actualités du Québec.
- Marceau, Jean-Pierre (2002, 11 juillet). « L'ADQ doit sa popularité à son penchant décentralisateur. Bravo pour la lucidité de cet homme capable de voir les bons coups de l'interventionnisme étatique tout en voyant aussi ses faiblesses actuelles », *Le Devoir*, Éditorial, Libre opinion, p. A6
- Merleau, Jean-Charles (2002, 2 juillet) [20 juin 2002]. Un opportunisme révoltant, *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Navarro, Philippe (2002, 13 juin). « Un salmigondis de clichés poussiéreux », *Le Devoir*, Éditorial, Libre opinion, p. A6.
- Paquette, Jean-Paul (2002, 1^{er} août) [30 juillet 2002]. « Le p.-d.g. Mario Dumont », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Pichette, Pierre (2002, 6 juillet). « La percée de l'ADQ : L'ADQ, une fraîcheur... glaciale. À la base de l'engouement pour Mario Dumont réside le désir de plus en plus de citoyens de ne plus collaborer à la vie collective », *Le Devoir*, Idées, p. B9.
- Pratte, André (2002, 25 mai). « La Mariomanie », *La Presse*, Forum, p. A20.
- Pratte, André (2002, 11 mai). « Monsieur Dumont », *La Presse*, Forum, p. A18.
- Pratte, André (2002, 16 avril). « Mario +1 », *La Presse*, Forum, p. A16.
- Ratel, Jean-Luc (2002, 21 juin). « Politique québécoise : Le vrai visage de l'Action démocratique. Vivement le jour où Mario Dumont et son parti oseront débattre publiquement de ce qu'ils nous proposent réellement » (À titre d'étudiant au baccalauréat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal), *Le Devoir*, Idées, p. A9.
- Robitaille, Antoine (2002, 28 septembre). « Dumont et merveilles », *Le Devoir*, Éditorial, La presse du Canada, p. B4.

- Samson, Yves (2002, 5 septembre) [12 août 2002]. « S'informer, réfléchir et poser des questions ! », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Tellier, Luc-Normand (2002, 29 juin). « Confidences d'un proto-baby-boomer à la génération dumontante », *Le Devoir*, Éditorial, Libre opinion, p. B8.
- Turcotte, Claude (2002, 17 juin). « Journée cruciale pour les partis - Le PQ, le PLQ et l'ADQ passent un test décisif », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Sansfaçon, Jean-Robert (2002, 17 septembre). « La pelure de banane », *Le Devoir*, Éditorial, p. A6.
- Sansfaçon, Jean-Robert (2002, 12 septembre). « Revaloriser le politique », *Le Devoir*, Éditorial, p. A6.
- Sansfaçon, Jean-Robert (2002, 24 août). « Objectif lune ! », *Le Devoir*, Éditorial, p. B8.
- Sansfaçon, Jean-Robert (2002, 21 juin). « Comment combattre le vent ? », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- Sauvé, Sylvain (2002, 30 septembre) [21 septembre 2002]. « Ignorant ou manipulateur? », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Vandal, Gilles (2002, 6 août). « La promesse de l'ADQ : pour un vrai débat de société (À titre de professeur titulaire au Département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke) », *Le Devoir*, Éditorial, Libre opinion, p. A6.

Ouvrages :

- Piotte, Jean-Marc. (sous la direction de). (2003) *À droite toute ! Le programme de l'ADQ, expliqué*, Montréal, HMH.
- St-Onge, Jean-Claude, Mouterde, Pierre. (2003) *ADQ une voie sans issue*, Montréal, Écosociété.
- Béliveau, Jean. (2002) *Mario Dumont*, Montréal, Trait d'Union.

Annexe 2 – Documents fusions municipales

Textes médiatiques au sujet des fusions municipales :

Alary, Jerry, (2003, 25 juin). « Oui à la tenue d'un référendum », *Le Droit*, Forum, p. 21.

Amiot, Marie-Andrée (2001, 10 mai). « Autre hic des fusions municipales: les appels interurbains », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.

Anonyme (2003, 2 juin). « Landry défendra en priorité les fusions municipales à la rentrée », *Le Droit*, Actualités, En bref, p. 16.

Anonyme (2003, 17 mars). « Pendant la campagne électorale - Les opposants aux fusions refont surface », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 5.

Anonyme (2003, 15 mars). « Fusions forcées : Cholette veut donner le choix aux citoyens », *Le Droit*, Actualités, Élections Québec 2003, p. 5.

Anonyme (2003, 12 mars). « Le spectre des fusions », *Le Soleil*, Actualités, p. A20.

Anonyme (2002, 1^{er} mai). « Géographica - Montréal, an 1. La nouvelle ville de Montréal a été créée le 1^{er} janvier 2002 par la Loi sur les fusions municipales de l'Assemblée nationale du Québec. Sa population de 1,8 million d'habitants en fait la huitième ville d'Amérique du Nord et la deuxième ville française du monde. Voici, en cent et un chiffres, l'anatomie de Montréal-la-Neuve », *L'Actualité*, vol. 27, n^o 7, p. 11.

Anonyme (2001, 20 mars). « Soirée d'information sur la loi 170 », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.

Anonyme (2001, 24 février). « Heureuse fusion », *La Presse*, Vacances Voyages, En bref, p. H11.

Anonyme (2001, 22 février). « Le site Web du comité de transition », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.

Anonyme (2001, 31 janvier). « Débat sur la mondialisation et les fusions », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, Coup d'oeil sur les régions, p. A6.

- Anonyme (2001a, 23 janvier). « Fusions - Début des activités des comités de transition », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Anonyme (2001b, 23 janvier). « Outremont n'ira pas devant les tribunaux », *La Presse*, Montréal Plus, p. E7.
- Anonyme (2001, 9 janvier 2001). « Bourque sera candidat », *Le Devoir*, Les Actualités, En bref, p. A4.
- Anonyme (2000, 1^{er} décembre). «Fusions municipales - La FTQ en a marre de jouer les mauvais rôles », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Anonyme (2000, 26 novembre) [Éditorial d'abord paru dans *The Gazette* le mardi 21 novembre]. « Dire Non à Bouchardville », *La Presse*, Forum, p. A16.
- April, Léo (2000, 5 décembre). «Les fusions, un exemple de leadership et de courage (*Lettre adressée à M. Lucien Bouchard*) », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- April, Pierre (2001, 16 mai). « Les surplus budgétaires doivent être utilisés équitablement », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée National Québec et Parlement Ottawa.
- April, Pierre (2001, 19 février). « La ronde des fusions municipales se poursuit dans les régions », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- April, Pierre (2000, 22 décembre). « Fusions municipales - Charest indique la marche à suivre pour faire marche arrière », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- April, Pierre (2000, 21 décembre). « Charest permettra les «défusions» municipales s'il est porté au pouvoir », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- April, Pierre (2000a, 19 décembre). « La ministre Lemieux déposera son projet de loi modifiant le Code du travail », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- April, Pierre (2000b, 19 décembre). « La loi sur les fusions municipales est finalement adoptée par Québec », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.

- April, Pierre (2000, 16 décembre). « Loi sur les fusions municipales: Des amendements, mais... La ministre Harel apporte une cinquantaine de modifications qui ne changent rien au fond du projet », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A20.
- April, Pierre (2000, 6 décembre). « L'Opposition demande que le premier ministre soit soumis au détecteur de mensonges », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée National Québec et Parlement Ottawa.
- April, Pierre (2000, 30 novembre). « Commission parlementaire sur les fusions - L'opposition fait planer la crainte d'un puissant monopole syndical. Bouchard réplique que les grands regroupements permettent de contrer les déséquilibres », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A13.
- April, Pierre (2000a, 29 novembre). « Lucien Bouchard et Louise Harel tiennent mordicus aux fusions "Ce n'est pas parce que des gens ont participé à une élection fédérale, que ça modifie le bien-fondé et la nécessité de réaliser cette réorganisation", soutient le premier ministre », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 25.
- April, Pierre (2000b, 29 novembre). « Les fusions risquent d'engendrer des syndicats omnipotents, craint-on », *La Presse Canadienne*.
- April, Pierre (2000, 28 novembre). « La ministre Harel souhaite toujours l'adoption du projet de loi sur les fusions », *La Presse Canadienne*.
- Archibald, Clinton (2001, 5 mars). « Scandaleux! Obscène! Avec de tels amis... », *Le Droit*, Éditorial, p. 12.
- Archibald, Clinton (2000, 21 décembre). « Une ville, enfin ! », *Le Droit*, Forum, p. 23.
- Asselin, Pierre (2000, 30 novembre). « Fusions municipales - Agir sur la masse salariale », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, p. A4.
- Banford, Richard (2003, 15 juin). « La défusion ou la conquête de l'inutile », *Progrès-dimanche*, Générale, À propos..., p. A6.
- Beaudet, Gérard et Lewis, Paul (2003, 19 avril). « Retour en arrière ? Les défusions pourraient engendrer un nouveau patchwork municipal moins efficace et, surtout, moins équitable », *La Presse*, Forum, p. A15.
- Beaulieu, Camille (2001, 8 mars). « "Un massacre à la tronçonneuse". Le milieu rural et les fusions municipales », *La Presse*, Québec, p. A8.

- Beaulieu, Carole et Cayouette, Pierre (1er janvier 2001). « Bouchard - Le point de fusion », *L'Actualité*, Entretien, vol. 26, n° 1, p. 16.
- Belley, Martin (2000, 17 décembre). « Fusions, dettes et liberté - Nous devons changer nos façons de faire », *Progrès-dimanche*, Générale, Forum, p. D16.
- Benessaïeh, Karim, Cloutier, Mario et Breton, Pascale (2003, 20 mars). « Défusions: le chef du PLQ fait la sourde oreille », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, p. B3.
- Benjamin, Guy (2003, 11 mars). « Les antifusions reprennent du service », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A7.
- Benjamin, Guy (2000, 21 décembre). « Opposition aux fusions devant les tribunaux. Guy Bertrand défend le droit à la partition du Québec », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A8.
- Bergeron, Ulysse (2003, 24 mai). « Émergence d'une nouvelle culture urbaine - Toute défusion «affaiblirait la communauté» », *Le Devoir*, Cahier spécial, Affaires municipales, p. G2.
- Bergeron, Pierre (2001, 5 mai). « Hull ou Gatineau: une décision s.v.p. ! », *Le Droit*, Éditorial, p. 26.
- Bernier, Yvon (2001, 16 mai), « Fusion - Lise Bouchard lance un appel au Parti libéral du Québec », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 4.
- Bilocq, Désiré (2001, 13 avril). « Des députés peu enclins à écouter la population », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Boileau, Josée (2003, 2 avril). « Le débat sur les fusions est incontournable dans Chambly - La péquiste Louise Beaudoin estime que Jean Charest lui a donné un coup de main. Involontaire, il va sans dire. », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A2.
- Boily, Jocelyn (2001, 8 janvier). « Des réformes qui n'ont rien de socialiste », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. B7.
- Boily, Raynald (2003, 11 juillet). « Fusions municipales - Un retour en arrière risque de coûter cher ! », *Le Quotidien*, Commentaire, L'humeur du temps, p. 9.
- Boily, Raynald (2001, 10 février). « Fusions municipales: la transparence est de rigueur », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.

- Boily, Raynald (2000, 30 novembre). « Fusions - le Saguenay se prépare au débat », *Le Quotidien*, Votre opinion, Commentaire, p. 8.
- Boisvert, Yves (2001, 12 février). « Disparaître », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Borduas-Martin, Gaëtane (2003, 31 mars). « Fusions : une mauvaise loi (*lettre adressée à Madame Gagnon*) », *La Presse*, Forum, Dialogue, p. A10.
- Bouchard, Denis (2001, 2 mars). « Roch Cholette dans la région, Le PQ va payer cher l'imposition des fusions municipales au Québec », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 4.
- Bouchard, Jean-Claude (2001, 3 mars). « Fusions municipales: corrosion dans la "Vallée" », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Bourdon, Pierre (2001, 5 mars). « Une fusion malhabile et le succès scolaire », *Le Quotidien*, Commentaire, Au fil du temps, p. 8.
- Briand, Louis et Dostie, Louis (2001, 10 mars). « La fusion devient de l'entêtement autocratique », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 9.
- Breton, Pascale (2003, 2 avril). « Fusions - Charest croit avoir dissipé les malentendus », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, p. B3.
- Brousseau, François (2001, 15 novembre). « Élections - Mon royaume pour une ville. La fusion de sept villes du Saguenay va créer la plus grande municipalité du Québec, trois fois la taille de l'île de Montréal. Et les défis sont à l'avenant ! », *L'Actualité*, vol. 26, n° 18, p. 98.
- Bulot, Éric (2003, 28 juin). « Fusions municipales – Vote pour le changement », *Le Droit*, Forum, p. 19.
- Buzzetti, Hélène (2001, 17 mai). « Fusions: Ottawa s'en mêle: La commissaire aux langues juge inconstitutionnelle l'approche de Québec. Landry l'invite à se mêler de ses affaires », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Campeau, René (2001, 8 janvier). « Justice et respect (*À Lucien Bouchard, premier ministre du Québec*) », *Le Droit*, Forum, p. 13.
- Cardinal, François (2003, 5 juin). « La Ville paie une facture des adversaires des fusions », *La Presse*, Montréal Plus, p. E8.

- Cardinal, François (2000, 20 décembre). « Fusions municipales: Le gouvernement "bâillonne" l'opposition. "Il arrive un moment où les décisions doivent se prendre", dit Lucien Bouchard », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Cardinal, François (2001, 28 avril). « Après une vague de fusions municipales. Harel veut revoir les pouvoirs des MRC », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A7.
- Cardinal, François (2000, 30 novembre). « Fusions municipales - Les élus à la retraite continueront de toucher leur salaire », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Carrie, C. T. (2001, 4 mai). « "Monarques élus" (lettre adressée à M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale) », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A9.
- Champoux, Bernard (2001, 8 janvier). « Au-delà des événements. Un prétexte pour retarder les travaux », *Le Nouvelliste*, Éditorial, p. 6.
- Chélin, Annie (2000, 29 novembre). « Fusions municipales: les citoyens transformés en 'bibelots décoratifs' », *La Presse*, Forum, p. A25.
- Chevalier, Alain (2003, 27 juin). « Fusions municipales - La même logique (*Au maire Yves Ducharme*) », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 19.
- Cholette, Roch (2001, 25 janvier). « Le mutisme et les grands cris (*Lettre du député de Hull à l'Assemblée nationale du Québec adressée à Gérard Laurin, président du Parti québécois du comté de Hull*) », *Le Droit*, Éditorial, Forum, p. 21.
- Cloutier, Maurice (2003, 17 avril). « Défusion: Charest doit persuader les mécontents », *La Tribune*, Opinions, p. A6.
- Cloutier, Maurice (2001, 12 janvier). « Trop de déchirements profonds », *La Tribune*, Opinions, Éditorial, p. A4.
- Cloutier, René (2003, 18 avril). « Démocratie et fusions municipales », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. non-identifiée.
- Chouinard, Tommy (2000, 30 novembre). « Fusions municipales - "Pourquoi je suis contre" », *Voir*, Actualité, Idées, Vol. 14, n° 48, p. 8.
- Corbeil, Michel (2001, 12 mars). « Marche arrière sur les fusions. Les libéraux suspendraient le processus à Montréal et à Québec », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A10.

- Comeau, Marc (2003, 25 juin). « Les fusions municipales - Le jeu en vaut-il la chandelle ? », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 21.
- Corriveau, Jeanne (2003, 19 avril). « Le projet de défusions - Le casse-tête de Jean Charest - La promesse du chef libéral ouvre la porte à des scénarios qui peuvent paraître abracadabrants », *Le Devoir*, Perspectives, p. B1.
- Corriveau, Jeanne (2003, 19 mars). « Fusions municipales - Boisclair réproouve les intentions libérales », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Corriveau, Jeanne (2003, 1^{er} mars). « Un nouvel instrument pour s'opposer à des projets de développement. Les référendums municipaux, une formule imparfaite. Le projet de stationnement du marché Jean-Talon a permis de tester ce processus démocratique à Montréal », *Le Devoir*, Perspectives, p. B3.
- Corriveau, Jeanne (2001, 12 mai). « Fusions des municipalités - L'opposition demeure mais se fait plus discrète », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Croteau, François (2001, 21 avril). « L'autre côté de la barrière (*Au maire de Hull, Yves Ducharme*) », *Le Droit*, Éditorial, À vous la parole, p. 24.
- Croteau, François (2000, 28 novembre). « À vous la parole, Trop de questions sans réponses (*À Yves Ducharme, maire de Hull*) », *Le Droit*, Éditorial, p. 12
- Dandenault, Égide (2003, 28 juin). « Fusions municipales – Entêtement ridicule », *Le Droit*, Forum, p. 19.
- DeCoster, Jacques (2003, mardi 8 avril). « Respecter les citoyens », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. A17.
- Delisle, Catherine (2003, 19 avril). « Processus de défusion - Georges Bouchard met les Saguenéens en garde », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 6.
- Delisle, Catherine (2003, 16 avril). « Élections de Jean Charest - Les élus de Saguenay se montrent indécis », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 22.
- Delisle, Norman (2003, 1^{er} avril). « Jean Charest complète son changement de position sur les fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Actualités nationales.
- Delisle, Catherine (2001, 20 janvier). « Groupe de citoyens "Avenir Saguenay" rêve d'une grande ville », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 6.

- Delisle, Catherine (2000, 2 décembre). «Fusions municipales - Une règle s'impose: la loi du nombre », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 5.
- Demers. Jean (2003, 31 mars). « Population trop stupide ? (*Lettre adressée à Madame Gagnon*) », *La Presse*, Forum, Dialogue, p. A10.
- Desbiens, Jacques (2003, 25 avril). « Le paradoxe municipal (2) - L'enfer est pavé de bonnes intentions ! », *Le Quotidien*, Commentaire, Document, p. 9.
- Desbiens, Jacques (2003a, 24 avril). « Le paradoxe municipal (1) - Un choix difficile entre performance et équité », *Le Quotidien*, Commentaire, Document, p. 9.
- Desbiens, Jacques (2003, 24 avril). « Les fusions municipales - Débat manquant, démocratie manquée... », *Le Soleil*, Opinions, p. A17.
- Desbiens, Jacques (2003b, 24 avril). « Performance ou équité ? "Il faut refaire le débat sur les fusions municipales au Québec, la démocratie l'exige" », *La Presse*, Forum, p. A17.
- Descôteaux, Benoît (2003, 21 mars). « Jean Charest et les fusions municipales », *La Tribune*, Opinions, Tribune libre, p. A6.
- Desrosiers, Éric (2001, 8 mai). « Fusions: les Montréalais aussi en ont gros sur le cœur - Ils auraient aimé avoir leur mot à dire », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Desrosiers, Éric (2001, 5 avril). « Le choix du nom d'une nouvelle ville peut être déchirant », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Desrosiers, Éric (2001, 31 mars). « Fusions municipales dans la région de Montréal. Il n'y aura pas de consultation publique », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A5.
- Desrosiers, Éric (2001, 21 mars). « Restructurations municipales: C. D. Howe aussi condamne les fusions. Le modèle québécois nous renvoie au XIX^e siècle », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Desrosiers, Éric (2001, 6 mars). « Fusions municipales: Qui voudrait du bagel torontois? Montréal ne gagne rien à importer le modèle municipal de Toronto, dit un spécialiste », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Desrosiers, Éric (2001, 20 février). « Contestation juridique de la loi sur les fusions municipales - Le bras de fer aura lieu en mai: Les maires de banlieue ont renoncé à

- débatte d'une injonction interlocutoire provisoire », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A5.
- Desrosiers, Éric (2001, 19 février). « Loi sur les fusions municipales - Une vingtaine de villes s'en vont en cour aujourd'hui », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Desrosiers, Éric (2001, 10 février). « L'Ontario ne forcera plus aucune ville à fusionner. Les conservateurs de Mike Harris ont déjà payé un prix politique assez élevé », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A5.
- Desrosiers, Éric (2001, 22 janvier). « Où sont passés les maires? Se sentant lâchés par leurs élus, des citoyens poursuivent la lutte anti-fusions », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Desrosiers, Éric (2001, 2 février). « Toronto au bord de la faillite. Aux prises avec un déficit de 305 millions, la Ville reine pourrait devoir hausser ses taxes de 77% en cinq ans », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Desrosiers, Éric (2001, 16 janvier). « Fusions municipales: Sursaut contestataire. 14 municipalités de la banlieue montréalaise déposent une demande d'injonction », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Desrosiers, Éric (2000, 23 décembre). « Fusions municipales - La guerre judiciaire s'organise », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Desrosiers, Éric (2000, 21 décembre). « Fusions municipales - La transition se fera avec ou sans les opposants », *Le Devoir*, Les Actualités Desrosiers, p. A4.
- Desrosiers, Éric (2000, 15 décembre). « Fusions municipales - Les libéraux ignorent les études qu'ils réclamaient », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Desrosiers, Éric (2000, 14 décembre). « Fusions municipales - Des voix discordantes », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A8.
- Desrosiers, Éric (2000, 13 décembre). « Fusions municipales - Michel Prescott propose un compromis », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- Descôteaux, Josée (2001, 19 février). « Fusions contestées en cour. L'Outaouais suivrait-elle Montréal ? », *Le Droit*, La Région, p. 7.
- Dorin, Nicole (2003, 14 mai). « Les défusions, une affaire de dettes ou de politique ? », *La Tribune*, Opinions, Billet, p. A6.

- Drolet, François (2001, 19 mars). « Fusions municipales: voir grand, penser petit », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Dubuc, André (2001, 6 janvier). « L'industrie craint l'impact des fusions municipales. La part du financement de Montréal qui incombera au secteur non résidentiel inquiète », *Les Affaires*, Immobilier, p. 33.
- Duceppe, Gilles, Bigras, Bernard, Lalonde, Francine et Ménard, Réal (2003, 19 juillet) [9 juillet 2003], « Sauvons Montréal ! », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. B4.
- Duchesne, Andrée (2003, 21 mars). « Défusions et démocratie », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 24.
- Duchesne, André (2001, 2 mai). « Les cols bleus signent - Le syndicat satisfait... dans les circonstances », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Duchesne, André (2001, 14 février). « Un autocollant contre les fusions municipales », *La Presse*, Montréal Plus, p. E3.
- Duchesne, André (2001, 23 janvier). « Pour Gérald Tremblay, c'est la mairie et rien d'autre ! », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Duchesne, André (2001, 16 janvier). « La banlieue ne désarme pas. 15 villes contestent la loi 170 sur les fusions municipales », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Dumont, Alexandre (2003, 23 mai). « Quelle fusion ? (*Au nom de la ligue de hockey des profs d'Aylmer*) », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 18.
- Dutrisac, Robert et Lévesque, Kathleen (2000, 29 novembre). «Élections 2000 - Le Bloc a payé le prix des fusions forcées, dit Charest. Bouchard montre plutôt du doigt le faible taux de participation », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A6.
- De Koninck, Maria et De Koninck, Zita (2001, 12 mars). « À bas la nature, vive le béton ! (*Lettre à M. Paul Bégin, député de Louis-Hébert et ministre de l'Environnement, à Mme Andrée Boucher, mairesse de Sainte-Foy, et à M. Claude Gélinas, président de la commission scolaire des Découvreurs*) », *Le Soleil*, Opinions, p. B7.
- Émond, Serge (2001, 12 janvier). « Départ du premier ministre. Jean Tremblay n'oublie pas la fusion », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 14.

- Fleury, Robert (2000, 21 décembre). « Fusions municipales: "Le travail commence". Les maires attendent de connaître les amendements », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, p. A4.
- Francoeur, Martin (2001, 16 avril). « Inquiétude et résignation - Des employés municipaux appréhendent les effets d'un regroupement », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 1.
- Francoeur, Martin (2001, 14 avril). « Réalité déchirante. Le contexte des fusions municipales a un lourd impact sur le plan humain », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 1.
- Gagné, Jacques (2003, 25 juin). « Patate chaude », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A23.
- Gagné, Jean-Paul (2000, 16 décembre). « Des améliorations importantes s'imposent dans les fusions », *Les Affaires*, Éditorial, p. 10.
- Gagnon, Christian (2000, 18 décembre) [13 décembre 2000]. « Fusionnons Mosel Vitelic ! », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Gagnon, Julie (2001, 15 avril). « Fusions: qui seront les souris ? », *Progrès-dimanche*, Générale, Courrier jeunesse, p. A58.
- Gagnon, Katia (2003, 31 mars). « Manque de transparence », *La Presse*, Forum, Dialogue, p. A10.
- Gagnon, Katia (2003, 22 mars). « Le réveil du fakir », *La Presse*, Forum, p. A22.
- Gagnon, Katia (2000, 29 novembre). « Élections 2000 - Les fusions n'expliquent pas tous les malheurs du Bloc », *La Presse*, Actualités, p. A6.
- Gagnon, Laval (2001, 6 février). « Jean Tremblay, une vision simpliste et incohérente », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Gagnon, Martha (2000, 1^{er} décembre). « Fusions municipales - Déjà des tiraillements sur la Rive-Sud. Les pouvoirs dévolus aux conseils d'arrondissement au coeur des divergences », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.
- Germain Marquis (2000, 30 novembre) [24 novembre 2000]. « Fusions : les vrais motifs des maires et politiciens », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6
- Girard, Marie-Claude (2003, 18 mars). « Le sujet revient à l'ordre du jour dans les banlieues au Québec », *La Tribune* [La Presse], Actualités, Élections Québec 2003, p. A5.

- Girard, Marie-Claude (2003a, 17 mars). « Fusions municipales - Une étude vient appuyer les opposants », *Le Soleil*, Actualités, Élections 2003, p. A9.
- Girard, Marie-Claude (2003b, 17 mars). « La défusion revient à l'ordre du jour. Jean Charest affirme qu'il respectera sa promesse », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, p. B1.
- Girard, Marie-Claude (2001, 18 mai). « La commissaire aux langues est autorisée à intervenir. Alliance Québec contestera les nouveaux critères pour le statut bilingue », *La Presse*, Québec, p. A6.
- Girard, Marie-Claude (2001, 17 mai). « Un accueil mi-figue, mi-raisin. Les amendements à la loi sur les fusions municipales laissent sur leur appétit l'opposition et les candidats à la mairie », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Girard, Marie-Claude (2000, 21 décembre). « Fusions municipales - Un nouveau parti pointe à l'horizon pour contrer Bourque », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Girard, Marie-Claude (2000, 14 décembre). « Feu vert aux fusions - DémocraCité est débouté en Cour supérieure », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Girard, Marie-Claude et Perreault, Laura-Julie (2001, 12 janvier). « Surprise dans le monde municipal. On prévoit du tumulte, mais pas d'impact sur les fusions en cours », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Girard Aubertin, Alexis (2003, 25 juin). « Les fusions municipales - Con fusion », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 21.
- Giroux, Raymond (2001, 12 février). « La crise budgétaire torontoise récupérée à Québec », *Le Soleil*, L'Est et la Côte-Nord, p. A5.
- Grenier, Éric (2000, 21 décembre). « Fusions municipales: le triomphe du simple », *Voir*, Cahier spécial (Revue de l'année 2000), vol. 14, n° 51, p. 10.
- Harvey, Martin (2001, 17 janvier). « Fusions: vibrant plaidoyer en provenance de La Baie (*Lettre adressée à Me Pierre Bergeron, mandataire de Québec dans le dossier des fusions municipales par un conseiller municipal de la Ville de La Baie au nom de plus de 2000 citoyens qui ont signé une pétition demandant le mise en place de la Cité du Fjord*) », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.

- Hébert, Michel (2000, 27 novembre). « Contre les fusions - La manifestation attire 5000 personnes », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 6.
- Jury, Pierre (2003, 19 juin). « Le cloaque municipal », *Le Droit*, Forum, p. 20.
- Lachapelle, Judith (2001, 14 mai). « Face aux fusions, l'union ! Le nouveau président de l'UMQ invite la Fédération des municipalités à se joindre à son organisation », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Lafrenière, Martin (2001, 12 mai). « Tenir compte de l'aspect social - Pour assurer le succès d'un regroupement municipal », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 4.
- Lafrenière, Martin (2000, 13 décembre). « Pas question de fusions forcées - Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Marthe-du-Cap rendent public le résultat du sondage Léger marketing », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 1.
- Lalande, Claude (2001, 5 janvier). « Les fusions municipales: le gouvernement n'a aucune raison d'être fier », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. A13.
- Lalande, Claude (2001, 3 janvier). « Les fusions municipales: un dossier mal géré », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A6.
- Lapierre, Jean (2000, 2 décembre). « Fusions: leadership et vigilance ! », *Les Affaires*, Éditorial, Point de vue, p. 12.
- Lavergne, Raymond (2000, 5 décembre). « Nos élus sont courageux », *La Presse*, page Forum, rubrique La boîte aux lettres, p. A18.
- Lavoie, Michel (2003, 25 juin). « Les fusions municipales - Charest, le démolisseur ! », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 21.
- Lavoie, Vincent (2001, 5 mai). « Vivre ici, demain », *Le Droit*, Éditorial, Forum, p. 27.
- Leduc, Gérard (2000, 28 décembre). « Les fusions municipales forcées dans les Cantons de l'Est: à quand notre tour ? », *La Tribune*, Opinions, Commentaire, p. A8.
- Leduc, Pierre (2003, 25 juin). « Les fusions municipales - Il faut donner le temps aux villes (Lettre d'un ex-conseiller à la Ville de Hull adressée à Louis Brunet, Comité de défusion Masson-Angers et Buckingham) », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 21.
- Lefebvre, Jean-Claude (2003, 29 mars). Principes ou "enfirouapage" », *La Voix de l'Est*, Opinion, La Voix des lecteurs, p. 44.

- Lemieux, Julie (2003, 1er avril). « Une ville, un projet », *Le Soleil*, Éditorial, p. A14.
- Lesage, Valérie (2003, 20 mars). « Non aux défusions - Même les sympathisants du PLQ hésitent à appuyer leur chef », *Le Soleil*, Actualités, Élections 2003, p. A7.
- Lessard, Denis (2003, 19 mars). « Les maires feront barrage aux "défusions" », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Lessard, Denis (2001, 1^{er} mai). « Fusions municipales - Québec limitera la hausse des impôts fonciers à 5% », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Lessard, Denis (2001, 10 janvier). « Fusions municipales - Des personnes de confiance siégeront aux comités de transition », *La Presse*, Québec, p. A5.
- Lessard, Denis (2000, 2 décembre). « Fusions municipales - Pas de répercussions sur les chauffeurs de taxi », *La Presse*, Québec, p. A9.
- Lestage, Marc (2001, 12 janvier), « Le Québec sous le choc - CUQ: "Le PM qui a imposé les fusions". Les maires lui rendent hommage », *Le Soleil*, Spécial, p. A4.
- Lestage, Marc (2001, 10 janvier). « Fusions municipales - Tous les emplois maintenus... même chez les cadres », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, p. A3.
- Létourneau, François (2003, 28 juin). « Fusions municipales - Nous jouons avec le feu », *Le Droit*, Forum, p. 19.
- Levesque, Lia (2001, 17 mai 2001). « Dyane Adam pourra témoigner dans le dossier des fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- Levesque, Lia (2001, 11 mai). « Un millier de personnes manifestent contre les fusions forcées », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- Levesque, Lia (2001, 12 janvier). « Les membres du comité de transition de la ville de Montréal sont nommés », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- Lévesque, Kathleen (2003, 3 mai). « Gérald Tremblay présente sa réplique aux défusionnistes -Le maire de Montréal confiera à une firme privée le soin de développer un «modèle organisationnel» pour la nouvelle ville », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.

- Lortie, Marie-Claude (2000, 31 décembre). « La semaine des bilans... », *La Presse*, Forum, Dans la presse anglophone, p. A22.
- Lortie, Marie-Claude (2000, 3 décembre). « Dans la presse anglophone - Place aux élections fédérales », *La Presse*, Forum, p. A16.
- La Presse Canadienne (2003, 5 juin). « Des arrondissements adoptent des résolutions - Les partisans des défusions s'agitent », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A4.
- La Presse Canadienne (2003, 2 juin). « Landry défendra en priorité les fusions municipales à la rentrée », *Le Droit*, Actualités, En bref, p. 16.
- La Presse Canadienne (2001a, 21 mai). « Certaines villes seulement pourraient quitter les fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2001b, 21 mai). « La démission de la commissaire aux langues réclamée », *La Tribune*, Général, p. D5.
- La Presse Canadienne (2001, 20 mai 2001). « Westmount a invité Dyane Adam à intervenir dans les fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- La Presse Canadienne (2001, 18 mai). « Les maires de Sainte-Foy et Sillery promettent un recours collectif », *Le Droit*, Le Pays, p. 31.
- La Presse Canadienne (2001, 15 mai). « Rien ne peut arrêter les fusions, dit Hall », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 7.
- La Presse Canadienne (2001, 12 mai). « Les fusions municipales forcées - 1000 personnes manifestent à Montréal », *Le Droit*, Le Pays, p. 43.
- La Presse Canadienne (2001, 4 mai). « Jean Charest réitère sa promesse d'annuler les fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa.
- La Presse Canadienne (2001, mardi 1^{er} mai). « Québec limitera la hausse des impôts fonciers à 5% », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2001a, 22 avril). « Fusions municipales », *Progrès-dimanche*, Générale, En bref, p. A17.
- La Presse Canadienne (2001b, 22 avril). « Fusions municipales - Les opposants rappliquent », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. B3.

- La Presse Canadienne (2003, 20 mars). « Charest accuse le PQ d'être à la source du débat sur les défusions », *Le Droit*, Actualités, p. 25.
- La Presse Canadienne (2003, 19 mars). « Les maires des principales villes fusionnées ne veulent pas défusionner », *La Presse Canadienne*, Actualités nationales.
- La Presse Canadienne (2003, 17 mars). « Le Parti libéral relance le débat sur les défusions à la suite d'un rapport », *La Presse Canadienne*, Actualités nationales.
- La Presse Canadienne (2001a, 19 février). « La lutte aux fusions municipales se poursuit en cour », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A10.
- La Presse Canadienne (2001b, 19 février). « Loi 170 sur les fusions - La contestation judiciaire s'amorce », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 11.
- La Presse Canadienne (2001, 21 janvier). « La lutte aux fusions municipales dans la région de Québec a coûté près d'un million et demi de dollars aux contribuables », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2000, 22 décembre). « Charest promet de revoir la Loi 170 », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 5.
- La Presse Canadienne (2000a, 20 décembre), « Jean Charest indigné. Québec impose le bâillon pour sanctionner les fusions », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, p. 19.
- La Presse Canadienne (2000b, 20 décembre). « Voici le bulletin de cinq heures (Fusions-Adoption) », *La Presse Canadienne*.
- La Presse Canadienne (2000, 19 décembre). « Québec impose le baillon pour adopter la loi sur les fusions », *La Presse Canadienne*, Nouvelles maritimes.
- La Presse Canadienne (2000, 15 décembre). « Voici le bulletin de 14 heures 30 (Amendements – Loi 170) », *La Presse Canadienne*.
- La Presse Canadienne (2000, 14 décembre). « Pas d'injonction contre les fusions municipales », *Le Droit*, Le Pays, Dépêches, p. 26.
- La Presse Canadienne (2000a, 5 décembre). « L'opposition libérale accuse le gouvernement d'avoir pactisé avec la FTQ », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2000b, 5 décembre). « Le président de la FTQ réfute les accusations du député libéral Ouimet », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.

- La Presse Canadienne (2000, 4 décembre). « La Rive-Sud dénonce à son tour les fusions municipales », *Le Droit*, La Deux, p. 2.
- La Presse Canadienne (2000a, 3 décembre). « 2800 Personnes manifestent contre les fusions municipales forcées », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2000b, 3 décembre). « Charest ne fait pas confiance à Harel dans le dossier des fusions », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2000c, 3 décembre). « Des citoyens de la Rive Sud manifestent contre les fusions municipales », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales/Québec.
- La Presse Canadienne (2000, 1^{er} décembre). « Fusions municipales - Les patrons doutent, les syndicats se plaignent », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A9.
- La Presse Canadienne (2000, 29 novembre). « Élections 2000 - Les fusions municipales ont eu peu d'impact », *Le Nouvelliste*, L'actualité, p. 11.
- La Presse Canadienne (2000, 28 novembre), « Élections fédérales 2000 - Gagliano croit que les fusions municipales ont aidé les libéraux », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A16.
- Marissal, Vincent (2003, 14 juin). « Fusions municipales - Jean-Pierre Charbonneau remet en question la stratégie utilisée par le Parti québécois », *La Presse*, Québec, p. A4.
- Marissal, Vincent (2001, 19 mai). « Montfort, Westmount, Hampstead, même combat ! », *La Presse*, Plus, p. B10.
- Marsan, Jean-Claude (2000, 13 décembre). « Les fusions municipales à Montréal: que de confusion ! », *Le Devoir*, Idées, p. A7.
- Martel, Pierre (2000, 29 novembre). « Fusions - Le vote est un message clair selon Garneau », *Le Soleil (Québec)*, La Une, p. A1.
- Meilleur, Luc (2000, 15 décembre). « Les fusions et le Canton de Shefford », *La Voix de l'Est*, Opinion, La Voix des lecteurs, p. 12.
- Merrette, Line (2000, 5 décembre). « En faveur des fusions », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A18.
- Moisan, Mylène (2003, 12 juillet). « Défusions - Le premier maire de Laval craint le pire », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A11.

- Moisan, Mylène (2003, 21 juin). « L'ancien président de la Commission sur la fiscalité locale juge les défusions dangereuses », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A6.
- Morin, Michel (2003, 19 mars). « Un frein à l'initiative », *La Tribune*, Opinions., p. A12
- Morin, Michel (2001, 4 janvier). « Jouer à des jeux dangereux », *La Tribune*, Éditorial, Opinions, p. A4.
- Murciano, Victor (2000, 28 novembre). « L'Ordre du Canada à Lucien Bouchard ? », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A22.
- Néron, Carol (2003, 14 mai). « Fusions municipales: le vrai débat commence », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 18 avril). « Fusions municipales: le respect de l'histoire », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 2 mars 2001). « Le débat sur les fusions fait oublier l'essentiel », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 26 février). « Fusions municipales: le "boss" arrive à Jonquière », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 20 février). « Me Pierre Bergeron: un rapport rassembleur », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 14 février). « Les esprits s'échauffent », *Le Quotidien*, Commentaire, Clin d'œil, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 16 janvier). « Fusions: le "pourquoi?" fait place au "comment?" », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 15 janvier). « Démission de Bouchard: l'onde de choc ébranle les mairies », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2001, 5 janvier). « 2001: l'odyssée des fusions municipales commence », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Néron, Carol (2000, 6 décembre). « Fusions municipales: Chicoutimi en avance », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 8.
- Normand, Antoine L. (2003, 12 avril). « Je me souviens », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 30.

- Ouellet, Pierre (2003, 20 juin). « Garon a raison », *Le Soleil*, Éditorial, Carrefour des lecteurs, p. A14.
- Paquet, Stéphane (2003, 22 mars). « Fusions municipales - Landry attaque Charest, ce " résidant de Westmount " », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, Élections 2003, p. A10.
- Paré, Léopold (2003, 4 avril). « Les défusions, une aberration », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. A17.
- Parent, Rollande (2001, 5 mars). « Montréal devrait apprendre de la crise de Toronto avant d'aller de l'avant », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée Nationale Québec et Parlement Ottawa
- Parent, Rollande (2000, 19 décembre). « Fusions municipales - Les populations rurales craignent l'isolement », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A14.
- Parent, Rollande (2000, 13 décembre). « La Cour supérieure a rejeté mercredi la requête présentée par cinq membres du groupe Démocra-Cité de Westmount, Sainte-Geneviève, Montréal-Ouest, Outremont et Montréal visant...] », *La Presse Canadienne*, Nouvelles générales, Assemblée National Québec et Parlement Ottawa.
- Parent, Rollande (2000, 28 novembre). « L'impact des fusions municipales sur les résultats des élections s'est fait sentir principalement dans la région de Québec », *La Presse Canadienne*.
- Pelchat, Martin (2000, 14 décembre). « Fusions Municipales - Les hausses de taxes plafonnées à 5 % par année », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Pelchat, Martin (2000, 5 décembre). « Fusions: Québec a pactisé avec la FTQ, accuse l'opposition libérale », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Pelchat, Martin (2000, 1^{er} décembre). « Fusions municipales - Le plus grand mouvement syndical du secteur municipal appuie les fusions... à certaines conditions », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.
- Pelchat, Pierre (2000, 29 novembre). « Coup d'oeil sur les régions. Fusions municipales - Référendum à Charny », *Le Soleil*, La Capitale et ses régions, p. A6.

- Perron, Jean (2003, 27 juin). « Fusions municipales - Oui à un référendum », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 19.
- Piché, Paul (2000, 14 décembre). « Paul Piché se fâche! », *Voir*, Actualité, vol. 14, n° 50, p. 8.
- Picher, Claude (2000, 2 décembre), «Les privilèges des syndiqués municipaux », *La Presse*, Économie, p. F3.
- Piette, Vincent (2000, 29 novembre). « Passez à la caisse, madame Boucher (*À la mairesse de Sainte-Foy*) », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. A25.
- Plante, Claude (2001, 16 mai). « Des fusions faites à l'aveuglette. Un chercheur de l'Université de Moncton y voit plus d'effets négatifs que positifs », *La Tribune*, Général, p. C7.
- Pratte, André (2003, 16 avril). « Le mandat », *La Presse*, Forum, p. A20.
- Pratte, André (2003, 7 avril). « Restons... calmes », *La Presse*, Forum, p. A10.
- Prince, Jean (2003, 2 juillet). « Ne touchez pas à ma nouvelle grande ville ! », *Le Nouvelliste*, Opinions, Opinions des lecteurs, p. 8.
- Pronovost, Jacques (2001, 11 janvier), « Prendre le train », *La Voix de l'Est*, Opinion, p. 10.
- Provencher, Normand (2003, 24 avril). « Fusions, défusions et confusion », *Le Soleil*, Actualités, p. A5.
- Quirion, René-Charles (2001, 19 mars). « Colloque sur les impacts sociaux des fusions. Les gens veulent savoir s'ils y gagneront », *La Tribune*, Général, p. A3.
- Quirion, René-Charles (2001, 8 mars). « Fusions municipales - Un colloque à Bishop's », *La Tribune*, Général, p. A7.
- Rainville, Luc (2003, 27 juin). « Fusions municipales - Ni adoucir, pas modérer (*À Yves Ducharme, maire de Gatineau*) », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 19.
- Rancourt, Alain (2000, 27 novembre). « De l'acharnement (*Lettre au premier ministre du Québec*) », *Le Soleil*, Opinions, Carrefour des lecteurs, p. B7.
- Raymond, Robert (2000, 5 décembre). « La fusion sera profitable aux citoyens (*À Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec*) », *Le Droit*, Éditorial, À vous la parole, p. 20.

- Roberge, Pierre (2003, 20 mars). « Fusions municipales - Les maires des grandes villes interpellent les partis politiques », *Le Soleil*, Actualités, Élections 2003, p. A6.
- Rodrigue, Isabelle (2001, 5 mai). « Pas avant d'avoir bien expliqué toutes les conséquences aux citoyens. Charest met un bémol à sa promesse sur les "défusions" », *Le Droit*, La Région, p. 3.
- Rodrigue, Sébastien (2003, 3 mai). « Montréal entend séduire les défusionnistes », *La Presse*, Montréal Plus, p. F1.
- Rodrigue, Sébastien (2003, 16 avril). « Changement de garde - Les défusionnistes sont prêts ! », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A9.
- Rodrigue, Sébastien (2003, 26 juin). « En croisade pour la défusion de Saint-Bruno », *La Presse*, Montréal Plus, p. E1.
- Rodrigue, Sébastien (2003, 29 mars). « Fusions - Grogne à Longueuil », *La Presse*, Actualités, Élections 2003, p. A31.
- Roux, Martine (2000, 17 décembre). « Fusions municipales - L'unanimité des maires s'effrite », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Roux, Martine (2000, 4 décembre). « Logement social: toutes les villes paieront », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Roux, Martine (2000, 3 décembre). « Partage de la dette: les maires voient rouge. Unterberg craint plus une taxe qui varierait d'un arrondissement à l'autre », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Roux, Martine (2000, 27 novembre). « Les fusions devant les tribunaux », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Roux, Martine (2000, 26 novembre). « Modeste manifestation d'Outremontais », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Roy, François (2003, 19 avril). « Voyage dans le temps - Prédications et prophéties », *Le Nouvelliste*, Ici, p. 3.
- Roy, Louis (2001, 28 mars). « Vive le syndicalisme ! », *Le Droit*, Éditorial, À vous la parole, p. 20.
- Roy, Paul (2000a, 28 novembre). « Élections 2000 - Les fusions ont fait au moins une victime », *La Presse*, Actualités, p. A4.

- Roy, Paul (2000b, 28 novembre). « Élections 2000 - À Québec, les fusions font mal au Bloc québécois », *La Presse*, Actualités, p. A4.
- Roy, Paul (2000, 9 novembre). « Fusions municipales - Mme Harel reçoit les fleurs et le pot », *La Presse*, Actualités, p. A3.
- Ruelland, Chantale (2001, 25 mars). « Souveraineté, Landry et Ville Saguenay », *Progrès-dimanche*, Générale, Courrier jeunesse, p. A60.
- Saint-Louis, Jeanne-Mance (2003, 4 juillet). « Débat constructif », *Le Droit*, Forum, À vous la parole, p. 19.
- Saint-Louis, Jeanne-Mance (2003, 12 mars). « Amnésiques, les Québécois ? », *Le Droit*, Éditorial, À vous la parole, p. 20.
- Salvet, Jean-Marc (2001, 10 janvier). « Fusions municipales: Les cinq comités de transition sont formés. L'ex-maire de St-Rédempteur, Émile Dubois, à Lévis et l'ex-éditeur du *Soleil*, Gilbert Lacasse, à Hull », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A10.
- Salvet, Jean-Marc (2000, 20 décembre). « Assez des réformes et... des chicanes de famille. Une session essoufflante pour la députation péquiste », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A8.
- Salvet, Jean-Marc (2000, 15 décembre), « Fusions municipales - Ultime échec: Les maires sortent bredouilles d'une rencontre au sommet avec Lucien Bouchard », *Le Soleil*, Le Québec et le Canada, p. A8.
- Schnobb, Philippe (1^{er} novembre 2001). « Élections - L'idée était dans l'air depuis 40 ans. Mais il aura fallu de l'acharnement pour qu'elle devienne réalité. Petite histoire d'une réforme que rien ne destinait au succès », *L'Actualité*, vol. 26, n^o 17, p. 54.
- Sansfaçon, Jean-Robert (2003, 30 mai). « Le jeu des défusions », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- Séguin, François (2001, 7 mai). « Fusions dans l'Île - De l'avenir des bibliothèques », *La Presse*, Forum, p. A12.
- Simard, Réjean (2001, mardi 1^{er} mai). « Fusions municipales: l'art de noyer le poisson ! », *Le Quotidien*, Commentaire, p. 10.
- Simpson, Larry (2000, 28 novembre). « Applaudissons les visionnaires de la fusion », *Le Devoir*, Éditorial, Lettres, p. A8.

- Sirois, Alexandre (2001, 11 janvier). « Fusions municipales - La contestation judiciaire bat de l'aile », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- St-Germain, Raymond (2001, 14 mai). « "Nommer une ville " », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A14.
- Thériault, Carl (2000, 4 décembre). « Fusions municipales - Les dés sont pipés: Les études gouvernementales sur les villes fusionnées "oublie" de se pencher sur certains aspects », *Le Soleil*, L'Est et la Côte-Nord, p. A4.
- Therrien, Richard (2000, 28 décembre). « 2000: une année chargée », *Le Soleil*, Extra, Les choix du jour, p. E6.
- Tremblay, André (2001, 24 janvier). « Fusions municipales: méfions-nous des mirages ! », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Tremblay, Bertrand (2003, 14 juin). « Défusions: tout retour en arrière est impossible », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, Commentaire, p. 8.
- Tremblay, Gérald (2001, 11 janvier). « Le grand défi des Montréalais. Le nouveau maire de Montréal devra être en mesure de rassembler tous les citoyens », *La Presse*, Forum, p. A13.
- Tremblay, Karine (2001, 19 mai). « Scénario fiscal pour arrondissements », *La Presse*, Actualités, p. A16.
- Tremblay, Roger (2000, 17 décembre). « Fusions municipales - Les villes voisines ne s'empressent pas », *Progrès-dimanche*, Générale, p. A10.
- Tremblay, Romain et Tremblay, Canton (2001, 5 avril). « Fusions: Québec agit de façon dictatoriale ! », *Le Quotidien*, Commentaire, Votre opinion, p. 8.
- Trottier, Éric (2001, 12 janvier). « La démission de Lucien Bouchard - Comme si de rien n'était. Le 24 novembre dernier, Lucien Bouchard accordait une entrevue de fond à La Presse », *La Presse*, Actualités, p. A10.
- Trottier, Éric (2000, 2 décembre). « Une île, une ville - Montréal veut partager sa dette avec la banlieue », *La Presse*, Nouvelles générales, p. A1.
- Trottier, Éric et Pelchat, Martin (2000, 1^{er} décembre). « Fusions municipales - La mégacité de Montréal aura une charte spécifique, affirme la ministre Harel », *La Presse*, Montréal Plus, p. E2.

- Trudel, Claude (2001, 16 mai). « Il faut bâtir une Mauricie forte », *Le Nouvelliste*, Opinions, p. 6.
- Trudel, Jean (2003, 11 avril). « Il faut changer le système », *Le Nouvelliste*, Opinions, Élections 2003, Opinions des lecteurs, p. 7.
- Turbide, Mathieu (2001, 9 février). « Fusions municipales - Cholette craint le pire », *Le Droit*, La Deux, p. 2.
- Turbide, Mathieu et Thériault, Charles (2001, 12 janvier). « Fusion: Québec ne peut plus reculer », *Le Droit*, La Région, p. 5.
- Turbide, Mathieu (2000, 30 novembre). « Labine pris à partie par Harel », *Le Droit*, La Région, p. 3.
- Vallières, Martin (2000, 20 décembre). « La face cachée des fusions municipales à Toronto », *La Presse*, Économie, Vu de Toronto, p. D4.
- Vaugeois, Denis (2000, 2 décembre). « Des conditions favorables aux fusions sont-elles possibles? (Premier de deux textes) », *Le Devoir*, Idées, p. A13.
- Venne, Michel (2001, 18 mai). « La fausse égalité des langues », *Le Devoir*, Éditorial, p. A8.
- W., M. (2003, 14 avril). « Fusions municipales - Villes gouvernementales », *Le Soleil*, Actualités, p. A20.
- Wilson, Simon (2003, 5 avril). « Restons forts ! », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A24.
- Zampino, Frank (2000, 14 décembre). « La réorganisation municipale: pourquoi un tel gâchis ? La proposition de Louis Bernard mérite toujours un examen sérieux, car elle comporte tous les éléments de compromis pouvant mener à une réforme municipale réussie », *La Presse*, Forum, p. A19.

Mémoires et rapports :

- Angers, Bernard. (2001) *Rapport de situation « Ville de Saguenay »*, Rapport du comité de conciliation, 85 pages.

- Bergeron, Pierre. (2001) *Rapport du mandataire du gouvernement du Québec sur la réorganisation municipale au Saguenay*, 30 janvier, 90 pages.
- Bernard, Louis. (2000) *Regroupement municipaux dans la région métropolitaine de Montréal. Recommandations du mandataire*, Rapport, 32 pages.
- Comité des citoyennes et citoyens de la banlieue de Québec. (2003) *Après l'erreur boréale, l'erreur municipale. Comment corriger le gâchis des fusions forcées*, Mémoire déposé à la commission de l'aménagement du territoire touchant la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, 9 pages.
- Comité de transition de l'Outaouais. (2002) *Construire la métropole de l'Outaouais. Rapport final du comité de transition de l'Outaouais*, Rapport présenté à la Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, 73 pages.
- Delisle, Pierre. (2003) *Rapport du mandataire municipalité Saint-Charles-de-Drummond*, Rapport, 19 pages.
- Fournier, Jean-Marc. (2003) *Projet de loi 9. Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*, Assemblée nationale, Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 16 pages.
- Gagné, Valère M. (2001) *Rapport du conciliateur sur la réorganisation municipale dans l'agglomération du recensement du Rimouski*, Rapport, 60 pages.
- Gélinas, Claude. (2001) *La réorganisation municipale du centre-de-la-Mauricie. Réussir le changement, une responsabilité partagée*, Rapport du mandataire du gouvernement, 141 pages.
- Lavoie, André. (2001) *Regroupement municipal de l'agglomération de recensement de Matane*, Rapport de conciliation, 57 pages.
- Ministère d'État aux Affaires municipales et à la Métropole. (2000) *Changer les façons de faire, pour mieux servir les citoyens*, 131 pages.
- Pâquet, Carole. (2001) « Le Québec à l'heure du renouveau : de la réflexion à l'action. Une entrevue avec la ministre Louise Harel », *Municipalité*, mars-avril : 4-7.
- Postras, Lawrence, A. (2003) *La défusion municipale au Québec*, Rapport, 110 pages.

- Rioux, Gilles. (2002) *L'organisation municipale dans la ville de Drummondville*, Rapport du conciliateur gouvernemental, 25 pages.
- Saïdah, Reine. (2000) « Les enjeux de société dépassent aujourd'hui largement les frontières des municipalités. Une entrevue avec la ministre Louise Harel », *Municipalité*, juin-juillet : 4-8.
- Thibault, André. (2001) *Miser sur la solidarité. Rapport sur la réorganisation municipale et les équipements supra locaux dans la MRC de Francheville*, Rapport du mandataire, 39 pages.
- Ville de Saguenay. (2003) *Ville de Saguenay. Un pôle majeur de croissance pour le Québec*, Mémoire déposé à la commission de l'aménagement du territoire touchant la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, 31 pages.

Articles scientifiques et études portant sur les fusions :

- Collin, Jean-Pierre. (2002) « La réforme de l'organisation du secteur municipal au Québec : la fin ou le début d'un cycle ? », *Revue Organisations et Territoires*, 12 pages.
- Dugas, Clermont. (2000) *Pourquoi faut-il regrouper les municipalités ?*, Rapport de recherche, Université du Québec à Rimouski, 22 pages.
- Sancton, Andrew. (2003) « Why municipal amalgamations? Halifax, Toronto, Montréal », conférence *Municipal-Provincial-Federal Relations in Canada*, Institute of Intergovernmental Relations, Queen's University, 9-10 mai.

Documents produits par les groupes en accord avec les fusions ou pour les défusions :

- Documents tirés du site web de coalition Montréal (www.coalitionmontreal.com consulté le 2 décembre 2003) Appel à la société civile montréalaise en faveur de la nouvelle ville et des valeurs qui la portent, liste des gens qui appuient la coalition.
- Durocher, Ginette, Wilson, Simon, Cloutier, Bertrand. (2003) Coalition pan-québécoise des citoyens contre les fusions forcées, « Hier, outrage aux citoyens, Aujourd'hui,

victoire de la démocratie! », 2 pages, (tiré du site web : [http : //www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html](http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html), consulté le 2 décembre 2003).

Hamel, Yves. (2003) « Une coalition en faveur de Montréal voit le jour », 19 novembre, Communiqué de presse organisme Coalition Montréal.

Forbes, Nicole, Courchesne, Eloi. (2003) « Un front commun représentant plusieurs régions du Québec demande au Premier ministre Charest d'honorer son engagement au sujet de l'annulation complète des fusions forcées », communiqué, le 3 novembre, (tiré du site web : [http : //www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html](http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html), consulté le 2 décembre 2003).

Allocutions prononcées par les groupes en accord avec les fusions ou pour les défusions :

McMurchie, Bill. (2003) *Président de l'arrondissement de Pointe-Claire*, allocution, 22 août 2003, 4 pages.

Proulx, Raymond. (2000) *Mémoire : consultation publique des parlementaires du Centre-ouest de l'île de Montréal*, allocution, 5 pages (tiré du site : www.democracite.org/vieux/memoire.htm, consulté le 20 novembre 2003).

Wilson, Simon, Durocher, Ginette. (2003) *Les citoyens doivent être entendus* », *Communiqué de presse, Coalition pan-qubécoise des citoyens contre les fusions forcées*, 7 novembre, (tiré du site web : [http : //www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html](http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html), consulté le 2 décembre 2003).

Wilson, Simon, Durocher, Ginette (2003). *Lettre au Premier ministre Jean Charest et aux députés libéraux, Coalition pan-qubécoise des citoyens contre les fusions forcées*, date non indiquée, (tiré du site web : [http : //www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html](http://www.aylmerdefusion.com/nouvelles.html), consulté le 2 décembre 2003).

Annexe 3 – Documents série *Bunker, le cirque*

Textes médiatiques au sujet de la série *Bunker, le cirque* :

- Anonyme (2002, 13 septembre). « TVA gagne le 11 septembre et *Bunker* arrive sous le million », *Le Soleil*, Arts et Vie, En bref, p. B4.
- Anonyme (2002, 19 juin). « *Bunker* dévoilera plusieurs détails de la politique », *Le Droit*, Les Arts, En bref, p. 55.
- Bérubé, Stéphanie (2002, 14 septembre). « *Bunker*, un cirque qui dérange », *La Presse*, Arts et spectacles, Télé, p. D4.
- Boileau, Josée (2002, 11 septembre). « *Bunker* / Le peuple », *Le Devoir*, Les Actualités, Perspectives, p. B3.
- Carrier, Normand (2002, 1^{er} octobre). « *Bunker*, la caricature », *L'Actualité*, vol. 27, n° 15, Les lecteurs écrivent, p. 5.
- Cassivi, Marc (2002, 26 octobre). « *Bunker*, la suite ? », *La Presse*, Arts et spectacles, Billet, p. D5.
- Cassivi, Marc (2002, 21 septembre). « Le cirque autour de *Bunker* », *La Presse*, Arts et spectacles, Billet p. D3.
- Cauchon, Paul (2003, 24 novembre). « Le gala des Prix Gémeaux - *Bunker*, *Rumeurs* et *Fortier* récoltent », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Cauchon, Paul (2003, 17 octobre). « *Bunker, le cirque* obtient le plus de mentions en vue des Gémeaux », *Le Devoir*, Culture, p. B2.
- Cauchon, Paul (2003, 15 septembre). « *Bunker, le cirque*, pour de vrai », *Le Devoir*, Convergence, Médias, p. B7.
- Cauchon, Paul (2002, 7-8 septembre). « La machine du pouvoir mise à nu pas ses détracteurs mêmes », *Le Devoir* (édition électronique).
- Cauchon, Paul (2002, 7 septembre). « La politique mise à nu », *Le Devoir*, L'Agenda, À voir, p. 30.

- Cauchon, Paul (2002, 28 août). « La SRC pense à l'avenir - Six nouvelles séries seront mises en onde cette année », *Le Devoir*, Culture, Médias, p. B7.
- Cloutier, Anne-Marie (2002, 7 septembre). « *Bunker, le cirque* - Le pouvoir politique déculotté par Luc Dionne ! », *La Presse*, Téléserie, Voilà!, p. 3.
- Cousineau, Louise (2003, 17 octobre). « Gémeaux: *Bunker* mène le bal - Mais les producteurs se tirent dans le pied ! », *La Presse*, Arts et spectacles, Télévision, p. A+S3.
- Cousineau, Louise (2002, 28 août). « Les spectateurs reviendront à Radio-Canada, prédit le patron », *La Presse*, Arts et spectacles, Télévision, p. C4.
- Cousineau, Louise (2002, 18 juin). « Prêts pour de la grande télé différente ? *Bunker, le cirque* et son cynisme arrivent », *La Presse*, Arts et spectacles, Télévision, p. C1.
- David, Michel (2002, 10 septembre). « *Bunker* », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A3.
- Dumais, Manon (2002, 3 octobre). « Secret de banlieue / Louis Choquette », *Voir*, vol. 16, n° 39, Arts et Spectacles, Cinéma, Petit format, p. 59.
- Fortin, Marie-Josée (2002, 15 octobre). [Sans titre], *L'Actualité*, vol. 27, n° 16, Les lecteurs écrivent, p. 8
- Gagnon, Lysiane (2002, 14 décembre). « Le politicien ce mal aimé », *La Presse*, Forum, p. A-21.
- Guglielminetti, Bruno (2002, 9 septembre). « *Bunker, le site* », *La Presse*, Actuel, Sur le Web aujourd'hui, p. B4.
- Giguère, Isabelle (2002, 14 septembre). « Après les souvenirs, les nouveautés ! », *Le Droit*, Arts et spectacles, p. A2.
- Gingras, François-Pierre (2002, 15 octobre). « Représentation disproportionnelle », *L'Actualité*, vol. 27, n° 16, Les lecteurs écrivent, p. 8
- Gironnay, Sophie (2002, 22 octobre). « *Bunker, le chantier* », *La Presse*, Actuel, Figures, p. B7.
- Hébert, Catherine (2002, 5 septembre). « Une saison dans le désordre », *Voir*, vol. 16, n° 35, Actualité, Rentrée culturelle, Médias, p. 14.
- Houle, Nicolas (2002, 5 octobre). « L'image vaut mille notes - Michel Cusson n'en finit plus de créer », *Le Soleil*, Arts Spectacles week-end, Disques, p. C8.

- Lévesque, Kathleen (2002, 8 septembre). « *Bunker* fait grincer des dents », *Le Devoir* (édition électronique).
- Lévesque, Kathleen (2002, 7 septembre), « *Bunker* fait grincer des dents », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- Lévesque, Kathleen (2002, 6 septembre). « *Bunker, le cirque*: la SRC tente de racheter sa bourde - Landry et Charest refusent toutefois de participer à l'émission spéciale de la rentrée », *Le Devoir*, Les Actualités, p. A1.
- La Presse Canadienne (2002, 21 septembre). « Entre la réalité et la fiction - *Bunker, le cirque* », *Le Droit*, Arts et spectacles, p. A19.
- La Presse Canadienne (2002, 19 septembre). « Le pouvoir avant tout dans *Bunker, le cirque* », *La Tribune*, Arts et spectacles, p. D2.
- La Presse Canadienne (2002, 9 septembre). « Des comédiens de *Bunker* n'ont pas apprécié la présentation de Mario Dumont », *La Presse Canadienne*, International.
- La Presse Canadienne (2002, 19 juin). « *Bunker*, une série cynique sur la politique », *Le Soleil*, Arts et Vie, En bref, p. B2.
- La Presse Canadienne (2002, 18 juin). « La série *Bunker* dévoilera bien des détails de la politique », *La Presse Canadienne*, Arts et culture.
- Perreault, Jean-Pierre (2003, 27 mars). « Nous avons un problème ! », *La Tribune*, Opinions, Tribune libre, p. A8.
- Petrowski, Nathalie (2002, 5 septembre). « *Bunker*, déjà le cirque », *La Presse*, p. C-3.
- Pratte, André (2002, 10 septembre). « Le vrai *Bunker* », *La Presse*, Éditorial, p. A-10.
- Rainville, Andrée (2002, 11 septembre). « Un vrai cirque... », *Le Quotidien*, Nouvelles générales, Fourre-tout, p. 12.
- Samson, Jean-Jacques (2003, 21 février). « Politique Académie », *Le Soleil*, Éditorial, Chronique politique, p. A12.
- Therrien, Richard (2002, 26 novembre). « Party de bactéries », *Le Soleil*, Arts et Vie, Choix télé, p. B2.
- Therrien, Richard (2003, 1^{er} novembre). « Luc Dionne - L'auteur adapte pour la télé une série inspirée des polars de Jean-Jacques Pelletier », *Le Soleil*, Arts Spectacles week-end, p. C1.

- Therrien, Richard (2002, 7 septembre). « La saison 2002-2003 », *Le Soleil*, Arts Spectacles week-end, p. C1.
- Therrien, Richard (2002, 7 septembre). « Les promesses de la rentrée », *Le Soleil*, Arts Spectacles week-end, p. C4.
- Therrien, Richard (2002, 26 juin). « *Bunker, le cirque* - Une série joyeusement surréaliste sur la politique », *Le Soleil*, Arts et Vie, p. B1.
- Tremblay, Frédéric (2002, 13 décembre). « *Bunker, le cirque* », *La Presse*, Forum, La boîte aux lettres, p. A15.
- Vastel, Michel (2002, 15 septembre). « *Bunker, un cirque sans soleil* - L'auteur à succès Luc Dionne revient au petit écran avec une satire du monde politique. Mais ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle... », *L'Actualité*, vol. 27, n° 14, Télévision, p. 85.
- Vastel, Michel (2002, 15 septembre). « *Bunker, un cirque sans soleil* », *L'Actualité*, p. 85-86.
- Venne, Michel (2002, 18 septembre). « Derrière les clowns », Chronique, *Le Devoir* (édition électronique).
- Vigneault, Benny (2002, 22 septembre). « Le roman du pouvoir - Quel rapport y a-t-il entre le cirque et la politique ? demande Sergio Kokis dans *Le Magicien* », *Le Soleil*, Arts et cinéma, p. B5.